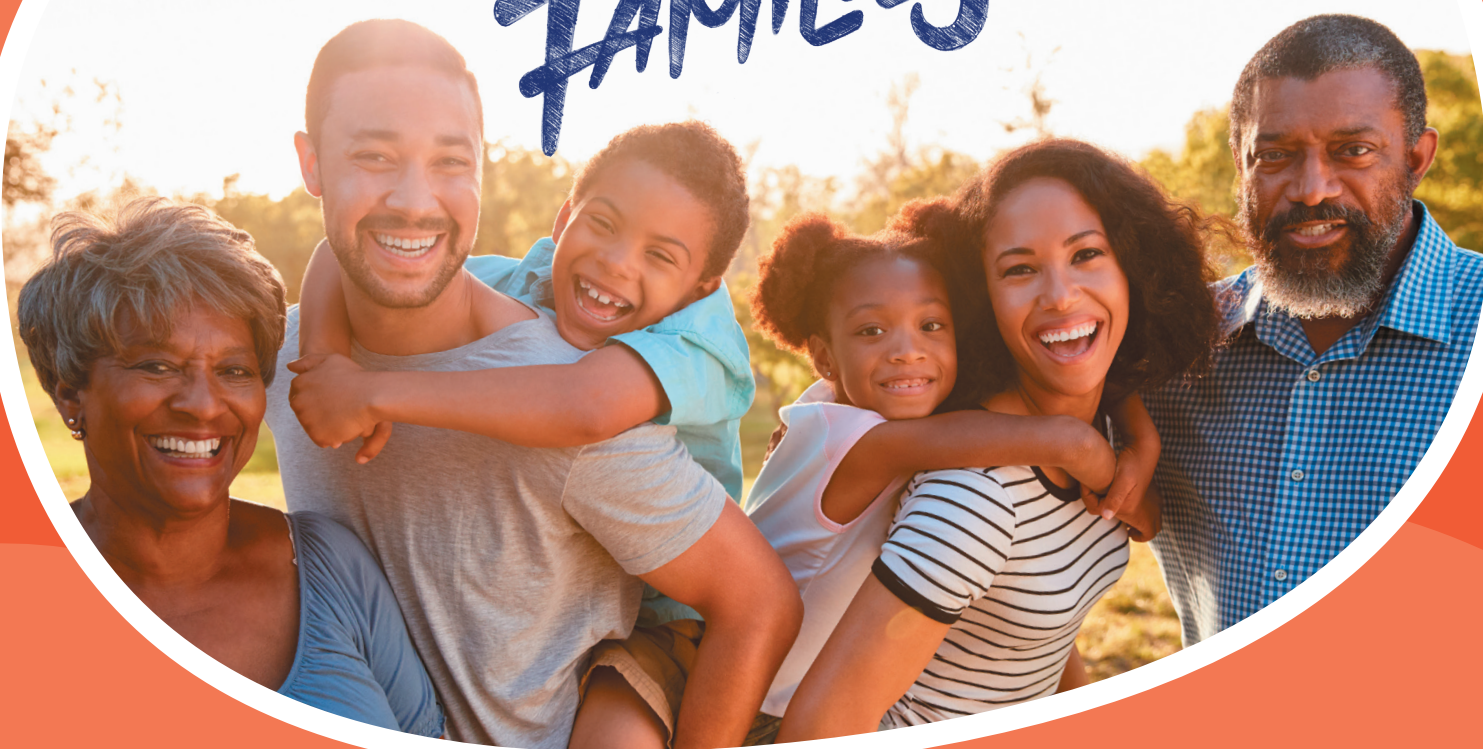




Udaf
Guadeloupe

UNIS
POUR LES
FAMILLES



Rapport
d'activité
2019

Directeur de la Publication et Président de l'UDAF 971 : Eliane MAVAKALA — Directeur général de l'UDAF 971 : Elie Nainan
Illustrations : Shutterstock — Création et Impression : Hawaii Communication 01 30 05 31 51

Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) - 2 rue Antoine Lardenoy 97100 BASSE-TERRE

Tél. 05 90 81 62 62

www.udaf971.fr



Sommaire

01

ORGANISATION DE L'UDAF GUADELOUPE 6

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Présentation des membres du Conseil d'Administration du 01/01/2019 au 31/12/2019
- Composition du Conseil d'Administration
- Etat de présence des membres du Conseil d'Administration en 2019

LES COMMISSIONS

- Commissions sectorielles et internes

LES ASSOCIATIONS FAMILIALES

- Liste des Mouvements et Associations adhérents à l'UDAF
- Carte des Mouvements et associations adhérents à l'UDAF
- Effectif de l'UDAF au 31 Décembre 2019

02

FONCTIONNEMENT DE L'UDAF GUADELOUPE 16

LES RÉUNIONS

- Le Conseil d'administration

COMMISSIONS INTERNES

- Commission de contrôle
- Commission de recrutement

COMMISSIONS SECTORIELLES

- Commission psychologie, sociologie, droit des familles
- Commission éducation, loisirs & formation

RELATIONS AVEC L'UNAF

MANIFESTATIONS DE L'UDAF

- Actes de reconnaissance à l'occasion des assemblées générales de l'UDAF le 28/04/2019
- Réunion annuelle des Présidents des Associations Familiales
- Information aux Associations Familiales

INSTANCES REPRÉSENTATIVES DE L'UDAF

COMPTE RENDUS DES MANDATS

- Assemblée Générale de l'AFC de Sainte-Anne
- Compte-rendu : Conférence sur la santé et de l'autonomie à Dothémare aux Abymes
- Assemblée Générale de l'AFC du Moule
- Rapport de la commission ADIL
- Assemblée Générale 2019
- Association Familiale BAIE-MAHAULT
- Fête de la famille de St Claude
- Compte-rendu de la représentation de l'UDAF à la commémoration de l'appel du 18 juin
- Assemblée Générale de l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH)
- Rencontre avec la Direction de la CAF
- Réunion du Conseil de Famille
- Réunion de l'ALEFPA
- Conseil de Famille des pupilles de l'Etat
- Rapport de Commission DALO
- Rapports d'évaluation de l'état d'insalubrité
- Rapport de présentation au Conseil Départemental
- Rapport : Enquête publique conjointe portant sur la demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau
- Conseil Départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques
- Service risque, énergie, déchets, pôle risques technologiques
- Rencontre avec une délégation d'associations représentant les personnes en situation de handicap en Guadeloupe
- Rencontre avec une délégation d'associations représentant les personnes en situation de handicap en Guadeloupe
- Commission DALO
- Rapport de mission en qualité de représentant des usagers à la clinique « La Violette » de Trois-Rivières



LISTE DES DÉLÉGUÉS CCAS

- CCAS Basse-Terre
- CCAS de Saint-Claude
- CCAS de Sainte-Anne
- CCAS de Petit-Bourg
- CCAS de Pointe-Noire
- CCAS du Gosier

MOUVEMENTS FAMILIAUX À RECRUTEMENT GÉNÉRAL

- ADLP
- AFC de Vieux-Habitants
- Associations Familiale Rurale souffrière de Saint-Claude
- AFC du Raizet
- Cadet et Environ
- AF de Basse-Terre
- AF des Saintes
- AFBM
- AFC Petit-Canal
- AFC de Prise d'Eau
- AFC Saint-Claude
- AFC Saint-François
- AFC Sainte-Anne
- AFC de Sainte-Rose
- AFC du Gosier
- AFC du Lamentin
- AFC du Moule
- Cerisiers
- Force 4
- FRPC
- AE2A
- ALC
- ARMD
- Association Boisripositiv'
- Association Fromager
- Association La Tyrolienne
- MSI
- Association Marel
- Sonis an Mouvmen
- SAID

MOUVEMENTS FAMILIAUX À RECRUTEMENT SPÉCIFIQUE

- MFR de Baie-Mahault
- ASFM
- MFR de Grande-Terre

ACTIVITÉS DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO SOCIAUX

- Les valeurs institutionnelles
- Présentation des Établissements et Services de l'UDAF
- Le Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (SMJPM)
- L'Établissement et Service d'Aide par le Travail ESAT LES « MOSAÏQUES »
- Le Service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes en situation de Handicap (SAMSAH)
- Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)
- La Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)
- Le village de la famille et de l'enfant (VFE)
- La Pension de Famille

ACTIVITÉS DES SERVICES D'APPUI AUX EMS

- Les Groupes d'Entraide Mutuelle
- L'Information et le Soutien aux Tuteurs Familiaux

FONCTION SUPPORT INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIE**BILAN DE L'ACTIVITÉ SOCIALE**

01

Organisation de l'UDAF Guadeloupe



Le Conseil d'administration du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019



Présentation des membres

Le bureau



**Eliane
MAVAKALA**
Présidente depuis le 30/04/2017
(Désignée)

Date d'entrée au CA
Année 1989

Appartenance
AFC de Saint-Claude



Jeâne CHICOT
1^{ère} Vice-présidente
depuis le 10/05/2019
(Désignée)

Date d'entrée au CA
30 avril 2017

Appartenance
AFC Gosier



Angèle VALERIUS
2^{ème} Vice-présidente
(Élue)

Date d'entrée au CA
15 novembre 1981

Appartenance
AFC de Saint-Claude



**Françoise
AGRICOLE**
3^{ème} Vice-présidente depuis
le 30/04/2017
(Désignée)

Date d'entrée au CA
19 avril 2015

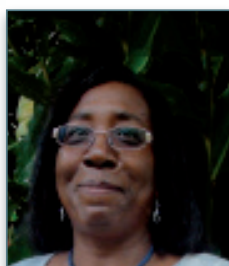
Appartenance
SAID



**Nicole
GALOU-CORNANO**
Secrétaire Générale
depuis le 30/04/2017
(Élue)

Date d'entrée au CA
19 avril 2015

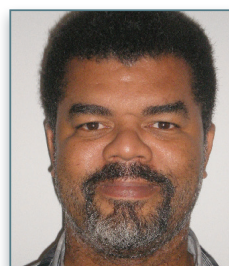
Appartenance
MFR Grande Terre



**Danielle
PLANTIER**
Secrétaire Générale Adjointe
depuis le 30/04/2017
(Élue)

Date d'entrée au CA
6 avril 2008

Appartenance
AF de Basse-Terre



**Franck
TAFNA DANAVIN**
Trésorier
(Élu)

Date d'entrée au CA
7 avril 2013

Appartenance
AFC Prise d'eau



**Franck
DESFONTAINES**
Trésorier Adjoint
(Élu)

Date d'entrée au CA
28 Avril 2019

Appartenance
AFC de Vieux-Habitans



Les membres



Elise AMIENS-BELAIR
(Désignée)

Date d'entrée au CA
30 avril 2017

Appartenance
Associations des Mères
Médaillees



Yolaine DE LACROIX
(Désignée)

Date d'entrée au CA
9 juillet 2012

Appartenance
MFR
de Baie-Mahault



Raymonde BERNARD
(Élue)

Date d'entrée au CA
30 avril 2017

Appartenance
AFC de Saint Claude



Paola
FRANCILLETTE-
BOURGEOIS
(Élue)

Date d'entrée au CA
28 Avril 2019

Appartenance
AFC de Saint Claude



Gina CALIFER
(Élue)

Date d'entrée au CA
30 avril 2017

Appartenance
AFC de Saint Claude



Marie-Ange DENIS
(Désignée)

Date d'entrée au CA
19 Avril 2015

Appartenance
ASFM



Dominique MATHIAS
(Élue)

Date d'entrée au CA
7 Avril 2013

Appartenance
MFR Lamentin



Huguette CYRILLE
(Désignée)

Date d'entrée au CA
30 Avril 2017

Appartenance
AF de Basse-Terre



Sandra JANUEL
(Désignée)

Date d'entrée au CA
20 Avril 2016

Appartenance
SAID



Myranette PLUMAIN
(Désignée)

Date d'entrée au CA
30 Avril 2017

Appartenance
AFBM

Le directeur Général

Elie NAÏNAN



> État de présence des membres du Conseil d'Administration et du bureau en 2019

	01/03/2019	03/04/2019	24/04/2019	10/05/2019	17/07/2019	02/10/2019	23/10/2019	18/12/2019
Eliane MAVAKALA Présidente	●	●	●	●	●	●	●	●
Jeâne CHICOT 1ère Vice-Présidente	●	●	●	●	●	●	●	●
Angèle VALERIUS 2ème Vice-Présidente	●	●	●	●	●	●	●	●
Françoise AGRICOLE 3ème Vice-Présidente	●	●	●	●	●	●	●	●
Nicole GALOU-CORNANO Secrétaire Générale	●	●	●	●	●	●	●	●
Danielle PLANTIER Secrétaire Général Adjointe	●	●	●	●	●	●	●	●
Franck TAFNA DANA VIN Trésorier	●	●	●	●	●	●	●	●
Franck DESFONTAINES Trésorier Adjoint				●	●	●	●	●
Elise AMIENS-BELAIR Membre	●	●	●	●	●	●	●	●
Raymonde BERNARD Membre	●	●	●	●	●	●	●	●
Gina CALIFER Membre	●	●	●	●	●	●	●	●
Huguette CYRILLE Membre	●	●	●	●	●	●	●	●
Yolaine DE LACROIX Membre	●	●	●	●	●	●	●	●
Marie-Ange DENIS Membre	●	●	●	●	●	●	●	●
Paola FRANCILETTE-BOURGEOIS Membre				●	●	●	●	●
Sandra JANUEL Membre	●	●	●	●	●	●	●	●
Dominique MATHIAS Membre	●	●	●	●	●	●	●	●
Myranette PLUMAIN Membre	●	●	●	●	●	●	●	●

● Présent(e) ● Excusé(e) ● Absent(e)



Les Commissions

Commissions sectorielles

COMMISSION PSYCHOLOGIE – SOCIOLOGIE DROIT DES FAMILLES Responsable de LACROIX Yolaine Membres DENIS Marie-Ange FRANCILLETTE-BOURGEOIS Paola GALOU CORNANO Nicole IMAMBAKAS Ferdine MATHIAS Dominique PLANTIER Danielle	COMMISSION GRANDS ÉQUILIBRES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX Responsable AGRICOLE Françoise Membres BERNARD Raymonde DE LACROIX Yolaine JANUEL Sandra MATHIAS Dominique	COMMISSION ÉDUCATION – LOISIRS ET FORMATION Responsable PLANTIER Danielle Membres AMIENS-BELAIR Elise CALIFER Gina CHICOT Jeâne CYRILLE Huguette DENIS Marie-Ange MUGERIN Gérard Gustavie VALERIUS Angèle	COMMISSION HABITAT ET CADRE DE VIE Responsable PLUMAIN Myrannette Membres CALIFER Gina DENIS Marie-Ange CYRILLE Huguette MATHIAS Dominique MUGERIN Gérard Gustavie	COMMISSION VIE QUOTIDIENNE Responsable AGRICOLE Françoise Membres BERNARD Raymonde JANUEL Sandra VALERIUS Angèle
--	--	---	--	--

Commissions internes

RESPONSABLE DÉPARTEMENTAL DES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE (CCAS) Responsable PLUMAIN Myrannette	COMMISSION COMMUNICATION Responsable MAVAKALA Eliane Membres CHICOT Jeâne DESFONTAINES Franck VALERIUS Angèle Elie NAINAN	COMMISSION MEDAILLE DE LA FAMILLE - VACANCES Responsable VALERIUS Angèle Membres AMIENS-BELAIR Elise CYRILLE Huguette GALOU CORNANO Nicole MAVAKALA Eliane	COMMISSION CONTRÔLE Responsable VALERIUS Angèle Membres AMIENS-BELAIR Elise AGRICOLE Françoise CHICOT Jeâne CYRILLE Huguette DE LACROIX Yolaine DENIS Marie-Ange
COMMISSION FINANCIÈRE Responsable MAVAKALA Eliane Membres TAFNA-DANAVIN Franck DESFONTAINES Franck Directeur Général Comptable	COMMISSION RECRUTEMENT Responsable CHICOT Jeâne Membres BERNARD Raymonde DENIS Marie-Ange DESFONTAINES Franck VALERIUS Angèle	COMMISSION MARCHÉ Responsable MAVAKALA Eliane Membres CHICOT Jeane DESFONTAINES Franck TAFNA-DANAVIN Franck	COMMISSION AMÉNAGEMENT Responsable MAVAKALA Eliane Membres VALERIUS Angèle FRANCILLETTE-BOURGEOIS Paola



Les associations familiales

Liste des associations familiales

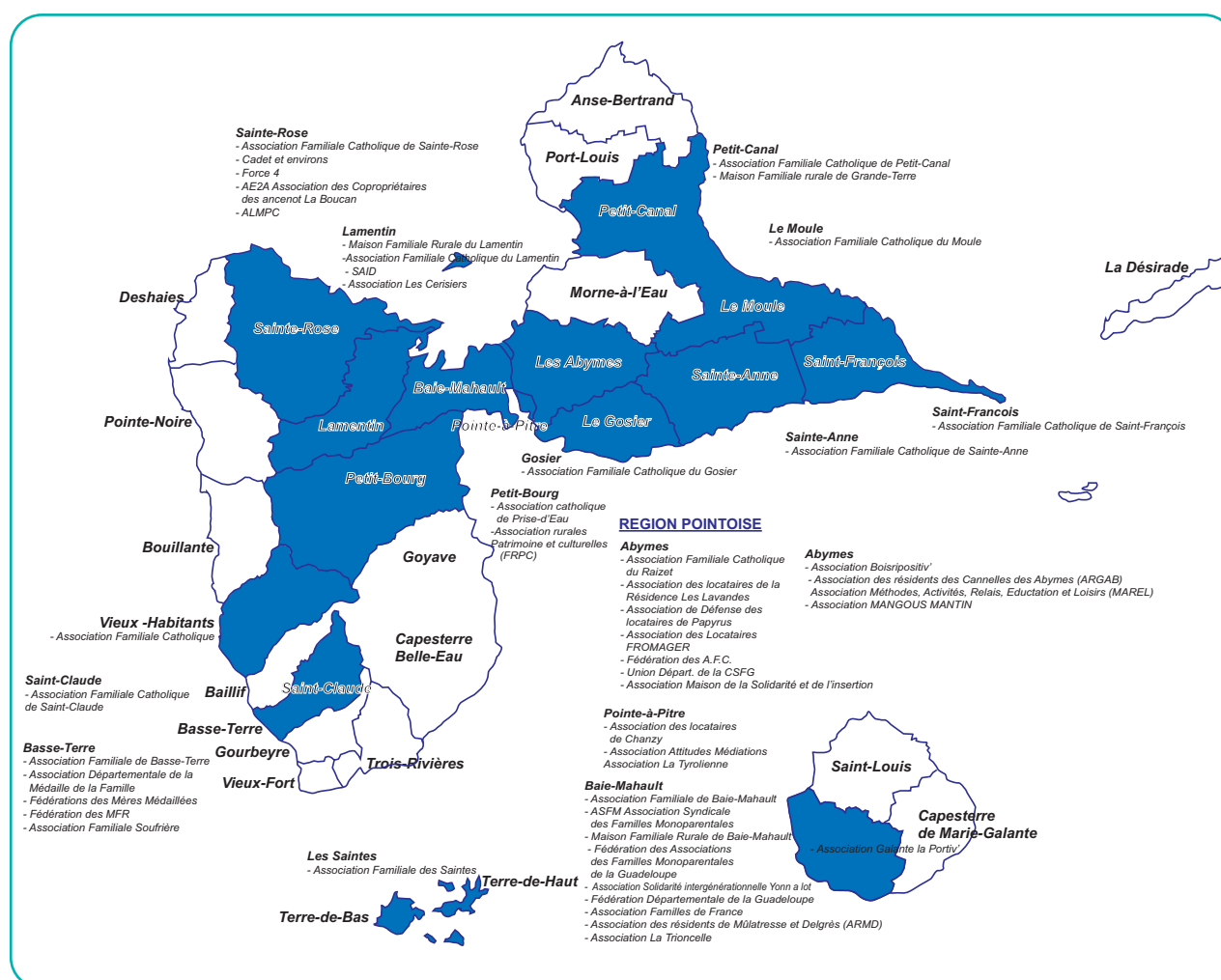
ORDRE	COMMUNE	ASSOCIATIONS FAMILIALES	PRESIDENT
1	ABYMES	Association Familiale Catholique du Raizet	Jean-Denis PETIT
2	ABYMES	Association des Locataires de la Résidence Les Lavandes	Marcellin POTINO
3	ABYMES	Association de Défense des Locataires de Papyrus	Daniella LUCE-CREANTOR
4	ABYMES	Association des locataires de FROMAGER	Pierre JEAN-LOUIS
5	ABYMES	Association Boisripositiv'	Claude PHILOMIN
6	ABYMES	Association des résidents des Cannelles des Abymes (ARCAB)	Jacqueline CABRERA
7	ABYMES	Association Méthodes, Activités, Relais, Education et Loisirs (MAREL)	Maryse ELICE
8	ABYMES	Association Mangous Mantin	Sandra SULTAN BHOULA
9	ABYMES	Association Maison de la Solidarité et de l'Insertion	Alexandrine FARGEAU
10	ABYMES	Association Sonis en Mouvmen	Gérard GALMIER
11	BAIE-MAHAULT	Association des résidents de Mulâtresse et Delgrés (ARMD)	Peggy ASTASIE
12	BAIE-MAHAULT	Association Familiale de BAIE-MAHAULT	Myranette PLUMAIN
13	BAIE-MAHAULT	ASFM Association Syndicale des Familles Monoparentales	Liliane DAVAGNAR
14	BAIE-MAHAULT	Maison Familiale Rurale de BAIE-MAHAULT	Ferdinand ALTIS
15	BAIE-MAHAULT	Association La Trioncelle	Marthe MARIE-CHARLOTTE
16	BASSE-TERRE	Association Familiale de Basse-Terre	Huguette CYRILLE
17	BASSE-TERRE	Association Départementale de la Médaille de la Famille	Josette KISSOUN
18	GOSIER	Association Familiale Catholique	Pierre GISORS
19	LAMENTIN	Association Familiale Catholique	Pierre MORGENE
20	LAMENTIN	Maison Familiale Rurale du LAMENTIN	Sabine BLANDIN
21	LAMENTIN	Association Les Cerisiers	Marc ALCABELARD
22	LAMENTIN	SAID	Françoise AGRICOLE
23	LAMENTIN	Association Mangous Mantin	Sandra SULTAN-BHOULA
24	MARIE-GALANTE	Association La Galante Positiv'	Jean-Luc COLONNEAU
25	MOULE	Association Familiale Catholique	Simone CHANDLER
26	PETIT-BOURG	Association Familiale Catholique de Prise d'Eau Petit-Bourg	Ernest GABON
27	PETIT-CANAL	Maison Familiale Rurale de Grande Terre	Nicole GALOU-CORNANO
28	PETIT-CANAL	Association Familiale Catholique	Chantal CARINDO
29	POINTE-A-PITRE	Association des locataires de Chanzy (ALC)	Marie-Ange DENIS
30	POINTE A PITRE	Association La Tyrolienne	Erick NANETTE
31	SAINT-CLAUDE	Association Familiale Catholique	Geneviève KISSOUN
32	SAINT-CLAUDE	Association familiale Soufrière de Saint Claude (AFS)	Marie-Claire FIDELIN
33	SAINT-FRANCOIS	Association Familiale Catholique	Stéphanie RACON
34	SAINTE-ANNE	Association Familiale Catholique	Jacqueline DENIN
35	SAINTE-ROSE	Association Familiale Catholique	Eugène DAMAS
36	SAINTE-ROSE	Association Cadet et Environs	Alex LASCARY
37	SAINTE-ROSE	FORCE 4	José JOACHIM
38	SAINTE-ROSE	Association des Copropriétaires des Ancenot La Boucan (AE2A)	Alain LASCARY
39	SAINTE-ROSE	Association des Locataires Madras Pondichéry Cachemire (ALMPC)	Chantal BERNIS
40	LES SAINTES	Association Familiale des Saintes	Robert JOYEUX
41	VIEUX HABITANTS	Association Familiale Catholique	Franck DESFONTAINES



ORDRE	COMMUNE	FÉDÉRATIONS	PRESIDENT/PRESIDENTE
1	ABYMES	Fédération des A.F.C.	Pierre GISORS
2	BAIE-MAHAULT	Fédération des Associations des Familles Monoparentales de la Guadeloupe	Liliane DAVAGNAR
3	BAIE-MAHAULT	Fédération Départementale de la Guadeloupe Familles de France	Myranette PLUMAIN
4	BASSE-TERRE	Fédération des M.F.R.	Ferdinand ALTIS
5	BASSE-TERRE	Fédération des Mères Médaillees	Josette KISSOUN
6	ABYMES	Union Départementale de la CSFG	Alain LASCARY

ORDRE	COMMUNE	ASSOCIATIONS	PRESIDENT/PRESIDENTE
1	BAIE-MAHAULT	Solidarité Intergénérationnelle Yonn a lot	Diana RELMY
2	PETIT-BOURG	Association Familles Rurales Patrimoine et Culturelles (FRPC)	Jeanne VILOVAR
3	POINTE-A-PITRE	Attitudes Médiations	Evelyne SONGEONS

➤ Carte des mouvements et associations adhérents à l'UDAF



➤ Effectif de l'UDAF au 31 décembre 2019

Ordre	Code	Nom de l'association	Siège Social	Déclaration préfecture	Agrément U.D.A.F.	Nombre adhérents	Nombre Suffrages
	1003	CONFEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES (CNAFC)					
1	9143	ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DE PETIT-CANAL	PETIT-CANAL	07/06/2005	14/12/2005	41	67
2	8160	ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DE RAIZET ABYMES	ABYMES	25/05/1964	01/07/1965	32	56
3	8172	ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DE SAINT-CLAUDE	SAINT-CLAUDE	14/10/1958	12/07/1959	32	58
4	8169	ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DE SAINT-FRANCOIS	SAINT-FRANCOIS	22/07/1992	22/12/1993	57	104
5	8168	ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DE SAINTE-ANNE	SAINTE-ANNE	12/01/1968	30/12/1968	52	108
6	11291	ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DE VIEUX HABITANTS	VIEUX HABITANTS	11/09/2017	01/03/2019	13	24
7	8163	ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DU GOSIER	GOSIER	13/08/1958	12/07/1959	58	113
8	8171	ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DU LAMENTIN	LAMENTIN	27/03/1969	07/06/1970	21	40
9	8164	ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DU MOULE	MOULE	16/01/1958	12/07/1959	38	67
Sous-Total :						344	637

	1004	CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES (CSF)					
10	8177	ASSOCIATION CADET ET ENVIRONS/CSF DE SAINTE-ROSE	SAINTE-ROSE	11/03/2002	18/07/2013	95	283
11	10499	ASSOCIATION DES LOCATAIRES DES CYCADS	POINTE-A-PITRE	10/12/2007	24/09/2014	49	179
12	10498	ASSOCIATION FROMAGER	ABYMES	12/03/1990	24/09/2014	65	183
13	8182	ASSOCIATION AE2A/CSF	SAINTE-ROSE	11/06/1998	18/07/2013	43	104
14	11135	ASSOCIATION BOISRPOSITIV'	ABYMES	26/06/2017	14/03/2018	76	269
15	10438	ASSOCIATION CSF/FORCE 4	SAINTE-ROSE	30/11/2000	18/07/2013	21	55
16	9467	ASSOCIATION DE DEFENSE DES LOCATAIRES DE PAPYRUS	BAIE-MAHAULT	18/07/2001	18/07/2013	56	167
17	11130	ASSOCIATION DES RESIDENTS DE MULÂTRESSE ET DELGRES	BAIE-MAHAULT	09/09/2016	14/03/2018	77	288
18	11129	ASSOCIATION DES RESIDENTS DES CANELLES DES ABYMES	ABYME	02/02/2011	14/03/2018	29	116
19	11293	ASSOCIATION LA TRIONCELLE	BAIE_MAHULT	27/04/2018	01/03/2019	3	4
20	11134	ASSOCIATION LA TYROLIENNE	POINT A PITRE	29/09/1997	14/03/2018	92	320
21	11292	ASSOCIATION LES CERISIERS	LAMENTIN	11/10/2016	01/03/2019	56	166
22	11294	ASSOCIATION MAISON DE LA SOLIDARITE ET DE L'INSERTION	ABYMES	12/06/2017	01/03/2019	17	52
23	11133	ASSOCIATION METHODES, ACTIVITES, RELAIS EDUCATION ET LOISIRS	ABUMES	06/02/2006	14/03/2018	27	116
24	8181	SANTE _ ACTION INTEGRATION DEMARCHE	LAMENTIN	11/12/2001	18/07/2013	40	102
25	10437	SONIS EN MOUVEMEN	ABYMES	03/02/2011	18/07/2013	30	95
Sous-Total :						776	2499



	1005	FAMILLES RURALES					
26	11394	ASSOCIATION FAMILIALE RURALES PATRIMOINES ET CULTURELLES DE PETIT BOURG	PETIT BOURG	23/02/2017	28/02/2020	10	36
27	11295	ASSOCIATION FAMILLES RURALES SOUFRIERE DE SAINT CLAUDE	SAINT CLAUDE	21/06/2018	01/03/2019	27	75
Sous-Total :						37	111

	1006	FAMILLES DE FRANCE (FF)					
28	9141	ASSOCIATION FAMILIALE DE BASSE-TERRE	BASSE-TERRE	02/12/2003	30/03/2005	37	63
29	8184	ASSOCIATION FAMILIALE ET CULTURELLE DE BAIE-MAHAULT	BAIE-MAHAULT	19/10/1988	13/05/1989	53	101
Sous-Total :						90	164

	2101	UNION NATIONALE DES MAISONS FAMILIALES RURALES D'EDUCATION ET D'ORIENTATION (UNMFREO)					
30	8185	MAISON FAM. RURALE D'EDUCAT. ET D'ORIENTA. DU LAMENTIN	LAMENTIN	13/05/1985	23/05/1990	129	403
31	8186	MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCAT. ET DE L'ORIENTAT. DE GRANDE TERRE	PETIT-CANAL	10/07/1986	23/05/1990	98	307
32	8189	MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCATION ET D'ORIENTATION DE LA GUADELOUPE	BAIE-MAHAULT	09/11/1992	30/11/2002	96	292
Sous-Total :						323	1002

	2303	FEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES MONOPARENTALES (FSFM)					
33	8190	ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALES DE LA GUADELOUPE	BAIE MAHAULT	10/02/2011	18/07/2013	159	447
Sous-Total :						159	447

Total : 1729 4860


02 Fonctionnement de l'UDAF Guadeloupe

> Les réunions

> Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à 8 **reprises** au cours de l'année 2019 le :

- Vendredi 01^{er} Mars 2019
- Mercredi 03 Avril 2019
- Mercredi 24 Avril 2019
- Vendredi 10 Mai 2019
- Mercredi 17 Juillet 2019
- Mercredi 02 Octobre 2019
- Mercredi 23 Octobre 2019
- Mercredi 18 Décembre 2019

Les points importants abordés durant ces réunions ont été :

- Lecture et approbation du Procès-Verbal du CA du 27/12/2018
- Rapport de la Commission de Contrôle
- Arrêt des listes des adhérents de l'UDAF
- Agrément des associations
- Liste des administrateurs sortants en 2019
- Informations sur l'AG de l'UDAF 2019
- Lecture et approbation du Procès-Verbal du CA 01/03/2019
- Lecture et approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extra Ordinaire du 29/04/2018 tenue au CWTC (Complexe World Trade Center) ZCI Pointe de Jarry
- Lecture et approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29/04/2018 tenue au CWTC (Complexe World Trade Center) ZCI Pointe de Jarry
- Arrêt des comptes de l'exercice 2018
- Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes de l'exercice 2018
- Informations sur l'AG de l'UDAF 2019

- Validation des candidatures au renouvellement partiel du Conseil d'Administration de l'UDAF
- Validation des candidatures proposées par les Fédérations d'Associations pour siéger au Conseil d'Administration de l'UDAF
- Constitution du bureau de vote de l'Assemblée Générale (Président, Assesseurs, Scrutateurs)
- Lecture et approbation du Procès-Verbal du CA 03/04/2019
- Approbation des comptes administratifs.
- Lecture et approbation du PV du CA du mercredi 24/04/19
- Présentation de la lettre de mission du commissaire aux comptes
- Mise en place du bureau
- Mise en place des commissions
- Lecture et approbation du PV du 10/05/2019
- Rapport de l'AUDIT de l'UNAF
- Thèmes : Connaître les vraies valeurs de l'UDAF et présentation du nouveau logo de l'UDAF
- Lecture et approbation du PV du 17/07/2019
- Présentation du plan de financement des travaux du Siège
- Démarrage du chantier du siège
- Signature de baux
- Projet crèche de Bergevin et pension de famille de Lamentin
- Bilan de l'année scolaire 2018-2019
- Lecture et approbation du PV du 02/10/2019
- Budget prévisionnel 2020
- Informations de la Présidente
- Rapports écrits des représentations

> Les commissions internes

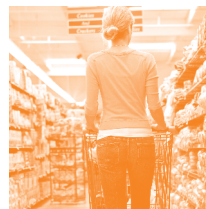
> Commission de contrôle

>> Composition de la commission :

- M^{me} Angèle VALERIUS, Responsable de la Commission de contrôle

- M^{me} Elise AMIENS-BELAIR, Fédération des Mères Médaillés
- M^{me} Madame DENIS Marie-Ange, Fédération des Associations des Familles Monoparentales de la Guadeloupe
- Madame AGRICOLE Françoise, UDCSFG





- M^{me} Yolaine DE LACROIX, Fédération des MFR
- M^{me} Huguette CYRILLE, Fédération Départementale de la Guadeloupe Familles de France

>> La Commission de Contrôle s'est réunie 3 fois au cours de l'année 2019 :

- Le 13 Février 2019
- Le 27 Février 2019
- Le 27 Mars 2019 à 14h

>> Les points qui ont été lors de ces réunions sont les suivants :

- Vérification des listes d'adhérents au 31/12/2018
- Vérification des listes hors département
- Vérification des présences aux diverses réunions du CA et du Bureau
- Examen des dossiers d'agrément à l'UDAF
- Vérification des demandes de candidature au renouvellement partiel du CA de l'UDAF (élus et désignés)

> Commission de recrutement

Les :

- 03 Juillet 2019
- 30 Juillet 2019
- 08 Octobre 2019

Se sont réunis en tant que membres de la Commission de recrutement :

- M^{me} Jeâne CHICOT, Responsable de la Commission
- Raymonde BERNARD, Membre
- Franck DESFONTAINES, Membre
- Marie-Ange DENIS, Membre
- VALERIUS Angèle, Membre

En présence de M^{me} Tania DUNOYER, Psychologue de l'UDAF 971

A l'ordre du jour de ces 3 réunions :

- Recrutement en CDI d'un Directeur pour la MAS
- Recrutement en CDI d'un Chef de Service pour la MAS
- Recrutement d'un juriste en droit social pour le siège
- Recrutement en CDI de deux mandataires judiciaires à la protection des majeurs pour le SMJPM
- Recrutement en CDI deux auxiliaires de petite enfance

> Les commissions sectorielles

> Commission psychologie, sociologie, droit des familles

La commission psychologie-sociologie -droits des familles se propose de réfléchir sur les faits de société qui impactent la Famille.

Cette année a connu des modifications en raison du mouvement des administrateurs suite à l'assemblée Générale Annuelle.

En conséquence la commission se compose des membres suivants :

Administrateurs :

- Mesdames de LACROIX Yolaine
- PLANTIER. Daniel
- DENIS Marie-Ange

- Paola BOURGEOIS
- GALOU CORNANO Nicole
- DOMINIQUE MATHIAS

Administratif :

- Madame ARCADE Denise, Animatrice Politique Institutionnelle et Développement Territorial

Les membres se sont réunis de façon très irrégulière en raison de l'indisponibilité des membres ou du calendrier.

Cependant dans le cadre des objectifs retenus en synergie avec le cahier des charges des Contrats d'Objectifs et de Gestion cette année nous nous sommes attachés à poursuivre la mobilisation autour de la question de l'illettrisme.

C'est en ce sens qu'avec le concours de l'animatrice Politique Institutionnelle et Développement Territorial nous sommes allés à la rencontre de partenaires multiples



intervenant soit dans le cadre de la politique de la ville ou dans le cadre plus rapproché des associations ayant appartenance avec l'UDAF par l'envoi de courrier mobilisateur afin de recruter des bénévoles. Des dépliants ou flyers (affiche, édito, formulaire bénévole et guide d'accueil) ont été réactualisés pour rendre plus lisibles les actions visées par l'action « lire et faire lire ». *(Nous avons enregistré un bénévole)*

Par ailleurs, nous avons remobilisé la ligue de l'enseignement par des réunions qui se sont concrétisées par la nouvelle signature d'une convention de partenariat par M^{me} la Présidente de l'UDAF.

L'action « lire et faire lire » a paraphé une convention avec la DJSCS qui s'est traduite par la mise à disposition de trois jeunes en Service Civique avec des fiches de mission bien spécifiques autour de l'Education pour Tous, la Culture et la Communication et le Lien intergénérationnel.

Leurs champs d'intervention restent étendus sur la Guadeloupe avec pour objectif premier de participer à la mise en place de la campagne de communication pour mieux faire connaître le dispositif « Lire et faire Lire » aux familles et de développer des partenariats en identifiant des lieux-ressources.

En sus, nous avons participé à la journée de présentation de l'action « lire et faire lire » à la Cité des Métiers en Aout 2019 qui avait pour but de recenser les actions sur le territoire en vue d'une labellisation.

D'autres institutionnels, notamment le Conseil Départemental pour d'éventuelles subventions à la tenue d'un stand à « Hyper Casino Desmarais » à Basse-Terre, malheureusement non réalisé en raison d'intempéries.

En marge de progression, les éléments chiffrés ont été transmis au logiciel afin d'abonder l'achat de divers articles dédiés à l'action, toutefois la majorité des articles reste à livrer.

Des échanges avec la Mairie de Sainte Rose et la Préfecture dans le cadre du projet de cohésion de la politique de la Ville qui d'ailleurs est en cours de finalisation PRE et la plateforme Dauphin).

Toujours dans l'attente de cet objectif, nous avons mis en œuvre un certain nombre de stratégies visant à mobiliser les associations familiales et le grand public dans le cadre du Salon de la Protection Sociale qui s'est déroulé au W.T.C. de Jarry.

>> En conclusion

Nous avons ressenti une volonté commune de partager un moment et de trouver des points de convergence, au-delà du périmètre strict de chacun des groupes.

Ce fut également un moment d'interrogations collectives car tout un chacun a la détermination d'œuvrer pour un mieux-être de la société de Guadeloupe.

De ce fait, nous pouvons dire avoir rencontré l'adhésion de

nos partenaires et nous restons en alerte pour une mise en œuvre effective en 2020.

En termes de perspective, d'une part :

- Organiser un colloque sur la place des pères en Guadeloupe pour la mi-juin
- Journée de rencontre à Poda autour de la famille.
- un séminaire sur les « droits croisés des enfants et des familles » afin d'évoquer la question de l'éducation.
- Au-delà de ces actions fortes, l'objectif sera de s'inscrire dans la lutte contre la pauvreté intellectuelle en Guadeloupe et de remobiliser les membres de la commission.

> Commission éducation, loisirs et formation

Les mercredis 27 mars et 25 septembre 2019 à 15h, la Commission Education – Loisirs et Formation s'est réunie à la MAS de Beauvallon à Basse-Terre.

Etaient présentes :

- Madame Danielle PLANTIER
- Madame Marie-Ange DENIS
- Madame Jeâne CHICOT
- Madame Angèle VALERIUS

Etait excusée :

- Madame Huguette CYRILLE

Etaient absentes :

- Madame Gina CALIFER
- Madame Gérard Gustavie MUGERIN
- Madame Elise AMIENS-BELAIR

L'ordre du jour était le suivant :

- Bilan de l'année scolaire 2018-2019
- Rentrée scolaire 2019
- Informations diverses

>> Bilan de l'année scolaire 2018-2019

« Les chiffres clés de l'Académie de Guadeloupe »

Consulter le triptyque ci-joint.

source : Division de la Prospective, des Expertises et des Technologies

Diplôme National du Brevet (DNB)

Cette année, il y a eu 6 806 candidats dont 132 candidats individuels. Il y a donc eu 216 candidats de plus que l'année dernière. Monsieur le Recteur d'Académie a lancé le début des épreuves avec les 55 élèves de la Cité



d'excellence sportive du CREPS aux Abymes. Les élèves de la Guadeloupe ont composé aux dates prévues, il n'y a pas eu de report comme dans d'autres DOM.

Le taux de réussite de notre académie est de 84,6%, il est identique à celui de l'an dernier.

Le baccalauréat

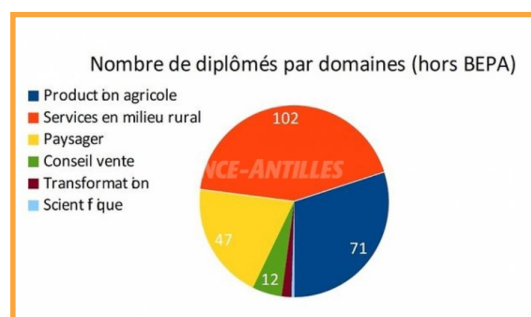
L'UDAF se réjouit du fait que nos élèves ont bénéficié d'une réelle sérénité car ici les grèves n'ont perturbé ni les épreuves écrites ni les épreuves orales.

6001 élèves se sont présentés aux épreuves, 4295 ont été admis avec ou sans mention à l'issue du 1^{er} groupe d'épreuves. A l'issue du 2nd groupe d'épreuves, le taux de réussite est légèrement inférieur à celui de 2018.

Une académie d'excellence

L'année scolaire a été couronnée de succès répartis dans divers domaines.

- L'enseignement agricole avec 85% de diplômés constitue une véritable figure de proue.



L'enseignement agricole compte 909 élèves, étudiants et apprentis répartis entre le lycée agricole Alexandre Buffon, à Baie-Mahault, le centre de formation des apprentis et les cinq maisons familiales et rurales (MFR). Sur 432 élèves inscrits aux examens, 415 se sont présentés aux épreuves et 351 ont obtenu un diplôme de l'enseignement agricole. Le taux de réussite global de 85 % est très satisfaisant. Les MFR se distinguent avec 93% de réussite.

Source France-Antilles du 08 juillet 2019

- En dépit de grandes difficultés financières et malgré un climat social tendu, le centre des apprentis CFA Jean Belloc de Saint-Jean Bosco, a su obtenir des résultats remarquables en obtenant un taux de réussite de 69% toutes filières confondues, dans des secteurs aussi variés que la maçonnerie, la menuiserie, la maintenance de bâtiments de collectivité et la métallerie.

- Le dispositif Terre d'emploi a permis à vingt-quatre jeunes, majoritairement issus des quartiers difficiles, de

bénéficier d'une formation d'agents de prévention et de sécurité. Ils ont obtenu un excellent taux de réussite (75%).

Ils ont reçu leur récompense en la présence de Jean-Marc Mormeck, boxeur international, sextuple champion du monde de boxe et délégué interministériel à l'égalité des chances en Outre-Mer.

Sollicité par madame Valérie Chassaing, directrice régionale de l'organisme, Jean-Marc Mormeck a accepté d'être le parrain de cette promotion.

>> La rentrée scolaire 2019

91 000 élèves ont effectué leur rentrée dans les différents établissements de l'archipel.

Le label « Aire Marine et éducative »

L'école Auguste Feler de Vieux-Fort a effectué sa rentrée. Auréolé par l'obtention du label « Aire Marine et éducative » qui lui a été décerné l'an dernier, l'établissement entend poursuivre dans cette voie. Il compte intensifier son action visant à gérer et à valoriser le site de l'Anse Dupuy, tout en sensibilisant les enfants aux problématiques du milieu marin.

Le label « Génération 2024 »

Thierry Terret, délégué interministériel aux Jeux olympiques et paralympiques a visité plusieurs établissements scolaires il constate que notre département est en avance : avec 49 établissements labellisés, la Guadeloupe est la première académie. Notre département compte 17% d'établissements labellisés alors que la moyenne nationale est inférieure à 10%. L'obtention de ce label fait suite à des projets pédagogiques sportifs dans toutes les disciplines mais autour des futurs Jeux Olympiques.

La collectivité régionale

La collectivité régionale a accompagné financièrement cette rentrée, en équipant les lycées en matériel informatique : 2250 postes ont été achetés par la région.

Situation de Handicap

L'un des points noirs de la rentrée reste le monde du handicap : en effet les parents d'enfants porteurs de handicap dénoncent le manque crucial d'AVS.

L'UDAF de la Guadeloupe soutient les familles qui sont confrontées à cette pénurie pénalisante pour les enfants en situation de handicap.

L'école inclusive souhaitée par le ministre ne doit pas être qu'un simple vœu pieux.

Difficultés

D'autres difficultés se sont présentées à l'occasion de



cette rentrée, aux habituels problèmes de vétusté des locaux, aux soucis d'hygiène et de sécurité, s'ajoute la problématique des coupures d'eau.

Face à ce fléau, les associations de parents d'élèves s'organisent et se regroupent en collectifs. Elles préconisent d'installer des citernes dans les écoles, tout en recherchant des solutions pour financer cette dépense.

Renforcement de la discipline

La rentrée reste caractérisée par un renforcement de la discipline dans plusieurs établissements.

Le lycée des Droits de l'Homme à Petit-Bourg, interdit le port de robes et de jupes trop courtes.

D'autres établissements privilégient d'imposer l'uniforme, estimant que c'est une manière de créer l'unité et d'établir un lien avec son établissement.

Par ailleurs, pour certains élèves cela représente une forme d'économie dans le budget familial.

En règle générale, les parents soutiennent cette politique de fermeté.

Cette recherche de rigueur se manifeste ailleurs sous d'autres formes ; ainsi le lycée privé de Bel Air Baie-Mahault a défrayé la chronique en interdisant une vingtaine de coiffures jugées non conformes aux profils recherchés par les entreprises.

La rentrée post-bac

■ La rentrée Post-bac s'est effectuée sans difficulté particulière, l'Université des Antilles a enregistré 1587 nouvelles inscriptions, ce chiffre n'est pas exhaustif, car les inscriptions se sont poursuivies en septembre.

Les filières médicales et les filières de sciences juridiques et économiques ont enregistré le plus grand nombre d'inscriptions.

Dans la quasi majorité des filières, les femmes sont plus nombreuses que les hommes en première année.

Cette tendance ne se retrouve pourtant pas sur le marché de l'emploi, où elles sont moins embauchées que les hommes.

■ La Guadeloupe s'est dotée d'une nouvelle classe préparatoire pour accéder aux écoles d'ingénieurs. L'institut national polytechnique Caraïbes a vu le jour grâce à une convention signée entre le Président de région, le Recteur et le groupe des INP.

Cet INP prépa, se tiendra au lycée technologique de Baimbridge et sera ouvert aux bacheliers de Guadeloupe, Martinique, Guyane, y compris Saint-Pierre et Miquelon.

Cette classe préparatoire rentrera dans le réseau de quatre INP implantés au plan national, et formera des jeunes ingénieurs aux problématiques de l'eau, de l'environnement, l'hydraulique et l'électronique.

Au terme d'une sélection sur dossier, 20 à 30 élèves de

l'INP seront acceptés et pourront intégrer l'école Nationale, sans concours.

>> Informations diverses : les nouveautés de la rentrée scolaire

L'instruction obligatoire à trois ans

Mesure phare du projet de loi du ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, adoptée début juillet, l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à trois ans (contre six ans) entre en vigueur à la rentrée. C'est toutefois un enjeu majeur pour notre département.

Eco -délégué

Les classes de collège et de lycée élisent des éco-délégués pour participer activement à la mise en oeuvre du développement durable dans leurs établissements respectifs.

Leurs missions s'articulent autour des grands enjeux du développement durable :

- Limiter la consommation d'énergie
- Protéger la biodiversité
- Éviter le gaspillage alimentaire
- Réduire et trier les déchets
- S'unir pour engager son établissement dans la lutte contre le réchauffement climatique

De manière générale, ils sensibilisent leurs camarades aux gestes quotidiens qui permettent d'économiser l'énergie et de lutter contre le réchauffement climatique (éteindre les lumières, contribuer à l'installation de poubelles de tri des déchets de la classe, proposer des initiatives et actions comme les «marches vertes», etc.).

Sources :
www.guadeloupe.franceantilles.fr
www.lesechos.fr
la1ere.francetvinfo.fr/guadeloupe
www.lemonde.fr/planete



> Les relations avec l'UNAF

L'UDAF de la Guadeloupe a été représentée aux rencontres suivantes :



Rencontres avec l'UNAF

• Réunion des présidents des UDAF et URAF et les directeurs des UDAF à Annecy

Les samedi 23 et dimanche 24 mars 2019 l'UNAF a réuni l'ensemble des Présidents des UDAF et URAF et Directeurs des UDAF à Annecy.

La rencontre a été ouverte par la Présidente de l'UNAF, Marie-Andrée BLANC, aux côtés de la Présidente de l'UDAF, Annick MONFORT, du Directeur, Christophe DUBOIS et des officiels du département : M. LAMBERT, Préfet, et M^{me} CAMUSSO, 1^{re} Vice-Présidente du Conseil départemental, chargée de l'action sociale, prévention, insertion, santé, logement social qui se sont tour à tour exprimés.

Dans son discours d'ouverture, la Présidente de l'UNAF est revenue sur l'actualité des dossiers de politique familiale et sur la place et l'implication de l'UNAF et de son réseau, dans les chantiers et grandes stratégies mises en œuvre par les Pouvoirs publics.

> Le Samedi 23 mars 2019 plusieurs thèmes ont été abordés tels que :

1. L'Economie Sociale et Solidaire

L'Economie Sociale et Solidaire introduite par la Directrice Générale de l'UNAF, Guillemette LENEVEU et développer par M^{me} Marie-Martine LIPS, Présidente du Conseil National des CRESS : Elle a expliqué l'évolution de l'ESS à travers le temps et a notamment rappelé la place majeure qu'occupe l'ESS dans l'économie française en illustrant ses propos d'éléments chiffrés.

L'ESS est un levier d'un monde en transition. Aujourd'hui, sur les territoires, et particulièrement ceux qui sont les plus fragilisés, les territoires ruraux et les quartiers « politique de la ville », on assiste à une explosion de projets. L'ESS correspond à une forme d'économie en phase avec les attentes des citoyens. Son enjeu est néanmoins de taille, et suppose une mobilisation et la coordination nécessaires entre toutes les parties prenantes : Acteurs, Collectivités et Etat.

Il faut aussi être en capacité de :

- créer des écosystèmes performants sur les territoires pour accompagner l'émergence de projets et la croissance des entreprises qui les portent,
 - convaincre l'ensemble des collectivités territoriales, notamment les EPCI, de se doter d'une réelle politique ESS ;
 - lever un certain nombre de freins législatifs et réglementaires
 - et d'être en capacité de produire une réelle évaluation de ce que produit l'ESS et d'en rendre compte.
- Les CRESS ont vocation à être les pivots et les outils de cette évolution.

>> **Christophe ITIER**, Haut-Commissaire à l'Economie sociale et solidaire et à l'Innovation sociale auprès du ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire : un rôle fondamental à jouer pour construire les solutions aux nouveaux défis sociaux et écologiques. Il a donc rappelé la structuration de la stratégie

nationale de développement de l'ESS qu'il met en place : soutien aux entreprises de l'ESS, plus de lisibilité et d'influence de l'ESS, développement en Europe et à l'international. Il a précisé que toute une partie de l'économie doit rester subventionnée : c'est le seul modèle économique possible quand les publics ne sont pas solvables.

>> **Des témoignages d'UDAF** sont venus compléter les interventions, valorisant ainsi la place du réseau dans l'Economie Sociale et Solidaire.

2. les projets et actions dans le domaine de l'enfance et de la parentalité

Avec les interventions de :

>> **Sylviane GIAMPINO**, Présidente du Conseil de l'enfance et de l'adolescence, vice-présidente du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge qui a dressé un bilan des travaux menés au sein du conseil et des différents rapports qui ont été publiés et qui traitent de stratégies générale (ex : les temps et lieux tiers des enfants hors maison, hors scolarité, l'accueil des enfants de moins de trois ans...), des stratégies pour des publics spécifiques (par exemple, accueillir et scolariser les enfants en situation de handicap de la naissance à six ans, lutter contre la pauvreté des enfants...) mais aussi de sujets transversaux (ex : droits de l'enfant 2017 et 2018 : collège des enfants).

>> **Isabelle SAUNIER**, Présidente du département « parentalité, petite enfance » à l'UNAF qui s'est exprimée sur la Stratégie nationale sur la parentalité, Protection de l'enfance : son intervention a mis l'accent sur l'articulation entre trois grandes stratégies publiques de l'Etat : la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, qui a permis à l'UNAF de construire un plaidoyer efficace concernant l'étayage des espaces de rencontre et des services de médiation familiale ; la stratégie nationale de soutien à la parentalité « Dessine-moi un parent » à laquelle l'UNAF a très fortement contribué à travers ses huit groupes de travail et l'élaboration d'une nouvelle charte parentalité ; enfin, la future stratégie nationale de protection de l'enfance portée désormais par Adrien Taquet, secrétaire d'Etat auprès d'Agnès Buzyn. Isabelle Saunier a présenté les grandes lignes de la future contribution de l'UNAF à ces travaux qui débutent prochainement.

>> **Jacques BUISSON**, représentant de l'UNAF à la CNAF : Il a proposé un tour d'horizon des mesures de la COG (convention d'objectif et de gestion) Etat/CNAF 2018-2022 avec un focus particulier concernant les domaines de la petite enfance et de la parentalité.

Après une introduction sur la progression modérée du Fonds national d'action sociale qui apporte des contraintes, mais également des opportunités, notamment les principes de fongibilité, Jacques Buisson a abordé les mesures en matière de petite enfance : création de 30 000 nouvelles places d'accueil en crèche, création de 1000 RAM (Relais Assistants Maternels), une PSU (Prestation de Service Unique) modérées pour les crèches, mais un développement de bonus handicap, mixité et territoire. Il



a également expliqué les évolutions du barème des participations familiales dans les crèches qui sont en cours de paramétrage. Sur la parentalité, Jacques Buisson a rappelé les taux d'évolution des différents dispositifs (LAEP, CLAS, Médiation familiale, espace rencontre) et présenté les nouveautés du Fonds national Parentalité qui vient d'être voté au CA de la CNAF.

>> **Patrick CHRETIEN**, Administrateur de l'UNAF en charge du dossier « petite enfance » à l'UNAF : son intervention a porté sur le thème « Petite enfance, réformes du Congé parental ». Il est notamment revenu sur deux grands travaux auxquels l'UNAF a participé et qui sont en cours de finalisation :

- le rapport du HCFEA sur « la qualité affective, éducative et sociale des modes d'accueil de la petite enfance, mise en œuvre du cadre national pour l'accueil du jeune enfant » dont sont issues 55 recommandations faites dans ce rapport qui sera publié prochainement.
- la révision des normes : il a rappelé que l'UNAF a participé à des réunions multi-partenariales sur la reprise du cadre normatif de la petite enfance et a adressé une contribution.

Puis il a notamment fait un point sur les suites du constat d'échec de la réforme de l'indemnisation du congé parental (PréPare), qui s'est traduite par une chute de 46% du nombre de bénéficiaires, d'une réduction du nombre de pères prenant un congé parental, et qui s'est accompagnée d'une hausse du chômage des mères. Il a souligné l'importance des récentes propositions du Haut Conseil de la Famille de l'Enfance et de l'Age pour corriger cet échec, la nécessité d'une forte complémentarité entre congés parentaux et accueil de la petite enfance, ainsi que l'opportunité que représente le prochain vote de la directive européenne sur la conciliation vie familiale / professionnelle.

> Dimanche 24 mars 2019

La matinée du dimanche était consacrée à la présentation des dossiers plus propres à l'institution. Parmi les sujets abordés :

- l'actualité de la Protection Juridique des Majeurs, par Guillemette LENEVEU, Directrice Générale de l'UNAF ;
- un retour sur les travaux suivis par le Conseil des régions qui s'est déroulé le vendredi 22 mars à Annecy et le pilotage du réseau, par Bernard TRANCHAND, Vice-Président de l'UNAF
- le bilan et la suite de la démarche relative au document unique de délégations (DUD) par Bernard TRANCHAND, vice-Président de l'UNAF ;
- les frais d'incidents bancaires, les Points Conseil Budget et le volet « consommation » par Morgane LENAIN, Administratrice de l'UNAF en charge du dossier « Consommation, surendettement, micro-crédit » ;
- les financements privés, par Guillemette LENEVEU, Directrice Générale, et Fabien TOCQUE, Coordonnateur du pôle « Economie - Consommation - Emploi » ;
- le projet d'expérimentation sur la médiation familiale dans le champ de l'autonomie, de la dépendance et des solidarités familiales, en lien avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), par Jean-Philippe VALLAT, en charge de la Direction des politiques et actions familiales et des études à l'UNAF,

• Assemblée Générale de l'UNAF

Les 22 & 23 juin 2019 l'Unaf a tenu son assemblée générale à Reims, en présence de Christelle DUBOS, Secrétaire d'État auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé.

Pour l'occasion, 530 militants, représentants familiaux et responsables d'unions d'associations familiales venus de toute la France, de métropole et d'Outre-mer, seront réunis pour débattre autour des attentes et besoins des familles et de la politique familiale.

Le thème principal a porté sur la démocratie participative et la place des corps intermédiaires.

> Les temps forts de la rencontre

- Ouverture de l'Assemblée générale par Marie-Andrée BLANC, Présidente de l'UNAF et déroulement de l'Assemblée générale par Guillemette LENEVEU, Directrice générale.
- Rapport de la Commission de Contrôle par Marie-Josée DOUCET, présidente de la Commission de contrôle de l'UNAF.
- Présentation de la nouvelle identité graphique l'Unaf et de son réseau : Unis pour les familles, l'Unaf et son réseau changent de logo

>> Volonté : affirmer son identité et valoriser ses actions à destination des pouvoirs publics et des familles

- Intervention de la Présidente de l'UNAF : Améliorer la vie quotidienne des familles, dans toutes leurs diversités : c'est le sens de l'action de l'UNAF et de son réseau.
- Discours de Christelle DUBOS, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé.
- Discours d'Adrien TAQUET, Secrétaire d'État en charge de la mise en place de la stratégie pour la protection de l'enfance auprès d'Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la Santé.

Le samedi après-midi les participants ont été amenés à réfléchir sur le thème de la démocratie participative et la place des corps intermédiaires. Pour cette séquence, l'Unaf a souhaité faire un focus sur les expériences menées par les Udaf, donner la parole aux personnes accompagnées et avoir le témoignage des mouvements familiaux. Pour enrichir la séquence, l'Unaf a fait appel à quatre personnalités extérieures : Vincent MAZURIC, Directeur général de la CNAF, Stéphane VINCENT, délégué général de la 27^e région, Clément MABI, maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication à l'UTC de Compiègne et Arno METZLER, président du groupe III au Comité économique et social européen. Cette séquence, introduite par la Présidente de l'Unaf, Marie-Andrée BLANC, était animée par Frédéric DURIEZ, chargé de mission à l'Unaf.

> Séquence statutaire

Les procès-verbaux des Assemblées générales de 2018 ont été votés.

Le rapport financier 2018 présenté en présence d'Alexis LEVASSEUR, Commissaire aux comptes, par le Trésorier de l'UNAF, Bernard Le LAN a été voté.

Lerapport d'activité 2018 qui a été présenté par le secrétaire général, Patrick CHRETIEN et Marie-Agnès BESNARD, secrétaire générale adjointe a été adopté.

La présentation de ce rapport a fait l'objet d'une vidéo venant résumer l'action de l'UNAF en chiffres.

Préalablement au vote, les présidents des départements politiques de l'UNAF ont pu revenir sur trois grands sujets liés à l'activité de leur pôle pour l'année 2018

Cette présentation s'est faite en deux temps : débutée en



matinée du samedi matin, elle s'est poursuivie le dimanche matin. Sont ainsi intervenus : Isabelle SAUNIER (Parentalité - Enfance), Rémy GUILLEUX (Education - Jeunesse - Numérique), Monique DUPUY (Cohésion sociale - Vulnérabilités), Marie-Pierre GABRIEL (Santé - Protection sociale - Vieillesse), Patrick CHRETIEN (pour Aminata KONE, Présidente du groupe de l'UNAF au CESE, excusée), Dominique ALLAUME-BOBE (Habitat-Cadre de vie), Mériadec RIVIERE (Economie - Consommation - Emploi - Europe - International).

Leurs prises de parole ont été suivies d'une intervention de la Directrice générale de l'UNAF, Guillemette LENEVEU qui s'est exprimée sur les autres dossiers majeurs traités par les services de l'Unaf et l'Unaf.

Le dimanche matin un point sur le projet de modification des textes de l'Unaf a été fait.

Patrick CHRETIEN, Secrétaire général de l'Unaf a fait une présentation du projet de modifications des textes de l'UNAF

qui seront soumis au vote des Udaf lors de l'AGE du 12 octobre prochain.

Point d'étape sur le Rapport Moral et d'Orientation 2016-2020 : Bernard TRANCHAND, Vice-président de l'UNAF, a dressé un point d'étape sur le RMO 2016-2020 : « Stratégie du réseau UNAF/URAF/UDAF : quelles évolutions pour accompagner les changements et remplir nos missions ? ». Ainsi, il est revenu sur plusieurs axes de stratégies communes au réseau identifiés dans le RMO et s'est exprimé sur les actions les plus emblématiques, qui ont été engagées et qui relèvent pleinement de la stratégie du réseau définie par l'Institution.

Bernard TRANCHAND a présenté le thème du futur rapport moral et d'orientation (RMO) pour la période 2020-2024 qui portera sur la dynamique de développement de notre réseau, et les moyens d'évoluer vers une organisation plus structurée, plus efficiente, et plus sécurisée pour tous.

Manifestations de l'UDAF

Actes de reconnaissance lors des Assemblées Générales de l'UDAF



C'est en présence des associations adhérentes, représentants familiaux, du Maire de la commune de GOURBEYRE M^r Luc ADEMAR, d'élus et quelques partenaires, que l'UDAF a tenu, sous la présidence de M^{me} Eliane MAVAKALA, le dimanche 28 Avril 2019, ses Assemblées Générales (Extraordinaire et Ordinaire).

Ces deux temps forts de la vie associative ont rassemblé plus de 180 militants familiaux à la salle des fêtes de la ville de GOURBEYRE.

La présidente a assuré se donner les moyens de la bonne marche de l'institution, d'où, en autres, sa démarche en

faveur de la reconnaissance des engagements de ceux et celles qui se donnent pour la pérennité de l'institution.

Ainsi, la **Médaille d'Honneur du Travail**, à l'initiative de Madame la Présidente et avec l'accord de Monsieur le Préfet de Région a été attribuée et remise le jour de l'Assemblée Générale à plusieurs salariés très investis dans la bonne marche de l'institution et en fonction de leur ancienneté à l'UDAF 971.

Il s'agit de :

- VELAYANDON Michel, Directeur SMJPM (Service Mandataire Judiciaire à la protection des Majeurs) (35 ans)
- ALTIS Nadia, Hôte en pension de famille (33 ans)
- EMMANUEL Maryse, Mandataire judiciaire (32 ans)
- CADROT Suzy, Chef de service SAMSAH-SAVS (31 ans)
- DOMOTA André, Directeur ESAT (29 ans)
- PALATIN Nadia, Comptable (28 ans)
- GUSTAVE DIT DUFLO Suzy, Secrétaire collaboratrice (27 ans)
- GAINARD Nadine, Secrétaire de Direction (25 ans)
- ABENZOAR Marie-Aline, Secrétaire standardiste (24 ans)
- MARIE-JULIENNE Jean-Pierre, Chef de service SMJPM (21 ans)
- SELBONNE Rudy, Mandataire judiciaire (21 ans)
- DERUSSY Marie-Laurence, Mandataire judiciaire (19 ans)
- THOMAS-DROUODE France Lise, éducatrice spécialisée (18 ans)
- PAQUET Marielle, Secrétaire (16 ans)



De même, la **Médaille du Mérite Familial** a été remise par Madame la Présidente, avec l'accord de Madame la Présidente de l'UNAF, à des membres fondateurs et animateurs d'associations familiales qui étoffent la consistance de l'UDAF 971.

Ont reçu la Médaille du Mérite Familial :

- CHANDLER Simone, adhérente à l'AFC du Moule
- CALIFER-FIDELIN Marie-Claire, adhérente à AFC de Saint-Claude. Création de Association Familles Rurales Soufrière de Saint-Claude
- IMAMBAKAS Ferdine, adhérente à l'AFC de Saint-Claude
- KISSOUN Josette, adhérente à l'AFC de Saint-Claude. Création de l'association des mères médaillées
- MUGERIN Gérard Gustavie, adhérente à l'AFC du RAIZET. Création de la MFR de Sainte-Rose
- PLUMAIN Myranette, adhérente à l'AF de Baie-Mahault
- THEODORE Fred, adhérent à l'AF de Basse-Terre

Madame la Présidente a profité de l'occasion pour rappeler que dans cette dynamique, toujours avec l'aide de l'UNAF, une **formation a été dispensée aux administrateurs**.

Elle s'est déroulée du Mercredi 03 Avril au Samedi 06 Avril 2019, à l'Hôtel le Manganao à SAINT-FRANÇOIS

Le contenu de l'action de formation animée par M^r Frédéric DURIEZ, chargé de mission à l'UNAFOR était le suivant :

• **Etre administrateur d'une association & être administrateur d'un établissement médico-social.**

Le formateur a développé la question des risques, des contrôles et des responsabilités.

• **L'aspect institutionnel : L'UDAF et le mouvement familial**

La formation a porté sur le volet institutionnel et sur le volet « services ».

➤ Réunion annuelle des Présidents d'Associations Familiales

Le Samedi 30 Novembre 2019 la présidente de l'UDAF a réuni l'ensemble des Présidents d'associations familiales à l'hôtel Saint-Georges sis 189 Rue Gratien Parize à SAINT-CLAUDE pour la traditionnelle réunion annuelle des Présidents.

Dans son discours d'ouverture, la Présidente a choisi de rappeler à l'assemblée ses missions, son rôle et le devoir de toujours faire un retour sur soi car, la connaissance de soi est une éternelle répétition de nos valeurs et de nos missions. Les fondamentaux constituent la base de toute réflexion, de toute projection vers l'avenir.

Cette année la thématique choisie a été la suivante :

« **L'archipel de Guadeloupe, face aux nouvelles précarités liées à la politique de gestion extériorisée** ».

Pour en parler et nourrir la réflexion, la présidente a souhaité se faire accompagner de M^{me} CINNA Marie-Gwadeloup de l'ASSOCIATION GWOKA-ART.

Elle a choisi de développer les points suivants :

- La question de l'eau : l'eau c'est la vie.
- Quand une population est privée d'eau, elle est privée de vie tout simplement.
- Les sargasses
- Les délinquances sous toutes leurs formes : routières, entre jeunes, dans les familles.
- Le rejet de nos habitudes de vie au profit de comportements importés d'ailleurs. (Alimentation, au respect des aînés.)
- L'étouffement de toute production locale comme si les Guadeloupéens n'étaient bons qu'à consommer et étaient des incapables. Incapables de créer, de donner aux autres, de produire avec efficacité.
- La question de la santé avec un CHU en très grande difficulté et dont le modèle économique est en question.
- La gestion des déchets. Tout est à faire dans ce département. Pourtant, nous avons eu des moyens importants à notre disposition que s'est-il donc passé ?

Suite à la présentation et aux échanges la Présidente a clôturé la rencontre en remerciant M^{me} Marie-Gwadeloup Cinna pour son intervention ainsi que l'ensemble des présidents pour leur disponibilité et conclut en disant que notre département traverse des difficultés récurrentes dont on pourrait se demander si un jour nous en verrons le bout du tunnel. Dans un contexte aussi difficile les familles de Guadeloupe ont besoin du mouvement familial comme le mouvement familial a besoin des familles. Renforçons-nous pour être plus pertinents et plus efficaces. Si chaque association adhérente fonctionne de manière indépendante, elles partagent les mêmes principes fondamentaux.



> Informations aux associations familiales

>> Médaille de la Famille



>> Qu'est-ce que la Médaille de la Famille ?

Qu'est-ce que la Médaille de la Famille ?

La médaille de la famille est une distinction honorifique, créée par décret en 1920. Elle est décernée aux mères et pères qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants. Elle permet de rendre hommage à leurs mérites, et de leur témoigner la reconnaissance de la Nation (art. D215-7 du code de l'Action Sociale et des Familles)

Les titulaires reçoivent une médaille et un diplôme. A cet effet, une cérémonie officielle peut être organisée par la préfecture ou par la mairie.

Qui est concerné ?

Peuvent obtenir cette distinction les personnes qui élèvent ou ont élevé au moins 3 enfants, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans, et qui, dans l'exercice de leur autorité parentale, ont manifesté une attention et un effort constants pour assumer leur rôle de parents dans les meilleures conditions morales et matérielles possibles.

Quelle est la procédure ?

La demande pour cette distinction, peut être faite par un tiers ou par la personne elle-même. Le maire de la commune peut faire une proposition.

Il est possible de retirer un dossier dans sa mairie ou à l'Union Départementale des Associations familiales du département. Le dossier de candidature à la médaille de la famille, accompagné des pièces justificatives, est déposé à la mairie du domicile par la personne qui sollicite la médaille pour elle-même ou par la personne qui propose la candidature. Les services de la mairie transmettent ensuite le dossier de candidature complet, comportant l'avis motivé du Maire, à l'UDAF et celle-ci examine la recevabilité du dossier.

Une enquête familiale est effectuée par une personne habilitée du CCAS du domicile de la personne qui vient rencontrer le ou la candidat(e) à son domicile. Après enquête, les dossiers de candidature sont remis par l'UDAF au Préfet de département, qui a délégation pour conférer la médaille de la famille.

Les décisions d'attribution sont prises par arrêté préfectoral.

>> Comment adhérer à l'UDAF de Guadeloupe



Toute association, section ou fédération désirant être affiliée à l'UDAF de Guadeloupe doit effectuer sa demande auprès de la Présidente de l'UDAF par courrier postal. La demande d'affiliation doit être accompagnée d'un dossier comprenant :

- Un courrier à la Présidente, de demande d'agrément à l'UDAF
- la copie du récépissé de déclaration à la Préfecture,
- l'extrait de parution au journal officiel
- la copie des statuts du postulant, datés, paraphés et signés par le Président
- la liste des membres du conseil d'administration et du bureau et leurs coordonnées
- le règlement intérieur, daté et signé par le Président,
- la liste des adhérents au 31/12 de l'année n-1
- le rapport d'activité de l'exercice écoulé,
- le rapport financier,

La demande est ensuite examinée par la commission de contrôle de l'UDAF.

L'adhésion permet aux membres de l'association, la section ou la fédération de poser leur candidature pour siéger au conseil d'administration de l'UDAF. Ils peuvent par ailleurs être désignés dans le cadre de mandat de représentation dans les différentes commissions et représenter officiellement l'ensemble des familles auprès des pouvoirs publics dans les divers conseils et assemblées ou autres organismes institués par l'Etat, la Région, le Département ou la commune



> Instances représentatives de l'UDAF

GRANDS EQUILIBRES ECONOMIQUES ET SOCIAUX	
Représentations	Représentants
Caisse d'Allocations Familiales (CAF)	Titulaires : M ^{me} CANGOU VITALIS Elise Ferdine M ^{me} MATHIAS Dominique M ^{me} ABON MONDOR Malicka
	Suppléants : M ^{me} BEGARIN FACORAT Francine M ^{me} DELANNAY ONORATO Christine M ^{me} FRANCILETTE-BOURGEOIS Paola
Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (ARS) Commission spécialisée Prévention	M ^{me} Eliane MAVAKALA (T)
Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (ARS) Représentant des usagers de service de santé ou médico-sociaux	M ^{me} France Aimée REMY (T)
Conférence de la Santé et de l'Autonomie (CSA/ARS) Commission spécialisée Prévention	M ^{me} Nadège EROSIE BERNARD (T) M ^r Abel REGENT (S) M ^{me} Raymonde BERNARD (S)
Conférence des Territoires (ARS) <i>Représentant des organismes œuvrant dans le domaine de la lutte contre la précarité</i>	M ^{me} Eliane MAVAKALA (S)
Commission Régionale de concertation de la santé mentale	M ^r Elie NAÏNAN (T)
COREVIH	M ^{me} Danielle PLANTIER (T) M ^{me} Eliane MAVAKALA (T) M ^{me} Françoise AGRICOLE (S) M ^{me} Sandra JANUEL (S)
Commission d'Elaboration du Schéma d'Aménagement Régional (CESAR) – (Région Guadeloupe)	M ^r Elie NAÏNAN (T)
Commission de médiation (loi DALO) – (Préfecture)	M ^{me} Myranette PLUMAIN (T)

GRANDS EQUILIBRES ECONOMIQUES ET SOCIAUX (suite)	
Représentations	Représentants
Commission de Conciliation et d'Indemnisation CRCI	M ^{me} Eliane MAVAKALA (T) M ^{me} Jeâne CHICOT(S)
Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie de la Guadeloupe	M ^{me} Eliane MAVAKALA (T) M ^{me} Angèle VALERIUS (S)
AUTRES REPRÉSENTATIONS	
Le Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST)	M ^{me} Huguette CYRILLE (T) M ^{me} Annie-Claude ROGERS (S)

VIE QUOTIDIENNE	
Représentations	Représentants
Commission locale des transports publics particuliers de personnes	M ^{me} Jeâne CHICOT M ^r Franck DESFONTAINES
Commission communale de taxis de la ville de Petit-Bourg	M. Ernest GABON (T) M ^{me} Magguy NESTAR (S)
Commission Départementale de la Sécurité Routière (CDSR)	M ^{me} Françoise AGRICOLE(T) M ^{me} FRANCILETTE-BOURGEOIS Paola (S)
Comité Départemental de la Consommation (CDC)	M ^r Fred THEODORE
Commission d'Examen des Situations de Surendettement	M ^r Ephrem GEOFFROY
Commission de Taxis (Mairie des Abymes)	M ^{me} Georgette DISA
Direction Départementale de la Concurrence de la Consommation et de la Représentation des Fraudes (DDCCRF)	M ^r Fred THEODORE (T) M ^{me} Danielle PLANTIER (S)
AUTRES REPRÉSENTATIONS	
Comité Départemental d'Environnement Social	M ^{me} Angèle VALERIUS
Comité régional des Transports	M ^{me} Francine DE LA REBERDIERE (T) M ^{me} Annie-Claude ROGERS (S)
Observatoire des Prix	M ^r Fred THEODORE (T)

ÉDUCATION, LOISIRS ET FORMATION	
Représentations	Représentants
Commission Départementale de l'accueil des jeunes enfants (accueil de la petite enfance)	M ^{me} Nicole ETILCE BILLY (T)
Conseil départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative et de ses formations spécialisées (CDJSVA)	M ^{me} Yolaine DE LACROIX
Commission Régionale des Produits Alimentaires de Qualité (CORPAQ)	M ^{me} Marie-Michèle FATTORE (T)
Jury du secteur éducation	M ^{me} Danielle PLANTIER
Association Laïque pour l'Education, la Formation, la Prévention, l'Autonomie	M ^{me} Angèle VALERIUS



HABITAT ET CADRE DE VIE	
Représentations	Représentants
Conseil Départemental de l'Habitat	M ^{me} Myranette PLUMAIN
Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)	M ^{me} Myranette PLUMAIN
Direction départementale des Eaux et des Forêts	M ^r Fred THEODORE (T) M ^{me} Sabrina BOURGEOIS (S)
ADIL	M ^{me} Sandra JANUEL
AUTRES REPRÉSENTATIONS	
Comité de Bassin	M ^r George Gustavie MUGERIN (T)
Commission Consultative des services de distribution d'eau potable	M ^{me} SALBOT Francelise (T) M ^{me} LANDRE Marie-Claire (S)
Commission consultative des Services Publics Locaux (CSPL) -SIAEG	M ^r Fred THEODORE
Commission consultative des Services Publics Locaux (CSPL) de Saint – Claude	M ^{me} Eliane MAVAKALA (T)

PSYCHOLOGIE – SOCIOLOGIE – DROIT DES FAMILLES	
Représentations	Représentants
Conseil de Familles des Pupilles de l'Etat	M ^{me} Angèle VALERIUS (T) M ^{me} Eliane MAVAKALA (T)
Commission d'Agrément d'Adoption	M ^{me} Ferdine IMAMBAKAS (S)
AUTRES REPRÉSENTATIONS	
Association Guadeloupéenne pour l'Insertion Sociale des Adultes Handicapés	M ^r Rodolphe OBYDOL
Maison Départementale de l'Enfance	M ^{me} Renée-George NABAJOTH DELOUMEAUX M ^r Jacky BORDELAIS
Délégation Régionale Chargée des Droits des Femmes	M ^{me} Eliane MAVAKALA

REPRÉSENTATIONS DIVERSES	
Représentations	Représentants
Conseil Economique et Social Régional (CESR)	M ^{me} Eliane MAVAKALA
Caisse Générale de Sécurité Sociale (CGSS)	M ^{me} GALOU-CORNANO Nicole (T) M ^{me} CALIFER Gina (S)
A. G. S. A. F.	M ^{me} Eliane MAVAKALA M ^{me} Marlène CLEMENCE M ^{me} Henriette ROMAIN
Comité Départemental de la Semaine Nationale de la Famille	M ^{me} Eliane MAVAKALA
Comité Départemental pour l'Organisation des Journées Nationales des Personnes Agées, Aveugles et des Paralysés	M ^{me} Renée-George NABAJOTH DELOUMEAUX
Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme	M ^r Fred THEODORE
COMMISSION DES USAGERS	
CHU de Pointe-à-Pitre	M ^r LASCARY Alain (T)
CHLD Beaulieu	M ^{me} MAVAKALA Eliane (T)
Clinique les Eaux Vives	M ^{me} DE LACROIX Yolaine (T) M ^{me} Paöla FRANCILLETTE (S)
Centre Hospitalier Basse-Terre	M ^{me} Eliane MAVAKALA
Centre Hospitalier Selbonne – « Bouillante »	M ^{me} MAVAKALA Eliane (T)
Centre Hospitalier de Capesterre Belle-Eau	M ^{me} Eliane MAVAKALA (T) M ^{me} Nicole GALOU (S)
Centre Gériatrique du Raizet	M ^{me} CHICOT Jeâne
France Asso Santé	M ^{me} Eliane MAVAKALA
CLUD'S	M ^{me} Jeâne CHICOT
Centre Médico-Social de B/Terre	M ^{me} PLANTIER Danielle (T)
Clinique la Violette	M ^{me} DE LACROIX Yolaine (T)
Domaine de Choisy	M ^{me} DENIS Marie-Ange
Clinique de Choisy	M ^{me} CHICOT Jeâne (T)



> Comptes rendus des mandats

> Assemblée Générale de l'AFC de Sainte-Anne

>> Représentante : M^{me} Jeâne CHICOT

Le dimanche 13 janvier 2019

Jeâne CHICOT s'est rendue à l'Assemblée Générale de l'AFC de Sainte-Anne, à la demande de M^{me} la Présidente de l'UDAF Guadeloupe.

Elle a tout d'abord assisté à la messe dominicale à la chapelle de Douville, entourée de quelques membres de l'AFC. Elle a été appelée à présider les travaux de l'Assemblée. Après avoir présenté les excuses et le salut fraternel de M^{me} la Présidente de l'UDAF, elle a ouvert la séance en saluant la présence des invités.

Elle a tout d'abord ouvert l'Assemblée Générale extraordinaire portant sur le changement de logo des AFC et ensuite fermé cette AG, afin d'ouvrir l'AG ordinaire.

Les travaux se sont déroulés dans une ambiance chaleureuse et conviviale au cours de laquelle chacun a pu exprimer ses idées et propositions.

> Conférence sur la santé et de l'autonomie à Dothémare aux Abymes

>> Représentante : M^{me} Raymonde BERNARD

Le mercredi 23 février 2019 à Dothémare aux Abymes
La conférence avait pour thème :

Ma santé 2022... un engagement collectif...

Favoriser la qualité et replacer le patient au cœur du soin, c'est assurer au patient qu'il recevra le bon soin par le bon professionnel, au bon moment, c'est prendre davantage en compte son vécu et ses retours d'expérience, mais aussi de lui donner accès à une information qui lui permette de devenir acteur de sa santé.

Des travaux d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins seront de plus en plus partagés avec la communauté médicale et soignante.

Dès 2019 des premières mesures seront mises en œuvre progressivement jusqu'en 2022, des mesures inscrites dans le projet de loi financement de la sécurité sociale.

10 mesures phares :

- Mesure systématique d'indicateur d'efficacité clinique et d'expérience
- Améliorer la qualité et la pertinence des prises en charge
- Création de financement au forfait pour les pathologies chroniques diabète et insuffisance rénale chronique dès 2019
- Dotation de 300 millions d'euros pour financer la qualité dans les établissements hospitaliers
- Mises à jour des nomenclatures et classification générales des actes professionnels d'ici 2022
- Mesurer la satisfaction des patients
- Intégrer le patient comme acteur de la formation et de l'évaluation des professionnels de santé
- Un espace numérique pour tous les français
- Améliorer l'organisation des soins de proximité
- Labellisation des premiers hôpitaux de proximité

Le succès de Ma Santé 2022, repose à la fois sur une convergence des diagnostics posés sur les dysfonctionnements de notre système de santé aujourd'hui et sur la méthode de concertation avec les différents acteurs de notre système de santé, méthode adoptée tout au long des travaux préparatoires et qui se poursuivra pour accompagner la mise en œuvre concrète des mesures annoncées.

Un comité de pilotage présidé par le Ministère des solidarités et de la santé et composé de représentants des acteurs de la santé et des administrations concernées se réunira à intervalles réguliers afin de suivre l'avancement du projet « Ma santé 2022 ».

La réussite de « Ma santé 2022 » se jouera sur les territoires et s'inscrit dans la même logique que le plan pour l'égal accès aux soins.

> Assemblée Générale de l'AFC du Moule

>> Représentante : M^{me} Jeâne CHICOT

Le dimanche 03 mars 2019



Jeâne CHICOT s'est rendue à l'Assemblée Générale de l'AFC du Moule, à la demande de M^{me} la Présidente de l'UDAF.

Elle a tout d'abord assisté à la messe dominicale à 10 heures. Elle a été appelée à présider les travaux de l'Assemblée. Après avoir présenté les excuses et le salut fraternel de M^{me} la Présidente de l'UDAF, elle a ouvert la séance par l'AG extraordinaire pour le changement du logo des AFC, approuvé à l'unanimité et ensuite ouvert AG ordinaire. Les prises de paroles et les débats ont été riches s'enseignement et de projections pour l'avenir. Adhérents et invités ont pu débattre des différents points à l'ordre du jour. La séance a été levée à 13 heures.

> Rapport de la commission ADIL

>> Représentante : M^{me} Sandra JANUEL

Le vendredi 15 mars 2019

Observatoire des loyers

Cette commission portait sur la présentation du budget prévisionnel attendant à la réalisation de ce projet.

Pour rappel, l'objectif de la mise en place de cet observatoire vise principalement à maîtriser les loyers du secteur privé. Ceci afin d'apporter au public une information fiable et détaillée sur les prix pratiqués sur le marché.

Sa faisabilité nécessite des frais de personnel et de fonctionnement conséquents, soit 111 568€.

L'état compte financer à hauteur de 60%, soit 82 000€.

Action sociale s'engage à verser une participation de 19 568€.

Reste à récolter les 10% manquant.

En conséquence, l'Adil envisage de relancer certaines collectivités et instances telles que Cap excellence ainsi que le Conseil Départemental qui pour l'heure n'ont pas statué sur la question.

La CAF a également été évoquée pour sa contribution.

A cet effet, il est convenu que la Présidente de l'Adil adresse dans les meilleurs délais un courrier de relance à ces différentes collectivités afin d'obtenir une réponse ferme ; réponse qui constituera un indicateur de poursuite ou de renoncement du projet.

La prochaine réunion de concertation a été fixée au 12 avril 2019.

> Assemblée Générale 2019 de l'Association Familiale BAIE-MAHAULT

>> Représentante : M^{me} Nicole GALOU

Le dimanche 05 mai 2019

M^{me} GALOU CORNANO Nicole a présidé au nom de l'UDAF de Guadeloupe, l'Assemblée Générale de l'Association Familiale de Baie-Mahault.

Après le mot de bienvenue de M^{me} la Présidente Myranelle PLUMAIN, la secrétaire a donné lecture du PV de la dernière AG, et les différents rapports ont été soumis au vote de l'assemblée.

M^{me} la Présidente a ensuite présenté le projet d'activités pour 2019 avant de procéder au renouvellement du 1/3 sortant.

M^{me} GALOU a salué la bonne tenue des travaux ainsi que la venue de nouveaux membres au sein de cette association.

S'en est suivi un repas fraternel et convivial.

> Fête de la famille de St Claude

>> Représentante : M^{me} Angèle VALERIUS

Le vendredi 14 juin 2019

> Compte-rendu de la représentation de l'UDAF à la commémoration de l'appel du 18 juin

>> Représentante : M^{me} Angèle VALERIUS

Le mardi 18 juin 2019

Sur invitation de Monsieur le Préfet, M^{me} Valérius a représenté l'UDAF à la commémoration de l'appel du 18 juin 2019 se déroulant au Champ d'Arbaud de la ville de Basse-Terre.

Présents :

- Monsieur le Préfet
- Membres de la Région
- Membres du Département
- Membres de la ville de Basse-terre
- Membres des Anciens combattants
- Membres de l'UDAF
- Et autres invités

La cérémonie a débuté par l'intervention d'un ancien combattant sur cet Appel du 18 Juin. Puis une élève de Versailles, Lauréate du Concours a donné lecture du travail primé.



Suite au dépôt de gerbes par Monsieur le Préfet et les membres de la Région, du Département, et de la ville de Basse-terre, la Cérémonie s'achève.

> Assemblée Générale de l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH)

>> Représentante : M^{me} Nicole GALOU

Le dimanche 06 juillet 2019,

M^{me} GALOU CORNANO Nicole a représenté l'UDAF de Guadeloupe à l'Assemblée Générale de l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH). Cette AG s'est tenue à la médiathèque du Lamentin.

Après l'allocution du Président Christian CORINTHE, l'assemblée a débattu autour du thème du « bénévolat ».

S'en est suivi un hommage aux disparus, puis l'approbation du PV de la dernière AG ainsi que les lectures et vote des rapports d'activité et financier.

Un administrateur a fait le compte rendu du congrès fédéral de juin 2019 avant que le président ne présente les perspectives pour l'exercice 2019.

Quand la parole fut donnée aux invités, au nom de la Présidente de l'UDAF de Guadeloupe, M^{me} GALOU CORNANO a salué la bonne tenue des travaux et félicité l'implication de l'APAJH auprès des personnes porteuses de handicap ainsi que la qualité du service dispensé.

Après les travaux, l'assemblée a été conviée à partager un repas à l'ESAT de Baie-Mahault.

> Rencontre avec la Direction de la CAF

>> Représentante : M^{me} Françoise AGRICOLE

Le mardi 09 juillet 2020

Présents :

- M. DIVAD, Directeur de la CAF
- M^{me} GLORIEUX, responsable des prestations
- M^{me} PROSPER M. MOUEZA
- M^{me} JACMARD, présidente AGTH
- M^{me} GALVANI, membre AGTH

- M^{me} AGRICOLE, vice-présidente UDAF
- M^{me} THOMAS, coordinatrice régionale

Sujets évoqués :

Les représentants associatifs font part, tour à tour, des difficultés que leur font remonter les usagers :

- Lenteur dans le traitement des dossiers
- Arrêt des prestations entraînant d'autres problématiques sur le foyer
- Les problèmes rencontrés sur la plateforme internet CAF.fr

Le directeur de la Caf et son équipe sont conscients de ces difficultés et livrent des éléments d'information.

Traitement des notifications MDPH :

La MDPH transmet à la CAF entre 300 et 400 notifications par semaine, en format papier. Dans ce volume, on retrouve à la fois, les notifications dont les droits sont ouverts depuis de l'année dernière (droit rétroactif) et les notifications dont les droits prendront effet en 2020.

A réception de ces notifications, il y a un tri à effectuer pour numériser les documents et traiter en priorité les droits rétroactifs.

Au 5 juillet dernier, la CAF traitait les dossiers du mois d'avril soit un retard de 3 mois.

L'objectif de la Caf est d'arriver à traiter les dossiers en 10 jours. Pour cela, un travail est en cours avec la MDPH pour fluidifier la transmission des notifications par l'envoi informatisé des dossiers.

En interne, la CAF vise la mise en place d'une unité spécialisée dans le traitement des dossiers des PH. Les agents seront formés à cette spécificité.

Proposition de partenariat :

Par ailleurs, la CAF souhaite déployer des ateliers d'information en direction des usagers, qui pourront aussi se dérouler au sein des associations.

Rupture de Droits :

La CAF tente d'éviter que la PH se retrouve sans ressources en faisant l'avance des droits.

En effet, cette avance peut s'étendre jusqu'à 9 mois après la fin des droits MDPH. A la réception de la notification, une régularisation est faite en tenant compte de cette avance.

Pour information, l'allocataire en fin de droits AAH peut faire une demande de RSA en attendant le renouvellement de ses droits ; La CAF ne peut pas automatiquement faire passer l'allocataire de l'AAH au RSA puisque ce dernier relève d'un dispositif du Conseil Départemental.



Autre mesure, l'allocataire reçoit 6 mois à l'avance un dossier MDPH pour renouveler ses droits.

La déclaration des ressources est essentielle pour éviter la rupture des droits.

Elle peut se faire de 2 manières par :

- Télé-déclaration en octobre
- Courrier reçu par l'usager, 2 mois avant

Difficultés rencontrées par la CAF :

■ L'équipe de la Caf rencontre également des difficultés dans le traitement des dossiers : De nombreuses relances de documents restent sans réponse des usagers, en particulier pour les allocataires sous tutelle.

M^{me} AGRICOLE confirme les difficultés à établir un lien avec les tuteurs et fera le lien avec l'UDAF.

Traitement des notifications MDPH :

La MDPH transmet à la CAF entre 300 et 400 notifications par semaine, en format papier.

> Réunion du Conseil de Famille

>> Représentante : M^{me} Angèle VALERIUS

Le mardi 23 juillet 2019 à 9h00,

S'est réuni le Conseil de famille des pupilles de l'Etat, dans les locaux du Service de l'adoption et de l'accès aux origines personnelles ; immeuble des services techniques du Conseil départemental à Basse-Terre, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et adoption du PV de la réunion du 11/12/2018
- Examen de situation de deux mineurs admis en qualité de pupille de l'état, tous 2 présents avec leur assistante familiale.
- Questions diverses

Nous avons adopté à l'unanimité le PV après avoir porté les corrections nécessaires, puis nous avons examiné le dossier des 2 enfants avant de les recevoir l'un après l'autre.

Aucun problème spécial à signaler, nous décidons de nous revoir le 24 septembre 2019 pour suites à donner.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée il est 12h40

> Réunion de l'ALEFPA

>> Représentants : M^{me} Angèle VALERIUS et M. Michel VELAYANDON

Lundi 23 septembre 2019

Reçus par Madame SAGET Mylène, Directrice Adjointe de SIANKA qui nous propose l'ordre du jour suivant :

- Présentation de la structure
- Tour de table
- Questions diverses

Association Laïque pour l'Education, la Formation, la Prévention et l'Autonomie depuis 1981.

Plus de 140 établissements : ESAT, Résidence d'Accueil, SESAD, IME etc

Plus de 1500 bénéficiaires

Il y a 9 salariés en poste en Guadeloupe

39 logements (ACA J. Bénéficiaires)

1 CHRS pour hommes à Trois- Rivières

1 CHRS pour femmes à Gourbeyre

RSA 166€

40 mesures/an

Location de logement :

Pas plus de 30% de leurs ressources.

Allocation de logement

Garantie personnelle des risques locatifs

Intervention de Madame Le Maire de Basse- terre qui a pour objet la CCAS

La Maraude que faisait « Acajou Alternative » et qui n'est plus assurée pour le moment et devra recommencer.

Les points ECOUTE : les jeunes qui iront vers des jeunes en souffrance, devraient également se remettre en place.

Accueil possible

Il y a 21 places pour les hommes

Dont 9 places pour les femmes et enfants dans un dispositif d'urgence mais aussi pouvoir accueillir des hommes seuls avec enfants.

Des échanges ont lieu entre les différentes personnes concernées et les structures référentes (police, services sociaux, CCAS. .)

Madame SAGET, remercie les différents collaborateurs d'avoir été aussi nombreux ce jour et invite l'assemblée à une collation.

La séance est levée à 15h55.



> Conseil de Famille des pupilles de l'Etat

>> Représentante : M^{me} Angèle VALERIUS

Le mardi 24 septembre 2019,

Dans les locaux du « Service de l'adoption et de l'accès aux origines personnes » s'est tenue la réunion du Conseil de famille des pupilles de l'Etat. L'ordre du jour était le suivant :

- Lecture et adoption du Procès-Verbal de la réunion du 23 juillet 2019
- Examen de situation de 2 mineurs admis en qualité de pupilles de l'Etat
- Placement aux fins d'adoption
- Questions diverses

Dans l'attente du quorum, nous donnons lecture du P.V.

Il est 10h30 environ quand M^{me} Valérius, Vice-Présidente ; en l'absence de la Présidente, ouvre la séance.

Le quorum étant atteint, nous débutons nos travaux. Après les observations concernant le P.V, il est adopté à l'unanimité.

Nous recevons un des pupilles, accompagné de sa tutrice légale.

Après quelques échanges et le choix d'un parent (3^{ème} point de l'ordre du jour) comme il n'y a pas de questions diverses, la séance est levée, il est 13h35.

> Rapport de Commission DALO

>> Représentante : M^{me} Myranette PLUMAIN

Le mardi 24 septembre 2019

Début de la séance à 9h40

Tous les convoqués y étaient à l'exception de quelques absents ou excusés.

Il y avait 33 dossiers à étudier avec des cas bien différents :

- 10 ont reçu un avis favorable
- 2 ont été relogés
- 21 avec avis défavorable en plus d'un accompagnement social ou dirigé vers le CIAO - à revoir.

Fin de la séance à 12h45

> Rapports d'évaluation de l'état d'insalubrité

>> Représentante : M^{me} Huguette CYRILLE

Le jeudi 03 octobre 2019

**Une maison se situant :
Rue de dépôt-viard - 97115 Sainte-Rose**

Cette occupante est locataire de son logement en état d'insalubrité

Information :

- Le montant du loyer 600 €
- Le montant de l'allocation est de 580 €
- Le bail a été signé en 2015
- Le locataire est à jour de ses factures

Le propriétaire étant présent, accepte de faire les travaux.

**Une maison se situant :
360, rue Victor Hugues Prolongée - 9700 Basse-Terre**

Signalement de M^{me} Corinne Pierre-Gael, Assistance-sociale au Conseil Départemental

- 1) Contexte de la mission d'inspection par l'assistante sociale (A.S) du conseil départemental
- 2) Ce monsieur, étant propriétaire de son logement, est un grand malade en situation de handicap
- 3) L'inspection a pour objet de préciser, sur la base de la réglementation existante et des éléments du constat fait sur place et le caractère d'insalubrité est avéré et ce pour des raisons d'hygiène, de salubrité et de sécurité pour le logement concerné.
- 4) Ce dossier étant discuté par le CCAS de Basse-Terre il est dit que ce propriétaire doit être placé en EPHAD la propriété est en indivision.

**Un logement se situant :
25 résidence Toussaint Louverture, la Jaille, 97122 BAIE-MAHAULT**

Ce logement est une maison individuelle de plain-pied de type F4 comprenant un séjour, trois chambres, une cuisine, une salle de bain, un WC, une terrasse à l'avant. Ce logement appartient à la SIKOA SA HLM.

Informations :

- Propriétaire : SIKOA (SA HLM de la Guadeloupe – Résidence vatable – BP 446 – 97164 Pointe à Pitre
- Montant du louer : 645 €



- La locataire occupe le logement depuis 1990 et est à jour de ses loyers
- Les signalements transmis au bailleur sont restés sans réponse
- La locataire affirme être à jour de ses loyers
- Personne, présentant des difficultés à se déplacer
- Une promesse de vente lui a été faite
- La SIKOA propose de réaliser les travaux

> Rapport de présentation au Conseil Départemental

>> Représentante : M^{me} Huguette CYRILLE

Le jeudi 03 octobre 2019

Projet d'arrêté préfectoral autorisant la mise en service d'une usine de traitement d'eau potable destinée à la consommation humaine à Perrin ABYMES.

La Communauté CAP EXCELLENCE sollicite l'autorisation de la mise en service de l'usine de production d'eau potable de Perrin ABYMES.

Les eaux brutes proviennent des captages de Bras David grande rivière irrigation et moreau.

Des équipements en entrée et en sortie d'usine permettent de suivre certains paramètres tels que le P.H, la conductivité, la turbidité, le chlore...

Un programme d'auto contrôle des eaux brutes et des eaux traitées qui est effectué conformément à la réglementation destinée à la consommation humaine.

Ce projet d'arrêté préfectoral : a reçu un avis favorable.

L'eau sera distribuée dans les communes de la Grande-Terre et les communes de Baie-Mahault à Goyave.

> Rapport : Enquête publique conjointe portant sur la demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

>> Représentante : M^{me} Huguette CYRILLE

Le jeudi 03 octobre 2019

La demande de concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports dans les communes de

Capesterre Belle-Eau, la Désirade, Saint-François, Saint-Louis et Terre de Haut pour la pose du câble optique sous-marin de liaison des îles du Sud de Guadeloupe présentées par le Conseil Régional.

Enquête publique réalisée par le Commissaire Enquêteur.

Avis favorable pour la pose et l'exploitation du câble de Guadeloupe confiées au groupement Orange/Orange Maritime

La Région Guadeloupe est Maître d'Ouvrage Les sites retenus sont :

- Capesterre Belle-Eau
- La Baie de Marigot à Terre de Haut.
- St-Louis de Marie-Galante
- St-François de la Grande-Terre
- Beauséjour de la Désirade.

> Conseil Départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques

>> Représentante : M^{me} Huguette CYRILLE

Le jeudi 03 octobre 2019

• Arrêté de la DEAL

Proposition d'arrêté préfectoral portant l'autorisation d'ouverture de travaux miniers en vue de réaliser deux nouveaux forages dans le but d'accroître la capacité de production d'électricité de la centrale géothermique sur le territoire de la commune de Bouillante.

Avec la mise en exploitation de ces nouveaux puits.

L'exploitant est tenu de respecter les conditions suivantes de rejets des eaux issues de l'exploitation à savoir :

- Une température maximale 45°C
- Un débit maximal de 9350 m³/h

Les conditions générales de l'arrêté préfectorale exempte de micropolluants, en quantité significative, hormis ceux à l'origine dans le fluide géothermal destinées à caractériser les connexions entre puits de production.



> Service risque, énergie, déchets, pôle risques technologiques

>> Représentante : M^{me} Huguette CYRILLE

Le jeudi 03 octobre 2019

Demande de : Auto Casse Plus de renouvellement d'agrément de centre de véhicule hors d'usage (VHU) situé ZAC de Dothémare B.G BP 368 97183 ABYMES CEDEX.

Conclusion :

L'inspection des installations classées propose de renouveler l'agrément Centre

« V.H.U » de la Société « Auto Casse Plus » pour une période de 6 ans

> Rencontre avec une délégation d'associations représentant les personnes en situation de handicap en Guadeloupe

>> Représentante : M^{me} Nicole AGRICOLE

Le mercredi 06 novembre 2019

Il est convenu que les cadres de la MDPH reçoivent les doléances des associations d'usagers et qu'une délégation sera reçue le vendredi 8 novembre 2019 par la Présidente de la COMEX et la Directrice de la MDPH par intérim.

Associations présentes :

Madame RINCLA et Monsieur THICOT, Représentants de l'Association des Familles de Traumatismes Crâniens et Cérébro-lésés de Guadeloupe. Madame RINCLA est coordinatrice d'un Groupe d'Entraide Mutuelle géré par cette association et Monsieur THICOT est éducateur spécialisé au sein du GEM.

Ordre du jour :

- Délais de traitement des demandes beaucoup trop longs
- Accueil à la MDPH désagréable
- Reconnaissance par la MDPH notamment en figurant dans la brochure éditée par la MDPF

> Rencontre avec une délégation d'associations représentant les personnes en situation de handicap en Guadeloupe

>> Représentante : M^{me} Nicole AGRICOLE

Le vendredi 08 novembre 2019

Suite à l'envahissement de la MDPH par des associations représentant les personnes en situation de handicap en Guadeloupe, il a été convenu que les cadres de la MDPH reçoivent les doléances des associations et qu'une délégation soit reçue le vendredi 8 novembre 2019 par la Présidente de la COMEX et la Directrice de la MDPH par intérim.

Etaient présents pour le Conseil Départemental :

- M^{me} Chantal LERUS
- Personnes âgées et personne handicapées
- M^{me} Katia VESPASIE
- M^{me} Ketty BERNOS

Etaient présents pour la Maison Départementale des Personnes Handicapées :

- M^{me} Caroline TARER-CAZENEUVE
- M^{me} Lucienne KONSOMUNDIERTE
- M^{me} Nicole DELUMEAU
- M^{me} Lucienne DOLIUM
- M^{me} Anne-Laure MONTOUT
- M. Philippe PIERRE

Associations présentes :

- France Assos Santé
- Comité de Défense des intérêts des Personnes Handicapées
- Association J'EXISTE
- Association BEBIAN, un autre monde
- Mouvement du Citoyen Sourde
- Association Guadeloupéenne Pour le Tourisme des Handicapés
- UNAFAM Guadeloupe
- Collectif de Défense Mobile
- Union Départementale de la Confédération des Familles

Décisions :

- COMEX : Le texte réglementaire sera transmis aux associations accompagné d'une copie de la liste des membres et des Procès-verbaux des dernières COMEX
- CDAPH : Le texte réglementaire sera transmis aux associations ainsi qu'une copie de l'arrêté portant composition de cette commission.
- Demander à la CAF de systématiquement accorder le maintien des droits sur 9 mois.



- Demander à la CAF d'adresser systématiquement les notifications des personnes dont le droit arrive à échéance afin que la MDPH puisse vérifier si ces personnes ont déposé une demande de renouvellement.
- Proposition : Attestation de renouvellement pourrait être établie par la MDPH pour prolongation de l'AAH
- Mise en place effective de la simplification administrative
- La Présidente de la COMEX s'engage à saisir les 07 parlementaires sur le sujet
- Inscrire la question de la prise en charge adaptée du handicap psychique dans le cadre des travaux du nouveau Schéma Départemental de l'Autonomie
- Accueil des personnes atteintes de surdit 
- Organisation d'une rencontre sp cifique avec les associations de personnes atteintes de surdit 
- D lais de traitement trop longs des dossiers relatifs   la scolarisation
- Inviter un repr sentant de France Assos Sant    venir exposer ces points particuliers
- Accompagnement des parents d'enfants en situation de handicap
- D signer un r f rent ASE au sein de la MDPH
- Mise en place d'un groupe de travail accompagnant la MDAPH pour suivre l' tat de r alisation de solutions act es
- Pas de cogestion envisageable
- Rencontrer toutes les associations deux fois par an, une premi re rencontre aura lieu en Janvier 2020
- Informer les associations des dates de la CDAPH et de la COMEX
- Une COMEX devrait se tenir en d cembre 2019
- Relev  de d cisions r alis  par la MDAPH

du jour suivant :

- Lecture et approbation du PV du CA du 12/12/17
- Election du tr sorier
- Rappel des Perspectives 2018 et actions   venir
- Point d'information financier
- Pr sentation de la nouvelle organisation du CAUE
- Questions diverses

La s ance de travail a respect  le d roul  pr vu

Les diff rents d bats furent constructifs.

Monsieur le Pr sident a lev  la s ance   12h30.

Le mardi 17 d cembre 2019

La Commission DALO s'est r unie au Si ge de la DSCSJ   Basse- Terre de 9h30   13h35.

■ DOSSIERS

Les 33 dossiers devraient  tre  tudi s ce jour. Seulement 19 pr sents et 26 ont  t  menac s d'expulsion.

■ RESULTATS

6 avis favorables
 5 avis d favorables
 2 transferts au CCAS ou autre
 4 maintiens au sein de leur domicile
 6 ajournements
 3 accompagnements avec un travailleur social
 5 expuls s et d j  relog s
 2 transmis pour compl ter les informations manquantes   revoir

> Commission DALO

>> Repr sentante : M^{me} Myranelle PLUMAIN

Le mardi 17 d cembre 2019

La s ance de travail pr vue le jeudi 31 mai 2018 n'a pas pu se tenir, faute de quorum, nous n' tions que 7 participants sur 22.

Monsieur le Pr sident, apr s avoir constat  l' tat de fait, a fix  une nouvelle date pour la tenue du CA du CAUE.

Le vendredi 08 juin toujours-   9 h et au m me lieu, Abymes, s'est tenu le CA du CAUE.

Malgr  le tr s faible nombre de participants, Monsieur le Pr sident a tout de m me ouvert la s ance et propos  l'ordre

> Rapport de mission en qualit  de repr sentant des usagers   la clinique « La Violette » de Trois-Rivi res

>> Repr sentante : M^{me} Yolaine DE LACROIX

Participation aux r unions de la Commission des Usagers

Un mercredi par mois, tenue d'un espace d'information d di e aux patients hospitalis s et famille sur les droits des personnes hospitalis es.

Participation aux semaines de la S curit  des patients.

Je reste en alerte sur les informations de France Assos Sante Guadeloupe pour mieux affiner ma pr sentation.



03 Vie des CCAS

> Liste des représentants de l'UDAF dans les CCAS de Guadeloupe

Communes	Nom et prénom	Communes	Nom et prénom
97139 ABYMES	M ^r CARLTON Jérémiah	97170 PETIT-BOURG	M ^{me} JUSTINE Julianna
97121 ANSE-BERTRAND	M ^r MATHURIN Léonard	97131 PETIT-CANAL	M ^{me} SALIBUR Monise
97123 BAILLIF	M ^r ALTIS Ferdinand	97110 POINTE-A-PITRE	M ^r DOURNAUX Emile
97100 BASSE-TERRE	M ^{me} CYRILLE Huguette	97116 POINTE-NOIRE	M ^{me} SEREMES Micheline
97125 BOUILLANTE	M ^{me} FELSINA Désir	97117 PORT-LOUIS	M ^{me} MERIL Stanise
97130 CAPESTERRE BELLE-EAU	M ^{me} DURIMEL Rosiane Gastonia	97180 SAINTE-ANNE	M ^{me} LANDRY Constance
97140 CAPESTERRE MARIE-GALANTE	M ^{me} CROISIC Myrande	97120 SAINT-CLAUDE	M ^{me} CALIFER-FIDELIN Marie-Claire
97126 DESHAIES	M ^r FAVIERES Germain	97118 SAINT-FRANCOIS	M ^{me} LECUSSON Adolphe
97127 DESIRADE	M ^{me} EVUORT Sirémonie	97134 SAINT-LOUIS	M ^{me} SELBONNE Guylène
97190 GOSIER	M ^r GISORS Pierre	97115 SAINTE-ROSE	M ^{me} Edith DEMEA BROUSSILLON
97113 GOURBEYRE	M ^r THEODORE Fred	97136 TERRE DE BAS	M ^{me} FOY Arlette
97128 GOYAVE	M ^{me} BASTIDE Sonia	97137 TERRE DE HAUT	M. JOYEUX Robert
97112 GRAND-BOURG MARIE-GALANTE	M ^{me} BAVARAY Francine	97114 TROIS-RIVIERES	M ^{me} VANDAL Larissa
97129 LAMENTIN	M ^{me} SAMSON Lirette	97141 VIEUX-FORT	M ^{me} GILLES Pierrette
97111 MORNE-A-L'EAU	M ^{me} PLANTIER Claude	97119 VIEUX-HABITANTS	M ^{me} VALERIUS Mirella
97160 LE MOULE	M ^{me} PHIRMIS Rose		

> CCAS de Basse-Terre

En 2019 le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Basse-Terre s'est réuni, salle de Commission des Services techniques, pour discuter des différents dossiers qui lui ont été soumis.

Vendredi 1^{er} mars 2019

- Discussion et vote du procès-verbal du 24/10/2018.
- Le débat d'orientations budgétaires
- Projet de délibération approuvant le bilan 2018 de l'action sociale.
- Projet de délibération approuvant le bilan 2018 et décidant du renouvellement de l'opération « SOS Michel Morin » pour l'année 2019.
- Projet de délibération approuvant le bilan 2018 et décidant du renouvellement de l'opération « Jouvence » pour l'année 2019.
- Projet de délibération approuvant le bilan 2018 et décidant du renouvellement de l'opération « ENKA » pour l'année 2019.
- Projet de délibération approuvant le bilan 2018 et décidant du renouvellement des Actions du « Dispositif de réussite éducative » pour l'année 2019.
- Projet de délibération décidant de l'attribution des Aides Facultatives.

04 avril 2019

- Discussion et vote du procès-verbal du 01/03/2019
- Présentation et vote du compte de Gestion 2018 établi par le receveur municipal
- Présentation et vote du compte Administratif 2018 établi par le président.
- Décision relative à l'affectation des résultats de l'exercice 2018
- Présentation et vote du Budget 2019.

7 Juin 2019

- Discussion et vote du Procès-verbal du 04/04/2019
- Projet de délibération, décidant de la réduction de titres de recettes non recouvrées.
- Projet de délibération décidant de signer une convention avec l'Association « Coup de Pouce ».

Le Rôle du CCAS c'est d'Accueillir, Ecouter, Informer, Orienter et Accompagner, à cet effet deux réunions d'information ont été réalisées cette année.

6 juin 2019

Conférence débat animée par monsieur Raymond OTTO : « Les dangers des réseaux sociaux »

18 juin 2019

Conférence débat : thème abordé « Alimentation et budget en équilibre » comment optimiser sa santé en mangeant des produits sains, locaux et pas chers »





Impôts : 3, portage de repas : 12, Famille d'accueil : 8

> CCAS du Gosier

Rapport d'activités 2019 de MR PIERRE GISORS, Délégué au CCAS de la ville DU GOSIER, Désigné par l'UDAF.

Action d'aide à la parentalité

- Formation COPIL
- Réunion COPIL
- Réunion inter réseaux
- Ateliers culinaires, café parents, groupe de paroles
- Une vingtaine de personnes touchées

Actions tout public

- Ateliers d'accompagnement de femmes enceintes (CGSS)
- Ateliers budgétaires (croix rouge)
- Ateliers d'économie énergétique (EDF)
- Ateliers de dépistage BUS santé bo kaz (CROIX ROUGE)
- Ateliers de conduite avec les seniors

Actions sociales en faveur des personnes âgées

Informations/Education

L'autonomie à domicile, le bien vieillir, journées de lutte contre la maltraitance des personnes âgées, visites du salon des seniors (WTC) village de santé, semaine bleue

Hommage

Hommage aux centenaires, paniers de Noël

Actions sociales en faveur des personnes en situation de handicap

Chanté Noël, Ateliers culinaires matin / soir

Action social

31 personnes reçues (CAF 25/27 p 100, 25/27 p 100 SSD 19,66 p 100 CGSS 18,06 p 100 MDPH 10,3 p 100)

Micro-crédit

Instruits:2, en cours :2, refus : 3

l'aide sociale facultative

L'aide aux bacheliers : 30000 euros
Aide facultatives : 65 642 euros

L'aide sociale légale : 333 dossiers

CMU :135, TV ASSIST. 10 Aide-ménagère : 31, CAF : 2

Demande de logement social

Total de demandes : 431 Attributions:83, Refus : 17

- Approbation du PV du C.A 22/03/19
- Approbation du compte de résultat de l'exercice 2019
- Approbation du budget supplémentaire de l'exercice
- Aide exceptionnelle sur l'approvisionnement en eau des personnes fragiles
- Renouvellement de la convention d'ATTITUDES MEDIATIONS
- Renouvellement De la convention de SCIC EPAULES
- Approbation de création de poste aux tableau des effectifs
- Mise à jours du guide des procédures ADOPTES à l'unanimité

> CCAS de Petit-bourg

Rapport d'activités 2019 de Madame Justine Juliana, Déléguée au CCAS de la ville de Petit-Bourg, Désignée par l'UDAF.

Durant cette mandature, j'ai pu participer au congrès de CCAS en métropole, j'ai pu faire la rencontre de d'autres représentants UDAF.

Au congrès, j'ai pu approfondir mes connaissances sur les missions du CCAS. Ce qui me renforce dans ma détermination pour assurer une bonne coopération entre L'UDAF et le CCAS de Petit-Bourg.

Je reste toujours vigilante pour jouer mon rôle d'alerte, de veille tout en étant une force de proposition.

Mon souhait c'est que L'UDAF organise une fois par an une rencontre des représentants au CCAS pour échanger nos expériences

> CCAS de Pointe Noire

Compte rendu : délégué CCAS de Pointe-Noire par M^{me} Micheline Seremes

Au cours de cette année 2019, le conseil d'administration s'est réuni afin de débattre des points suivants :

- Débat sur les grandes orientations budgétaires. Exercice 2019.
- Délibération du conseil d'administration portant prise en charge par le CCAS des frais de transport scolaire pour



les familles nécessiteuses durant l'année 2019.

- Délibération du conseil d'administration, portant prise en charge par le CCAS des frais de restauration des scolaires pour les familles nécessiteuses durant l'année 2019.
- Délibération du conseil d'administration donnant pouvoir au Président et à la Vice-présidente pour délivrer des secours en bons alimentaires aux familles nécessiteuses durant l'année 2019.
- Approbation du compte Administratif –Exercice 2018.
- Présentation et vote du budget-Exercice 2019
- Délibération du conseil d'Administration portant signature de convention entre le CCAS et la SIC EPAULES
- Délibération du conseil d'administration portant attribution d'une subvention à la SIC EPAULES.
- Délibération portant attribution d'une prime exceptionnelle aux nouveaux bacheliers 2019 de la commune.
- Vote en secours de divers administrés de la commune

Les temps forts de cette année au CCAS

Une manifestation intitulée « Manjé pou santé-aw » en partenariat avec L'IREPS et l'ARS, via le programme Jafa : la consommation des produits locaux face à la problématique de la chlordécone.

La fête de la famille- Edition 2019, mettant à l'honneur les mères, les pères et enfants de la commune.

La semaine nationale des personnes âgées et des retraités, sur le même thème de 2018 : « Pour une société respectueuse de la société, ensemble agissons »

Initiative d'honorer les centenaires de la commune.

La réception des bacheliers de la commune

Comme chaque année, le colis de Noël remis aux malades et aux personnes atteintes d'un handicap ; balade découverte et réception des personnes âgées de 70 ans et plus vivant en isolement. Un moment convivial tant apprécié par ces aînés.

La feuille de route du C.C.A.S de Pointe-Noire, concentre ses activités vers le bien-être de tous les aînés de la commune, des jeunes, des familles et surtout des administrés en difficultés.

> CCAS de Sainte Anne

Rapport d'activités 2019 de Madame LANDRY Constance, Déléguée au CCAS de la ville de Sainte Anne, Désignée par l'UDAF.

Au cours de l'année 2019 le C.A. du CCAS de la ville de Sainte Anne a tenu cinq réunions aux mois de : mars, avril, juillet, septembre et novembre.

Points abordés :

Le 06 février 2019 le CCAS et l'EDF ont signé une convention de partenariat « Solidarité Energie », en présence du maire de la commune M^r. Christian BAPTISTE et M^r. Sylvain VIDAL directeur EDF archipel Guadeloupe. La référente sur ce projet EDF est Madame Nadège TELCHIDE.

- Suite au projet de création du « Pôle Multi Accueil Social » dont l'objectif est de prendre globalement en charge l'administré [CAF/CSS/UDAF/Assistante Sociale/Pôle emploi/Personne en situation de handicap /3^{ème} âge. Il y a un projet de création d'un service soutien social aux jeunes de plus de 25 ans, et de visite aux personnes âgées par un membre du CCAS.
- Examen des demandes d'aide sociale, distribution de colis alimentaires.
- Aide à l'amélioration de l'habitat, aux étudiants.
- Aide d'urgence pour une mère avec deux enfants scolarisés.
- Le « portage de repas » se poursuit car il permet le maintien à domicile des personnes âgées, et des personnes à mobilité réduite.

> CCAS de Saint-Claude

Compte-rendu d'activités par M^{me} FIDELIN-CALIFER Marie-Claire, déléguée C.C.A.S. de Saint-Claude représentant l'UDAF

Le Centre Communal d'action sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune avec les institutions publiques et privées. Cette année, le conseil d'administration s'est réuni 05 fois en 2019 les :

- 30 janvier
- 26 mars
- 12 août
- 8 avril
- 10 décembre

Les activités se résument comme suit :

- Les aides légales sociales



- Les aides sociales facultatives, dont :
 - Secours financiers
 - Secours d'urgence
 - Paiement de factures diverses
 - Aide formation, étude, voyage pédagogique
 - Aide alimentaire

Cohésion sociale

- Fête de la famille : 7 familles de la ville ont été honorées.
- Atelier couture : 12 personnes y participent

LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES AGÉES

- Activités pour les séniors(ateliers, jeux, travaux manuels)
- Atelier mémoire, avec un médecin
- Semaine nationale des personnes âgées(semaine bleue):
 - un village bien être et un après-midi récréatif avec l'animateur Marvel
 - visite des résidents en ehpad et de nos centenaires.
- Noël de solidarité :
 - Moment de partage intergénérationnel
 - Visite des centenaires et des personnes isolées à domicile,
 - Visite des Saint-Claudiens résidents dans les différents hopitaux et ehpad de la Guadeloupe.
- Portage de repas à domicile : 45
- Soupe du samedi en partenariat avec l'association St-Vincent de Paul.

Prévention de la rupture sociale

- Camp d'adolescents sur l'île du CUBA du 30 juillet au 7 août : 20 jeunes ont pu découvrir l'île hispanophone à travers ses us et coutumes

L'inclusion et la réussite

- Fête et récompense des bacheliers : 59 bacheliers
- Nuit de l'excellence 11^{ème} édition : 24 lauréats (bac+5-master- doctorat et sportif de haut niveau)
- Transport des étudiants du campus universitaire vers l'épicerie solidaire, tous les mardis.

Cette année deux nouvelles activités ont été mises en place et font le bonheur des saint-claudiens.

- « l'atelier santé bien être » (conseil en image, coiffure, estime de soi, soin du visage) : 80 personnes
- « Huit mois vers le bien-être » en partenariat avec la ligue Vie et Santé Guadeloupe (LFS)

Le C.C.A.S de Saint-Claude se veut solidaire, durable et intergénérationnel.

Malgré le contexte difficile, il demeure dynamique afin de répondre aux attentes de ses administrés.



04 Vie des associations et des mouvements adhérents à l'UDAF

> Mouvements familiaux à recrutement général

> ADLP

La présidente rappelle à l'Assemblée le déroulement de certains projets, l'augmentation des demandes de surendettement qui ont été orientées vers le Point Accueil Service (PAS) de la CSFG pour être traité. Si ce secteur de consommation a été si sollicité, c'est parce que, a-t-elle rajouté, la capacité d'endettement des familles a encore diminuée au cours de l'année écoulée. Les demandes des dettes locatives sont également en hausse. Cependant nous sommes tous satisfaits d'avoir atteint cette année les objectifs qu'on s'étaient fixés.

> AE2A/CSF

Les actions menées par l'association pour l'année 2018 ont été orientées principalement sur l'accompagnement des familles venues de tous horizons de la Guadeloupe pour des problèmes divers liés à l'indivision dont les conséquences très souvent engendrent des types d'accompagnement divers qui sollicitent différents secteurs d'activité.

L'harmonisation des associations de l'UDCSF au sein de l'UDAF, a permis notre intégration et notre participation à d'autres thématiques en faveur des familles sur notre territoire.

>> Défense des usagers et des familles :

Pour l'année 2018 nous avons eu à défendre moins de dossiers sur le foncier (54), par contre les problèmes d'indivision liés au foncier bâti, maisons, et autres biens indivis ont explosés en nombre et en complexité. Plus de 105 dossiers, nécessitant l'accompagnement et souvent la revendication, ont été traités par l'association.

- 13 Pour faire respecter le droit de privilège
- 27 Le droit trentenaire

- 21 Accompagnement au tribunal et ce, par le biais de notre Confédération ayant le super agrément national
- 32 Dossiers notamment pour des impayés de loyers, ont été transférés à l'« Espace Accueil Famille » pour y être traités.

Et nous nous sommes opposés à 12 expulsions jugées illégales, soit par ce qu'il n'y avait pas eu d'enquête sociale sur la personne, soit que le dossier dans le cas des locataires sociaux, n'avait pas été suivi par la Ccapex et DALO.

>> Demande de surendettement :

Pour l'année 2018 nous avons transféré 5 demandes de surendettement à l'EAF pour le traitement et le suivi, et avons accompagné pour la même année à 11 familles à la CCAS de sainte-rose, en médiation, 8 pour des bons alimentaires, et 5 pour un complément de caution locative.

>> Logement et Fsl :

Toutes nos demandes de logement et FSL ont été envoyées à l'EAF, seul habilité à faire ces demandes. 9 dossiers ont été transmis pour 2018.

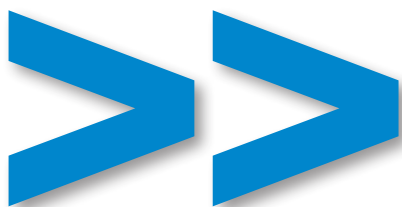
>> Vacances Culture Sports :

Nous avons participé avec les autres associations du secteur affiliées à la même Confédération, à plusieurs thématiques culturelles et sportives, telles que « Combat des Mots », Dans mon Hall, « fête de la Boucan ».

> Association familiale de Baie-Mahault

- 1/ 26 Janvier à 15h, Conseil d'Administration élargi aux membres - Centre Culturel J. LOCKEL
- 2/ 23 Février: Journée Détente à la Rivière Corossol. Repas tiré du sac
- 3/ 16 MARS: Foire Culinaire sucrée-salée devant la Poste de BAIE-MAHAULT





4/ 22 MARS à 17h Conférence Débat au centre Culturel G. LOKEL

Thème : Le Prélèvement à la source avec un inspecteur des Impôts

5/ 6 AVRIL : Journée Shopping à ANTIGUA avec Départ à BASSE-TERRE (co-voiturage)

6/ 05 MAI : Notre Assemblée Générale au Réfectoire de Belcourt suivi d'un repas fraternel

7/ 15 JUIN : Les 30 ans d'existence de l'A.F.B.M. Dans le cadre de la fête Patronale, au Réfectoire du rond Point face à la poste (Danses, Théâtre, Tombola, Poèmes, quadrilles, Ka, arboré d'un cocktail déjeunatoire.

8/ 06 JUILLET : Sortie à la plage à l'Anse à l' Eau St François à Bois-Jolan, repas tiré du sac.

9/ AOUT : RELACHE

10/ 12 SEPTEMBRE : Rentrée du CA

11/ 12 OCTOBRE : Foire Culinaire sucrée salée devant la poste de BAIE - MAHAULT

12/ 25 OCTOBRE : Conférence débat; quel avenir pour nos familles en Guadeloupe ?

13/ 24 NOVEMBRE : Pèlerinage au CHRIST ROI aux Mangles (départ de la poste à 8h) Messe, restaurant, Baignade.

14/ 7 DECEMBRE : Notre chanté Noël à 20h

15/ L'A.F.B.M. se réunit tous les deux mois

Association familiale Catholique de Petit-Canal

Ont été effectuées pendant l'année 2019 :

- Le 13/01/19 participation AG de Saint-Anne
- Le 20/01/19 participation AG du Gosier
- Le 03/02/19 participation AG du Moule

- Le 09/02/19 sortie Ravine Chaude et repas familial au restaurant ID Grill
- Le 07/04/19 AG de l'AFC de Petit-Canal à la salle Kolibri au Mangles Petit Canal suivi d'un repas familial, convivial au restaurant « Chez TITINE » aux Mangles.
- La participation à l'AG de l'UDAF
- Le 16/07/19 pèlerinage du Mont Carmel avec toutes les associations.
- Le 06/10/19 fête de la famille organisée par l'AFC de Saint-Anne sous le patronage de la Fédération pour toutes les AFC de base sur la plage de Bois-Jolan de

Sainte-Anne. Journée très réussie et conviviale.

- Le 30/11/19 à 9H30 rencontre de tous les présidents avec la présidente de l'UDAF M^{me} MAVAKALA à l'hôtel Saint-Georges à Saint-Claude suivie d'un repas familial.
- Notre traditionnel Chanté Noël 19/12/19 dans notre local suivi d'un partage familial.
- Notre atelier couture se fait désormais le 3^{ème} mercredi du mois de ISH à 17H
- Notre CA s'est réuni chaque 4^{ème} mercredi du mois dans notre local

Association familiale Catholique de Saint-François

- 2 Mars : Réunion Extraordinaire à la Salle Paroissiale présidée par M^{me} MAVAKALA suite à la démission de l'Ancienne Présidente

Nomination d'une Nouvelle Présidente

- 5 Mai : Assemblée Générale de l'A.F.C de Saint-François
Constitution du bureau

- 16 Juillet : Messe à la Cathédrale de Basse-Terre pour la fête de Notre Dame du Mont Carmel

- Visite du Trésor et de l'évêché
- Visite de l'EPAHD
- Repas convivial dans un restaurant à Trois-Rivières

- 27 Juillet : Messe à la Chapelle de Gros Cap à Petit Canal pour la fête de Sainte-Anne

- 21 Septembre (au bourg) et 28 septembre (à pombiray) : Participation aux journées Portes Ouvertes de la paroisse pour la catéchèse : vente de livres avec un Stand de présentation, d'exposition. . . .

- 6 Octobre : Manifestation à la plage de Bois Jolan des différentes AFC sur le thème de la Famille organisée par l'AFC de Saint-Anne avec la Fédération (jeux traditionnels, aquagym, vélo, . . .)

- 19 Octobre : Visite des membres malades de l'AFC de Saint-François à leur domicile, avec un présent

- 27 Octobre : Messe à L'Eglise du Gosier à 7 h dans le Bourg

- Visite du Musée « Costumes et Traditions »
- Repas Fraternel dans un restaurant Sainte-Anne

- 31 Octobre : Nettoyage de l'Eglise et des salles à 6h

- 21 décembre de 14 h -18 h : en partenariat avec les TKL, accueil des personnes isolées à la Salle paroissiale pour fêter Noël tous ensemble avec des chants, de la musique autour un partage

- 23 Décembre : Paniers de Noël, remplis de denrées alimentaires et de cadeaux pour les enfants offerts à des



familles en difficultés à leur domicile. (A.F.C, TKL et Secours Catholique)

■ 28 et 29 décembre : Animation des différentes Messes de la Sainte Famille avec distribution de flyers, de cartes avec la Prière de la Sainte Famille.

> Association familiale Catholique de Saint-Claude

Au cours de l'année 2019 l'A.F.C de Saint-Claude a eu l'occasion d'organiser certaines activités et manifestations à :

Au mois de mars 2019

■ L'assemblée générale

Au mois de juin 2019

■ La fête de la famille

Au mois de novembre 2019

■ Le pèlerinage au Christ Roi à Morne à l'Eau

Au mois de décembre 2019

■ Célébration à l'église du bourg de la Sainte Famille

Le pèlerinage de Lourdes est prévu pour la période suivante du 25 mai 2020 au 1^{er} juin 2020

> Association familiale Catholique de Saint-Anne

L'année 2019 a débuté avec l'assemblée générale, c'est l'occasion de réunir l'ensemble des adhérents après les fêtes de fin d'année. L'année a donc commencé avec les vœux les plus sincères du conseil d'administration aux adhérents et aux membres des AFC qui ont pu répondre à notre invitation.

Le conseil d'Administration se réunit le 1^{er} Jeudi de chaque mois, à l'exception des mois de Juillet et Août.

En début d'année, après l'élection du bureau, nous avons planifié le programme des activités pour l'année. Pour la réalisation de certaines activités, nous avons dû solliciter la municipalité, pour la logistique notamment pour les activités extérieures.

Les activités réalisées cette année sont les suivantes :

Dimanche 19 Mai 2019 :

Croisière sur la mangrove - Vedette Charisma -
Départ au débarcadère de Petit-canal au bas des Marches des Esclaves

Nous avons visité la mangrove par un début de matinée pluvieuse, au départ de Petit-Canal, nous avons découvert le grand-cul-de-sac marin. Nous avons visité l'île aux oiseaux, nous avons eu un rapide cours d'histoire.

Nous avons poursuivi la journée par une baignade dans le lagon et le déjeuner sur la plage de la Pointe Sable.

Vendredi 14 Juin 2019 :

Conférence-débat sur le thème «Droits et obligations du bailleur et du locataire» au Presbytère de Sainte-Anne – Intervenant M. Alex BOURA Magistrat Honoraire et membre de l'association « An Nou Bokanté »

Pour la mise en place de cette conférence, nous avons pu découvrir les activités d'une association de Ste-Anne, qui a mis à notre disposition l'intervenant pour la conférence.

Samedi 5 Octobre 2019

Messe d'action de grâce pour les familles, la messe s'est déroulée à la Chapelle d'Eucher à 18 heures.

Dimanche 6 Octobre 2019

Fête de la Famille sur la Plage de Janan

Programme de la journée : Accueil des AFC, test de dépistage du diabète et contrôle de la tension par les infirmières, randonnée le long du littoral pour les adultes, sortie VTT pour les jeunes, baignade, aquagym, déjeuner convivial, animations et jeux d'antan avec Patrick SOLVET, et goûter (Gâteaux en abondance et Cho-do).

L'atelier de couture continue à la salle paroissiale.

> Association familiale Catholique de Vieux-Habitants

>> Programme actions et réalisations

1/ 9 AVRIL 2019

Ouverture d'un compte bancaire obligatoire : banque postale AFC DE VIEUX HABITANTS

2/ 15 JUILLET 2019

Ouverture d'une campagne de communication : FICHE FORMAT A3

Lieu d'affichage: CCASS. mairie de Vieux-habitants). Eglise de Vieux-habitants, Epicerie BOA à Cousinière, Epicerie Grand Croix près de l'église, Boulangerie à Marigot, 8a8 à Marigot, Monza Couture à Baillif.

3/ 30 JUILLET 2019

Suite campagne de communication: PHASE 2 FLYERS COMMERCE DE PROXI MITE LOT DE 10

4/ 10 SEPTEMBRE 2019

Social / Finance :Dossier de Surendettement Partenariat avec l'association UDCSF (Sandra JANUEL)



5/ 20 SEPTEMBRE 2019

RENCONTRE LITTÉRAIRE : PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE
«LEKOL PEYE» De l'habisoise auteure : Madame Murielle
Clodine-Florent avec la Médiathèque. Rentre dans le thème
«Les parents sur le chemin de l'école»

6/ 12 OCTOBRE 2019

LOLO A LA JÉNÉWOSITÉ

PARTICIPATION AVEC LE SECOURS CATHOLIQUE Face à
l'église du bourg.

7/ 19 OCTOBRE 2019

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS : Mairie de Vieux-Habitants
Stand AFC

8/ 28 NOVEMBRE 2019

Social 1 Santé : Mise en relation santé mentale Famille.
Le 28/11 /2019 partenariat avec l'association UDCSF
(Sandra JANUEL)

9/ 29 NOVEMBRE 2019

INFOS-DEBAT : MEDIATION FAMILIALE HABITATION
LOISEAU Intervenantes : Madame Jacqueline Jacqueray &
Madame Mirella Valérius

10/ 29 NOVEMBRE 2019

RENCONTRE : Discussion avec le Secours Catholique de
Vieux-habitants représenté par M. PIRBAKAS en vue de la
préparation d'un partenariat pour l'obtention d'un local en
commun.

11/ 05 DÉCEMBRE 2019

SOCIAL : Mise en relation demandeur avec UDCSF (Sandra
JANUEL). Dossier logement et finance.

■ Opérations extérieures : présence effective aux: A.G.O
des A.F.C DE BASE, de la FEDERATION AFC de l'UDAF,
REUNION des PRESIDENTS d'ASSOCIATIONS

■ SOCIAL : accompagnement administratif des adhérent
nécessiteux.

■ Implication dans le samu social ; Repas journaliers aux
indigents (chantier en cours de finition) Accompagnement
des maraudeurs de la CROIX ROUGE

■ Hommage aux familles dans le cadre de la fête des
Parents. Hommage aux famille (fête des mamans)

Une fois encore, le volume de travail a été abondant, comme
vous pourrez le constater, nos réalisations sont tout à fait
conséquentes, tous espérons que la poursuite de notre
effort, nous permettra, de figurer honorablement dans
l'évaluation qui sera réalisée à la fin de cette année.

Merci donc à tous ceux qui ont contribué à faire vivre et
progresser l'Association.

> Association familiale Catholique du Lamentin

Au cours de l'année 2019, l'AFC du Lamentin a participé à
la messe donnée en l'honneur des mamans lors de la fête
des mères en offrant des douceurs à celles-ci.

L'AFC a aussi participé à la réception qui a eu lieu lors de la
fête de la paroisse en apportant des petits fours salés.

Au cours de la fête de la Sainte Famille en décembre dernier,
l'AFC a participé à la réalisation de celle-ci et a aussi offert
des petits fours aux paroissiens.

> Association familiale Catholique du Moule

Au cours de la 1^{er} année 2019, nous avons pu réaliser une
partie des actions prévues dans notre projet d'activités. Les
actions suivantes ont été menées à terme :

Participation aux assemblées générales des associations
suivantes : AFC de Ste Anne - AFC du Gosier - Fédération
des AFC - AF de Baie-Mahault - AFC de St Claude AFC de
Petit Canal -AFC de St-François et l'UDAF.

Nous avons pu prendre part également à la journée de
détente à l'occasion de la tête de la famille le 06 octobre
2019, sur la plage de Bois-Jolan, organisée par l'AFC de Ste
Anne sous le patronage de la Fédération.

> Association familiale Catholique du Gosier

C'est un honneur pour moi de, par ce rapport d'activités,
vous présenter les actions menées au cours de l'année
dernière (2018).

Sachez que le conseil se réunit le dernier mercredi de
chaque mois, afin de décider des orientations à
prendre et aussi de faire le point sur l'actualité de votre
Association.

Les réunions du Conseil d'Administration de chaque dernier
mercredi du mois ont enregistré par rapport à l'année
dernière une assiduité soutenue.

Donc il faut écrire les temps forts de l'année 2018 : tout
d'abord :

- Conseil d'administration de rentrée ; Action pastorale :
initiation, implication dans la célébration de la messe de
Ste famille A.G.O statutaire



Le mois de juin s'est couronné par l'organisation de la fête des pères et des mères ainsi que la rencontre des mouvements paroissiaux à Fatima, Grands-fonds.

Nous avons organisé une journée détente au pays de la canne à Beauport, Port Louis.

Journée qui a été très appréciée et enrichissante pour les membres.

Courant Septembre nous avons participé au forum des associations organisé par la municipalité de la Ville du Moule.

Le mois de Novembre a été pour nous un moment très fort. En effet, nous fêtons notre

61^{ème} anniversaire à la salle FAUCHERY. Il est à noter que cet anniversaire fut très apprécié par nos membres et invités.

Autre évènement en Novembre, la participation aux forums des différents groupes et des associations de l'Eglise au Presbytère.

Durant le mois décembre, nous avons pris part, à la réunion du patrimoine avec les enfants des écoles associées à l'USEP, dont le thème était « Noël an tan lontan ».

Ce fut aussi l'occasion de participer à la journée des Séniors avec le CCAS du Moule à la salle FAUCHERY.

Et pour terminer l'année nous avons participé « aux chanté Noël » du Grain d'or et de la paroisse du Moule.

Et enfin participation

Cette année 2019 nous avons eu comme action

- Les sorties plages
- Les journées « on ti kosé »
- Les gouters d'échange de connaissance
- L'entraide
- Le repas de NOËL
- La gym
- Le suivi des familles : Impayés, loyers, électricité, eau, cantine, crédit à la consommation, etc...

J'en passe et des meilleures.

Elle a été riche en émotion et en action.

Ce rapport dresse un portrait des activités effectuées par l'A.L.C au cours de l'année 2019. Il témoigne du dynamisme de l'association et présente donc les faits saillants de l'année, les activités organisées, leur participation, la collaboration et le partenariat avec d'autres organismes et institutions.

Plusieurs activités de l'A.L.C. ont favorisé le changement de comportement, d'attitude, chez les familles qui ont participé à nos activités.

Le bien-être que leur procurent nos activités et le développement de leur plein potentiel, sont des éléments de motivation, permettant à l'A.L.C de continuer ses activités et services.

Les familles qui nous entourent sont de plus en plus pauvres. Et sont de plus en plus en surendettement.

Les familles vont mal, elles sont de plus en plus en souffrance. L'éducation est en carence.

Les enfants sont livrés à eux même. Il faut nous mobiliser pour être à l'écoute des familles, faire avec eux et pas pour eux.

Les responsabiliser pour qu'elles prennent en compte que le fait d'éduquer un enfant c'est pour toute la vie, et c'est un engagement à plein temps.

ACTION RÉALISÉES EN 2019

- On ti kozé (Février 2019)
- Fête des voisins (juin 2019)
- Sortie intergénérationnelle (juin, juillet 2019)
- Chanté nwel (décembre 2019)
- Repas de nwel (décembre 2019)
- Formation pour la gestion du budget pour les familles

Pour cette année nouvelle nous souhaiterions que les adhérents s'impliquent d'avantage dans nos activités, qu'ils soient une force vive dans les actions que nous devons entreprendre.

> Association familiale Catholique du Raizet

Prévisions d'activités 2019

- Parrainage de nouvelles familles
- Création d'un antenne de consommation (car l'aide aux plus faibles est un devoir des AFC qui a obtenu en 1987 l'agrément en tant qu'association de défense des consommateurs)
- Mise en place d'un chantier d'éducation (lieu d'écoute, d'échanges et de partage entre parents sur les questions d'éducation. C'est un défi)

> Association ALC

Nous avons encore tenu nos engagements envers vous petits et grands par des actions ou l'intergénérationnelle était au centre du projet.

Je profite de cette occasion qui m'est donné pour,
« bay on bon fos et kouraje pou tout fanmi ki ni on manb ayo ki pati ».



Nous avons l'ambition de mettre en place pour cette année des cours:

- de couture
- cours de préparation de repas équilibrés et peu cher
- groupes de parole
- groupes de partage de compétence
- etc...

> Association ARMD

Trois rencontres avec la préfecture pour faire respecter les obligations réglementaires lors d'une vente de logements sociaux.

Des rencontres avec le bailleur aux vu de logements sociaux

> AFS DE SAINT-CLAUDE

L'année 2019 a été une année riche en expériences et de bonne augure, puisque dans le cadre du projet territorial d'animation 2019 de la ville de Saint-Claude, nous avons signé la charte d'engagement « **vie associative mairie de Saint-Claude** », ce qui nous a permis de travailler en partenariat avec la ville et les associations ; sur le thème « **Saint-Claude, Terre de caractère, Saint-Claude une diversité culturelle** », et aussi avec l'adoption en assemblée générale extraordinaire du changement de statuts.

Le rapport d'activités se déroule comme suit :

MARS 2019

■ Dimanche 03 mars — les membres ont participé à l'occasion du carnaval au **défilé en pyjama** organisé par l'association Mélange 85 et la ville Saint-Claude, « *En pyjama, l'événement en pyjama !* », très tôt (dès six heures) sous une pluie battante, Après l'effort le réconfort un copieux petit déjeuner a été servi.

■ Dimanche 24 mars journée d'animation « **Mi nou ! Lyannaj é tradisyon** » en partenariat avec La Ville de Saint-Claude et les associations de la ville ; A l'occasion de cette journée l'AFS a organisé une foire culinaire « Mangé an Nou » qui a rencontré un vif succès et un stand de jeux « le chamboule tout » qui a fait le bonheur des enfants. Sensation découverte, rire et gourmandise étaient au rendez-vous.

JUIN 2019

Dimanche 30 juin - « **La vi an La Kou** »- avec les associations de la ville et les quartiers, a été une réussite. Nous étions présents et avons partagé ensemble, la fête du voisin, suivi d'une animation

AOÛT 2019

■ Mercredi 14 Aout 2019 - L'association a organisé une soirée **Karaoke « Le boulevard des Stars »** à la maison de quartier de la Vallée du Constantin à Ducharmoy. Belle soirée avec une participation enthousiaste d'une cinquantaine de personnes venues en famille, et qui ont souhaité de reconduire la manifestation.

■ Samedi 31 aout 2019 à 15h00 au centre culturel Edouard CORADIN- s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire sous la présidence de M^{me} MAVAKALA Eliane, Présidente de l'UDAF, pour un **changement de statuts**. A cette occasion les membres ont exprimé leur volonté d'adhérer au mouvement familial associatif familles rurales qui leur offre un plus large champ d'action. Donc aujourd'hui l'AFS est une association familiale ayant pour titre **Familles Rurales association Familiale Soufrière de Saint-Claude**.

SEPTEMBRE 2019

Mercredi 18 septembre 2019- Suite à notre changement de statuts, en l'absence de la présidente, trois membres de notre association ont reçu, M^{me} Martine RAVEAU Martine conseillère vie associative et Outre-Mer de la fédération Nationale de Famille Rurales.- Elle a souhaité nous rencontrer afin de faire connaissance et de discuter sur nos projets.

OCTOBRE 2019

Le vendredi 09 octobre de 14h30 à 16h30 au carrefour de solidarités.

Nous avons tenu une conférence débat sur le thème « **Les addictions à tout âge** » ; Ce n'est pas moi c'est mon cerveau » animée par le Dr Ezelin Francis - et M^r Franck PERAIN.

Un peu plus de 80 personnes de tout âge étaient présentes. Le thème abordé fut très apprécié. Des échanges fructueux suite à la diffusion d'un court métrage. Les intervenants ont ensuite mis l'accent sur le fait que nul n'est à l'abri d'une addiction ; cela tient à peu de chose.

NOVEMBRE 2019

Lors de la journée internationale des droits de l'enfant, nous avons organisé le vendredi 22 novembre 2019 au centre culturel Coradin de 14h30 à 16h00 en collaboration avec les classes de Cm² des écoles Externat de St-Joseph de Cluny et Sylviane Blanchard.

Un après- midi d'échanges et de réflexion avec les écoliers autour du thème « **Mon portable et moi** » animé par le psychologue scolaire M^r Jean-Philippe MABI et maître Pascal BON -avocat

Cet après-midi a débuté par la chanson du célèbre artiste SOPRANO « Mon précieux » qui a permis au psychologue de lancer le débat. M^r MABI a sensibilisé les élèves sur un plan pédagogique sur l'utilisation du portable.



Puis la diffusion d'un court métrage « **Quand les écrans sont une drogue** », ce qui a permis à M^{me} OTTO Josette, enseignante à la retraite, de mener à bien le débat en faisant la synthèse afin de permettre à Maître BON d'intervenir sur le plan pénal. Un magnet intitulé sur « **4 temps sans écrans, 4 pas pour mieux avancer** » a été remis à chaque élève pour un memento

Les élèves ainsi que les enseignants présents ont été très réceptifs et attentifs aux informations.

Les enseignants ont demandé de poursuivre cette action en associant les parents, car il y va de leur Responsabilité.

DECEMBRE 2019

Le samedi 07 décembre à la maison de quartier de la Vallée du Constantin à Ducharmoy nous avons fêté **noël en famille**, autour d'un chanté Noël animé par deux batteurs de ka et d'un partage, dans une ambiance fraternelle. Une quarantaine de personnes été présentes, à l'issue un modeste cadeau a été offert à chacun.

Toutefois deux actions n'ont pas pu être menées. En l'occurrence, « la sortie culturelle en famille ainsi que la conférence « relation – ados – grands-parents » pour cause de logistique.

Nous tenons à remercier nos généreux donateurs- pour les dons en nature, qui nous ont permis vu nos faibles moyens financiers de mener à bien nos manifestations.

Parallèlement notre conseil d'administration s'est réuni une fois par mois.

➤ Association Boisripositiv'

« Dans une société démocratique, les hommes peuvent se perdre au lieu de se voir. Il faut donc, pour que les hommes s'humanisent, parvenir à développer l'art de s'associer. »
Alexis de Tocqueville

Rapport d'activités de l'année 2018

Notre association a été créée à l'occasion de notre Assemblée générale du 29 mars 2017

Mars 2017 en se donnant comme but principal d'assurer, au point de vue matériel et moral, la défense des intérêts généraux des locataires de quatre résidences. Toutefois, elle a aussi comme but la réalisation de diverses activités qui relèvent des domaines social, culturel, familial et de cohésion sociale en faveur des jeunes et des adultes. Par ailleurs, elle agit pour la protection et l'amélioration de l'environnement, de la nature, du cadre de vie, du bien-vivre ensemble dans les résidences.

A ce titre, pour l'exercice 2018 nous avons, d'une part,

mené des actions visant la défense des intérêts généraux des locataires, et d'autre part, conduit des activités socio-éducatives contribuant à la cohésion sociale dans le quartier.

■ Des actions de défense des intérêts des locataires :

Nous avons participé aux différentes réunions d'information organisées par la SIG dans ses locaux. En 2018, il y a eu moins de réunions que les années précédentes. Ces réunions ont été l'occasion pour la SIG d'échanger avec les responsables associatifs sur les problèmes rencontrés dans leurs résidences mais aussi de leur apporter des informations sur les actualités de la SIG.

Avec le concours de l'UD/CSFG nous avons effectué le contrôle des charges pour les résidences qui font partie de notre association.

A notre demande, les responsables territoriaux de la SIG sont venus à la résidence pour constater les différents dysfonctionnements auxquels les locataires font face surtout dans leur environnement proche et notamment le problème posé par la localisation des poubelles et le dépôt sauvage des ordures à côté de ces poubelles. Nous resterons vigilants pour ce problème soit régler cette année comme la SIG s'est engagé à le faire.

■ Des activités socio-éducatives pour la cohésion sociale dans le quartier.

Durant tout le mois de juillet, BOISRIPPOSITIV' a piloté en partenariat avec les SQUALES une belle opération de natation dénommée « J'APPRENDS À NAGER ». Nos jeunes de BOISRIPEAUX ont pu côtoyer des jeunes d'autres quartiers des ABYMES c'est-à-dire Raizet, Grand-Camp, Lacroix, Pointe d'Or. Ils ont tous été performants et ont donc reçu leur attestation de participation le dernier jour de l'activité. C'était pour les jeunes et les encadrants une belle expérience riche d'échanges sportif et amicaux.

Nous avons organisé la deuxième édition de notre ARBRE DE NOËL au bénéfice des enfants et leurs familles de nos quatre résidences le 22

Décembre 2018 sur le Terrain Gestrams. Cette action a atteint son objectif principal qui était de permettre aux jeunes et leurs parents de bénéficier d'un moment de partage.

La manifestation a été ponctuée par des animations artistiques, des jeux traditionnels, une prestation de danse, une ballade en charrette de « cabrits tirants ». Le Père-Noël est arrivé et a fait sa distribution de cadeaux en charrette à bœufs. Nous avons profité de la présence de Steve SEGOR qui a animé une séance de ZUMBA à laquelle des enfants et des adultes ont joyeusement participé. Nous avons



partagé un repas avec toutes les personnes présentes, enfants et adultes.

> Cadet et Environ

14h le président ouvre la séance et explique que l'association est en grande difficulté du fait que les adhérents sont de moins en moins présents et dévoués.

Rapport d'activités

Dans le cadre des activités 2019, l'association a voulu favoriser des échanges intergénérationnels.

Grâce à la banque alimentaire nous pouvons procéder à la distribution de divers aliments aux familles en forte précarité.

Nous participons à différentes réunions auxquelles nous sommes invités ;

Des réunions sur la consommation et l'urbanisation ont été tenues sur le thème :

- l'environnement et notre santé. Et l'autre thème :
- L'urbanisation et le transport.

Une rencontre intergénérationnelle a été organisée pour l'intégration des nouvelles technologies, suivie d'un tour de table, la discussion est ouverte à tous sur le sujet.

Certains mercredis jeux de société pour les enfants ont été organisés

Durant les vacances, un tournoi de football ouvert aux jeunes dès 8 ans.

La fête de Noël pour les enfants et les seniors a été un succès. La parole est donnée au trésorier pour dresser un bilan.

> Association Cerisiers

Cette année a été une continuité concernant les locataires que nous accompagnons. Nous poursuivons nos démarches auprès du bailleur et de la mairie pour aider et accompagner les locataires en grande difficulté.

Nous avons pu aider une famille à organiser un voyage pédagogique en métropole en faisant des dons de vêtements chaud etc...

Cependant elle explique que cette année n'a pas été pour l'association une année très riche en terme d'activités.

Nous avons organisé une manifestation qui rassemblait les locataires sous le thème **MON TOIT JE LE GARDE JE LE PAIE.**

Nous avons fait la fête des voisins, ainsi qu'une journée ludique Baccalauréat à grande échelle suivie d'un Karaoké pour tous.

Comme chaque année le partenariat avec l'UDCSF nous a permis de traiter des dossiers liés au logement et aux difficultés que rencontrent les locataires.

> Association FORCE 4

- Arbre de Noël pour les enfants des familles adhérentes.
- Sortie à Marie Galante INTERGENERATION
- Distribution de paniers de fin d'année aux familles
- Arbre de Noël pour les enfants des familles adhérentes.

Toutes ces activités ont été menées à bien grâce à la solidarité de tout un chacun nous sommes une association ayant de très faibles moyens.

Durant toute l'année nous avons accompagné les familles dans leurs démarches administratives ou sur le terrain, surtout pour les personnes d'âge avancé.

> Association Fromager

En 2018, l'association FROMAGER a bien évolué, nous possédons actuellement 2 locaux à Lacroix, dont un pour les activités culturels et manuelles.

L'association FROMAGER a déposé des demandes de subventions pour les années 2017-2018 en demandant une aide financière des partenaires CAP excellence, Conseil Régional, Conseil départemental, L'état (CGET) pour les actions suivantes :

- Atelier de jardinage et embellissement du quartier
- Atelier « le petit jardin creole »
- Cours de couture
- Aide aux devoirs

Nos projets ont été financés par les partenaires sur les projets demande de subvention du contrat de ville à hauteur de :



PROJET 2017-2018	GGET ETAT	CAP EXCELLENCE	CONSEIL DÉPARTEMENTALE
Atelier de jardinage et Embellissement du quartier	3 000€	2 000€	2 000€
Atelier le Petit Jardin Créole	3 000€	2 000€	1 000€
Atelier Cours de Couture		2 000€	1 000€
Aide aux devoirs		3 000€	1 000€

Les réalisations chiffrées pour les réalisations des ateliers ont été de :

ACTIVITÉS	BÉNÉFICIAIRES (PUBLICS)	QUANTITÉS
ADHÉSIONS ANNUELLES	FAMILLES	75 ADHÉRENTS
Activité du mercredi	Enfants des quartiers de Lacroix, Raizet, Vieux-Bourg	14 enfants de 7 à 13 ans
Aide aux devoirs	Enfants des quartiers (Sonis, Lacroix, Raizet)	18 enfants de 7 à 15 ans
Atelier de couture	Tout public (retraités, chômeurs, parents RSA, jeunes, lycéens, stagiaires)	11 participants
Atelier de jardinage et embellissement du quartier	Jeunes bénévoles du quartier Lacroix	10 participants
Atelier jardin créole	Jeunes bénévoles du quartier Lacroix	7 participants
Arbre de Noël	Enfants de Lacroix de 2 à 13 ans	64 enfants

Nous avons un pôle gestion administrative qui est ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 pour les tâches suivantes : copies, déclaration RSA, inscription et réinscription pôle emploi, pointage pôle emploi, demandes APL, demandes et renouvellement CMU, demandes de CNI + PASSEPORT + PERMIS DE CONDUIRE+ CARTE GRISE, courriers divers, CV + lettres de motivation, prises de rendez-vous CAF ou POLE EMPLOI, envoi de mail, créations de mail, impressions USB, devis, factures...

Nos ateliers jardinage et jardin créole ont été très bénéfiques pour certain car les habitants du quartier de Lacroix se sont pris au jeu, et nous avons pu bénéficier de plantes, de graines, de fleurs pour l'embellissement du quartier de leur part.

Nous avons débuté ces ateliers le 26/09/2018, cependant ce n'était qu'une continuité car ces actions étaient déjà en place en 2017, et donc nous avons récolté des piments, des melons et des tomates, notre petit jardin créole avance bien, et nous avons élargi notre parcours à la demande des habitants sur les RES BOIS DE ROSE, Immeuble Lacroix.

Voici quelques photos de nos ateliers Jardinage et jardin créole au sein du quartier avec les participants en action :

Chaque participant aux activités jardin à la fin de son programme reçoit de l'association un certificat de participation à l'activité.

Pôle : Activité culturelle et manuelle avec les enfants

Nous avons au sein de l'association 2 adultes relais qui sont sur le terrain du lundi au mercredi et le jeudi nous faisons une réception au local afin de rencontrer, écouter, conseiller et diriger les familles en détresse selon leurs problématiques vers les structures d'accueil qui pourront les aider au mieux (loyers impayés, expulsion par le bailleur, problème de voisinage, mécontentement des habitants par rapport aux problèmes liés à leurs logements...).



Une animatrice s'occupe des activités du mercredi en mettant en place des activités de cuisine, de recyclage, de sortie sportives etc. . . .

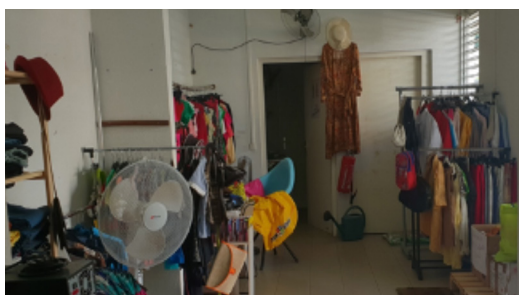
Voici quelques photos pour montrer les enfants :



En juillet et aout nous avons mené une activité piscine « j'apprends à nager » en partenariat avec la piscine intercommunale de Baimbridge et CAP EXCELLENCE, nous avons eu 49 enfants inscrits pour cette activité vacance qui s'est terminée par une clôture avec un diplôme de participation.



Cette année, l'association FROMAGER a mis en place une action humanitaire concernant des récupérations de vêtements auprès des personnes pour aider les plus démunis et chaque jour les familles venaient récupérer des vêtements à leurs guise en adhérents à notre structure.



Nous poursuivons nos ateliers, aide aux devoirs, cours de couture, activités du mercredi, action humanitaire, atelier jardinage et jardin créole et projetons de créer un chantier d'insertion avec les jeunes de Lacroix pour les réinsérer dans la vie professionnelle.

L'activité Aide aux devoirs, a été pour nous une satisfaction des parents sur l'évolution positive de leurs enfants.

La participation des bénéficiaires à l'atelier couture a été aussi une grande satisfaction car maintenant, elle confectionne leurs propres vêtements elles-mêmes, après des cours intenses de 4h par semaine par des petits groupes avec une couturière professionnelle embauchée auprès de l'association Fromager.

Voici quelques photos de l'atelier avec un groupe de participants



Notre arbre de Noël est prévu le 15/12/2018 avec un nombre de 64 enfants de 2 à 13ans, et nous avons été aidés financièrement par la SIG de la Guadeloupe, le Conseil départemental service aide à la parentalité.

Nous avons aidé par des dons en boissons et alimentation par YOPLAIT, BALIN DISTRIBUTION, CASH AFFAIRES.

Et nous avons eu 8 bénévoles pour l'emballage des cadeaux, un jeune du quartier de Lacroix qui s'est dévoué pour être notre Père Noël, et notre couturière qui nous a confectionné de jolis sacs avec des vieux jeans récupérés pour offrir aux jeunes ados filles.



Nous avons mené toutes nos actions avec amour, passion et partagé des moments forts avec les familles et participants de chaque atelier, nous avons renouvelé tous nos projets pour l'année 2019.

Nous continuons de lutter contre l'isolement des personnes âgées, des personnes handicapées, ou étrangères afin de partager tous ces bons moments ensemble (parents, amis, proches, enfants).

Notre budget prévisionnel pour l'année 2018 a été d'un montant de 283 581.97€, et notre budget de réalisation pour l'année 2018 a été pour un montant de 66 254.00€.

> Association FRPC

- Voyage à la Désirade pour un événement autour de la fête du cabri le 19 Avril 2019
- Manifestation cabris tirants : juin à Capesterre Belle Eau et août à petit bourg
- Village des associations septembre 2019.
- Arbre de Noël décembre 2019

> Association MAREL

- Manifestation et blocage du quartier face aux nuisances qui perdurent, les voitures abandonnées et le nettoyage qui ne se fait pas
- Lancement d'un chantier de jeunes pour le nettoyage de la résidence Louisy Mathieu
- Arbre de Noël pour les enfants au gymnase de DARBOUSIER.

> Maison de la solidarité et de l'insertion

Au cours de cette année l'association MSI a multiplié ces rencontres avec différents partenaires et a augmenté son nombre d'accueil d'utilisateurs près de 40 personnes (famille inclus) ont été accompagnées par la médiatrice sociale. L'association est devenue plus visible auprès des habitants du quartier.

L'accompagnement proposé aux utilisateurs concernait des problèmes liés à

l'habitat et au cadre de vie tels que :

- les troubles du voisinage
- les demandes de réfections par le bailleur
- le contrôle des charges
- les demandes et relance de logement
- les difficultés financières (surendettement)

La MSI a donc effectué:

- une quinzaine de dossiers de surendettement et
- 10 demandes de FIU (Fond d'intervention d'urgence)
- 15 demandes de logement

La MSI a reçu de nombreux utilisateurs en situation d'expulsion.

Tous ces accompagnements traduisent une situation sociale critique sur le territoire que tous acteurs sociaux ne peuvent pas ignorer.

Dans cet optique, la MSI a mis en place des actions de sensibilisation sur les droits et devoirs locataires avec une association de locataires «les CERISIERS». La médiatrice de l'association a participé à des réunions avec La CAF afin d'établir un partenariat plus étroit avec cette organisme en ce qui concerne le traitement des dossiers des utilisateurs en difficulté.

Afin d'aider les utilisateurs à finir les fins de mois qui sont difficiles, l'association avec son partenaire UDSCF a débuté un projet de distribution de colis alimentaire. La médiatrice et une bénévole ont participé à une réunion de



travail avec l'UDSCF, la DJRCS et la banque alimentaire. Ce projet sera mis en place au cours de l'année 2020 (1^{er} semestre).

En somme, bien que certaines familles, par le biais de mesures sociales, parviennent à recouvrer une situation financière stable et saine; Malheureusement d'autres familles ne s'en sortent pas et cela engendre de nombreuses problématiques sociales.

Il est de notoriété que la France dispose d'une politique sociale satisfaisante contrairement à d'autres pays mais il semble que cette politique ait également des failles. C'est donc en ce sens, nous acteurs sociaux de terrain essayons de remédier à ces failles tout en ayant de très faibles moyens.

> Association Said

Cette année a été une continuité concernant les usagers que nous accompagnons.

Nous poursuivons nos démarches auprès des institutions pour aider et accompagner les usagers.

Cependant la présidente explique que cette année n'a pas été pour elle une année très riche car elle avait des problèmes de santé et ne pouvait être présente à ses différents engagements prient.

Comme chaque année le partenariat avec la CSF nous a permis de traiter des dossiers liés au logement, cette année a été particulière car nous avons reçu un grand nombre d'usagers concernant le surendettement.

Avec le concours de l'association «Les Cerisiers» nous avons mis en place une journée de récupération concernant des vêtements des jouets du matériel pour bébé et bien d'autres choses, tout cela pour aider les familles qui ont parfois des besoins bien spécifiques.

> SONIS EN MOUVEMENT

Pour cause d'absence de personnel qualifié afin d'élaborer les projets.

A ce titre le président demande s'il ne serait pas judicieux de faire appel dans un avenir proche à un volontaire possédant ces compétences, moyennant une participation financière, il est vrai que ce ne sont pas les petites actions festives qui viennent se greffer à l'association qui permettront de

nous propulser. De même, pour répondre efficacement à l'augmentation des plaintes relatives aux nuisances sonores ou des conflits de voisinages, le président propose que des médiateurs intègrent l'association. Reste à définir les modalités pour matérialiser cette ambition.

> Association Familiale de Basse Terre

Le programme d'activité pour l'année 2019 préparé par le conseil d'administration fut présenté et remis à l'ensemble des membres le 30 janvier 2019 lors de la première réunion mensuelle de l'association. Ce fut pour madame la présidente l'occasion de présenter ses vœux aux adhérents et faire appel à cotisation.

Nous avons profité de ce moment convivial pour partager la galette.

- 17 février : messe à l'église Sainte Bernadette des Grands Fonds à SAINTE ANNE
- 27 février : Bilan de sortie
- 27 Mars : Préparation Assemblée Générale Ordinaire de notre association.
- 27 Avril : Assemblée Générale Ordinaire selon l'ordre du jour établi.

Nos travaux se sont terminés par un repas au restaurant l'OASIS DOMAINE DE BEAUVALLO à route de Bologne.

- 30 Mai : Rencontre mensuelle, discussion, compte tenu de l'Assemblée Générale
- 26 juin : Rencontre mensuelle, discussion bilan 1^{er} semestre
- 25 septembre : reprise des activités de l'association, bilan midi-minuit, préparation sortie «Christ Roi» à Petit-Canal.
- 30 octobre : point sur la sortie Christ Roi. Réservation paiement.
- 24 novembre : sortie à Petit-Canal (Messe du Christ Roi). Une cinquantaine de participants.
- 18 Décembre : Notre traditionnel « Chanté Noel » chez la trésorière où nous avons partagé un moment très chaleureux et conviviale.

> Association La Tyrolienne

À l'orée de cette nouvelle mandature, il nous a semblé opportun de changer la formule de présentation du rapport d'activité de l'année écoulée.

En ce sens, en ma qualité de secrétaire général, il me revient l'honneur de vous présenter et de mettre à votre arbitrage, l'ensemble des activités réalisé par l'association



au cours de l'année 2019 sous forme de tableau :

>> Rapport d'activité socio-culturelle

Date	Intitulé De L'action	Lieu
06 Décembre 2018 Rencontre	Présentation du pré-programme d'activité 2019 et sollicitation des souhaits des résidents et adhérents de l'association	Espace de vie sociale LCR Marie Nicolas
06 Janvier 2019 Restitution des travaux	Élaboration En Commun Du Programme D'activité 2019	Espace de vie sociale LCR Marie Nicolas
06 Janvier 2019 Restitution des travaux	Élaboration En Commun Du Programme D'activité 2019	Espace de vie sociale LCR Marie Nicolas
1 ^{er} Février 2019 / Rencontre	Assemblée Générale De L'association	Espace de vie sociale LCR Marie Nicolas
15 Février 2019 Kannaval Show Mi Maskarad	(exposition photo du carnaval d'antan Peinture, Création de tambour à mas en fer-blanc et plastique, Macramé, fabrication d'objets du carnaval,	Espace de vie sociale LCR Marie Nicolas
20 Mars 2019 / 1 ^{er} débat citoyen	Historique La Politique De La Ville (De 1977 À Nos Jours).	Espace de vie sociale LCR Marie Nicolas
15 Mai 2019 2 ^{ème} débat citoyen	(La Place Des Personnes Âgées, Au Sein De La Société, De Nos Jours À Demain »	Espace de vie sociale LCR Marie Nicolas
Dimanche 07 Avril 2019 Sortie détente	Visite du nord-grande terre ,Baignade animation -	Plage du souffleur port louis
Dimanche 28 avril 2019 Sortie détente	Marche Traditionnelle-baignade-animation	Pointe-à-Pitre /Bas Du Fort
25 Mai 2019 Activité Vacances de pâques	Balade À Vélo Intergénérationnel Et Poussepousse pour Les Seniors / Atelier manuel	Dans les rues de Pointe-à-pitre et à l'espace de vie sociale LCR Marie Nicolas
21 Juin 2019 / Fête de la musique	Ouverture des activités socioculturelles / Activité autour de la musique Urbaine et traditionnelle: intitulé « Fété é Dansé Misik A W »	Espace de vie sociale LCR Marie Nicolas et terrain sportif du quartier
30 Juin 2019 / Journée détente	Déjeuner familial au restaurant An Kann la	Section Perrin aux Abymes
8 au 25 Juillet 2019 Programme spéciale vacances : Pas besoin de faire ou défaire mes valises	Divers ateliers « artisanal, cuisine, couture, initiation à l'informatique fabrication d'objets avec des matériaux de récupération » club de lecture, tournois de mini- foot de baby -foot, jeux de société.	Espace de vie sociale LCR Marie Nicolas
26 Juillet 2019 : Programme spéciale vacances : Restitution des travaux réalisés	Au sein des ateliers, exposition, partage d'un repas concocté par les membres de l'association	Espace de vie sociale LCR Marie Nicolas
Dimanche 14 Aout 2019 Visite du nord Basse-Terre	Escale au programme baignade repas, animation basé sur la libre expression et l'improvisation	Plage de l'anse des îles à Sainte-Rose
16 Aout 2019 Décès de Madame Nicolas	Veillée et lever du corps de Madame Marie Nicolas membre fondatrice de l'association au L.C.R. portant son Nom	Espace de vie sociale LCR Marie Nicolas
Samedi 24 Aout 2019 Programme spécial Vacances : Déjeuner Entr'4 Portes	Clôture des activités socioculturelle spécial vacances par l'organisation d'un déjeuner conviviale qui a connu un grand succès.	Espace de vie sociale LCR Marie Nicolas
27 au 30 Août Programme spécial Vacances : Remise à niveau	Cours de rattrapage et de remise à niveau	Espace de vie sociale LCR Marie Nicolas
Vendredi 11 Octobre 2019 Commémoration de la Semaine bleue	Journée intergénérationnelle « Bokantag à Pawol » Autour d'expositions photos et objets anciens	Espace de vie sociale LCR Marie Nicolas
Mercredi 16 Octobre 2019 : Commémoration de la Semaine bleue	Matinale récréative(spéciale séniors Chorale Tyrol sketch spectacle)	Salle Georges Tarer Pointe-à-Pitre
22 Dimanche 2019 Octobre Clôture de la Semaine bleue / Visite des Grands-fonds de la Grande-Terre	Visite de site-Journée détente-animation –baignade	Plage de l'autre bord du Moule
30 Novembre 2019 Clôture du mois de L'économie sociale et solidaire	Organisation du village de l'économie social et solidaire-Chanté Noël.	Mémorial acte de Darbousier à Pointe
20 Décembre 2019 / Clôture des activités	Chanté Noël intimiste avec les résidents et associations du quartier	Espace de vie sociale LCR Marie Nicolas



>> Rapport d'activité administratif

Organisateurs	Objets	Nombre de participants par réunion
Association la tyrolienne	Assemblée générale	89
Association la tyrolienne	Administrations , adhérents, de travail avec les différents partenaires, formation	45
Société Immobilière de la Guadeloupe	Concertations –gestion urbaine de proximité-échanges-séminaire	04
Cap excellence	Travail- informations divers-formation	04
Ville de Pointe-à-Pitre	Concertation- gestion urbaine, de travail	02
Autres collectivités	Travail	02
Services de l'état	Travail	02
Associatives	Assemblée générale- travail- demande d'accompagnement	02
Partenaires public ou privés	Divers –travail –formation	02
Divers	Divers-travail-formation	04
La DJSCS	Réunion de travail avec les représentant	02
La Caf	Réunion de travail avec le représentant de la caf	02

Courriers

Destinataire	Courriers	Mail	Tél	Total
C.G.S.S/C.G.R.R	13	07	09	29
Ville de Pointe-à-Pitre	35	21	58	114
Ville des Abymes	19	27	46	92
Ville de Baie-Mahault	16	09	14	39
Ville du Gosier	05	05	09	19
Cap Excellence	96	37	107	240
S.I.G	65	47	33	145
Conseil Départemental	37	29	77	143
Région Guadeloupe	22	35	87	145
État	39	27	43	109
Divers	98	81	75	254
Total	445	326	558	1.329

- État : DJSCS- Sylae-ARS- Direction de la prévention de la délinquance-
- Divers : Sikoa- la Cress- Sepsi-Mission locale-RMSA-CIST- Les chambres consulaires-Uniformation-Corédaf-UDAF-UDCSF-DRAC-AGLS-Pole Emploi-Les partenaires privés public-Les partenaires associatifs

Formations adultes relais : 04

Formations dirigeants : 02

Noms de la formation	Durée	Lieux
Gestion Du Temps	2-jours	Pointe-à-pitre
Jardin partagé	3-jours	Abymes
Actualités en droit social	1-jour	Pointe-à-pitre
Prévention et Gestion des conflits et de l'agressivité dans l'accueil du public	3-jours	Baie-Mahault
Mieux appréhender les conflits au sein d'une équipe	2-jours	BAIE-MAHAULT
Choisir le bon contrat de travail	2-jours	BAIE-MAHAULT
Gérer la fin du contrat de travail	3-jours	BAIE-MAHAULT

Articles des presses écrites

Destinataire	Intitulés	Dates	Médias	Lieux
Conférence de presse de l'Office du carnaval de la Guadeloupe	Une longue et riche saison de carnaval	04/01/19	Livret de l'office du carnaval de la Guadeloupe /France-Antilles	Espace Régional du Raizet : Abymes
Carnaval intergénérationnel des Abymes	Moun Lapwent An Kannaval La	19/02/19	France-Antilles	Centre-ville des Abymes
Kannaval Sho Mi Maskarad	Jouons le jeu	21/02/19	France-Antilles-Nouvelle Semaine	L.C.R Marie Nicolas :Pointe-à-Pitre
Débat citoyens	Les retraités ne veulent pas baisser les bras	22/04/19	France-Antilles-Courrier de la Guadeloupe	L.C.R Marie Nicolas :Pointe-à-Pitre
Pas besoins de faire ou défaire la valise, je passe mes vacances dans mon Quartier	Déjeuner convivial pour clôturer les vacances	31/08/19	France-Antilles	L.C.R Marie Nicolas :Pointe-à-Pitre
Semaine Bleue	Programme départemental	10/19	Conseil départemental de la Guadeloupe	Palais des sports du Gosier
Journée Intergénérationnelle	Les écoliers et les grands parents heureux	14/10/19	France-Antilles	L.C.R Marie Nicolas :Pointe-à-Pitre
Matinale récréative des seniors	Les aînés font la fête tyrolienne	16/10/19	France-Antilles	Salle Georges Tarer : Pointe-à-Pitre
Village de l'économie sociale et solidaire	Démarrage au quart de tour de cactus cho	30/11/19	France-Antilles	Mémorial Acte : Pointe-à-Pitre

Participation à des émissions télévisées et Radiophoniques

Médias	Émission	Animateur	Date	Nombre de Participant
Alizé Télé	Raphaëlle et Vous	Raphaëlle	15/01/19	02
Guadeloupe Première Radio	Axée sur le carnaval en soirée	Christophe Cubi	02/19	03
Guadeloupe Première Radio	Ti Kozé	Claude Danican	22/03/19	01
Radio Caraïbe Internationale	Journal	Cédric Centimes	22/05/19	01
Guadeloupe Première Radio	Guadeloupe Première Chez Vous	Christian Montout/ Brigitte Zabarelle	22/05/2019	Ouvert au public (débat citoyens)
Radio Caraïbe Internationale	Le Cas Soulez	Patrick Soulez	16/12/19	01
Guadeloupe Première Radio	Ti Kozé	Claude Danican	29/12/19	01

Au-delà de ce programme, à travers les activités de vie sociale et à la demande des adhérents et des résidents, des actions nouvelles se sont greffées à nos activités : telles que :

- La Création d'une chorale
 - L'initiation à l'informatique pour les seniors, l'atelier artisanal.
- Afin de faire fluctuer ses initiatives toutes nouvelles suggestions, idées, actions ou projet seront les bienvenues.



> Mouvements familiaux à recrutement spécifique

> Association Syndicale des Familles Monoparentales

Notre activité en 2019 s'est portée principalement sur les différentes réunions d'informations, sur les nouvelles dispositions (pension alimentaire, URSSAF, violences faites aux femmes etc...).

La journée européenne du patrimoine que nous avons organisée en collaboration avec l'association des «bœufs tirants» de Baie Mahault fut très réussie, les enfants ont découvert

- comment ont attelait les bœufs,
- comment leurs arrières grands parents travaillaient par une démonstration de labourage avec la charrue tirée par deux bœufs
- une démonstration de plantation de la canne, transport de canne en charrette. Et la journée s'est terminée après le repas, par une belle balade en charrette à bœufs.

Nous avons également privilégié les réceptions des adhérents pour les demandes d'aides matérielles, pour les dossiers de logements auprès des différents bailleurs, les dossiers de surendettements, les aides administratives aux réfugiés et apatrides.

Nous avons développé pour 2020 plusieurs projets tels que :

- La mise en place d'une formation que se déroulera sur 2 journées pour les bénévoles.
- Et une formation sur 1 journée pour les médiateurs.
- Une université d'été dans le cadre d'une semaine de vacances en famille

Pour la mise en place de ces projets, et répondre aux besoins de nos stagiaires, il nous faudra mettre à leur disposition les outils technologiques, et notamment disposer des ressources financières et humaines suffisantes, surtout répondre aux besoins. Le nombre de nos adhérents grandissant, ce sont donc des défis extrêmement stimulants que nous sommes prêts à relever.

> MFR de Baie-Mahault

L'Assemblée Générale Ordinaire constitue un temps fort de l'Association mais aussi un rendez-vous statutaire et bien évidemment réglementaire, rendez-vous qu'il nous tardait d'honorer.

Le présent rapport permettra de découvrir nos activités en 2018 au travers des différentes formations, mais aussi nos missions d'animation du territoire, d'insertion scolaire et professionnelle, ainsi que les actions de coopération internationale tout ceci en tenant compte des moyens humains.

Nous vous proposons un focus sur les points et aspects suivants :

- 1- La mission de formation
- 2- La mission d'animation du territoire
- 3- La mission d'insertion scolaire et professionnelle
- 4- La mission de développement, d'expérimentation et de recherche appliquée
- 5- La mission de coopération internationale
- 6- Les moyens

>> La mission de formation

En 2018 la MFR a accueilli une centaine d'élèves se répartissant comme sur le tableau ci-contre.

Effectifs:

SPÉCIALITÉ	2018	2017	2016	2015	2014
Abymes	13	18	15	27	47
Baie-Mahault	4	4	6	6	7
Gosier	0	2	3	4	5
Goyave	1	3	4	0	3
Lamentin	2	2	2	1	2
Petit- bourg	2	2	4	0	5
Pointe-à-pitre	39	40	36	10	17
Sainte- Rose	1	2	3	0	0
Ste-Anne	1	1	2	2	3
Deshaies	1	1	2	0	0
Bouillante	0	1	1	2	1
Pointe-Noire	1	1	1	1	3
Autres communes de BT	2	0	0	0	12
Nord GT	0	0	0	2	3



Carte des formations

MINISTÈRE	CLASSES	SPÉCIALITÉ	Janvier à Juin 2018	Septembre à Décembre 2018
MAAF	Seconde	Services aux personnes	28	18
		Conseil Vente	8	8
	Première	Services aux personnes et aux territoires	15	22
		Technicien Conseil Vente en produits alimentaires	7	5
	Terminale	SAPAT	15	13
		TCVPA	5	7
	BTSA	Développement Animation des territoires ruraux 1 ^{ère} année	9	5
		Développement Animation des territoires ruraux 2 ^{ème} année	-	9
EN	DIMA	Dispositif d'initiation aux métiers par alternance	9	7
	CAP	Distribution d'Objet Services à la clientèle	10	-
		Opérateur de Service Relation Client Livraison	-	9
Total apprenants			106	103

Origine scolaire :

	2018
DIMA	0
3 ^{ème} de collège	100%
CAP ou BEP	0
Autres	1

Stratégie de recrutement

Comme chaque année la MFR participe aux forums organisés par les collèges environnants, aux stands d'information dans les communes, à la Journée Portes Ouvertes des MFR, à la nuit de l'Orienteur, au Salon de l'Etudiant.

Les Conseillers d'Orienteur Psychologues des collèges sont sollicités ainsi que les Missions locales.

Décrochage Formation initiale

	2018	2017	2016	2015	2014
Effectifs de rentrée	61	78	79	55	108
Effectif de fin d'année	66	70	65	38	104
Décrochage	+5	8	14	17	4

MOTIFS	2018	2017	2016	2015	2014
Insertion professionnelle	-	1	2	-	-
Réorientation	-	3	3	7	3
Grossesse	-	1	-	-	-
Autre	-	3	9	10	1



Résultats au examens :

BEPA	2018	2017	2016	2015	2014
BEPA MFR de BM	100%	85%	69,44%	83,33%	100%
BEPA GPE	-	95%	100%	91,5%	98,46%
BEPA National	-	93,2%	89,9%	90,7%	91,6%
BAC PRO	2018	2017	2016	2015	2014
Bac Pro MFR de BM	75%	77%	66,67%	78,57%	63%
Bac pro GPE	-	85%	88,66%	83,22%	77,77%
Bac Pro National	-	83,2%	-	83,5%	82,6%

Outils pédagogiques, analyse et perspectives

A partir des référentiels, des plans de formations sont élaborés mais durant l'année scolaire, ils ne sont guère sollicités. Les manuels mis à disposition aux élèves en début d'année scolaire sont souvent « oubliés » par les jeunes en cours d'année. Avec des salles dédiées et pourvues d'armoires nous pourrions pallier ces inconvénients. Les jeunes disposeraient alors d'outils pour travailler à la maison mais aussi de ces mêmes ouvrages pour suivre en classe. Le sac s'en trouverait allégé pour tous.

Moyens humains

L'ensemble des activités pédagogiques, administratives a été confié à l'équipe comme suit :

• Salariés de la MFR

NOM	FONCTION	TEMPS DE TRAVAIL
Magda BOUCHER	Directrice	Temps plein
Roseline DESPLAN	Monitrice	Temps plein
Serge EVRILLUS	Moniteur/Chargé de mission	Temps plein
Marie Ange GOFFIN	Monitrice	Temps plein
Isabelle MIRVAL	Monitrice	73%
Germaine NAIME	Monitrice	Temps plein
Joanna DESIR	Secrétaire/compatble	Temps plein
Christine PORINICE	Monitrice	94%

• Vacataires

L'équipe pédagogique s'est articulée autour de toutes les compétences disponibles au sein du réseau et en adéquation avec les formations dispensées. Quelques apports extérieurs sont toujours nécessaires d'où la complémentarité avec des prestataires sur la base présentée dans le tableau ci-après.

	Moniteurs	Formateurs
Formation initiale Filières Bac Pro	5.8 ETP	0.46 ETP
Préapprentissage DIMA	5.8 ETP	0.14 ETP
CAPDOSC	3 ETP	0.07 ETP
BTSA	2 ETP	0.35 ETP

Bilan des modules et EIE

Avec les EIE: « l'Education pour combattre le surpoids et l'obésité et MAP: « les us et coutumes » nous avons profité pour faire une incursion dans les traditions et habits de notre département.

Ces modules ont été menés avec des partenaires tels que les associations KBM (Ka Nou Ké Bwè é Manjé), Sénat All Star. Les évaluations de ces modules ont donné lieu à des temps d'activités partagées avec toutes les classes présentes, tant à la MFR qu'en extérieur (incursion d'un groupe d'élèves au sein du groupe carnavalesque,...

Concernant 1 'Antenne CFA, 3 puis 4 actions

LA CLASSE DE DIMA	2018	2017	2016	2015
Effectif de rentrée	7	9	15	17
Effectif de fin d'année	-	8	12	12
Décrochage	-	1	3	5

BTSA DATR	2017	2016	2015	2014
Effectif de rentrée	78	79	55	108
Effectif de fin d'année	70	65	38	104
Décrochage	8	14	17	4

Sorties pédagogiques

Les moyens n'ont pas permis d'organiser beaucoup de sorties pédagogiques sur le territoire mais nous nous sommes rendus :

- à Marie-Galante avec X élèves pour les Olympiades des MFR
- dans les MFR pour différentes manifestations : Semaine du goût, Journée Portes Ouvertes, Fresh attitude,
- Musée Edgard CLERC

Voyages

Cette année nous n'avons pu réaliser que 2 sorties pédagogiques hors du territoire. Celles-ci ont eu lieu en



février-mars 2018 en France hexagonale ; l'une avec les DIMA, l'autre avec les CAP DOSC.

Les DIMA sont partis 10 jours avec M. EVRILLUS et M^{me} PORINICE en février 2018. Ils ont visité le salon de l'Agriculture puis se sont rendus dans le Maine et Loire. Ils sont passés dans 3 MFR, ont visité la région, ont assisté à un match de foot d'équipes de 1^{ère} division.....

Les CAP DOSC était, quant à eux, du 10 au 21 mars 2018, en compagnie d'un cadre de la Poste de Guadeloupe, M^{me} ROSEAU, et de M^{me} BOUCHER.

Ils ont été en stage d'immersion dans des bureaux de poste parisiens. Affectés à la distribution, ils ont découvert un autre rythme, une autre cadence, dans le froid. Ils ont aussi visité les grands centres de tris colis et courriers de la capitale, rencontré les hauts responsables de La Poste outre-mer et surtout ils ont été sensibilisés aux évolutions du métier, aux attentes des responsables parisiens, aux difficultés du Groupe dans les territoires ultra-marins et singulièrement à la Guadeloupe.

Deux jeunes ont passé des entretiens pour un éventuel recrutement ; ce qui a valu pour l'un son embauche sitôt l'obtention de l'examen.

Ces voyages ont été pour beaucoup des baptêmes de l'air, en effet certains prenaient l'avion et par la même le métro pour la 1^{ère} fois. Cette immersion pour les CAP a fait l'objet d'une restitution avec des représentants de la Région, des responsables locaux de La Poste, la FDMFR, les élèves de la MFR. Cette présentation a fait l'objet d'un article du quotidien local.

>> Mission d'animation du territoire

L'action "Didiko" des élèves de Terminale a permis de rassembler des élèves de la MFR du Lamentin mais aussi le club des aînés du Lamentin. Ce fut une belle journée durant laquelle les jeunes et leurs parents ont fait montre de leur savoir faire culinaire.

Avec les **services culturels de la ville de Baie-Mahault**, un groupe d'élèves, de 2nde SAPAT, néophytes en théâtre, a travaillé avec le metteur en scène et réalisateur **Luc SAINT-ELOY**. Ils ont préparé sans relâche ; après les cours 3 soirs par semaine durant 2 mois ; une pièce que les jeunes ont jouée de façon magistrale lors du dévoilement de l'œuvre de M. Jacky POULLIER à l'entrée de la ville. De l'avis du Maire et de l'artiste lui-même, les jeunes «ont joué comme des pros».

Cette action expérience a mis ces jeunes en confiance. Cela nous amène à imaginer que l'on puisse bénéficier de moyens permettant à un groupe plus important d'en profiter et que l'on puisse inclure cela dans nos plans de formation....

Le partenariat est toujours de mise avec l'association **Gwajéka**, de M. QUI KO ainsi qu'avec l'association **La clef de la Réussite** qui organise sur notre site des centres de loisirs sans hébergement durant les vacances scolaires mais qui intervient aussi tous les mardis de 17 à 18h auprès des jeunes internes.

VUDPS est toujours notre partenaire pour le PSC1 et le SST. Nous avons initié un partenariat avec certaines structures de services aux personnes nous espérons que 2019 verra leur aboutissement.

L'association KBM est toujours à nos côtés dans la lutte contre l'obésité.

>> Mission d'insertion scolaire, sociale et professionnelle

Les enquêtes insertion sont l'occasion pour nous de reprendre contact avec les anciens élèves afin de savoir ce qu'ils deviennent. La tendance se confirme. Nos élèves investissent la vie professionnelle. Ils sont dans les domaines liés aux options préparées par l'établissement (la vente, animation, médico-social,...)

>> Mission de développement, d'expérimentation et de recherche appliquée

Pas d'action conduite dans ce domaine.

>> Actions de coopération internationale

Pas d'action conduite dans ce domaine

>> Moyens

Les moyens humains n'ont guère évolué si ce n'est en fin d'année avec l'arrivée de M^{me} Nelsie PIERRE en Emploi Civique.

Nous profitons pour remercier M^{me} BLANDIN, infirmière, Présidente de la MFR du Lamentin mais aussi membre du Conseil d'Administration de la MFR de Baie-Mahault qui intervient à titre gracieux auprès des jeunes de la filière SAPAT.

Nous profitons pour remercier les stagiaires Moniteurs-Educateur, Formateurs professionnels, surveillants de nuit qui sont d'un grand soutien et de compagnie fort agréable et qui non seulement répondent positivement à nos sollicitations même de dernière minute mais qui complètent efficacement nos actions sous un autre angle.



> MFR de Grande Terre

A l'ère où tout un chacun prône l'avancée vers les démarches qualifiées, nous avons le devoir de faire de notre mieux pour faire face à toutes les réformes tout en gardant l'âme des MFR, aider le maximum de jeunes à s'insérer pour permettre à notre société de retrouver ses bases.

Ce rapport d'activités vous permettra de découvrir nos di formations, nos missions d'animation du territoire, nos missions d'insertion scolaire et professionnelles, nos actions de coopération internationale nos moyens humains et financiers.

Nos élèves proviennent pour la plupart, des communes suivantes :

Sainte Anne, Saint François, le Moule, les Abymes, Port Louis, d'Anse Bertrand
Petit Canal et quelques-uns de Pointe à Pitre.

>> FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Carte de formation effectif et évolution :

De 2013 à 2018, la formation initiale se compose de la manière suivante :

La répartition a peu bougé depuis 2013, par contre depuis 2017 nous recevons un peu plus de jeunes du Nord Grande Terre

CLASSE	EFFECTIFS						RYTHME SCOLAIRE
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	
4 ^{ème} Agricole	20	10	10	6	17	0	2 semaines / 2 semaines
3 ^{ème} Agricole	24	17	17	18	19	18	2 semaines / 2 semaines
CAPA 1 Jardiniers Paysa. - gers	24	17	17	26	21	10	2 semaines / 2 semaines
CAPA 2 Travaux Paysagers	16	19	13	11	14	9	2 semaines / 2 semaines
Seconde : Jardin, Paysage, Forêt et Nature.	10	7	10	9	8	10	1 semaine / 2 semaines
Seconde Pro : SAPAT	27	0	0	25	17	17	2 semaines / 2 semaines
1 ^{ère} Pro Aménagement Paysager	20	10	11	09	10	13	2 semaines / 2 semaines
Terminale Pro Aménagement Paysager	10	13	11	8	9	9	2 semaines / 2 semaines
DIMA	9	10	8	7	9	9	2 semaines / 2 semaines
Terminale SAPAT	0	0	0	7	0	25	2 semaines / 2 semaines
Première SAPAT	0	27	0	2	26	21	2 semaines / 2 semaines



Décrochage, analyse :

Nous notons un faible taux de décrochage pendant l'année environ : 1% durant les premiers mois (Septembre-Octobre) résultant du fait que l'éducation nationale rappelle à cette période des élèves qui étaient déjà inscrits à la MFR.

Afin de lutter contre le décrochage nous avons mené des actions attractives telles, des sorties, découverte de la mangrove en canoë Kayak, des cours en plein air, des interventions sur les addictions, des activités de gros Ka en inter classe, des cours de soutien pour les jeunes en très grande difficulté. Nous avons pu acquérir du matériel de sport, ce qui permet aux jeunes de s'occuper et de se détendre en inter classe, toutes les manifestations ont été marquées soit par une sortie, une animation ou un repas traditionnel.

Des cours de couture ainsi que d'art floral ont été dispensés aux élèves, l'aménagement de notre jardin a débuté avec la participation des élèves. Tout ceci a permis aux élèves les plus motivés d'augmenter quelque peu leur niveau et à certains décrocheurs de s'impliquer un peu plus à la MFR et d'être plus souvent présents. Nous avons appelé quotidiennement les parents des élèves absents, organisé des sorties attractives, organisé des journées à thèmes, réalisé des travaux manuels en fonction des manifestations à venir etc...

Cette année, l'ensemble des résultats demeurent satisfaisant.

Outils pédagogiques

En fin d'année, à partir des référentiels, nous élaborons les plans de formations de chaque classe autour des EPI et des plans d'étude. Des ouvrages pour les élèves sont achetés chaque année en fonction des classes, et des besoins, les ordinateurs sont utilisés pour les cours d'informatique. Les sorties, les voyages et les stages servent de base pour la réalisation de certains cours. Nous constatons cependant que certains jeunes ne savent pas utiliser les ordinateurs car les parents ayant des difficultés financières ont du mal à en acquérir.

Bilan des modules et EIE

A l'aide des plans de formations accrochés dans le bureau des moniteurs nous pouvons à tout moment faire un suivi sur les avancées ou pas des modules. Le vendredi après-midi lors de la réunion hebdomadaire nous faisons un point sur les avancées et les rectifications à apporter.

Les EIE se font selon le déroulé réalisé en amont pour toutes les classes concernées : On y trouve :

- Aide aux enfants défavorisés.

- Protection et valorisation de notre patrimoine naturel.

Les deux ont été réalisés

Avec des sous parties en fonction des classes;

Nous avons réalisé la semaine de découverte autour des thèmes liés à nos options, c'est-à-dire en Aménagement Paysager en Service à la Personne et au territoire. Dans ce cadre nos jeunes ont pu réaliser les sorties suivantes :

Informations sur les voyages

Il y a eu deux voyages cette année : Les élèves de la classe de DIMA se sont rendus aux Saintes et à MARIE Galante c'est ainsi qu'ils ont pu découvrir leur environnement proche et ont pu pratiquer le vivre ensemble pendant plusieurs jours. Ils étaient accompagnés de deux formateurs et d'un parent. Ils ont aussi découvert les aspects sociaux culturels de l'île. Ils ont beaucoup apprécié, et ont participé au festival terre de blues.

Actions conduites en faveur de l'insertion

Les stages en entreprise ont permis à certains élèves de bénéficier de contrats de travail à court ou à long terme dans certaines entreprises.

La mise en place de BAFA, de SST, de PSCI, de CACES, de chantiers écoles avec les partenaires du réseau, permettra à nos jeunes d'avoir plus d'expériences et de pouvoir s'insérer plus facilement dans le monde professionnel.

Des chantiers en Travaux Paysagers ont vu le jour suite à des demandes de particuliers ainsi que des entreprises.

>> MISSION D'ANIMATION DU TERRITOIRE

La MFR dans son territoire

Afin de travailler en collaboration avec le territoire et de permettre à nos jeunes de parfaire leurs connaissances nous avons un réseau de partenaires. C'est ainsi que nous travaillons avec les entreprises suivantes

Les partenaires

- Régie des sports du Moule
- Les agriculteurs de la région
- Les commerçants du territoire
- Les services techniques de Grande 'T'erre
- L'EHPAD du Moule
- L'éducation nationale (les collèges et Lycées)
- Le rectorat
- IME du Moule
- La mairie du Moule
- La mairie de Petit Canal
- L'EHPAD de Port Louis
- Les centres de service du Nord Grande Terre



Les évènements

La MFR dans le cadre de ses options professionnelles a offert ses services et participé aux évènements suivants :

Journée de l'environnement

- Participation à la semaine bleue (semaine patronale des personnes âgées) par les élèves de seconde SAPAT « Sé jou a moun lontan » comme chaque année de puis bientôt quatre ans.

- Participation à l'olympiade des activités organisée par la MFR de Marie Galante, Comme d'habitude, le bon vieux tournoi de football a été apprécié par l'ensemble des apprenants, il y eut beaucoup d'autres activités toutes aussi intéressantes les unes que les autres, ce fut une journée magnifique, car pour certains c'était la première fois qu'ils prenaient le bateau et tout un chacun a respecté les valeurs telles que le respect, la tolérance, le faire Play, la convivialité, l'entente...

>> MISSION D'INSERTION SCOLAIRE, SOCIALE, ET PROFESSIONNELLE

Résultat d'enquête

Comme d'habitude, cette année encore nous avons participé aux enquêtes d'insertion, ce qui nous a permis de constater que nos élèves même s'ils ne sont pas tous insérés dans les domaines qu'ils ont étudiés à la MFR font pour la plupart quelque chose, car la MFR leur donne des bases pour qu'ils s'en sortent à la vie active. On les trouve un peu partout : Aménagement Paysager, commerce, agriculture très peu ont monté leur affaire.

Cette année l'enquête concernant le devenir des élèves, a donné les résultats suivants :

- Les élèves sortis de DIMA : 100% sont scolarisés.
- les élèves sortis de troisième : 100% sont scolarisés dont 12.5% en MFR, et 87.5% à l'éducation nationale
- Les élèves sortis de CAPA : 44% sont scolarisés, 55% en situation de travail ou en recherche d'emploi et 1% en autres situations.
- Les élèves sortis de terminale, garçons : 72% travaillent, 12% sont en poursuite d'études ou formation 16.6% sont en recherche d'emploi et 1.4% RSMA.

Actions conduites contre l'illettrisme et le décrochage

Afin de lutter contre le décrochage nous avons mené des actions attractives telles que des sorties découverte de la mangrove en canoë Kayak, des cours en plein air, des interventions sur les addictions des rencontres de groupes de paroles, des activités de Gwo Ka en inter classe, des sorties pédagogiques, toutes les manifestations ont été marquées soit par une sortie, une animation ou un repas traditionnel. Ceci

a permis aux élèves les plus motivés d'augmenter quelque peu leur niveau et à certains décrocheurs de s'impliquer un peu plus à la MFR et surtout d'être un peu plus souvent présents. Nous avons appelé quotidiennement les parents des élèves absents, organisé des sorties attractives, organisé des journées à thèmes, réalisé des travaux manuels en fonction des manifestations à venir etc...

>> MISSION DE DEVELOPPEMENT D'EXPERIMENTATION ET DE RECHERCHE APPLIQUEE

Nous avons commencé la réalisation de notre jardin paysagiste bio avec nos élèves de capa et de Bac Pro Aménagement Paysager. Nous avons utilisé des palettes que nous avons recyclées pour réaliser des bancs pour les jeunes en leur aménageant un petit lieu de détente.

>> ACTION DE COOPERATION INTERNATIONALE

Nous n'avons pas réalisé d'action de coopération internationale mais cette année nous avons reçu pas mal d'élèves de la République Dominicaine, de la Dominique et de Haïti.

>> MOYENS HUMAINS

Le Personnel

Pour un effectif global de 18, il n'est constitué que de 14 équivalents temps plein, pour 8.3 formateurs. Cette année nous avons eu le départ de M^{me} Bohico Régine, monitrice en ESF, au mois de janvier, elle a été remplacée par M^{me} ADONAI Lyvia.

Le Secteur administratif

Il est constitué de

- la secrétaire Odile VINGADAPATY.
- Et de la comptable MAYOUTE Mélanie.
- Le Secteur vie résidentielle

Il se compose comme suit

- Lydie BELOCIAN, maîtresse de maison.
- Marie LATCHMANSING employée polyvalente.

Le Secteur Pédagogique

- M^{me} CONDRE Cindrah responsable pédagogique de la filière Aménagement Paysager et de la classe de première AP.
- M^{me} RAMIER Valérie responsable pédagogique de la filière SAPAT et de la classe de première et de terminale SAPAT.
- Monsieur GELABALE Jean François responsable de la classe de Seconde NJPF ainsi que de la formation



professionnelle adulte.

- Monsieur MANCO Steve responsable pédagogique de la filière CAPa JP et de la classe de troisième EA.
- Monsieur MONESTIER Xavier responsable de la classe de CAPa 2JP Madame SEJOR Jeanne responsable de la classe de DIMA
- Monsieur Marie Joseph Joël, responsable de la classe de CAPAI.JP Madame ADONAI Lyvia, responsable de la classe de première SAPAT M^r LUBIN Mario

Et des intervenants

- M^r BEDARD Antoine
- M^{me} GANE Myriam
- M^{me} RENOIR
- Et Agnès NIMIAS, directrice et responsable de la classe de seconde AP.

>> PILOTAGE GENERAL

Ingénierie de formation

M^{me} Mayoute a commencé une formation sur la comptabilité et la paye sur SAGE, Mesdames BELOCIAN et LATCHMANSING ont suivi une formation intitulée : prévention des risques au travail, organisée par le centre de formation CDO : Conseil Développement. Nous avons participé à tous les forums et journées portes ouvertes des écoles de Grande-Terre ainsi qu'à la nuit de l'orientation, ce qui nous a permis de nous faire connaître du territoire.

Nous avons retravaillé nos flyers, nos élèves ont présenté certaines de leurs compétences lors de leur passage dans les collèges nous y avons déposé des flyers. Des messages ont été envoyés sur les réseaux sociaux tels que Face book, Whatsap etc...Nous avons continué à alimenter notre site internet.

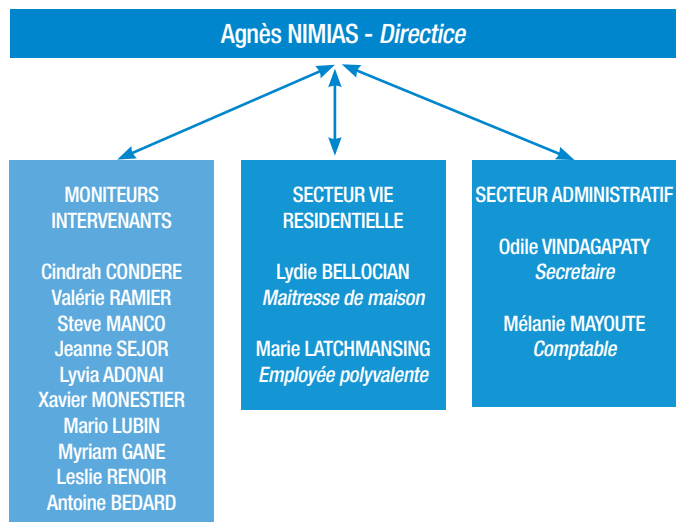
Les réseaux de partenaires

En, termes de partenariat nous avons pu renforcer nos relations avec nos anciens partenaires en travaillant d'avantage avec eux, c'est ainsi que nous avons signé de nouvelles conventions et depuis nous travaillons en collaboration avec la municipalité de Petit Canal ainsi que les entreprises du territoire. Nous avons même réalisé une fête des voisins. Lors de la Journée nationale des MFR , les élèves sont allés à la rencontre des habitants du territoire, leur proposant l'achat de plantes, de bouquets de fleurs de pâtisseries, de jus....

Le projet de la MFR

Concernant notre projet de réparation, nous avons bénéficié de barrières neuves, de fenêtres et de portes. Ceci nous a permis d'avoir un peu de confort et de sécurité. Nous sommes toujours en attente quant à la réhabilitation des bâtiments.

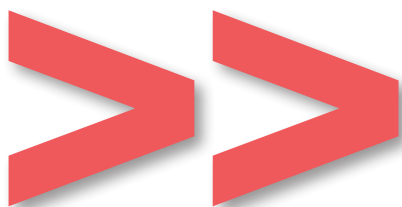
Organigramme du personnel



05

La gestion des services de l'UDAF





> Les valeurs institutionnelles

Depuis sa création, L'UDAF met son énergie et les ressources mobilisées au service de l'intérêt général. Pour ce faire, au cours des années, elle a su développer des actions qui trouvent leur source dans des valeurs institutionnelles : **Équité, Engagement, Innovation, Altruisme, Transparence.**

GESTION D'ÉTABLISSEMENTS ET DE SERVICES RÉPONDANT AUX BESOINS DES FAMILLES

Tout au long de son histoire, l'Association a vu ses activités se diversifier et son personnel se spécialiser dans des secteurs aussi divers que complémentaires.

En 2001, la vision d'un déploiement de dispositifs dans un cadre organisationnel généraliste, a abouti à la création d'une série d'établissements et services médico-sociaux dont la plupart résultent de problématiques sociétales repérées au niveau de certaines personnes vulnérables comme les malades mentaux asociaux vivant en milieu ordinaire. **Le maître mot de ce développement est l'innovation en matière de prise en charge. Sur le plan de la politique familiale il s'agit de focaliser des moyens sur l'analyse sociétale.**

Aussi, à l'écoute des enjeux du département, l'UDAF

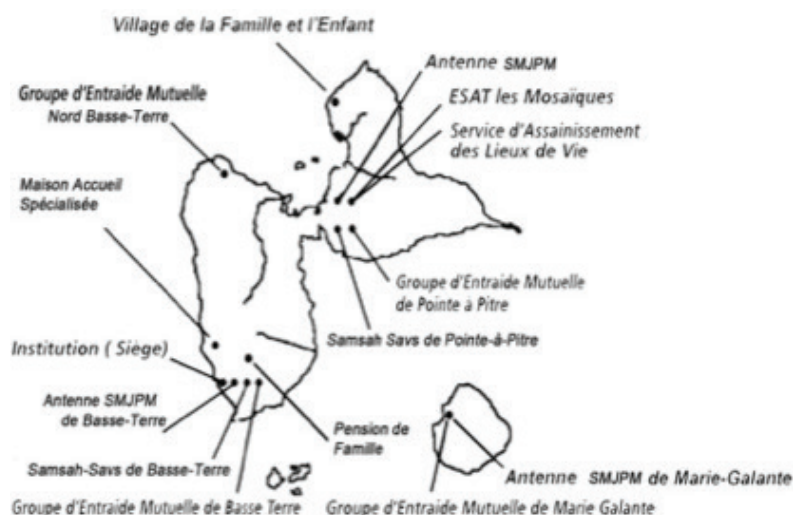
contribue par l'expérimentation et la concrétisation de solutions innovantes au développement du territoire. Aujourd'hui, l'association regroupe 130 salariés qui interviennent dans **quatre grands secteurs d'activités** :

- La défense des intérêts matériels et moraux des familles.
- Le secteur médico-social.
- La petite enfance.
- L'insertion par le logement.

Les salariés sont répartis sur les 13 établissements et services (7 établissements médico-sociaux et 6 services d'appui aux établissements médico-sociaux) gérés et déployés sur l'ensemble du Département de la Guadeloupe. Cela représente plus de 2000 personnes accompagnées.

Une équipe rattachée à la direction générale assure des services d'appui aux établissements : Ressources Humaines, Comptabilité, Qualité et Développement.

Chaque établissement et service affirme son action autour de valeurs telles que : **Agir avec empathie - Respecter et reconnaître l'AUTRE - Agir avec et pour l'ÉPANOUISSEMENT et l'accomplissement de l'AUTRE** Il est attendu des professionnels qu'ils puissent intervenir en prenant en compte les notions de **coopération, de remise en question constructive, d'ouverture.**



> Les Établissements et Services

> Les Établissements et Services

L'UDAF de la Guadeloupe gère 13 établissements et services (7 établissements médico-sociaux et 6 services d'appui aux établissements médico-sociaux) répartis sur l'ensemble de l'archipel :

ETABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX

1. Le Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (S.M.J.P.M.) intervient sur décision de justice pour exercer des mesures de protection des adultes. Le service gère plusieurs types de mesures de protection juridique : tutelle, curatelle simple, curatelle renforcée, sauvegarde de justice. Au 31 décembre 2016, le SMJPM gérait 1162 mesures. Il est réparti sur deux sites, l'un à Basse-Terre, l'autre aux Abymes.

2. L'Établissement et Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T.) chargé de l'insertion professionnelle des personnes en situations de handicap en leur proposant des activités de travail à travers des ateliers d'accompagnement, d'animation et d'art-décoration. L'ESAT a une capacité d'accueil de 50 usagers en situation de handicap psychique ou mental. L'établissement est situé aux ABYMES.

3. Le Service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes en situation de Handicap (SAMSAH). Véritable alternative à l'institution hospitalière, le SAMSAH est doté d'une équipe pluridisciplinaire dont la vocation est de permettre à des adultes en situation de handicap psychique et/ou mental, de moins de 60 ans, de vivre à domicile et d'acquiescer davantage d'autonomie. Il dispense et coordonne des soins médicaux et paramédicaux à domicile, accompagne pour favoriser l'accès aux soins, assiste ou accompagne, autant que de besoin, les actes essentiels de la vie quotidienne. Il est agréé pour 56 places et se décline en deux établissements de 28 places chacun, l'un situé à Pointe-à-Pitre, l'autre à Basse-Terre.

4. Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) propose un accompagnement adapté dont l'objectif est le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels de la personne en situation de handicap. Adossé au SAMSAH, il a été créé pour favoriser un maintien de la personne en milieu ouvert ainsi qu'un apprentissage de l'autonomie.

5. La Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), accueille des adultes en situation de handicap psychique et mental n'ayant pu acquiescer un minimum d'autonomie et dont l'état nécessite une surveillance médicale, un accompagnement et des soins constants. La MAS de l'UDAF est la première du département à accueillir exclusivement des personnes en situation de handicap psychique et mental. Elle leur assure de manière permanente :

- l'hébergement,
- les soins médicaux et paramédicaux,
- les aides à la vie courante et les soins d'entretien nécessités par l'état de dépendance des personnes accueillies,
- des activités de vie sociale, en particulier d'occupation et d'animation, destinées notamment à préserver et améliorer les acquis et à prévenir les régressions de ces personnes.

Dotée d'une capacité de 24 places en internat, la MAS est située à Basse-Terre.

6. Le Village de la Famille et de l'Enfant est une structure qui accueille les jeunes enfants. Elle se constitue en espace multi accueil, regroupant une crèche, une halte-garderie et une classe passerelle. Elle offre aussi un espace Relais Assistantes Maternelles (RAM), un Lieu d'Accueil Parents/Enfants (LAEP).

7. La Pension de Famille est une structure destinée à l'accueil sans condition de durée des personnes dont la situation sociale et psychologique rend difficile leur accès à un logement ordinaire. Elle permet aux personnes en situation de vulnérabilité « une réadaptation à la vie sociale dans un environnement chaleureux et convivial, dans la perspective de leur faire retrouver tous les aspects de la citoyenneté. Elle associe des logements privatifs et des espaces collectifs qui favorisent les échanges, les relations de la vie quotidienne entre les locataires et avec l'hôte en vue d'un apprentissage de la vie en collectivité. Elle ouvre droit au bénéfice de l'allocation personnalisée au logement (APL). La capacité d'accueil est de 28 places.

> Services d'appui aux établissements médico-sociaux

L'UDAF de la Guadeloupe a mis en place six services pour venir en appui aux établissements médico-sociaux dans l'accompagnement des usagers. Ainsi, elle propose aux usagers et aux familles les services suivants :



1. Les Groupes d'Entraide Mutuelle sont des clubs de soutien autonomes composés d'adultes dont la vulnérabilité psychique met en difficulté l'insertion sociale. Toutes personnes en situation de vulnérabilité psychique peut y adhérer qu'elles se considèrent ou non comme porteurs de handicap, qu'elles aient ou non choisi de faire reconnaître leur handicap. L'adhésion au G.E.M est libre et volontaire.

2. Le Service d'Assainissement des Lieux de Vie est une prestation de service qui permet de lutter contre l'insalubrité en maintenant le logement des majeurs

protégés dans un état de propreté acceptable.

3. Les familles d'accueil et les tierces personnes : L'accueil familial est un dispositif qui permet à nos majeurs protégés (personnes âgées et/ou aux adultes en situation de handicap) de bénéficier d'un mode d'accueil intermédiaire entre le maintien à domicile et l'hébergement collectif en établissement. Certains de nos majeurs protégés sont logés au domicile de la famille qui les accueille. Ce dispositif offre une aide quotidienne personnalisée et un accès à la vie sociale locale. Les accueillis peuvent garder contact et recevoir leur familles et amis.

> Le Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (SMJPM)

> La protection des majeurs (Tutelle, Curatelle, sauvegarde)

La protection Juridique des majeurs s'avère nécessaire lorsqu'un adulte ne peut plus accomplir seul les actes de la vie civile.

La protection concerne généralement la personne et ses biens. Pour l'accompagner, le Juge des tutelles ordonne une mesure de protection. Celle-ci est exercée par le service mandataire de l'UDAF par désignation préalable du Juge des tutelles.

> Les mesures de protection

Les différentes mesures de protection juridique (sauvegarde de justice, curatelle et tutelle) sont mises en place dans l'intérêt de la personne, en fonction de son degré d'incapacité apprécié par le juge sur la base d'un certificat médical circonstancié établi par un médecin agréé, et à la suite de l'audition de la personne concernée si son état de santé le permet.

Ainsi, les mesures de protection juridique doivent être réservées aux personnes souffrant d'une altération de leurs facultés personnelles, notamment mentales. Les mesures de protection doivent aussi être adaptées à la situation du majeur (individualisation de la mesure).

Trois principes régissent l'ouverture d'une mesure de protection juridique :

- La nécessité
- La subsidiarité
- La proportionnalité.

Les mesures de protection juridique sont confiées par le juge des tutelles soit à un membre de la famille (priorité), soit à un mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM), service, mandataire individuel ou préposé d'établissement.

■ **Sauvegarde de justice avec mandat spécial** : c'est une mesure d'urgence dans l'attente d'une décision de justice définitive. Gestion de comptes courants et/ou actions spécifiques.

La mesure est prise après constat d'altération des facultés mentales avant vérification par l'expertise médicale. La personne garde sa capacité juridique.

Dans le cadre de l'instruction la durée du mandat est d'un an et peut être renouvelée une fois. Dans le cadre d'une action spécifique, la durée est précisée dans le jugement.

■ **Curatelle** : Assistance et conseil pour la gestion des biens et les actes de la vie civile et/ou protection de la personne ou uniquement de ses biens

Les critères médicaux reposent sur l'altération des facultés mentales et/ou corporelles attestée par une expertise médicale. La personne a besoin d'être assistée et/ou contrôlée.

La durée de la mesure est de 5 ans et peut-être renouvelable, à la condition de faire une requête au Juge des tutelles. La mesure s'arrête soit sur décision du Juge soit au décès de la personne

■ **Tutelle** : représentation de la personne dans les actes de la vie civile, tant en ce qui concerne ses intérêts patrimoniaux que la protection de sa personne.

Les critères médicaux reposent sur l'altération des facultés mentales et/ou corporelles attestée par une expertise



médicale. La personne a besoin d'être représentée.
La durée du mandat est de cinq ans, la mesure peut être renouvelée dans les mêmes conditions que la curatelle.

> Loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice

Loi Justice : de nouveaux droits pour les majeurs protégés

La loi Justice contient en effet plusieurs dispositions importantes en faveur des majeurs protégés (personnes sous sauvegarde de justice, tutelle ou curatelle).

Droit au mariage et au droit au vote

Ainsi, les majeurs protégés par une mesure de tutelle peuvent désormais se marier, se pacser ou divorcer sans demander l'autorisation préalable de leur tuteur ou du juge. Ils devront toutefois informer par avance leur tuteur ou leur curateur de leurs décisions personnelles, ceux-ci pouvant alors s'y opposer - sous le contrôle du juge - s'ils estiment qu'il existe un risque pour la personne protégée.

Moins d'autorisations préalables...

La loi Justice allège également la liste des autorisations préalables à certaines décisions. C'est, par exemple, le cas pour l'ouverture, la clôture et la modification des comptes bancaires au nom du majeur dans sa banque habituelle, ou pour le partage amiable d'une succession ou d'une indivision (sauf en présence de conflits d'intérêts), ou encore pour l'acceptation d'une succession dont les biens excèdent manifestement les dettes. Plus besoin non plus d'une autorisation préalable pour la conclusion d'une convention-obseques permettant d'anticiper la volonté du majeur protégé, mais aussi pour tous les actes relatifs à la santé (sauf en cas de désaccord entre le majeur protégé et son tuteur).

La loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice simplifie aussi les règles de contrôle des comptes de gestion. Elle pose le principe d'un contrôle gratuit exercé en priorité par les personnes désignées par le juge (tuteur, subrogé tuteur...). À défaut, ce contrôle sera effectué par des professionnels (huissiers de justice, notaires, commissaires aux comptes). Mais le juge pourra également ordonner une dispense de contrôle lorsque le patrimoine de la personne protégée est de faible importance ou affecté en totalité à ses frais d'hébergement (par exemple, pour sa résidence médicalisée).

... et davantage de simplifications

Dans le même esprit, la loi Justice simplifie l'habilitation familiale, mesure instaurée en 2016 et permettant à un proche de solliciter l'autorisation du juge pour représenter une personne qui n'est pas en état de manifester sa volonté. La loi facilite les transitions entre les différentes mesures de protection.

Enfin, la loi Justice encourage le développement du mandat de protection future, qui permet à une personne en pleine capacité de ses moyens de désigner à l'avance un mandataire pour la représenter en anticipant toute éventuelle dépendance à venir.

> Les missions principales du service

Le service a pour mission de :

- protéger et soutenir les personnes vulnérables dont l'altération des facultés personnelles est médicalement avérée,
- mettre en œuvre une stratégie budgétaire, administrative, juridique, patrimoniale dans l'intérêt exclusif de la personne protégée et favoriser son autonomie,
- mettre en place une action individualisée en tenant compte des besoins et attentes de la personne protégée.

La loi de 2007 prévoit la protection des majeurs reconnus vulnérables. L'UDAF 971 est agréée pour assurer la mission d'une association tutélaire.

La protection concerne généralement la personne et ses biens. Nous l'assurons dans le respect :

- Des libertés individuelles
- Des droits fondamentaux
- De la dignité de la personne

Le service veille à s'adapter à la personne et à favoriser le plus possible son autonomie. Nous travaillons en partenariat avec les personnes ressources et les professionnels entourant la personne protégée chaque fois que la situation le permet.

Le fonctionnement du service

Les 16 mandataires judiciaires sont regroupés par pôles tenant compte du lieu de vie (milieu ouvert : 13 mandataires / au pôle hébergement : 3 mandataires).

Pour assurer la prise en charge, le service est organisé par pôle de travail. Ces pôles interviennent sur des secteurs différents, tant géographiquement que sur le type de prise en charge :

- Le Pôle secteur prend en charge les personnes à domicile. Les mandataires interviennent en binômes et/ou en trinômes
- Le Pôle hébergement assure la prise en charge les personnes en Etablissement médico-social (pour les personnes handicapées et âgées), et les accueillis en famille d'accueil.

La moyenne des visites ou démarches extérieures effectuées pour le compte des personnes protégées est d'environ 8 par an et par personne, résultat en légère augmentation par rapport à 2018.



La mise en place de l'accueil dans les institutions telles que : (Les Mairies de Saint- Rose, du Lamentin, du Moule, de Sainte-Anne et de Port-Louis) permet aux majeurs protégés et leurs familles de bénéficier d'un accueil à proximité de leurs lieux de vie et développe le partenariat entre acteurs de la prise en charge. D'autres partenaires ont été sollicités sur tout le territoire.

■ Le pôle secrétaire collaboratrice (3 secrétaires)

Soutien technique important, le secrétariat travaille en collaboration avec le mandataire pour la constitution des dossiers administratifs, aux suivis des droits et aux documents liés aux obligations légales. Le secrétariat concourt également à la gestion du courrier, à l'indexation et au scannage...

■ Le pôle secrétariat accueil téléphonique et physique

L'accueil physique et l'ouverture du courrier ne sont réalisés que sur le site de Basse-Terre, alors que l'accueil téléphonique est opérationnel sur les deux sites.

■ L'assistante de direction

A en charge le secrétariat du Directeur et des Chefs de service, l'organisation du service, la tenue des outils, assure le suivi de l'activité, et le suivi des stocks et des commandes

■ L'Unité comptable (3 comptables)

Un comptable est référent pour plusieurs mandataires. Les comptables réalisent les opérations bancaires conformément au principe de séparation entre ordonnateur et comptable, imputation des ressources, réalisation des dépenses, exécution des opérations liées à l'épargne, rapprochement bancaire, gestion de la caisse, gestion du compte de fonds d'avance remboursables et l'établissement des comptes de gestion.

> L'Activité du service

Élément chiffrés 2019

a) Les mesures de protection

Au 31/12/2019, le nombre de mesures gérées par le service mandataire était de **1181**.



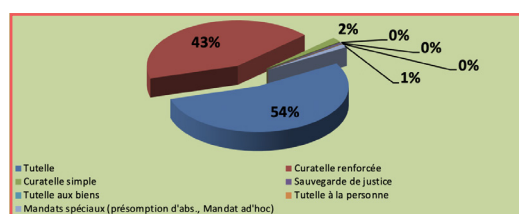
Le nombre de mesures exercées au 31/12/2019 est en diminution d'environ 3,75 % par rapport au 31/12/2018 (1227 mesures).

Répartition du nombre de personnes prises en charge par le SMJPM

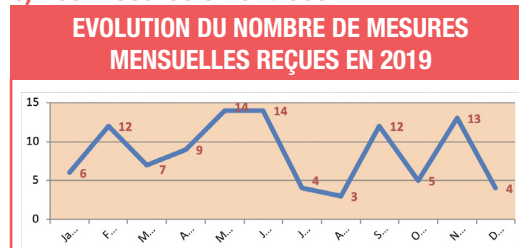
NATURE DE LA MESURE	Nombre MP
Tutelle	636
Curatelle renforcée	504
Curatelle simple	21
Sauvegarde de justice	4
Tutelle aux biens	1
Tutelle à la personne	1
Mandats spéciaux (présomption d'abs., Mandat ad'hoc)	14

Il apparaît un nombre plus important de mesures de tutelles par rapport au nombre de curatelles renforcées (sans perception des ressources) elles sont l'exception comme les sauvegardes (mesures provisoires).

Toutefois, la curatelle simple constitue un premier objectif d'autonomisation pour les personnes en curatelle renforcée.



b) Les mesures en entrées



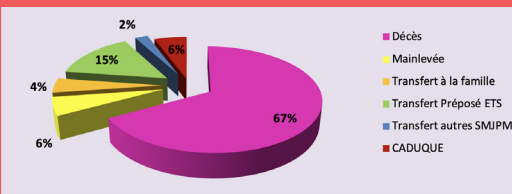
Le nombre de mesures nouvelles est en diminution de 68 soit 34% par rapport à 2018 qui comptabilisaient 103.

c) Les mesures en sorties

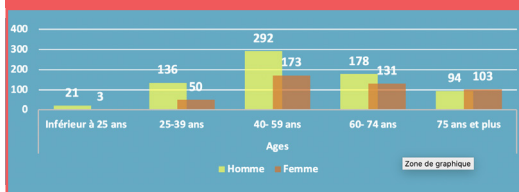
FIN DE MESURE	SAUVEGARDE DE JUSTICE	TUTELLE	CURATELLE RENFORCÉE	CURATELLE SIMPLE
Décès	4	45	8	2
Mainlevée	0	0	2	0
Transfert à la famille	3	0	1	0
Transfert Mandataire privé	0	0	0	0
Transfert Préposé ETS	0	13	0	0
Transfert autres SMJPM	0	0	2	0
Caducité	0	0	4	1
Sous-total	7	58	17	3
Total nombre de mesures sorties au 31/12/2019				85



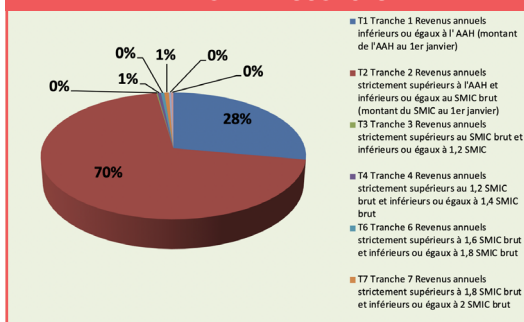
POURCENTAGE DES MESURES SORTIES EN 2019



Les décès sont toujours la cause principale de fin de mesure. Le nombre de fin de mesures est stable par rapport à 2018 (93 fins de mesures), d'autre part, 13 mesures ont été transférées au Centre Hospitalier Gériatrique.

RÉPARTITION DES PERSONNES PROTÉGÉES PAR
TRANCHE D'ÂGE ET PAR SEXE

Très peu de moins de 25 ans bénéficient d'une mesure de protection. La majeure partie de nos usagers se situe dans la tranche d'âge 60 ans et plus soit 516 personnes protégées.

d) Situation au regard des ressources et
revenus des majeursRÉPARTITION DES REVENUS SELON LEUR
NIVEAU DE RESSOURCES

70 % des majeurs protégés bénéficient de l'AAH complétée de prestations familiales et vivent en grande majorité des minimas sociaux. Le niveau de revenu est globalement faible et se situe en dessous du SMIC.
1% perçoivent un salaire.
28% perçoivent une retraite.

➤ Focus «Opération Noël» pour les
majeurs protégés.

Dans l'objectif de faire participer les majeurs protégés à la vie du service, nous avons proposé sur le site de Basse-Terre de partager avec le personnel une dégustation traditionnelle qui a beaucoup plu à nos usagers et qui ont accepté de se faire photographier.



> Perspectives 2020

La mesure de protection reste pour certains des majeurs protégés la seule mesure d'aide possible s'inscrivant dans le temps leur permettant de vivre le plus possible une vie ordinaire.

Notre intervention a aussi ses limites. Limites liées à la personne, parfois en fonction de ses choix, ses impossibilités, ses addictions... ou au contexte sociétal (manque de places en structure ou de structures adaptées). Ce constat est mesurable et objectif par un travail à initier avec les financeurs et les magistrats

Dans un contexte difficile, nos équipes restent extrêmement motivées et investies pour répondre au mieux aux besoins repérés des personnes que nous suivons.

Les grands chantiers de 2020 :

- Repositionnement des Chefs de service
- Enquêtes de satisfaction : recueillir les avis des usagers, des familles et des partenaires
- Elaboration du projet de service 2020-2024 (mise en place des calendriers, des groupes de travail et du COPIL)
- Mise en œuvre du plan d'action et des fiches actions
- Ecriture du rapport d'Evaluation Interne 2020
- Mise en place de la mobilité
- Déménagement de l'annexe de pointe d'or
- Rénovation partielle du siège de Basse-Terre

> L'établissement et Service d'Aide par le travail ESAT Les Mosaïques

L'ESAT est un établissement vers lequel la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) oriente les personnes en situation de handicap, âgées de plus de 20 ans (ou, à titre dérogatoire, de plus de 16 ans) dont la capacité de travail a été reconnue comme inférieure au tiers de celle d'une personne non handicapée, au sens du droit de la sécurité sociale, qui ne peuvent momentanément, ou durablement, à temps plein ou à temps partiel, ni travailler dans une entreprise ordinaire ni dans une entreprise adaptée.

L'objectif prioritaire de l'ESAT est de viser la plus grande autonomie possible de la personne accueillie, tant sur le plan professionnel que sur le plan social, afin de favoriser la meilleure insertion possible.

L'ESAT offre à ces personnes la possibilité d'exercer une activité professionnelle dans des conditions de travail aménagées et de bénéficier d'un soutien médico-social et psycho-éducatif.

Ces missions, comme la nature médico-sociale de l'ESAT justifient que les travailleurs ne soient pas des salariés : ce sont des usagers.

Les missions sont de nature professionnelle mais aussi de nature médico-sociale.

d'exercer une activité professionnelle dans le secteur ordinaire de production ou en entreprise adaptées ;

- Faire accéder par le travail à une vie sociale et professionnelle ;
- Aménager la structure et les conditions de travail pour les rendre accessibles et le plus proche possible du milieu ordinaire de travail ;
- Favoriser l'accès à toute formation pouvant développer l'aptitude au travail, voire l'accès à une qualification professionnelle ;
- Rendre autonome par le travail ;
- Permettre à celles d'entre elles qui ont manifesté des capacités suffisantes, de quitter l'établissement et d'accéder au milieu ordinaire de travail.

> Les missions à finalité de soutiens médico-sociaux et éducatifs :

- Offrir un soutien médico-social et éducatif, en mettant en œuvre ou en favorisant : l'accès à des actions d'entretien des connaissances, de maintien des acquis scolaires ainsi que des actions éducatives d'accès à l'autonomie et d'implication dans la vie sociale ;
- Offrir des soutiens médico-sociaux et éducatifs (maintien des acquis,) pour favoriser l'épanouissement personnel ;
- Organiser des activités qui peuvent être de loisirs, d'ouverture sur l'extérieur, d'initiation à la vie quotidienne.

> Les missions à finalité directement professionnelle

- Proposer un travail, à temps plein ou à temps partiel, à des personnes momentanément ou durablement incapables



PRESENTATION

L'ESAT LES « MOSAÏQUES » a choisi des activités particulières pour remplir ses missions.

Une démarche, « nourrir le lien social en direction des personnes les plus fragilisées »

Nos cinq ateliers s'inscrivent dans cette dynamique :

- Atelier SONORISATION / ANIMATION
- Atelier ACCOMPAGNEMENT / ANIMATION
- Atelier ESPACES VERTS
- Atelier ART ET DECO
- Atelier ENTRETIEN DES LOCAUX

L'équipe pluridisciplinaire composée de cinq moniteurs d'atelier, d'un éducateur, d'une chargée d'insertion et d'une psychologue intervient au quotidien auprès des usagers pour des actions, d'apprentissages professionnels, d'éducation, d'intégration sociale, et de suivi psychologique.

1) L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE

C'est l'une des missions de l'ESAT qui s'exerce au quotidien à travers l'acquisition par les usagers d'un savoir-faire, dispensé par les moniteurs d'ateliers.

Le principe de la polyvalence est le vecteur essentiel du travail d'apprentissage qui, en dépit de l'apport en compétences techniques, crée du lien tant au niveau des usagers que de l'équipe encadrante.

La mise en œuvre des savoirs faire s'opère à travers des prestations qui sont proposées à nos clients.

Chaque atelier dispense des techniques et des prestations spécifiques.

■ En sonorisation/ animation :

La manipulation des appareils de sonorisation et les techniques d'animation constituent les principales actions ; elles sont réalisées au quotidien. Des prestations d'animation musicale, de sonorisation, de DJ, d'animateur sont proposés à nos clients.

■ En accompagnement/animation :

La connaissance des jeux de société, et les techniques de communication sont les axes de travail privilégiés.

Les activités de gwo-ka, de danses, de contes, et de théâtre ont lieu quasi quotidiennement.

Les prestations ont lieu dans les institutions, particulièrement les EHPAD.

■ En espaces verts :

L'apprentissage porte sur la connaissance et l'utilisation des outils, (débroussailluse, tondeuse, souffleur.), des savoirs sur la topographie des sols, la diversité de la flore y sont dispensés. Un accent particulier est mis sur la sécurité.

Nous proposons nos services aussi bien aux particuliers qu'aux institutions.

■ En art et décoration :

L'apprentissage de l'utilisation des outils et machines de fabrication, ainsi que les techniques de confections de produits artisanaux constituent les actions essentielles.

Nos produits sont réalisés à la commande, ou sont vendus à travers des expositions.

■ En entretien des locaux :

Les techniques de nettoyage des sols, des moquettes, des tapis, lessivage des murs, nettoyage des vitres, dépoussiérage sont dispensées. Les règles de sécurité en la matière, sont évoquées en permanence.

Nos interventions ont lieu dans les entreprises.

Chaque semaine, les moniteurs d'atelier, l'Educateur spécialisé :

- Mettent en place l'apprentissage des savoir-faire du métier (point presse, apprentissage individuel, révision et perfectionnement aux jeux de sociétés, exercices de mathématiques, de français et de géographie, traitement de textes, apports théoriques, simulation et mix, répétition, cours théoriques sur la préparation, l'organisation et la finalisation de spectacle ou de prestation, cours théoriques sur l'utilisation des machines) ;
- Recherchent la polyvalence autour d'activités de découverte le patrimoine culturel, d'adaptation, de créativité, de travail d'équipe et de connaissance du métier (par exemple) ;
- Favorisent l'expression à travers des ateliers d'écriture, de théâtre et de simulation ;
- Organise et exécute les prestations chez les clients ;
- Réalise la production des ateliers.

Le Directeur planifie les réunions de régulation des usagers et du conseil de vie sociale. Ce sont des espaces, où ils prennent la parole, expriment leurs ressentis, leurs besoins par rapport à la structure ou aux prestations réalisées. Il s'agit pour nous de leur permettre de se responsabiliser, de donner leurs points de vue, de comprendre leurs attentes et besoins de réguler leurs actions, de développer la cohésion du groupe.

2) L'ACTION SOCIO- EDUCATIVE

L'ensemble du personnel de l'ESAT contribue à l'action éducative des usagers. Il cherche à intéresser l'utilisateur, ils font en sorte qu'ils se sentent épanouis et favorise la promotion de la personne en situation de handicap. Il s'agit de donner du sens à l'action en tenant compte du potentiel de l'utilisateur.

L'Educateur spécialisé / l'Assistante sociale ont des entretiens réguliers avec l'utilisateur pour lui permettre de formuler ses



besoins et ses difficultés. Ces entretiens sont planifiés à partir du cahier d'entretien à la demande de l'utilisateur et/ou du moniteur d'atelier.

L'Éducateur spécialisé participe au volet polyvalence des ateliers. Cette action, permet d'observer l'utilisateur en situation de travail, d'évaluer son autonomie, de réaliser un accompagnement personnalisé à travers une activité et d'évaluer les progrès de la personne accueillie. C'est l'occasion d'observer, par la pratique, les difficultés rencontrées par chacun, les comportements, l'hygiène, l'expression et de mettre en place avec les moniteurs d'atelier les actions correctives.

L'assistante sociale favorise l'accès ou le maintien des droits de l'utilisateur, elle travaille en partenariat avec de multiples organismes (CCAS, Conseil Général, service de protection juridique des majeurs, CDAPH, CAF, etc.). Elle assure le suivi administratif et social des usagers du service.

3) L'ACTION DU PSYCHOLOGUE

Le psychologue intervient en ce qui concerne l'évaluation, l'accompagnement de la santé psychique et le parcours socio-éducatif des usagers (mise en place de soins, prises en charge spécifiques...)

Il peut être amené à recevoir individuellement les usagers sur leur sollicitation ou sur sollicitation des équipes, il est en lien permanent avec le Directeur, l'éducateur spécialisé, les moniteurs d'atelier notamment au cours des réunions de synthèse, des réunions de bilan et institutionnelles et de la mise en œuvre du projet individuel.

Il dresse des comptes rendus d'entretien avec des orientations et/ou des actions à menées.

4) LES ACTIVITES DE SOUTIEN

Activité sandwich :

- Consiste en la fabrication et la vente de sandwiches au sein de la structure, ce qui permet d'aborder les règles d'hygiène, de diététique et de gestion financière.
- De nouveaux usagers ont intégré cette activité avec comme objectif, un apprentissage de la gestion de l'argent, une valorisation de leur personne, et une progression dans leur autonomie.

Le journal de l'ESAT :

- Un groupe d'usagers réfléchit ensemble sur leurs activités, sur le fonctionnement de l'ESAT, et sur la vie quotidienne.
- La réalisation d'un journal est l'occasion de leur permettre d'être des acteurs, capables d'analyser les situations et les aborder selon leur point de vue.

L'atelier simulation :

- C'est l'occasion pour les usagers de travailler l'expression verbale et corporelle.

Compte tenu des difficultés rencontrées en prestations, lors de ces séances, les prestations sont revues, décortiquées, et améliorées.

L'atelier d'écriture :

- Les usagers ont pu travailler l'expression verbale et non verbale. Certains textes ont pu être édités dans le journal de l'ESAT.

>> Dynamisation et amélioration des projets en cours

Le projet du « pair aidant »

Le pair aidant est un membre du personnel dévoilant qu'il vit ou qu'il a vécu un problème de santé mentale. Le partage, de son vécu, de son histoire et de son rétablissement, a pour but de redonner de l'espoir, de servir de modèle d'identification, d'offrir de l'inspiration du soutien et de l'information à des personnes qui vivent des situations similaires.

Nos 4 usagers qui en 2014 avaient, durant une semaine, bénéficié d'une formation afin de devenir « pair aidant » ont continué leurs actions d'information à propos des maladies psychiques.

Le projet « Différent et compétent ».

Il s'agit d'un processus de reconnaissance des compétences, dans lequel les usagers s'inscrivent, afin de valoriser leurs acquis. C'est une démarche qui est sanctionnée par un diplôme validé par le ministère de l'éducation et, celui de l'agriculture.

4 moniteurs formés ont accompagné 4 usagers qui se sont inscrits dans cette démarche.

Cette action a connu son apogée en juin 2018, sur le campus de l'université de Fouillol, dans un grand moment de convivialité, et d'émotions, avec la remise des diplômes, en présence de nombreuses personnalités.

Atelier « débats citoyens »

La mise en place de débats avec la participation d'intervenants extérieurs permettant aux travailleurs de se faire leurs propres idées, réfléchir ensemble sur des thèmes divers et variés ;(problématiques d'hygiène, de santé et autres sujets de société).

Pour l'année 2019, les thèmes suivants ont été traités :

- Handicap et sexualité : intervenant Me Diane ALOT/ NOLAR, Sexologue
- Le carnaval et ses retombées : intervenants, Messieurs HALLEY et COLLOMB
- Le travail en Guadeloupe : intervenants : M. Elie DOMOTA et M. GAMA



- Le Sida : Intervenant , le COREVIH : M^{me} GOLITIN, M. LAVAL
- L'isolement, la solitude, qui en souffre ? Intervenants : Le psychiatre, Dr DORESSAMY et M^{me} TRESOR Assistante Sociale, M^{me} SIOUNANADAN Emilienne, retraitée.

Le projet sensibilisation, prévention, conduite automobile

Sensibiliser et accompagner les personnes qui veulent passer leur permis ; La demande des usagers est toujours aussi forte, néanmoins une démotivation des pairs aidants n'a pas permis d'avancer de manière significative.

Contexte du projet

Plusieurs usagers depuis 3 ans ont formulé le besoin d'être accompagnés par rapport au permis.

Dans un premier temps, une remise à niveau semblait importante à envisager avant le passage à l'auto-école. Il s'agissait de leur faciliter les différents apprentissages du code de la route à travers une formation prise en charge par l'ESAT. Ce, afin de multiplier leurs chances de réussir, et d'éviter des dépenses importantes en heures de code.

Finalité du projet

Les usagers, à l'issue des séances de sensibilisation pourront envisager d'avoir recours à une auto-école pour pouvoir passer leur permis.

Il s'agit à travers ces séances, de les préparer et les habituer aux conditions réelles d'apprentissage du code de la route, de les sensibiliser à la conduite automobile et ses conséquences.

Objectifs généraux

La voiture constitue un des outils clé de la mobilité. Certains usagers de la structure sont en quête d'autonomie, et cherchent de plus en plus à s'affirmer. Tous envisagent ce permis avec une certaine facilité, ou comme une étape banale.

Les séances de prévention préalables aux apprentissages du code, renverront tout un chacun à ses responsabilités, les exigences que requiert une telle action, ainsi que les aptitudes requises.

Il s'agit pour nous d'accompagner certes, vers une certaine autonomie des uns et des autres mais en même temps à leur réalité et leurs limites, car tous ne pourront pas passer le stade du permis.

Objectifs éducatifs

Ce projet permet de concrétiser l'accompagnement mis en place dans le cadre des projets personnalisés. L'autonomie étant un des objectifs exprimés par les usagers sera alors recherchée.

Dans un cadre aménagé, ils pourront, avec l'aide de 2 de leurs collègues (qui seront formés auparavant), aborder tous

les aspects de la conduite automobile et les obligations que requiert celle-ci.

Les 2 usagers désignés deviennent des pairs aidants, avec un langage adapté et un cadre propice à l'échange.

5) ACTIONS DE PRODUCTION

La production est réalisée par les trois ateliers avec comme principe conducteur, « la polyvalence » ce qui implique tous les acteurs dans une dynamique globale en dépit de leur atelier respectif.

■ ACCOMPAGNEMENT / ANIMATION :	202 prestations
■ SONORISATION / ANIMATION :	22 prestations
■ ESPACE VERT :	205 interventions
■ ENTRETIEN DES LOCAUX :	300 interventions
■ LAVAGE VEHICULE :	30 prestations
■ ART ET DECO :	10 prestations

6) PROFIL DES USAGERS

Effectifs : 55

■ Nbre de femme :	25
■ Nbre d'homme :	30
■ Moyenne d'âge :	25-30

REPARTITION PAR AGE	%
20 à 24	4
25 à 29	42
30 à 34	21
35 à 39	21
40 à 44	8
45 à 50	4
SITUATION SOCIALE DES USAGERS	%
Nombre de couple	4
Nombre d'usager avec enfant	13

Une majorité d'usagers est atteinte de troubles psychiques et de déficiences mentales

REPARTITION PAR TYPE DE DEFICIENCE	%
Déficiência intellectuelle	67
Troubles Psychiques	21
Déficiences auditives	6
Déficiences motrices	4
Déficiences motrice associés cérébro-lésées	2



CARTOGRAPHIE DES LIEUX DE RÉSIDENCE :



7) SUIVI ET COORDINATION DE L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Ils s'exercent sous le contrôle et l'autorité du directeur. Ils se concrétisent notamment à travers les réunions de synthèse qui ont lieu deux fois par mois, mais aussi par le biais de réunions techniques sur un rythme identique. C'est aussi des séances de travail sur des problématiques liées à la prise en charge ; élaboration des projets personnalisés, création et amélioration de certains outils pédagogiques).

C'est surtout l'instauration d'une culture de l'écoute, de la concertation et du partage dans la réflexion pour une prise en charge cohérente et efficiente.

En vertu de la réglementation nous avons procédé à notre évaluation externe. Le rapport a été déposé à l'autorité de tarification au début du mois de janvier 2018.

8) PROJET ET PERSPECTIVES

- Finaliser le document de prévision et de la gestion des risques.
- Mettre en œuvre le plan d'action issu de l'évaluation externe
- Rendre opérants les référentiels d'évaluation, en terme d'apprentissages professionnels et de pratiques éducatives.
- Créer des espaces de réflexions inter-établissements sur l'amélioration de nos pratiques professionnelles en adéquation avec les principes de bientraitance.
- Améliorer la formalisation d'une manière générale.
- Accompagner les processus de « pairs aidants » et, de « différents et compétents »
- Finaliser notre projet d'établissement et le soumettre à l'approbation du conseil d'administration de l'institution.

> Le service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes en situation de Handicap (SAMSAH)

> Présentation du service / sa dynamique

1) MISSIONS

Le champ de prestation que recouvre le SAMSAH relève tant du soin que de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne.

- Le SAMSAH en sus de sa dimension thérapeutique qui est, d'assurer la continuité des traitements et de veiller à l'accessibilité des prises en charge psychologiques médicales et paramédicales, des personnes en situation de handicap psychique dont l'état de santé nécessite des soins réguliers et coordonnés, afin de favoriser le maintien à domicile.
- Assure la dimension sociale et éducative du SAVS

C'est un accompagnement individualisé et personnalisé, en milieu ouvert, qui a pour objectif la réalisation et la mise en place du projet de vie des personnes accompagnées. Cet accompagnement tient compte du choix de la personne et nous l'assistons dans le respect de ce choix, en veillant à sa liberté sans l'abandonner, à le sécuriser sans l'enfermer.

2) OBJECTIFS

L'objectif de l'accompagnement au sein du service est de proposer un accompagnement à durée variable et adaptée aux besoins de la personne.

Cet accompagnement propose de :

- Soutenir et accompagner la personne dans son parcours de soin.
- Orienter, guider et soutenir cette personne aussi bien dans



les actes de la vie quotidienne que dans l'organisation des loisirs.

- Favoriser l'épanouissement et le développement de toutes les potentialités, en restaurant un sentiment de sécurité et de confiance.
- Favoriser la pleine participation à la vie de la cité, en permettant notamment l'accès aux droits civiques et sociaux élémentaires.
- Créer un environnement favorable à l'insertion sociale.
- Proposer une coordination entre les différents intervenants autour de la personne,

3) PUBLIC ACCUEILLI

Nous accueillons des personnes en situation de handicap psychique de moins de 60 ans ayant une orientation SAMSAH de la MDPH.

4) ACTIVITÉS ET /OU SERVICES PROPOSÉS

L'activité principale du SAMSAH est d'accompagner ses bénéficiaires vers le maximum d'autonomie dans les soins, dans la vie quotidienne et dans la réalisation de leurs projets de vie.

Les principaux outils :

- Des visites au domicile.
- Des rencontres au SAMSAH.
- L'accompagnement dans leurs différentes démarches, qui leur permet de construire et de nourrir un lien de confiance avec les professionnels.
- Nous veillons au maintien du lien de soin avec les CMP, et chez les autres professionnels de santé, pour que leur parcours de soins soit autant que possible sans faute, et les inscrivons dans une démarche d'autonomie de ces démarches.

Le SAMSAH, en partenariat avec le SAVS, propose des activités de loisirs en tant que sup-port éducatif et pédagogique, pour une bonne insertion dans la culture et une meilleure inscription dans la vie de la cité.

Ces activités proposées : sont à visée thérapeutique, ou liées à la vie quotidienne, ou à l'activité physique et la détente, ou à l'apprentissage de travaux manuels.

Des manifestations « inter-service » leur donnent accès à :

- Un tournoi de football inter structure UDAF
- Un tournoi de domino inter structure UDAF
- Une activité carnavalesque avec le « DEBOUL'GEM »

5) L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE (RÔLE, MISSIONS)

L'équipe pluridisciplinaire se compose de :

- 4 Aides médico psychologique qui prennent en charge l'accompagnement des bénéficiaires du SAMSAH.
- 1 Infirmière qui coordonne les parcours de soins en collaboration avec les AMP
- 1 Chef de service qui coordonne l'activité, et manage l'équipe.
- 1 psychologue et 1 médecin coordonnateur, tous deux vacataires, qui guident l'activité des professionnels.

Ce travail se fait en collaboration de la secrétaire et sous l'autorité d'un Directeur et du service d'appui de la Direction Générale.

6) LES ACTIONS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Pour **Pointe-à-Pitre**, l'axe majeur de ce projet était pour cette année **la mise en œuvre du plan d'action issu de l'évaluation interne** menée courant 2018. Notre plan d'action continu de la qualité a démarré durant l'année 2019. Nous avons entamé comme prévu la révision et la réécriture de nos documents « outils de la 2002-2. »

- Le livret d'accueil, la charte des droits et libertés des personnes accueillies, ainsi que l'enquête de satisfaction ont été revus et illustrés pour les rendre plus accessibles à nos bénéficiaires.
- Le projet de service, est lui aussi en phase de réécriture et s'achèvera à la fin février 2020.

Pour **Basse-Terre**, les activités et les présences autour des bénéficiaires ont été cette année quelque peu réduites car cette année nous avons eu à **répondre de la poursuite de l'évaluation interne du service, la mise en place du plan d'action, et de la réalisation de l'enquête de satisfaction.**

La création des **tableaux de bord** de suivi du plan d'action et la réalisation des **fiches d'actions.**

La difficulté de ceci tient au fait que nous devons harmoniser le travail des deux pôles ce qui demande plus de disponibilité.

Les projets prévus tels que : « les bains chauds, l'hygiène alimentaire » ont été écrits mais pas réalisés.

Le projet de mise en place des **groupes de paroles** sur différentes thématiques avec l'intervention de la psychologue du service et du médecin coordonnateur. Une séance avait été prévue mais elle n'a pu se tenir.

La réalisation d'un **groupe d'expression** afin de recueillir l'expression des bénéficiaires sur le projet du service dans le cadre de l'évaluation interne un représentant des bénéficiaires participe au comité de pilotage des travaux du projet de service.



La réécriture du projet de service 2019-2024 est en cours.

> Les usagers profil type/ statistiques

1) AGE ET SEXE DES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2019

A **Basse-Terre**, l'effectif comprend plus d'hommes que de femmes, soit **26 hommes contre 8 femmes**, avec une tendance au **vieillessement de cette population**. En effet, tous sexes confondus la plus grande partie du public accueilli se situe dans la tranche d'âge des **40-44 ans** (20%) puis vient les tranches d'âge de 45-49 ans et 55-59 ans (15%).

34 dossiers accompagnés en 2019 : (5) en préadmission, (4) en évaluation, (20) en suivi, (5) fermé.

En 2019, **36 usagers** sur **Pointe-à-Pitre** dont l'âge est compris entre **20 et 61 ans** ont fait partie de la file active du SAMSAH de Pointe-à-Pitre.

8 personnes sont sorties de la file active courant 2019, parmi elle **3 pour fin de notification, 1 pour un transfert au SAVS, 1 pour interruption de l'accompagnement à la demande du bénéficiaire, 1 pour avoir atteint la limite d'âge, et 2 sont désormais hébergés en famille d'accueil. Et 7 nouvelles personnes sont entrées.**

>> Age et sexe du public accueilli

ÂGE ET SEXE DES PERSONNES ACCUEILLIES			
PÔLE POINTE-A-PITRE	H	F	TOTAL 2019
16-19 ans	0	0	0
20 à 24 ans	0	1	1
25 à 29 ans	3	1	4
30 à 34 ans	0	0	0
35 à 39 ans	3	4	7
40 à 44 ans	1	3	4
45 à 49 ans	2	4	6
50 à 54 ans	4	3	7
55 à 59 ans	4	1	5
60 à 61 ans	2	0	2
TOTAL	19	17	36

PÔLE BASSE-TERRE	H	F	TOTAL 2019
16-19 ans	0	0	0
20 à 24 ans	1	0	1
25 à 29 ans	3	1	4
30 à 34 ans	2	1	3
35 à 39 ans	2	1	3
40 à 44 ans	6	1	4
45 à 49 ans	5	0	6
50 à 54 ans	3	1	4
55 à 59 ans	2	3	5
60 à 61 ans	2	0	2
TOTAL 2019	26	8	34

>> Territoires (lieux de résidence ou répartition géographique)

Le tableau suivant permet de visualiser la répartition géographique des bénéficiaires par sexe et par commune :

PÔLE BASSE-TERRE		Usagers issus de ces communes
BASSE-TERRE	HOMMES	5
	FEMMES	2
BAILLIF	HOMMES	0
	FEMMES	1
BOUILLANTE	HOMMES	2
	FEMMES	2
POINTE- NOIRE	HOMMES	2
	FEMMES	0
SAINT-CLAUDE	HOMMES	8
	FEMMES	1
CAPESTERRE	HOMMES	6
	FEMMES	0
VIEUX-HABITANTS	HOMMES	1
	FEMMES	2
GOYAVE	HOMMES	2
	FEMMES	0
TOTAL 2019		8 Femmes 26 Hommes
PÔLE POINTE-A-PITRE		
ABYMES	HOMMES	3
	FEMMES	5
BAIE MAHAULT	HOMMES	0
	FEMMES	1
GOYAVE	HOMMES	1
	FEMMES	0
GOSIER	HOMMES	3
	FEMMES	2



MORNE À L'EAU	HOMMES	3
	FEMMES	3
MOULE	HOMMES	0
	FEMMES	1
PETIT-BOURG	HOMMES	2
	FEMMES	1
PETIT-CANAL	HOMMES	1
	FEMMES	0
POINT À PITRE	HOMMES	3
	FEMMES	2
PORT-LOUIS	HOMMES	1
	FEMMES	2
SAINT ANNE	HOMMES	1
	FEMMES	0
SAINT-ROSE	HOMMES	1
	FEMMES	0
TOTAL 2019		19 Femmes 26 Hommes

2) NATURE DES DÉFICIENCES PRINCIPALES ET ASSOCIÉES

POINTE-À-PITRE		
	PRINCIPAL	ASSOCIÉ
Déficiences intellectuelles	6	0
Troubles psychiques	28	8
Cérébro-lésions	2	0
Troubles du comportement et de la communication	0	1

BASSE-TERRE		
	PRINCIPAL	ASSOCIÉ
Déficiences intellectuelles	2	2
Troubles psychiques	29	3
Cérébro-lésions	0	0
Troubles du comportement et de la communication	0	0

3) CADRE JURIDIQUE DU PLACEMENT

POINTE-A-PITRE MESURES DE PROTECTION EN 2019			
	HOMMES	FEMMES	TOTAL 2019
AUCUNE	5	2	7
CURATELLE SIMPLE	0	0	0
CURATELLE RENFORCÉE	Administrative	9	8
	Familiale	0	2
TUTELLE	Administrative	3	3
	Familiale	2	2

BASSE-TERRE MESURES DE PROTECTION EN 2019			
	HOMMES	FEMMES	TOTAL 2019
AUCUNE	2	2	4
CURATELLE SIMPLE	1	0	1
CURATELLE RENFORCÉE	Administrative	15	5
	Familiale	0	0
TUTELLE	Administrative	6	1
	Familiale	1	0

4) LES CONDUITES ADDICTIVES ET CARACTÉRISTIQUES COMPORTEMENTALES

HABITUDES DE CONSOMMATION	NOMBRE DE CONSOMMATEURS	
	PAP	BT
TABAC (y compris occasionnels)	15	14
TABAC & ALCOOL	1	4
TABAC & CANNABIS	1	5
TABAC & CRACK	2	1
TABAC / ALCOOL / CANNABIS	3	1
ADDICTION AU JEU	1	0
TABAC/HYPNOTIQUE/ CORRECTEUR	1	0
ALCOOL SEUL	1	1
SANS ADDICTION	10	8

Sur **Basse-Terre**, nous avons accompagné un bénéficiaire vers une prise en charge de ses addictions.

Sur **Pointe-à-Pitre**, la problématique de l'addiction est un frein majeur pour la conduite des projets, et nous avons beaucoup d'abandon. C'est un accompagnement spécifique pour lequel le personnel du SAMSAH n'est pas formé. Il ne peut se concevoir que dans un partenariat très serré, avec les équipes des services d'addictologie.

5) CADRE DE VIE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES (LOCATAIRES, PROPRIÉTAIRES DE LEUR LOGEMENT)

POINTE-A-PITRE				
		MAISON INDIVIDUELLE	APPART.	TOTAL 2019
LOCATION	Dans le parc social	0	15	15
	Dans le privé	5	2	7
	A titre gratuit	3	1	4
PROPRIÉTAIRE		0	1	1
PENSION DE FAMILLE		0	0	0
HÉBERGEMENT CHEZ LES PARENTS		6	3	9



BASSE-TERRE					
		MAISON INDIVIDUELLE	APPART.	COLOC.	TOTAL 2019
LOCATION	Dans le parc social	0	14	0	14
	Dans le privé	10	4	1	15
	A titre gratuit	0	0	0	0
PROPRIÉTAIRE		0	1	0	1
PENSION DE FAMILLE		3	0	0	3
HÉBERGEMENT CHEZ LES PARENTS		1	0	0	1

L'hébergement du public accueilli sur le pôle de **Basse-Terre** est pour nous un véritable problème tant pour la recherche d'un logement que du maintien de ces personnes dans un logement. Il est difficile d'obtenir et de faire vivre en collectivité ces personnes du fait de leurs pathologies.

Sur le pôle de **Pointe-à-Pitre**, maintenir les personnes accueillies dans un logement décent relève d'une véritable gageure. La dégradation du logement du fait de leur pathologie conduit à la résiliation des baux. Nous accompagnons souvent dans les projets, un axe d'apprentissage à l'entretien et à l'hygiène de l'environnement.

Ce travail éducatif est souvent complété par une prestation d'entretien mise en place par les mandataires, dont l'occurrence dépend du bénéficiaire, de son adhésion à l'apprentissage de ce travail, et aussi de ses moyens financiers, pour empêcher la dégradation, et éviter la rupture du bail.

Pour ceux qui n'ont pas de mesure de protection, c'est la quête permanente pour de nouveaux logements.

6) LES RESSOURCES DES BÉNÉFICIAIRES

Les ressources les plus fréquentes sont constituées par l'Allocation des Adultes Handicapés (AAH).

Sur l'**annexe de Pointe-à-Pitre**, une personne perçoit une pension d'invalidité. Et, deux personnes de notre file active sont salariées d'un ESAT.

7) EMPLOI SCOLARITÉ FORMATION

NIVEAU SCOLAIRE		
	PAP	BT
Pas enseigné	16	5
Primaire	8	14
Collège	1	4
BEP/BEPC	7	6
Secondaire	0	0
BAC	2	2
BAC+	2	0

8) INCIDENTS SANCTIONS ET ORIENTATION

Pour le **pôle de Pointe-à-Pitre**, les **pannes de climatiseurs** sont enfin réparées : dans la salle de réunion, dans l'espace de convivialité, et la salle d'activité que nous partageons avec le SAVS. Les **problèmes d'infiltrations inhérents** au mauvais entretien du bâtiment et incombant à notre syndic de copropriété, perdurent et les traces demeurent ici et là sur les dalles constituant notre faux plafond, et coulent de temps à autre. Nous avons dénombré au mois de novembre 2018, **63 dalles à changer**.

Nous sommes aussi victimes d'une invasion de moustiques inégalée auparavant, que nos raquettes, et nos bombes ne parviennent pas à éradiquer. Nous sommes dans l'attente d'un devis de la société RENTOKIL qui effectue la maintenance en termes de désinsectisation et dératisation de notre service.

En ce qui concerne le **pôle de Basse-Terre**, il existe des difficultés relationnelles liées à la maladie ou à des difficultés financières dans la perception de l'allocation adulte handicapé. Ceci représente pour nous une grande difficulté dans l'accompagnement du bénéficiaire dans sa vie courante mais également dans l'accomplissement des projets d'accompagnement vu avec lui.

> Actions d'accompagnement de la structure pour et avec l'utilisateur

1) ACTIONS ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Pointe-à-Pitre

DOMAINE	NOMBRE
Médical	204
Aide humaine	22
Vie social	636
Social	306
Educatif	485
TOTAL	1653

TYPE	NOMBRE
Accompagnement	94
Activités / Ateliers	11
Courrier	31
Démarches Administratives	63
Entretien au service	25
Entretien Tel avec Partenaire	145
Entretien Tel avec Usager	111

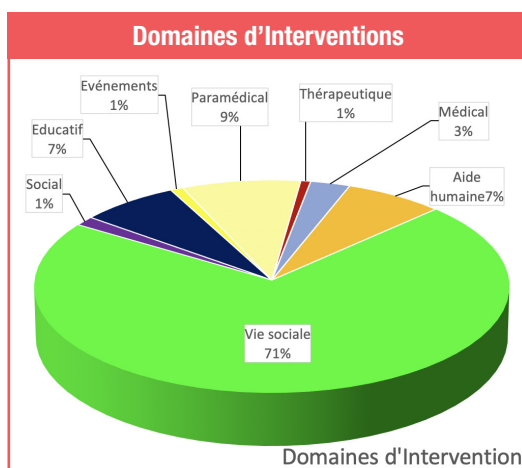
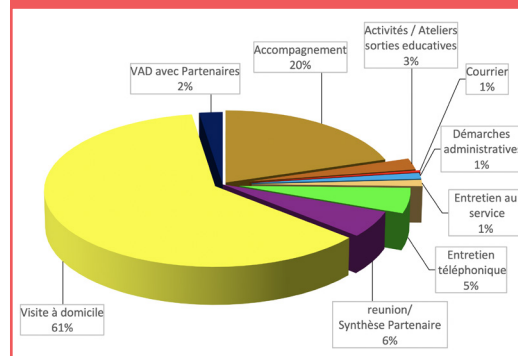


Réunion	16
Sortie éducatives	15
Visite à domicile	359
Visite à domicile avec partenaires	4
Visites en cours d'hospitalisation	1
TOTAL	880

Basse-Terre

DOMAINE	NOMBRE
Médical	60
Aide humaine	150
Vie social	1500
Social	30
Educatif	150
Evenements	19
Paramédical	180
Thérapeutique	15
TOTAL	2104

TYPE	NOMBRE
Accompagnement	300
Activités / Ateliers	36
Courrier	6
Démarches Administratives	19
Entretien au service	20
Entretien Téléphonique	80
Réunion / Synthèse partenaire	83
Visite à domicile	920
Visite à domicile avec partenaires	35
TOTAL	1499

**Domaines d'Interventions**

En comparaison avec l'année 2018, nos actions sont en diminution au vu des conséquences énoncées en amont mais également du fait que nous avons eu moins d'ouverture de dossier.

Nous favorisons et travaillons l'autonomie du déplacement de nos bénéficiaires le plus possible. Toutefois, nous assurons dans certaines situations le déplacement lors d'actions individuelles, ou d'activité en groupe.

Par ailleurs, en collaboration avec les mandataires à la protection judiciaire, le transport est assuré pour des personnes qui ne peuvent actuellement se déplacer en toute autonomie. Dans tous les cas de figure, nous avons déterminé avec les bénéficiaires des points de rassemblement pour les aider à se repérer dans le temps et dans l'espace.

2) ACTIONS PARAMÉDICALES ET MÉDICALES**Hospitalisations durant l'année 2019
POLE DE POINTE-A-PITRE**

Trois hospitalisations dues pour deux personnes à une décompensation pour refus des soins, et l'autre pour une reprise de conduite addictive

Un passage aux urgences suite à une chute au cours d'une activité physique, en famille

	Nbre accomp. 2019
CMP	30
Généraliste	11
Spécialiste	20
Dentiste	3
Visite en Intra	1
Ophtalmo	2
Podologue	9
Pharmacie	27
Labo	8
Démarche (Terrain, appel)	68
Clinique Bilan/hospi	2



Hormis le travail éducatif, la mise en œuvre des projets, et le parcours de soins, nous gagnons de plus en plus en qualité de prestations rendues à nos bénéficiaires, et cette dynamique est largement impulsée et soutenue par nos travaux d'évaluation interne.

Le projet individualisé fait l'objet **d'un suivi au moins 1 fois par an sous la forme de réunions de synthèse associant l'équipe et parfois des intervenants extérieurs (équipes de psychiatrie... mandataires judiciaires)**. Cette année, nous avons pris date pour une synthèse de tous nos dossiers communs avec 3 CMP de plus que l'année précédente.

Les projets individualisés sont élaborés avec les bénéficiaires, ils sont réévalués chaque année, après évaluation et désormais, chaque nouvelle version est signée par eux, avec leurs mandataires et leurs familles, lorsqu'ils l'acceptent.

HOPITALISATION POLE DE BASSE TERRE			
Bénéficiaires	Type	Durée hospitalisation	Motif
0	Soins somatiques		Soins
4	Service psychiatrique	114 jours	Rupture de traitement
0	Service Toxicomanie		

Les démarches liées à la santé se déclinent de la manière suivante :

- La coordination de soins médicaux et paramédicaux
 - Passe par un accompagnement de l'observance du traitement, des soins, en lien avec le service psychiatrie, les infirmiers libéraux et les médecins traitants
- Un accompagnement favorisant l'accès aux soins et l'effectivité de leur mise en œuvre
 - Accompagnement et orientation vers les professionnels

de santé (médecin traitant, spécialiste, infirmier libéral, podologue, kinésithérapeute, CMP, CSAPAG ...)

- Un accompagnement et un suivi médical et paramédical
- Visites en milieu hospitalier pour maintenir le lien
- Aide aux soins de l'hygiène corporelle : valorisation, stimulation...

> Suivi et coordination de l'équipe pluridisciplinaire

La coordination de l'équipe s'appuie sur la formalisation d'outils : procédures, fiches de poste, réunions de coordination, débriefing, cahiers de liaison... sa participation aux travaux d'évaluation interne, son association à la mise en œuvre du plan d'action et à la révision de tous les documents du service (Livret d'accueil : projet de service...). Cette participation a pour effet manifeste de former, de donner de l'assurance à l'équipe, et de permettre sa montée en compétence.

> Perspectives pour 2020

- Poursuite de notre recherche de partenariats le plus possible formalisés
- Veiller à l'appropriation des bonnes pratiques de bienveillance
- Mettre en œuvre scrupuleusement notre plan d'action pour la qualité en continu.
- Poursuivre le plan d'action de l'évaluation interne
- Préparer l'évaluation externe
- Mettre en place les projets prévus en 2019
- Mettre en œuvre les fiches d'actions

> Le service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)

> Présentation du service / sa dynamique

1) MISSIONS

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) a pour mission de :

- Contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes

adultes handicapées

- Leur fournir un accompagnement favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels.
- Faciliter leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.



2) OBJECTIFS

L'objectif principal du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale est d'accompagner, à moyen terme ou dans la durée à travers des démarches d'autonomie. Il s'agit d'écouter, de conseiller, d'orienter, de guider, de développer les compétences et donner à la personne han-dicapée psychique les moyens de maintenir et développer son autonomie sociale, voire pro-fessionnelle.

L'accompagnement dans ce service se caractérise par son aspect éducatif : il s'agit avant tout de « faire avec » et non de « faire à la place de ». Ce postulat de base d'un accompagnement réussi se heurte souvent à l'obstacle du manque d'autonomie des usagers. L'enjeu est donc de réussir à concilier l'aspect éducatif avec le degré d'autonomie de l'utilisateur dans le respect du choix de l'individu.

Le service rendu à la personne par le biais des différents soutiens possibles permet de main-tenir une vie en autonomie.

Les objectifs sont :

- Soutenir l'autonomie dans tous les domaines de la vie,
- Proposer, guider, conseiller dans les actes de la vie quotidienne et dans l'organisation des loisirs, lutter contre l'isolement en aidant à maintenir chaque fois que possible les liens familiaux, sociaux et de voisinage
- Permettre l'accès aux droits fondamentaux sociaux, civiques et à la citoyenneté, (l'accès aux soins et au suivi médical, l'accès et/ou le maintien dans un logement, à la formation professionnelle, culture, travail),
- Favoriser l'inclusion et la poursuite des parcours de vie en milieu ordinaire, en aidant à l'accomplissement du projet personnel, en coordonnant et suivant l'action des différents intervenants.

3) PUBLIC ACCUEILLI

Toute personne de moins de 60 ans, détentrice d'une notification de la MDPH lui accordant l'orientation d'un accompagnement SAVS, peut prétendre intégrer la file active du service.

L'agrément du SAVS est de 80 dossiers avec une montée en charge progressive. En 2015, la montée en charge a été de 50 dossiers. Nous traitons sur chaque pôle 25 dossiers.

Sur le **pôle de Basse-Terre**, nous avons reçu au cours de l'année 3 nouvelles notifications. L'effectif est de 28 dossiers dont (16) en suivi, (5) en préadmission, (5) en évaluation. 2 dossiers fermés (2 sortie pour fin de notification). La file d'attente est de 4 dossiers.

Sur le **pôle de Pointe-à-Pitre**, nous avons accueilli 27 bénéficiaires. 4 nouveaux dossiers. 7 sorties (2 départs en Hexagone, 1 fin d'accompagnement concertée, 3 fin de notification, et 1 transfert au SAMSAH).

4) ACTIVITÉS ET /OU SERVICES PROPOSÉS

Accompagne principalement, la réalisation du projet de vie du bénéficiaire, par :

- L'évaluation de ses besoins et de ses capacités d'autonomie
- L'identification de l'aide à mettre en œuvre et la délivrance à cet effet d'informations et de conseils personnalisés
- En coordination avec le mandataire s'il en a un, un suivi est assuré ainsi que la coordination des actions des différents intervenants
- Il propose assistance, accompagnement ou aide dans la réalisation des actes de la vie quotidienne et dans l'accomplissement des activités de la vie domestique et sociale
- Il assure le soutien des relations avec l'environnement familial et social,
- Un appui et un accompagnement contribuant à l'insertion familiale, sociale voire même professionnelle s'il y a lieu, et/ou favorise le maintien de cette insertion.
- Apporte un suivi éducatif et pédagogique

Le SAVS organise aussi des activités et actions collectives, en partenariat avec le SAMSAH, pour le développement personnel et la resocialisation, la découverte et l'inscription dans des activités de loisirs pouvant être pratiquées dans leur environnement proche. En facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité ou dans des associations de proximité, nous cherchons à leur donner le maximum de chances pour que ces activités se pérennisent.

Le SAVS, en partenariat avec le SAMSAH, propose aussi des activités de loisirs en tant que support éducatif et pédagogique, pour favoriser une insertion dans la culture et une meilleure inscription dans la vie de la cité.

Des manifestations inter-service leur donnent accès à :

- Un tournoi de football inter structure UDAF
- Un tournoi de domino inter structure UDAF
- Une activité carnavalesque avec le « DEBOUL'GEM »

5) L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE (RÔLE, MISSIONS)

Sur chacun des pôles, l'équipe pluridisciplinaire se compose de :

- 1 Educateur Spécialisé,
- 1 Animatrice
- 1 Auxiliaire de vie sociale,
- 1 Chef de service qui coordonne l'activité, et manage l'équipe.
- 1 psychologue vacataire qui guide l'activité des professionnels.

Ce travail se fait en collaboration de la secrétaire et sous l'autorité



d'un Directeur et du service appui de la Direction Générale.

6) LES ACTIONS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Pour **Basse-Terre**, les activités et les présences autour des bénéficiaires ont été cette année quelque peu réduites car nous avons eu à répondre de la poursuite de l'évaluation interne du service, de la mise en place du plan d'action et de la réalisation de l'enquête de satisfaction.

La création des tableaux de bord de suivi du plan d'action et des fiches d'action.

Les projets prévus tels que « les bains chauds », l'hygiène alimentaire ont été écrits mais pas réalisés.

Le projet de mise en place des groupes de parole sur différentes thématiques avec l'intervention de la psychologue du service et du médecin coordonnateur. Une séance avait été prévue mais elle n'a pu se tenir.

La réalisation d'un groupe d'expression afin de recueillir l'expression des bénéficiaires sur le projet du service dans le cadre de l'évaluation interne un représentant des bénéficiaires participe au Comité de Pilotage des travaux du projet de service.

La réécriture du projet de service 2019-2024 est en cours.

La difficulté de ceci tient au fait que nous devons harmoniser le travail des deux pôles ce qui demande plus de disponibilité.

Pour **Pointe-à-Pitre**, l'axe majeur de ce projet était pour cette année, **la mise en œuvre du plan d'action issu de l'évaluation interne** menée courant 2018. Notre plan d'action continu de la qualité a démarré durant l'année 2019. Nous avons entamé comme prévu la révision et la réécriture de nos documents « outils de la loi 2002-2 ».

Le livret d'accueil, la charte des droits et libertés des personnes accueillies, ainsi que l'enquête de satisfaction ont été revus et illustrés pour les rendre plus accessibles à nos bénéficiaires.

Le projet de service est lui aussi en phase de réécriture et s'achèvera à la fin février 2020.

> Les usagers profil type/ statistiques

1) AGE ET SEXE DES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2019

PÔLE POINTE-A-PITRE	H	F	TOTAL 2019
16-19 ans	0	0	0
20 à 24 ans	1	0	1
25 à 29 ans	0	0	0

30 à 34 ans	2	2	4
35 à 39 ans	2	0	2
40 à 44 ans	2	2	4
45 à 49 ans	1	2	3
50 à 54 ans	4	4	8
55 à 59 ans	3	1	4
60 à 74 ans	0	1	1
TOTAL 2019	15	12	27

PÔLE BASSE-TERRE	H	F	TOTAL 2019
16-19 ans	0	0	0
20 à 24 ans	0	0	0
25 à 29 ans	0	2	2
30 à 34 ans	2	1	3
35 à 39 ans	3	1	4
40 à 44 ans	3	0	3
45 à 49 ans	4	2	6
50 à 54 ans	3	1	4
55 à 59 ans	3	2	5
60 à 74 ans	1	0	1
TOTAL 2019	19	9	28

Pour le **pôle de Basse-Terre**, le public est majoritairement composé d'hommes soit 19 pour 9 femmes. La tendance est au rajeunissement du public ce qui nous conduira à d'autre ouverture dans les prises en charge. En ce qui concerne les hommes, la répartition par âge est plus harmonieuse au SAVS. Les tranches d'âges vont de 35 ans à 59 ans avec un pic dans la tranche d'âge de 45/49 ans. Du côté des femmes, les tranches d'âges sont plus étalées.

Tous sexes confondus la plus grande partie du public accueilli se situe dans la tranche d'âge des 45-49 ans (20%) puis vient les tranches d'âge de 45-49 ans et 55-59 ans (19%)

Au cours de l'année 2019, nous avons accueilli 27 bénéficiaires.

Sur **Pointe-à-Pitre**, le public est également majoritairement composé d'hommes. La tranche la plus représentative est celle des 50 à 54 ans.

2) TERRITOIRES (LIEUX DE RÉSIDENCE OU RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE)

PÔLE BASSE-TERRE		Usagers issus de ces communes
BASSE-TERRE	HOMMES	5
	FEMMES	4
CAPESTERRE	HOMMES	4
	FEMMES	2



GOURBEYRE	HOMMES	2
	FEMMES	0
GOYAVE	HOMMES	1
	FEMMES	0
POINTE NOIRE	HOMMES	0
	FEMMES	1
SAINT CLAUDE	HOMMES	6
	FEMMES	0
VIEUX-HABITANTS	HOMMES	1
	FEMMES	2
	FEMMES	0
TOTAL 2019		9 Femmes 19 Hommes

PÔLE POINTE-A-PITRE		
ABYMES	HOMMES	2
	FEMMES	5
BAIE MAHAULT	HOMMES	2
	FEMMES	0
GOYAVE	HOMMES	1
	FEMMES	0
GOSIER	HOMMES	2
	FEMMES	1
MORNE À L'EAU	HOMMES	0
	FEMMES	1
MOULE	HOMMES	0
	FEMMES	1
PETIT-BOURG	HOMMES	4
	FEMMES	0
PETIT-CANAL	HOMMES	1
	FEMMES	0
POINT À PITRE	HOMMES	0
	FEMMES	1
PORT-LOUIS	HOMMES	1
	FEMMES	1
SAINT ANNE	HOMMES	3
	FEMMES	0
TOTAL 2019		11 Femmes 16 Hommes

3) NATURE DES DÉFICIENCES PRINCIPALES ET ASSOCIÉES

POINTE-À-PITRE		
	PRINCIPAL	ASSOCIÉ
Déficiences intellectuelles	1	7
Troubles psychiques	25	0
Troubles du langage	0	0
Déficiences motrices	0	0

Cérébro-lésions	1	1
Troubles du comportement et de la communication	0	1

BASSE-TERRE		
	PRINCIPAL	ASSOCIÉ
Déficiences intellectuelles	3	0
Troubles psychiques	18	0
Troubles du langage	0	1
Déficiences motrices	2	2
Cérébro-lésions	0	0
Troubles du comportement et de la communication	1	0

4) CADRE JURIDIQUE DU PLACEMENT

POINTE-A-PITRE				
MESURES DE PROTECTION EN 2019				
		HOMMES	FEMMES	TOTAL 2019
AUCUNE		5	2	7
CURATELLE SIMPLE		0	1	1
CURATELLE RENFORCÉE	Administrative	10	4	14
	Familiale	0	0	0
TUTELLE	Administrative	1	4	5
	Familiale	1	0	1

BASSE-TERRE				
MESURES DE PROTECTION EN 2019				
		HOMMES	FEMMES	TOTAL 2019
AUCUNE		2	1	3
CURATELLE SIMPLE		0	0	0
CURATELLE RENFORCÉE	Administrative	12	4	16
	Familiale	0	0	0
TUTELLE	Administrative	4	4	8
	Familiale	1	0	1

5) LES CONDUITES ADDICTIVES ET CARACTÉRISTIQUES COMPORTEMENTALES

HABITUDES DE CONSOMMATION	NOMBRE DE CONSOMMATEURS	
	PAP	BT
TABAC (y compris occasionnels)	7	5
TABAC ET ALCOOL	1	2
TABAC ET CANNABIS	1	8
TABAC ET CRACK	2	1
TABAC/CRACK ET CANNABIS	0	1
CANNABIS	1	0
TABAC/ALCOOL /CANNABIS	4	0
ALCOOL SEUL	2	0
SANS ADDICTION	9	11



La problématique de l'addiction constitue pour nous un frein majeur dans la conduite des projets. C'est un accompagnement spécifique pour lequel le personnel du SAVS n'est pas formé. Il ne peut se concevoir qu'en partenariat, avec les équipes des services d'addictologie.

6) CADRE DE VIE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES (LOCATAIRE, PROPRIÉTAIRE DE LEUR LOGEMENT)

POINTE-A-PITRE				
		MAISON INDIVIDUELLE	APPART.	TOTAL 2019
LOCATION	Dans le parc social	1	7	8
	Dans le privé	5	5	10
	A titre gratuit	1	0	1
PROPRIÉTAIRE		3	0	3
PENSION DE FAMILLE		0	0	0
HÉBERGEMENT CHEZ LES PARENTS		4	1	5

BASSE-TERRE					
		MAISON INDIVIDUELLE	APPART.	COLOCATION	TOTAL 2019
LOCATION	Dans le parc social	0	10	0	10
	Dans le privé	11	0	1	12
	A titre gratuit	0	0	0	0
PROPRIÉTAIRE		0	2	0	2
PENSION DE FAMILLE		0	1	0	1
HÉBERGEMENT CHEZ LES PARENTS		3	0	0	3

Maintenir les personnes accueillies dans un logement décent relève d'une véritable gageure. La dégradation du logement du fait de leur pathologie conduit à la résiliation des baux. Nous accompagnons souvent dans les projets, un axe d'apprentissage à l'entretien et à l'hygiène de l'environnement.

Ce travail éducatif est souvent complété par une prestation mise en place par les mandataires, avec une occurrence qui va dépendre du bénéficiaire, son adhésion à ce travail, et aussi à ses moyens financiers, pour empêcher la dégradation, et éviter la rupture du bail.

Pour ceux qui n'ont pas de mesure de protection, c'est la quête permanente de nouveaux logements.

Hébergement du public accueilli est pour nous un véritable problème tant pour la recherche d'un logement que du maintien de ces personnes dans un logement. Il est difficile d'obtenir et de faire vivre en collectivité ces personnes du fait de leurs pathologies.

7) SITUATION FAMILIALE DES PERSONNES (CÉLIBATAIRE, MARIÉ, AVEC OU SANS ENFANTS)

BASSE-TERRE						
				HOMMES	FEMMES	TOTAL
CÉLIBATAIRES	VIVANT SEUL			19	5	24
	CHEZ LES PARENTS OU COLOC			2	0	2
	AVEC ENFANTS	Mineurs		0	1	1
		Majeurs		0	1	1
		Sans		0	0	0
COUPLES	MARIÉ	Avec Enfants	Mineurs	0	1	1
			Majeur	0	0	0
			Sans	0	0	0
	AUTRES	Enfants	Majeurs	0	0	0
			Mineurs	0	0	0
		Sans		0	0	0
	DIVORCÉ, VEUF, SÉPARÉ	AVEC ENFANTS	Mineurs	0	0	0
			Majeurs	0	0	0
		SANS ENFANTS		0	0	0

L'isolement familial demeure l'une des préoccupations de ses personnes. Le lien familial est distendu ou inexistant. Les bénéficiaires vivent le plus souvent dans le rejet de la famille. Lorsqu'elle est présente, rarement elle est bienveillante. Nous œuvrons à la reconstruction de ce lien lorsque le bénéficiaire en fait la demande et que nous obtenons l'accord de la famille.

Pour **Basse-Terre**, la grande majorité des personnes vivent seules et sans enfants. Certains ont des enfants qui sont pour la plupart majeur ou placés en famille d'accueil.

8) LES RESSOURCES DES BÉNÉFICIAIRES

L'**Allocation Adulte Handicapée (AAH)** est le revenu principal de nos bénéficiaires. Lorsqu'ils sont en ESAT c'est le salaire qui prime et ils reçoivent le complément en Allocation Adulte Handicapée.

Sur **Basse-Terre**, une personne perçoit une pension d'invalidité.

Sur **Pointe-à-Pitre**, deux d'entre eux perçoivent des pensions d'invalidité. Une de 1^{ère} catégorie et une de 2^{ème} catégorie. Et 1 personne de notre file active travaille en ESAT.



9) EMPLOI, SCOLARITÉ, FORMATION

NIVEAU SCOLAIRE		
	PAP	BT
Pas enseigné	12	9
Primaire	6	6
Collège	0	6
BEP/BEPC	6	3
Secondaire	0	3
BAC	2	1
BAC+	1	0

10) INCIDENTS SANCTIONS ET
ORIENTATION

A Basse-Terre, le service rencontre des difficultés relationnelles liées à la maladie ou à des difficultés financières dans la perception de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH). Ceci représente pour nous une grande difficulté dans l'accompagnement du bénéficiaire dans sa vie courante mais également dans l'accomplissement des projets d'accompagnement vu avec lui.

Sur le pôle de Pointe-à-Pitre, les pannes de climatiseurs sont enfin réparées dans : la salle de réunion, l'espace de convivialité, et la salle d'activité que nous partageons avec le SAM-SAH.

Les problèmes d'infiltration inhérents au mauvais entretien du bâtiment et incombant à notre syndic de copropriété perdurent. Des traces demeurent ici et là sur les dalles constituant notre faux plafond, et coulent de temps à autre. Nous avons dénombré au mois de novembre 2019 : **63 dalles à changer.**

Nous sommes aussi victime d'une invasion de moustiques inégale jusqu'ici, dont nos raquettes et nos bombes ne parviennent pas à nous protéger. Nous sommes dans l'attente d'un devis de la société RENTOKIL, qui effectue la maintenance de désinsectisation et dératisation de notre service.

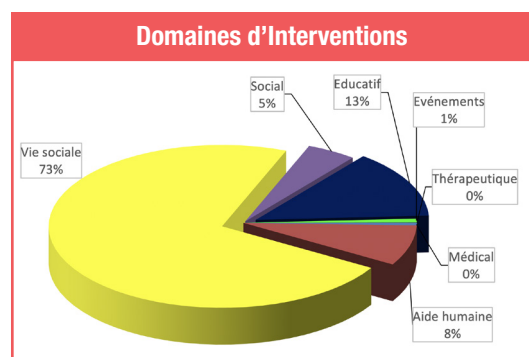
> Actions d'accompagnement de la structure pour et avec l'utilisateur

Les actions les plus courantes que nous avons à mener avec les bénéficiaires sont des actions qui touchent **trois grands axes** : le paramédical ou médical, des actions d'accompagnement social, ou médico-social visant à l'amélioration de la vie quotidienne.

1) PAR GRANDS DOMAINES
D'INTERVENTION

Pointe-à-Pitre

Domaine d'Interventions	Nbre d'Interventions	Temps	Nbre Dossiers uniques
Médical	204	28h35	18
Aide humaine	22	4h42	13
Vie sociale	636	141h57	24
Social	306	61h20	23
Educatif	485	199h30	24
Evènements	21	6h18	14
Paramédical	5	2h05	3
Thérapeutique	8	5h49	9
TOTAL	1687	450h19	24



Basse-Terre

Domaine d'Interventions	Nombre
Médical	6
Aide humaine	95
Vie sociale	860
Social	55
Educatif	160
Evènements	9
Thérapeutique	1
TOTAL	1186

2) PAR TYPES D'INTERVENTION

Type d'Interventions	Nombre
Accompagnement	196
Activités / Ateliers	11
sorties éducatives	46
Démarches	63
administratives	15



Entretien au service	15
Entretien téléphonique	70
Synthèse Partenaire/ réunion	16
Visite à domicile	10
TOTAL	1010

Type d'interventions	Nombre
Accompagnement	94
Activités / Ateliers	11
Courrier	31
Démarches administratives	63
Entretien au service	25
Entretien téléphonique avec des partenaires	145
Entretien téléphonique avec l'usager	111
Réunion	16
Sorties Educatives	15
Synthèse Partenaire	5
Visite à domicile	359
Visite à domicile avec partenaires	4
Visite en cours d'hospitalisation	1
TOTAL	880

> Suivi et coordination de l'équipe pluridisciplinaire

La coordination de l'équipe s'appuie sur la formalisation d'outils : procédures, fiches de poste, réunion de coordination, débriefing, cahiers de liaison...leur participation aux travaux d'évaluation interne, leur association à la mise en œuvre du plan d'action et à la révision de tous les documents du service (Livret d'accueil, projet de service...). Ce qui a pour effet manifeste de donner de l'assurance à l'équipe et de permettre sa montée en compétence.

> Perspectives pour 2020

- Poursuivre de notre recherche de partenariat le plus possible formalisé
- Veiller à l'appropriation des bonnes pratiques de bienveillance
- Mettre en œuvre notre plan d'action 2020 pour la qualité en continue, qui est programmée sur 5ans
- Poursuivre le plan d'action de l'évaluation interne
- Préparer l'évaluation externe
- Mettre en place les projets prévus en 2019
- Mettre en œuvre les fiches d'actions

> La maison d'accueil spécialisée (MAS)

> Présentation de la structure

La Maison d'Accueil Spécialisée de L'UDAF (MAS-UDAF) a ouvert ses portes en décembre 2008. Elle a accueilli dans un premier temps, à titre provisoire, 9 résidents dans un logement à Bailif.

En février 2013, la MAS a emménagé dans les locaux de l'ancienne clinique Lubin, située dans la ville de Basse-Terre, à proximité du CHBT. Le bâtiment a fait l'objet d'une réhabilitation pour accueillir les usagers. En janvier 2014, l'établissement a atteint sa pleine capacité de 24 résidents. En 2018, une place supplémentaire a été accordée par l'ARS, portant la capacité d'accueil de l'établissement à 25 lits.

Il est à noter que le bâtiment permet d'accueillir, sur le même site, une unité SAMSAH/SAVS (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés/Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) gérée également par l'UDAF. La dynamique de ces deux services s'inscrit dans l'idée du vivre ensemble en établissement et d'une continuité dans l'offre de service.

1) MISSIONS

La MAS de L'UDAF Basse-Terre est un établissement médico-social qui assure, de manière permanente, à des personnes en situation de handicap, un lieu de vie incluant une prise en charge bipartite.

Elle s'inscrit dans les missions propres à l'ensemble des MAS :

- Hébergement,
- Dispensation de soins médicaux et paramédicaux,
- Aide et accompagnement constants dans tous les actes de la vie courante,
- Offre d'activités sociales permettant l'ouverture à la vie culturelle et de loisirs favorisant le main-tien et/ou le développement des acquis et préservant les régressions.

2) OBJECTIFS

Les objectifs généraux se déclinent à partir des textes réglementaires :



- Loi 2002-2 rénovant l'action sociale qui régit les établissements médico-sociaux,
- Loi 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Elle place l'usager au cœur du dispositif et lui ouvre la perspective d'être acteur de son projet de vie.
- Décret n° 2009-322 du 20 mars 2009, relatif aux obligations des établissements et services accueillant et accompagnant des personnes handicapées possédant un minimum d'autonomie. Il fixe les conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement des MAS.

3) PUBLIC ACCUEILLI

La MAS UDAF accueille des personnes en situation de handicap psychique et/ou déficience intellectuelle associés à des pathologies psychiatriques. Les résidents ont pour la majorité d'entre eux effectué un ou plusieurs séjours en hôpital psychiatrique, soit en région Basse Terre, soit sur Pointe à Pitre.

La nature de leurs pathologies fait de la vigilance constante un élément fort et incontournable de l'accompagnement. L'hospitalisation en secteur hospitalier psychiatrique est une solution adoptée en dernier recours.

4) LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

En termes d'activités, les résidents disposent d'une salle d'activités au rez-de-chaussée de l'établissement, avec un espace pour l'informatique, un espace esthétique, un espace activités manuelles et jeux divers. Ils disposent également d'un Atelier Couture et d'une Salle pour les activités sportives. De nombreuses activités et sorties sont proposées aux résidents sur un planning mensuel d'activités élaboré en groupe de travail pluridisciplinaire. Il intègre des pictogrammes pour les résidents qui ne savent pas lire. Certains résidents ont un planning mensuel individualisé affiché dans leur chambre.

Activités sur site

- sport en salle
- arts déco
- couture/broderie
- bricolage
- informatique
- écoute musicale
- atelier cognitif
- jeux divers
- espace beauté
- vie quotidienne
- cuisine
- groupe de parole
- petit journal

Activités extérieures

- marche sportive
- équitation
- danse et expression corporelle
- sortie culturelle
- GEM
- sortie découverte
- plage
- piscine
- marche détente
- jardin communautaire

Accompagnement individuel

- accompagnement en famille
- sortie achats personnels
- appels téléphoniques
- consultations médicales

4) L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

ROLE

L'équipe pluridisciplinaire de la MAS est constituée de plusieurs professionnelles, aux compétences diverses, complémentaires et adaptées aux problématiques des usagers qu'elle accueille. Elle réunit donc des compétences médicales, paramédicales, psychologiques, celles des professionnels du socio-éducatif et de l'accompagnement. Elle est ainsi composée du chef de service, du médecin, d'infirmiers, d'Aides Médico Psychologiques, d'Educateurs Spécialisés, d'Aides Soignant, des professionnels des services généraux et de l'équipe d'accompagnement de nuit.

Le rôle de cette équipe est de définir le projet individuel de l'usager et d'assurer son suivi. Et, de ce fait, accompagner l'usager dans les actes de la vie quotidienne, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement, d'élaborer le suivi de santé et des soins, et de soutien.

MISSIONS

L'équipe pluridisciplinaire de la M.A.S. de Beauvallon assure l'accompagnement des résidents, dans le cadre des missions essentielles des maisons d'accueil spécialisée, en collaboration avec les représentants légaux et les parents. Ainsi, l'accompagnement s'articule autour de plusieurs axes, à savoir :

- Un confort et un cadre de vie
- L'hygiène et les soins du corps
- Les soins et le suivi médical
- Les aides matérielles à la vie quotidienne
- Le soutien psychologique
- Le soutien psychiatrique
- Loisirs et les animations
- L'autonomie
- La médiation avec la famille
- La lutte contre les régressions



4) LES ACTIONS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Le projet de l'année écoulée a porté essentiellement sur :

- L'écriture de l'évaluation interne de la MAS qui a été remise au début du 2^e trimestre 2019
- La première phase de la réécriture du projet d'établissement 2019-2024 qui a débuté au dernier trimestre 2019.
- Le suivi des différents Projets d'Accompagnement Personnalisés.
- La continuation de la réorganisation de travail pour un meilleur dynamisme du travail d'équipe et un climat professionnel serein.
- Le maintien des activités avec les partenaires extérieurs : équitation, natation, ka
- La préparation et la participation des usagers aux spectacles Handidanse fédérant les acteurs du monde du handicap
- Les temps forts : participation défilé carnavalesque, spectacle Handidanse, les vacances et ces nombreuses activités autour de la mer, la découverte du pays, la culture et les fêtes de fin d'année.
- L'animation de l'ensemble des ateliers composant les activités (activités manuelles, cognitives, jardinage, cuisine...)

1	Gourbeyre (971)
1	Lamentin (971)
2	Morne à l'Eau (971)
2	Moule (971)
1	Pointe-à-Pitre (971)
3	Basse-Terre (971)
6	Saint-Claude (971)
2	Vieux-Habitants (971)
1	Saint-François (971)
TOTAL : 27	

1) NATURE DES DÉFICIENCES

Principales et associées

POINTE-À-PITRE		
	PRINCIPAL	ASSOCIÉ
Déficiences intellectuelles	1 soit 3,70 %	16 soit 59,26 %
Autisme et Autres TED	2 soit 7,41 %	0
Trouble psychiques	24 soit 88,89 %	1 soit 3,70 %
Troubles du langage	0	2 soit 7,41 %
Troubles des langages + apprentissage	0	8 soit 29,63 %
Déficiences auditives	0	0
Déficiences visuelles	0	1 soit 3,70 %
Déficiences motrices	0	0
Déficiences métaboliques	0	1 soit 3,70 %
Cérébro-lésions	0	0
Polyhandicap	0	1 soit 3,70 %
Troubles du comportement et de la communication	0	15 soit 55,56 %
Autres déficiences	0	0
Diagnostic en cours	0	0

Plus de 80% des usagers ont pour principal déficience les troubles psychiques, deux souffrent d'autisme et un de déficiences intellectuelles. Ils rencontrent aussi, à moindre mesure, des déficiences associées qui sont essentiellement des déficiences intellectuelles à hauteur de 60%, de trouble d'apprentissage et du langage à pour 30% d'entre eux et de troubles de comportement et de la communication pour 15% d'entre eux.

Un usager connaît des problèmes de déficiences métaboliques, un autre porteur de polyhandicap et de handicap visuel.

Addictions et caractéristiques comportementales

Nous comptons 3 fumeurs au sein de cet établissement dont deux usagers souffrant d'addictologie aux produits dits illicites. Cette nouvelle problématique pousse les professionnels à adapter leur prise en charge et faire appel au réseau Sud Basse Terre pour mieux répondre à cette nouvelle problématique.

> Profil des usagers

1) AGE ET SEXE DU PUBLIC ACCUEILLI

60% des résidents ont moins de 45 ans. Le résident le plus jeune a 29 ans et la résidente la plus âgée a 64 ans. Une adaptation de l'équipe à l'importante amplitude d'âge est fondamentale pour répondre au Projet d'Accompagnement Personnalisé de chaque résident.

L'établissement accueille 13 femmes et 12 hommes.

2) RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

5 usagers ont un lieu de résidence éloigné (Morne à l'eau - Le Moule – St François).

L'organisation de l'accompagnement pour les séjours mensuels en famille s'avère problématique en raison du temps requis par le déplacement à cause des fréquents problèmes de circulation.

NB DE RÉSIDENTS	COMMUNE D'ORIGINE
4	Abymes (971)
1	Baie-Mahault (971)
2	Baillif (971)
1	Gosier (971)

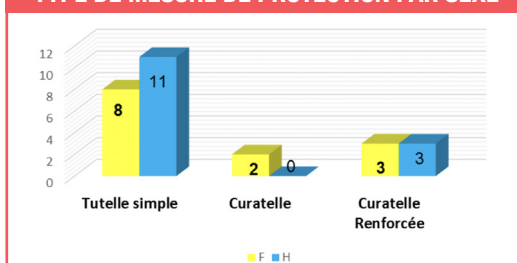


Quant aux comportements des résidents, il est en relation directe avec leurs pathologies mentales et psychiatriques, précédemment citées. Des phénomènes d'agressivité récurrents se manifestent :

- Plusieurs agressions physiques et de nombreuses agressions verbales envers les professionnels.
- De fréquentes agressions entre les usagers.
- Des dégradations du mobilier.

Cadre juridique du placement

TYPE DE MESURE DE PROTECTION PAR SEXE



Tous les résidents de la MAS sont sous protection judiciaire. Une grande partie bénéficie de tutelle simple, les autres de curatelles dont 6 renforcées. Les tuteurs proviennent essentiellement d'organisme de tutelle du secteur associatif, dont 20 de l'association UDAF, d'autres du secteur privé ou du giron familial.

Situation familiale des personnes accueillies

Tous les résidents sont célibataires.

- 22 résidents ont un lien familial ;
- 8 résidents effectuent des séjours en famille ;
- 3 résidents n'ont aucune visite ou de famille connue.

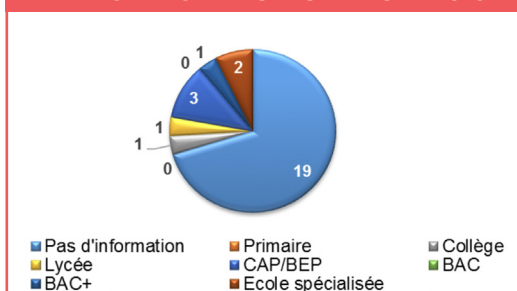
Des contacts réguliers avec les familles sont organisés : contacts téléphoniques, transport des résidents par les encadrants, invitations aux manifestations

Les ressources des usagers

- Allocation Adulte Handicapé (AAH) : 24 résidents
- Pension de retraite : 1 résidente

Emploi, formation, scolarité

NIVEAU D'ÉTUDE DES RESIDENTS EN 2019



Nous avons peu d'informations sur le niveau d'études des résidents et leur parcours professionnel, cependant sur les 27 usagers accueillis à la MAS en 2019, 9 ont intégré un cursus scolaire et deux ont travaillé.

Incidents, sanctions, orientations.

Incidents	Sanctions	Orientation
8	0	2

Incidents

Ces chiffres semblent peu significatifs au vu de la dynamique de groupe des résidents et des problématiques comportementales des usagers. Les écrits professionnels doivent rendre compte du travail et des incidents effectifs.

Le comportement de quelques résidents, en lien avec leurs pathologies, présente de manière récurrente des phénomènes d'agressivité :

- Envers le personnel
- Envers les autres usagers
- Auto agression
- Dégradation du mobilier
- Etc...

Les pannes de la climatisation restent présentes mais surviennent de manière plus espacée.

Les problèmes d'écoulement au niveau de la fosse septique sont moins fréquents, les résidents jetant leurs vêtements et sous-vêtements dans les cuvettes des toilettes faisant l'objet d'une surveillance accrue.

Les pannes récurrentes de l'ascenseur sont jugulées et le problème d'étanchéité de la toiture a été résolu.

Orientations

Deux nouveaux résidents ont intégré la MAS en 2019 dont l'un, dans le cadre d'un échange inter Établissement entre le CHM et la MAS suite à une hospitalisation longue durée et l'autre, dans le cadre d'une procédure d'accueil simple.

Une résidente de plus de soixante ans reste en attente d'une orientation vers un EHPAD ou une famille d'accueil.

Une autre, de 35 ans est en attente d'une réorientation en ESAT et d'un logement en milieu ouvert.

> Les actions d'accompagnement pour et avec l'utilisateur

1) LES PROJETS PERSONNALISÉS

L'ensemble des Projets d'Accompagnement Personnalisés (PAP) a été révisé au cours de la période 2018-2019, On dénombre ainsi 20 projets réactualisés. Il reste 5 projets à planifier au 1^{er} trimestre 2020



Chaque résident est reçu et entendu pour l'actualisation ou l'élaboration de son Projet Personnalisé d'Accompagnement.

2) LES GROUPES DE PAROLE

Les résidents sont réunis en groupe de parole une fois par mois en moyenne. L'ensemble des usagers y participe.

3) LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Le Conseil de la Vie Sociale s'est réuni 3 fois au courant de l'année 2019, une ayant été annulée et pas reprogrammée. Les thématiques abordées lors des réunions sont les suivantes :

- Les projets de travaux et d'équipements,
- La vie quotidienne,
- Les activités et l'animation socio-culturelle,
- Les mouvements du personnel,
- La restauration,
- L'organisation interne.

Au cours de l'année, le Conseil de la Vie Sociale a procédé au renouvellement de ses membres.

4) LE PÔLE INFIRMIER

L'établissement assure une continuité des soins dans les domaines suivants :

- Hygiène bucco-dentaire,
- Lutte anti vectorielle,
- Consultations internes,
- Equilibre alimentaire.

5) LES HOSPITALISATIONS

Au cours de cette année 2019, quatre résidents ont été hospitalisés. On dénombre 3 hospitalisations au CHM, allant d'une période de deux à quatre mois, et une courte durée de 4 jours.

Nous comptons aussi, une hospitalisation dans le cadre de soin d'urgence d'une journée.

- et ouvrier d'entretien et secrétariat une réunion une fois par semaine avec le Directeur.

Les temps de transmissions sont aussi des moments forts d'échanges d'informations et de prises de décisions. Ils se tiennent 3 fois par jours, tous les jours.

Le temps des écrits :

Sur un planning de six semaines, deux jours sont consacrés au temps des écrits afin de formaliser toutes les actions qui contribuent à la mise en œuvre du projet d'individualisé de l'usager.

Supports :

La MAS bénéficie du support mediateam, logiciel pour le suivi du projet personnalisé des usagers. Cependant il est sous utilisé. L'outil informatique reste encore un frein pour un grand nombre de salariés.

Les protocoles et les procédures formalisent l'organisation de travail et les conduites à tenir. Des tableaux de bord garantissent le suivi des actions.

> Perspectives 2020

Les grands chantiers de 2020 :

- Mise en œuvre du plan d'action de l'évaluation interne
- Les évaluations externes
- Rédaction du projet d'établissement 2019-2024
- Réorganisation du travail : Actualisation et/ou élaboration des outils de travail
- Finalisation des projets d'accompagnement personnalisés
- L'amélioration du cadre de vie : acquisition d'équipements pour l'amélioration du cadre de vie des résidents et des conditions de travail des professionnels
- Développement des partenariats en vue d'une plus grande insertion dans l'environnement

> Suivi et coordination de l'équipe pluridisciplinaire

Le temps des rencontres :

- La réunion pluridisciplinaire est hebdomadaire. Elle a lieu tous les jeudis. Elle réunit l'équipe d'accompagnement de jour et de nuit, les membres du pôle soin et de surveillance.
- l'équipe de nuit se rencontre une fois tous les deux mois, soit une moyenne de 5 rencontres au cours de l'année
- l'équipe hôtellerie 1 fois par mois,



> Le village de la famille et de l'enfant (VFE)

> Présentation de l'établissement

Le Village de la Famille et de l'Enfant de Port-Louis, est un établissement d'accueil de jeunes enfants âgés de 0 à 6 ans, dont l'activité a commencé en janvier 2008 sous l'égide de la municipalité, et s'est poursuivie sous la direction de l'UDAF dès 2011.

Il est composé de deux services, œuvrant dans l'intérêt du jeune enfant :

- Un multi accueil ou crèche, service flexible pour un accueil personnalisé de l'enfant de 0 à 3 ans.
- Un lieu d'accueil enfant parents, espace de parole, de rencontres et d'échanges pour les parents accompagnés de leurs enfants de moins de 6 ans

L'établissement se veut être un lieu de rencontre incontournable de toutes les familles du Nord Grande- Terre et en particulier de Port-Louis.

> Faits marquants en 2019

Réunion de travail avec Patrick DIVAD, Directeur de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales),

Patrick DIVAD, Directeur de la CAF, Corinne NICOLAS, Responsable de la direction du développement social de la CAF, Justin PAISLEY, Directeur général des services municipaux, Elie NAÏNAN, Directeur général de l'UDAF, Nicole ETILCE-BILLY, Directrice du VFE se sont réunis le 20 novembre 2019 à la mairie de Port-Louis.

Cette rencontre avait pour but de visiter le VFE, mais également d'échanger sur les possibilités de création de nouveaux services de soutien à la parentalité dans la commune de Port-Louis et d'étudier les dispositifs de financement attachés à ces services.

La date de la rencontre a coïncidé avec le petit déjeuner organisé par l'équipe pédagogique en présence de Monsieur le Maire de la commune de Port-Louis, Victor ARTHEIN et Madame la Présidente de l'UDAF, Eliane MAVAKALA.

Fin de la mise à disposition des deux agents municipaux

En effet les deux Auxiliaires petite enfance, mises à disposition par la municipalité dès l'ouverture de la structure ont réintégré la municipalité au 31/12/2019.

Un accueil périscolaire plus structuré

Les temps scolaires étant modifiés, les enfants vaquent désormais le mercredi. Un groupe de 12 enfants est pris en charge au VFE le mercredi et lors des petites vacances scolaires. Ces enfants sont accueillis dans l'espace laissé vacant par l'arrêt de l'activité RAM.

Un partenariat Passerelle/Ecole vivant !

Le partenariat initié avec la très petite section de l'école maternelle 2 de Port Louis se poursuit à travers des échanges et activités communes.

> Les services

1) LE MULTI ACCUEIL

■ Activité économique

Fréquentation

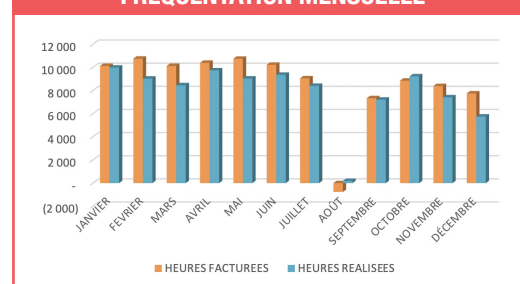
Le multi accueil a fonctionné du 02 janvier au 31 juillet et du 26 août au 20 décembre, soit, 11 mois dans l'année, pour un total de 223 jours.

Il a ouvert du lundi au vendredi pour un total de 2641 heures. Il a fermé exceptionnellement pendant 3 jours, du 10 au 14 octobre pour des travaux d'amélioration de l'espace jeux de plein air des enfants.

L'activité se résume en terme de fréquentation, à

- 103 026 heures facturées
- 93853.76 heures réalisées

FREQUENTATION MENSUELLE



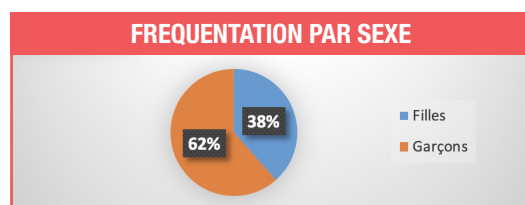
Le taux d'occupation est en progression, en effet il a augmenté de 06% par rapport à l'année précédente.

- 9h00 en moyenne ont été réservées par jour par enfant
- 8h42 en moyenne ont été effectivement réalisées (arrêt



maladie, congés...), les chiffres sont à peu près similaires à l'année 2018.

- 0.91€ ont été payés en moyenne par heure de garde
- 117 enfants ont fréquenté la crèche au courant de l'année dont 72 garçons et 45 filles

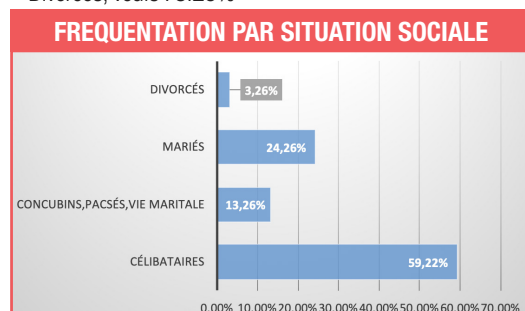


Au mois d'août, le multi accueil fonctionne pendant une semaine, cette semaine est utilisée pour l'adaptation ou la réadaptation des enfants à la collectivité après trois semaines de congé annuel.

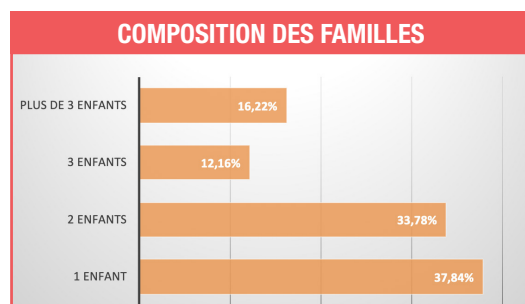
Catégories socio-économiques et implantation géographique des familles

Les enfants qui fréquentent le multi accueil sont, pour la plupart, issus de familles mono parentales :

- Célibataires : 59.22%
- Couples mariés : 24.26%
- Autres vie maritale : 13.26%
- Divorcés, veufs : 3.26%



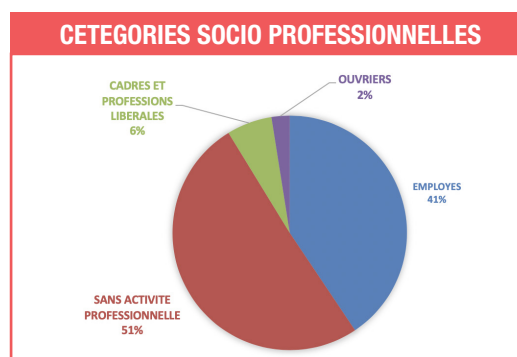
Le nombre d'enfants dans la famille est en moyenne de 2.



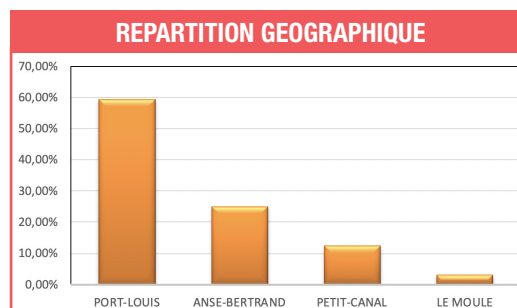
Les parents sont en majorité, sans activité professionnelle, une forte partie du public fréquentant la structure vit des minimas sociaux ou, est encore dans le circuit scolaire d'où la faiblesse des recettes et l'absentéisme.

Souvent ces parents mettent fin à leur contrat d'accueil sans respect du préavis mentionné dans le règlement de fonctionnement et sans payer leur mensualité en cours.

- Employés : 40.60%
- Chômeurs ou autres sans activité professionnelle : 47.65%
- Cadres et professions libérales : 6.25%
- Etudiants : 3%
- Artisans, Agriculteurs : 2.5%



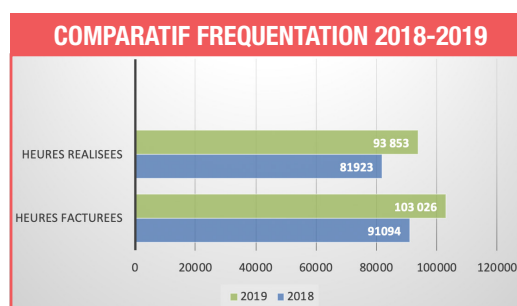
Les familles viennent pour la plupart de Port – Louis



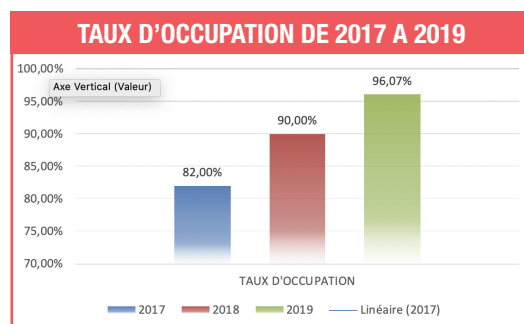
Evolution de l'activité

L'activité est satisfaisante en 2019. Le taux d'occupation prévue à 90% est dépassé. Cependant l'absentéisme est encore élevé. Dès lors l'écart entre le nombre d'heures réservées par les parents, et le nombre d'heures réalisées, même en baisse, demeure de 3 points au-dessus des prévisions.

(Objectif visé : 107%, atteint : 109%)



Le taux d'occupation est en augmentation. Les mesures prises à partir de 2014 portent leurs fruits (rajeunissement des sections, agrément modulé, accueil périscolaire).



■ Les activités pédagogiques

Suite projet 2018/2019 « La mode »

Le projet « La mode » a commencé en septembre 2018 et s'est poursuivi jusqu'à juillet 2019.

Objectif global : Rassembler les enfants autour de tout ce qui constitue la mode (matières, vêtements, bijoux, musique, culture de graines, alimentation...) l'idée étant de trouver un tronc qui mène à une réalisation commune en fin de saison

Démarrage du projet 2019/2020 « Les insectes »

Le projet a débuté en septembre 2019 et se terminera en juillet 2020. Il s'agit de créer un environnement sain autour des insectes, annihiler les peurs qu'ils occasionnent.

C'est également de mettre des mots sur la rencontre avec les insectes du jardin potager initié en 2017. Se familiariser aux insectes du potager. Respecter les êtres vivants et comprendre leur utilité au-delà de certaines nuisances, parfois occasionnées.

Actions fortes du projet

Les sections porteront des noms d'insectes et les équipes travailleront sur ces insectes en particulier.

Section jaune : les coccinelles ; Section bleue : les papillons ;
Section orange : les libellules ; Section verte : les abeilles ;
Section périscolaire : les chenilles

Le travail éducatif portera sur, la reconnaissance des insectes à travers des imagiers et autres supports (domino insectes, puzzle insectes, jeu de laçage avec des coccinelles, fabrication d'insectes avec des matériaux de récupération, réalisation d'un herbier avec des insectes, découverte des insectes dans leur habitat naturel (les détectives de la nature), visite du jardin de Monsieur Salade à Gros Cap, activités culinaires autour du miel...)

2) LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Le LAEP a fonctionné les, mercredi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, le mardi de 14h à 17h, soit, 743 heures d'ouverture au public.

Fréquentation

Cette année, une dizaine de familles a fréquenté régulièrement le LAEP.

- Accueil ponctuel d'une soixantaine de parents et d'une quarantaine d'enfants (activités ciblées)

Actions menées

■ Mise en place d'ateliers d'accompagnement des familles

- Ateliers de puériculture (soins de l'érythème fessier, préparation du biberon)
- Ateliers massage bébé
- Ateliers de cuisine
- Ateliers couture

■ Organisation de conférences et groupe de parole pour les familles

- Groupe de parole sur le sommeil du jeune enfant
- Etre zen en famille
- Conférences animées par une auxiliaire de puériculture « l'allaitement maternel, de la maison à la crèche »

■ Poursuite des partenariats

- Projet commun avec le CLASS de Port-Louis
- Projet commun avec les travailleurs sociaux du Nord-Grande-Terre (Conseillère en économie sociale et assistante sociale de la CAF, Conseiller du pôle emploi de l'antenne de Port-Louis)
- Projet avec la section esthétique du Lycée de Port-Louis

Perspectives

- Poursuite des partenariats en cours
- Mise en place d'activités pratiques qui relient parents et enfants

> Ressources mobilisées

RESSOURCES HUMAINES

L'effectif du personnel pour les deux services est de 20 salariés, dont 15, dans l'encadrement des enfants.

TITRE	NBRE	FONCTION
Directrice	1	Conduite et contrôle des activités



Éducateur de jeunes enfants	1	Coordination du travail éducatif
Animateur RAM/LAEP	1	Accueil et prise en charge des usagers
Auxiliaire de puériculture	6	Accueil et prise en charge des enfants en section
Auxiliaires petite enfance	9	Accueil et prise en charge des enfants en section
Cuisinier	1	Fabrication et service des repas
Agent de propreté	1	Entretien des locaux et surfaces
TOTAL	20	

> Démarche qualité

1) CONDUITE DE PROJETS

- Mise en œuvre et suivi du projet thématique dans les 3 services
- Travaux sur la bientraitance
- Reprise des travaux sur la qualité interne
- Reprise des travaux Document Unique de Sécurité (DUS)

2) RENCONTRES DIRECTION / EQUIPES

Les rencontres continuent avec la même fréquence.

Deux types de réunions sont proposés au personnel :

- Réunion de formation et de régulation d'équipe, le dernier mercredi du mois
- Réunion par section, de suivi du projet, de progression des enfants et de réajustement des pratiques en semaine 2 du mois.

3) RENCONTRES EQUIPES / PARENTS

Trois rencontres dans l'année :

- Réunion de rentrée avec tous les parents dont l'objet est de présenter la structure, le règlement de fonctionnement, l'équipe.
- Réunion par section, de janvier à février, dont l'objet est de faire, avec les parents, un premier bilan de la prise en charge des enfants.
- Réunion par section en juin, pour le bilan de fin de saison

4) APPUI PSYCHOLOGIQUE

Nous poursuivons notre collaboration avec le cabinet « IFORCOD ». Ce travail consiste à améliorer la qualité du service destiné aux enfants, en personnalisant l'accueil des enfants et de leurs familles, à adapter et développer les compétences des salariés et améliorer la relation « professionnels / professionnels » et la relation « professionnels / familles »

5) FORMATION DU PERSONNEL

- Le personnel en préparation du Diplôme d'Etat Accompagnement Educatif et Social a terminé avec succès son cursus
- 8 personnels ont participé au colloque « 3 jours pour la petite enfance » organisé par l'ASAPE (Association des structures de la petite enfance »
- 1 personnel en parcours VAE pour le DPAP a obtenu la validation d'un second module

5.6- ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Les entretiens d'évaluation professionnelle ont eu lieu en novembre 2019 conformément aux exigences de la convention collective de juin 83.

5.7- SYSTÈME D'INFORMATION

Site internet

Le site du VFE, est toujours en sommeil.

Logiciel d'exploitation

Nous utilisons le logiciel NOE, pour la gestion administrative et financière de la structure, et WIN BUDGET pour les dépenses de fonctionnement et le suivi budgétaire.

> Perspectives

1) LE MULTI ACCUEIL

Au niveau économique

- Œuvrer au remplissage de la structure en suscitant la demande sur les créneaux horaire peu utilisés et en poursuivant les programmes d'animation « vacances scolaires ».
- Continuer et améliorer le service périscolaire

Au niveau pédagogique

- Postuler au label certifié crèche

2) LE LAEP

Nous réfléchissons à un service adapté au territoire afin de remplacer le RAM.

Nous comptons poursuivre la collaboration avec le CLASS et les autres travailleurs sociaux du NGT.

Egalement, impulser et être acteur de la politique petite enfance de la ville.



> La Pension de Famille

> Présentation de la structure

La circulaire du 10 décembre 2002 relative aux maisons relais, constitue le texte de référence des Pensions de famille, en précisant les spécificités du dispositif.

>> Missions

La Pension de famille est un établissement destiné à l'accueil sans condition de durée des personnes dont la situation sociale et psychologique rend difficile leur accès à un logement ordinaire.

C'est une forme d'habitat durable, offrant un cadre de vie chaleureux, sécurisant et semi-collectif valorisant l'autonomie, la convivialité et l'intégration dans l'environnement social. Située dans la région Basse-Terrienne, la Pension de Famille UDAF dispose de 30 logements de type T2 pouvant accueillir, sans limitation de durée, des personnes seules, des couples seuls, avec de faibles revenus, et/ou, ayant 1 enfant à charge.

Notre agrément nous permet de bénéficier de 39 places financées par la DJSCS pour notre activité.

>> Activités de l'année écoulée

Pour l'année 2019, la Pension de famille a mis l'accent sur 3 principaux objectifs :

- Accompagner les résidents à réaliser les objectifs de leur projet personnalisé
- Accompagner les résidents vers un logement autonome
- Intensifier le programme d'activités

Ces objectifs ont dans l'ensemble été réalisés. En fin d'année 2019, la pension de famille a atteint 86% de taux de remplissage. Nous avons intensifié et varié notre programme d'activités en proposant plus de sorties (culturelles, loisirs, etc..) extérieures à l'établissement.

Nous avons également proposé davantage d'actions collectives aux résidents afin de traiter sous un autre angle leurs problématiques.

>> Commission d'admission

Pour instruire les dossiers de demande, la Pension de famille dispose d'une commission d'admission interne. Son rôle est de rendre une décision en s'appuyant sur une investigation et sur l'expertise des professionnels présents. De plus, en cas de difficultés avec un résident, les membres de la commission donnent leurs avis sur les sanctions à attribuer.

>> Etat d'occupation Pension de famille

Au 31 décembre 2019, la Pension de famille compte 26 locataires soit un taux d'occupation des logements de 86,6 % (26/30).

Résidents	2017	2018	2019	Total
Entrées	28	5	3	36
Sorties	4	3	3	10
TOTAL				26

Il est à noter qu'en incluant les enfants, la Pension de famille loge et accompagne **34 personnes**.

> Présentation des résidents de la Pension de famille

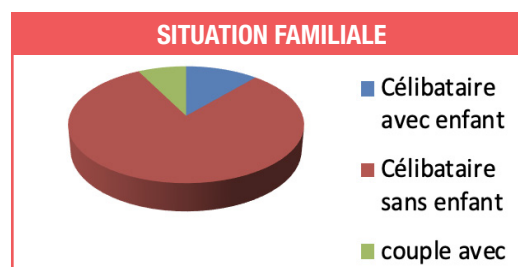
>> Age et sexe des résidents

AGES	Hommes	Femmes	Enfants	TOTAL
0-16 ans			6	6
18-30 ans	4	4		8
31-49 ans	5	6		11
50 ans +	6	3		9
TOTAL				34

>> Situation et composition familiale

Notre effectif au 31 décembre 2018 est composé essentiellement de personnes célibataires sans enfant à charge.

Les hommes représentent notre public majoritaire.



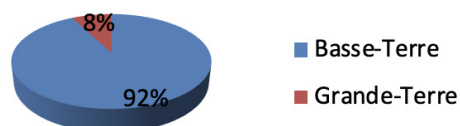
>> Secteur géographique de provenance et situation locative antérieure

La majorité des locataires est issue de la région Basse-

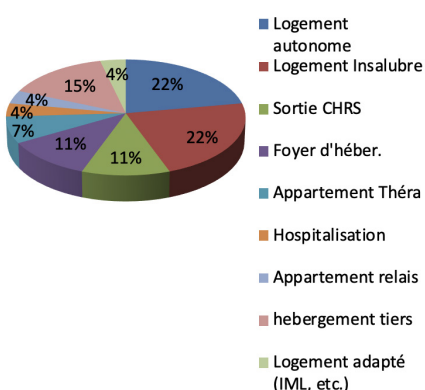


Terrienne et plus particulièrement des communes se situant entre Baie-Mahault et Bouillante.

SECTEUR DE PROVENANCE



SITUATION AVANT ADMISSION

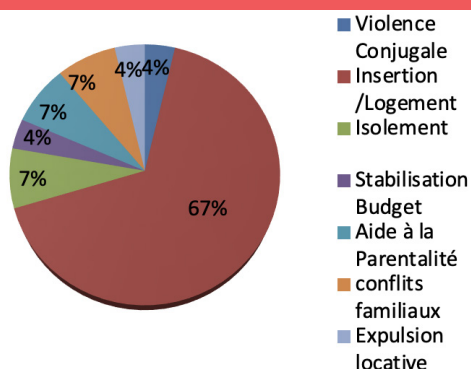


>> Motifs d'orientation et problématiques rencontrées

Le principal motif d'orientation à la Pension de famille est de permettre l'insertion par le logement de l'usager en acquérant les réflexes locatifs nécessaires.

Nous avons été sollicités également, pour aider les personnes à rompre leur isolement en créant du lien avec les autres locataires, et, pour loger et accompagner des femmes victimes de violences conjugales.

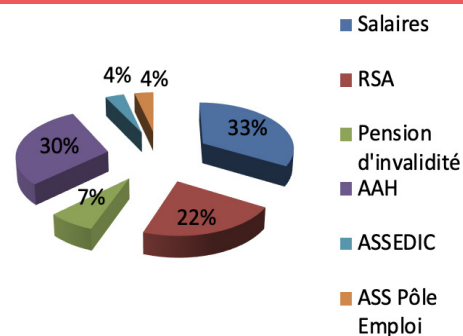
MOTIFS ORIENTATION



>> Ressources

La majorité de nos résidents sont bénéficiaires des minimas sociaux. Nous notons une hausse du nombre de salariés : 9 en 2018 à 12 en 2019.

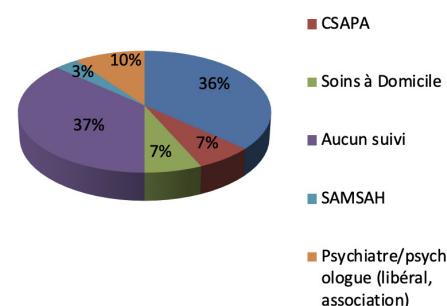
RESSOURCES



>> Suivi Santé et addictions

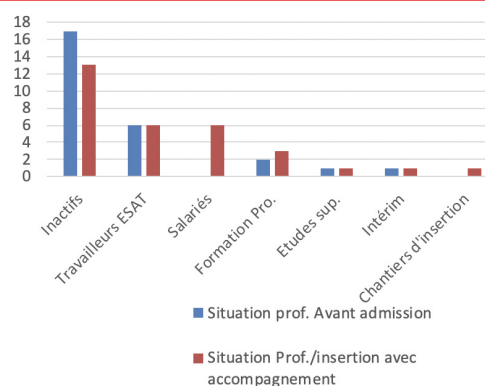
Une grande majorité de notre public, y compris les enfants, a un suivi psychiatrique et psychologique. Certains de nos résidents sont suivis par plusieurs organismes.

SUIVI SANTÉ



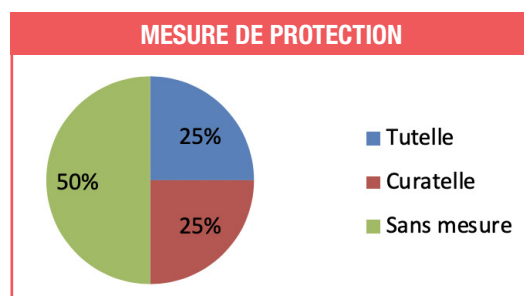
>> Projet Individualisé

INSERTION PROFESSIONNELLE



>> Résidents et mesures de Protection

En 2019, 14 de nos résidents bénéficient d'une mesure de protection.



> Actions d'accompagnement de la structure pour et avec l'Usager

>> Présentation équipe Pension de famille

L'équipe de la Pension de famille se compose de 3 personnels permanents :

- **1 Hôte** chargé de concevoir, développer et organiser l'animation de la Pension de Famille. Il est le garant de sa gestion locative.
- **1 Assistante Sociale** qui assure l'accompagnement social des résidents. Sa mission vise à leur insertion
- **1 Cadre Référent** qui en lien avec la Direction est chargé d'évaluer la gestion et le bon fonctionnement de l'établissement et d'encadrer l'équipe.

A ces personnels permanents, s'ajoutent des personnels transversaux :

- Technicienne de surface, Coursier, Comptable, Chef comptable, Responsable de la paie, Responsable de la qualité et du développement, Responsable de l'administration du personnel et des relations sociales.

>> Instances de travail - Suivi et coordination

Il existe différentes instances de coordination de l'équipe :

- Réunion de travail (AS et Hôte).
- Réunion d'équipe (cadre, AS et Hôte).
- Réunion technique .

>> Gestion des loyers

L'hôte de la Pension de famille élabore les factures, récupère les loyers de tous les résidents et fait les quittances.

Au terme de l'exercice, le taux de recouvrement de la redevance s'élève à 87 %. Les comptes débiteurs s'expliquent par :

Causes	Nombre
Régularisation service SMPJM	3
Refus de paiement suite expulsion	1
Absence temporaire	1
Difficultés Financières	1

En 2019, la SEMSAMAR a fait une très forte augmentation de la provision des charges locatives. Malgré cette augmentation nous constatons qu'il reste encore un reliquat à la charge des résidents. Comme en 2018, compte tenu des faibles ressources de nos résidents nous avons mis en place des échéanciers

>> Suivi locatif des résidents

Régulièrement et selon les besoins, l'hôte effectue des visites à domicile afin d'évaluer les capacités de chacun à entretenir son logement. De plus, elle les reçoit en entretien afin de recueillir leurs demandes et mettre en place les interventions nécessaires. Pour ce faire, elle est en lien régulier avec des prestataires et les partenaires extérieurs. Concernant l'entretien du logement, l'hôte effectue régulièrement des visites à domicile afin d'évaluer l'état de propreté du logement.

Au cours de nos évaluations, nous avons constatés que pour une grande majorité de nos résidents le logement est bien entretenu.

Cependant, pour 8 de nos résidents, Malgré les mesures mises en place nous constatons une nette de dégradation de l'état du logement.

Pour 4 d'entre eux nous avons beaucoup de difficultés car ils refusent tous accompagnements. Se pose déjà la question des moyens à mettre en place pour la remise en état des logements ; de toute évidence, la caution sera insuffisante pour couvrir l'intégralité des frais à engager.

Au cours de l'année 2019, nous avons eu un incendie d'origine électrique dans un appartement. Les démarches ont été faite auprès des assurances. Les travaux de remise en état ont été intégralement pris en charge par l'assurance du bailleur.

Les résidents concernés ont été relogés dans un autre appartement de la pension de famille.



>> Gestion des conflits / difficultés

Causes	Nombre
Avertissement Oral Rappel à l'Ordre	4
Comportements inadaptés	4
Conflits entre résidents	5

Depuis 2018, les actions mises en place pour réguler les faits de violence et d'incivilités continuent à améliorer les conditions de vie au sein de la Pension de Famille

Cependant un de nos résident, pendant plusieurs mois a posé de graves difficultés dans l'immeuble :

- Insultes récurrentes envers l'équipe de la pension de famille
- Menaces verbales envers les enfants de l'immeuble
- Menaces avec arme blanche

Devant cette situation nous avons procédé à la résiliation du contrat de location de ce résident au mois de juillet 2019.

Malgré les relances incessantes que nous faisons au bailleur – SEMSAMAR – nous avons toujours beaucoup de difficultés pour régler des problèmes existants depuis plusieurs années dans l'immeuble

Problématiques	Motifs/Interventions
Pas d'eau chaude dans les logements : Certains résidents n'ont jamais pu bénéficier d'une arrivée d'eau chaude dans leur logement et depuis plusieurs mois ce nombre a fortement augmenté. A ce jour peu de résidents ont accès à l'eau chaude	Après plusieurs tentatives pour solliciter une intervention du bailleur, un diagnostic a été réalisé : les canalisations / panneaux solaires sont bouchés par du calcaire
Infiltrations d'eau dans les circuits électriques et problèmes de plomberie au sein des logements : Plusieurs résidents ont constaté des infiltrations d'eau ce qui provoque des coupures de courant et des situations dangereuses	Pas d'interventions prévues par le bailleur sans la réalisation au préalable d'un diagnostic de professionnels (aux frais de la pension de famille)

Pas de passage du facteur	En l'absence de dénomination de rue par la commune de Saint-Claude la poste ne peut pas livrer de courriers. Pour pallier à cette situation nous avons ouvert une boîte postale afin de récupérer les courriers des résidents
Présence de chats et chiens errants	Malgré les interventions des services de la commune de Saint-Claude le problème persiste. En effet les résidents continuent à nourrir les animaux

>> Suivi social

Lors de la phase de pré-commission et pour tous dossiers reçus, l'assistante sociale réalise une investigation approfondie.

Par la suite, le demandeur est reçu à la pension de famille avec son référent pour la présentation de la structure et l'évaluation de ses motivations.

L'assistante sociale rédige une synthèse des éléments obtenus (investigation et entretien) et présente le dossier en commission d'admission.

Dès l'intégration du résident au sein de la structure, l'assistante sociale le rencontre afin d'établir et travailler avec lui autour de son budget et de sa gestion.

Elle propose aux résidents une écoute active et les accompagne dans leurs projets personnalisés. Sa mission vise l'autonomie et l'insertion sociale et professionnelle du résident.

Selon les besoins, elle fait des visites à domicile et des entretiens individuels et en collaboration avec l'Hôte, des projets collectifs (type travail social de groupe). Elle bénéficie d'un large réseau de professionnels et partenaires pour mener à bien son intervention.

Dans le cadre de ses missions et afin de contribuer à la professionnalisation des étudiants en formation, en 2019, l'assistante sociale a accueilli et accompagné **2 stagiaires** (1 BTS ESF et 1 TISF).

L'intervention de ces stagiaires s'avère indispensable pour aider l'équipe à accompagner les 34 résidents présents au sein de la structure.



>> Activités et animation

Les résidents de la Pension de famille participent à un certain nombre d'activités. Ces dernières s'articulent autour de 5 axes :

- **Les activités libres** (dominos, jeux de cartes, jeux de société, lecture, télévision etc...)
- **Les activités manuelles** (création d'objets, de décorations, etc...)
- **Les repas collectifs** (autour de diverses thématiques : célébration fêtes culturelles, petits déjeuners, alimentation équilibrée etc...)
- **Le jardin collectif** en partenariat avec l'association BWALANSAN (maintenir le savoir-faire traditionnel, contribuer à l'accès aux fruits et légumes, créer et renforcer le lien social, l'entraide et la solidarité et, améliorer l'estime de soi)
- **Diverses activités et sorties** (sorties culturelles, anniversaire résidents etc...)

Toutes les activités sont proposées aux résidents lors de la Réunion des Résidents. Cette dernière nous permet de programmer, de mettre en place et de déterminer le rôle de chacun dans l'organisation des repas et activités.

Au cours des réunions, les résidents soumettent leurs interrogations, leurs demandes et propositions d'activités. Nous nous attachons à ce que les résidents de la Pension de famille soit acteurs et forces de propositions lors de ces rencontres.

Au cours de l'année 2019, nous avons réalisé les activités et sorties suivantes :

- Les activités libres et le jardin collectif se déroulent toute l'année

- Les activités ci-dessous :

(Légende : Ateliers, Sorties, Actions collectives)

Mois	Type d'activités
Janvier	Carnaval : ■ Atelier Confection tee-shirts customisés avec tissu wax ■ Projet action collective « Activités physiques et santé » : présentation des bienfaits de l'activité physique ■ Atelier Jardin : réalisé dans l'espace dédié au sein de l'immeuble
Février	Carnaval : ■ Participation au « Deboul'Gem » au Gem de Ste-Rose – manifestation inter structures UDAF ■ Atelier confection tee-shirt customisés avec tissu wax ■ Atelier cuisine : velouté de giraumon ■ Atelier Jardin ■ Projet : Action collective « Activités physiques et santé » - Intervention de professionnels de santé (ostéopathe et podologue) – dépistage et bilan, analyse pression plantaire, tests, conseils pratiques

Avril	■ Atelier cuisine : Préparation repas de Pâques ■ Repas collectif – salade niçoise, plats préparés par les résidents (gratin, tarte, accras, etc...) et sorbet fait maison ■ Jeux : dominos entre résidents ■ Atelier Sport : marche autour du quartier avec musculation
Mai	■ Atelier Pâtisserie ■ Atelier jardin ■ Atelier sport ■ Projet : Action collective « Alimentation équilibrée » : Informations, débats, ateliers cuisine (compote de pomme, smoothie, brochette au four et gratin de fruit à pain)
Juin	■ Projet : Action collective « Alimentation équilibrée » : Informations, débats, ateliers cuisine (compote de pomme, smoothie, brochette au four et gratin de fruit à pain)
Juillet	■ Atelier pâtisserie ■ Sortie à la plage du Souffleur : bain, jeux et déjeuner au restaurant sur la plage ■ Sortie à l'habitation côte sous le vent : visite et pique-nique sur l'aire de repos, jeux et vélo dans les arbres
Août	■ Sortie Journée All Inclusive à l'Hôtel Pierre et Vacances à Sainte-Anne ■ Atelier cuisine et Repas Collectif ■ Détente / Jeux
Sept.	■ Atelier Bricolage ■ Atelier pâtisserie : « Gâteau cacahuète »
Octobre	■ Atelier Décoration : « Confection de décoration en Quilling » ■ Atelier cuisine : « gâteau forêt noire »
Nov.	■ Atelier cuisine : « fraiser » ■ Atelier Décoration : « Confection de décorations en Quilling »
Déc.	■ Atelier décorations de Noël et ateliers cuisine (petits fours, entrée) ■ Fête de Noël de la Pension de famille : • Repas de Noël traditionnel • Animations par les résidents et salariés UDAF : Danses, Chants, Gwo ka, Chanté Noël • Défilé de mode : présentation des bijoux en Quilling ■ Après-midis jeux

> Perspectives pour 2020

Nos objectifs pour l'année 2020 sont de :

- Accompagner les résidents à gagner en autonomie et à réaliser les objectifs de leur projet personnalisé
- Equiper la Pension de famille avec plus d'outils de travail afin d'accompagner plus efficacement les résidents
- Obtenir l'intervention d'une psychologue en soutien à l'équipe
- Intensifier le programme d'activités et les développer
- Travailler avec la SEMSAMAR à la résolution des nombreux dysfonctionnements / problématiques rencontrées sur l'immeuble



> Activités des services d'appui aux E.M.S.

> Les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM)

> Présentation

Un Groupe d'Entraide Mutuelle est un lieu d'accueil pour des personnes présentant des troubles psychiques. Cet espace convivial permet aux personnes de se retrouver, s'entraider, partager et organiser ensemble des activités culturelles, sportives et artistiques... Chaque adhérent est acteur du projet de l'association. Un G.E.M. n'est pas une structure de soins, il n'y a pas d'équipe médicale

Une petite équipe de professionnels soutient la réalisation du projet global, accompagne et motive, dans la mise en place des diverses actions, et se positionne comme garant du bon fonctionnement du GEM, en lien avec l'association gestionnaire.

FICHE DE SYNTHESE

ASSOCIATION GESTIONNAIRE : UDAF (nouvelle convention de gestion transmise par l'association à l'UDAF en novembre 2019)

ASSOCIATION PARRAIN : UNAFAM : Le 17 avril 2019

DATE DE CREATION DE L'ASSOCIATION DES ADHERENTS : Octobre 2015

TOTAL DE VISITES ANNUELLES :

Les journées les plus fréquentées ont accueilli environ 17 adhérents.

OUVERTURES : les GEMS sont ouverts 32h par semaine, du mardi au vendredi, les samedis, de façons ponctuelles. Le lundi est jour de réunion d'équipe. 208 jours d'ouvertures professionnels.

Les Journées autogérées (local ouvert par les adhérents sans la présence de l'animatrice) accueillent en moyenne 7 participants, sur le site de pointe à pitre (il est à noter que ces journées sont gérées par un adhérent salarié). Les journées autogérées reprennent sur des petits temps.

NOUVEAUX CONTACTS EN 2019 : 16 nouveaux adhérents ont passé la porte du GEM en 2019.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 54 personnes sont venues au moins 3 fois dans l'année.

NOMBRE D'ADHERENTS : 32 Personnes payent leur cotisation.

Les adhérents ont payé leur cotisation (60€ l'année) pour le financement de l'association des adhérents.

Ces derniers fréquentent le GEM plusieurs jours par semaine avec une moyenne de 7 heures/ jour.

ÉQUIPE :

- 1 animatrice sur chaque GEM
- 1 Coordinateur pour les 4 GEM –
- 1 Référente pour les 4 GEM –
- 1 Comptable pour les 4 GEM
- 1 Assistant – animateur (pair-aidance professionnelle)

STAGIAIRE :

6 stagiaires ont été accueillis sur les différents sites

ASSOCIATION DES ADHERENTS :

Les membres du bureau ont été renouvelés, par vote, le 17 avril 2019, suite à une défection physique des anciens membres de l'association

REUNIONS :

1 réunion d'équipe a lieu, une fois par semaine

Des réunions inter-gem se font une fois par mois

Des réunions de l'assemblée des adhérents se font, à la demande des membres (depuis la relance de l'assemblée, 4 réunions ont eu lieu).

Réunion de vie, une fois tous les 15 jours

>> Cadre réglementaire et missions

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et les circulaires DGAS (29/08/2005, 20/05/2008 et 13/07/2011) relatives aux Groupes d'Entraide Mutuelle qui lui ont fait suite, ont permis à des personnes souffrant de troubles psychiques de s'organiser en association.

Depuis, dans toute la France, des nombreux G.E.M. se sont constitués, partageant des valeurs d'entraide et d'amitié, de solidarité et de démocratie, de responsabilité et de liberté. Pour les usagers de la psychiatrie, s'ouvre la possibilité de reconquérir des territoires perdus.

La vie dans la cité permet la rencontre, la dissipation des peurs, la confiance. Ces personnes peuvent ainsi jouer un



rôle actif d'information des populations sur les troubles psychiques, lutter contre la stigmatisation et suggérer de nouvelles voies pour faire avancer les pratiques de soin(s). Pour aider ses membres à retrouver progressivement confiance en eux et lutter contre le sentiment de solitude et d'isolement, le GEM a pour objectif de favoriser le lien social et l'entraide mutuelle mais aussi d'encourager la participation et la prise de responsabilité des adhérents dans l'organisation et le fonctionnement du GEM.

Les GEMS sont un lieu ouvert pour encourager les rencontres et les échanges. C'est aussi un espace de liberté où les activités comme les moments conviviaux autour d'un café ou d'un repas, les groupes de discussions diverses, les jeux de société, l'écoute de musique, le chant les arts plastiques, etc... favorisent la découverte et l'altérité.

Le G.E.M. participe à l'organisation de loisirs culturels mais aussi à l'organisation d'ateliers créatifs à partir des projets des personnes présentes dans les locaux. Ils sont soutenus par l'animatrice et les stagiaires.

L'accueil proposé s'adapte aux différents stades de l'existence de chacun. Par le biais de son activité, le GEM assure un rôle de prévention, d'information, de réintégration sociale et de rupture de l'isolement.

Ces actions permettent de lutter contre l'exclusion sociale et la marginalisation dues aux souffrances psychiques. Première étape vers la réhabilitation sociale des personnes, la rencontre.

L'association apprend ou réapprend la vie en société et organise donc des moments de repas. Ce sont des moments du faire ensemble (chant, déco, arts...) et d'un vivre ensemble (acceptations de l'autre, bien-être, courses, cuisine, vaisselle, ménage) : cela permet de se mettre en mouvement seul ou à plusieurs. De même, pour l'organisation des moments festifs, avec la possibilité pour les adhérents d'inviter des personnes venant d'autres G.E.M.

Toutes ses activités sont rendues possibles grâce au travail complémentaire des participants, de l'association des adhérents, des animateurs et du coordonnateur. En effet, les adhérents élisent un bureau (composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de leurs adjoints) lors d'une Assemblée Générale [A.G]. Ensemble, ils proposent des activités, les organisent et les évaluent en fonction du budget. Cela leur permet d'évoluer et d'apprendre à gérer le G.E.M en fonction de ses besoins. La pratique de l'entraide mutuelle concerne à la fois les adhérents et leurs pairs, ce qui doit conduire à un mieux-être. Mais cette pratique fait aussi référence à l'appui que les professionnels peuvent apporter aux adhérents. Ces

personnes ressources doivent rester en retrait et ne pas rentrer en relation trop duelle avec les adhérents tout en étant à leur écoute. Les personnes ressources ne jouent ni le rôle de soignants, ni celui d'éducateurs. Le mot clef est la confiance envers les différents membres.

>> Etre attentif

C'est avoir la capacité d'entendre l'évolution des besoins des personnes et mettre en place, les solutions adaptées pour que chacun trouve sa place dans ce lieu convivial. Chacun y trouve et prend un rôle en fonction des besoins qu'il pressent. Mais pour que l'offre soit souple, une équipe permanente est indispensable pour accompagner les petits et grands projets tout au long de l'année

>> Rompre l'isolement

Le GEM permet de lutter contre la stigmatisation et l'exclusion sociale due aux souffrances psychiques. Le cadre du GEM et ses activités mettent en œuvre toutes les conditions propices à la rencontre ; et offre des opportunités efficaces de renouer, dans la dignité, des liens sociaux, familiaux, amicaux, etc.

>> Entendre le désir :

Il s'agit d'accueillir les personnes en mouvement. Même si les activités s'adressent en priorité aux personnes en demande d'agir, le GEM accueille tous ceux qui désirent s'y rendre. Entendre l'envie d'agir, non par les dires, mais par l'action volontaire en cours. Cette dernière révèle une volonté d'agir qui ne peut pas être perceptible sans une action concrète. Ne pas s'adonner à une activité proposée n'équivaut pas à une absence de volonté d'agir.

>> Accompagner l'envie d'agir :

Le GEM a pour vocation d'offrir un lieu convivial qui permet l'écoute et l'échange, l'information et l'aide mutuelle, le choix et l'organisation d'activités culturelles et de loisirs. C'est l'occasion pour certains de proposer ses envies et de les mettre concrètement en place en animant un atelier ou en suggérant de nouvelles sorties ou activités. Valoriser les actes des personnes déjà en mouvement afin de motiver et encourager d'autres personnes à s'engager et s'investir dans leur propre vie et par la même occasion dans celle du GEM.

C'est sans doute le volet le plus difficile du dispositif, il faut prendre son temps, être attentif à des petits détails, mettre en confiance pour que chacun agisse dans la mesure de ses possibilités et à son rythme.

Créer un environnement serein et fécond pour concrétiser un engagement. Ce bilan d'activité offre une description de notre dispositif ainsi que toutes les informations concernant les activités partagées tout au long de l'année 2019



Les différents acteurs

>> Témoignage des adhérents

« Le GEM est un lieu où je romps l'isolement et je lie avec d'autres adhérents »

Yohan

« Le GEM c'est pour me sentir mieux et pour faire des connaissances et pour sortir de chez moi. Le GEM me fait faire des connaissances et les sorties. Le GEM me permet de me retrouver »

Leila

« Je suis contente de voir les gens »

« Le GEM me permet des rencontres, ça me permet de passer le temps et de manger des bonnes de choses »

Marie Helene

« Le GEM c'est bien, parce que l'on fait des activités, des sorties et parce que l'on rencontre d'autres personnes »

Eugene

>> Activités proposée

Diverses activités sont proposées au sein du GEM pour permettre la création de lien entre les adhérents et ainsi faciliter la communication mais également mettre du tiers dans la relation.

Des activités phares attirent plus les adhérents tel que les repas, les ateliers pâtisseries, les inter-gem.

Les activités avec les autres GEMS les motivent également car cela leur permet de rencontrer d'autres personnes.

Les sorties et les visites sont très demandées, ce qui leur permet un accès à la culture et une ouverture vers l'extérieur.

Nous fêtons également les anniversaires chaque mois voire tous les deux mois. C'est un moment privilégié qui leur est proposé et leur permet d'être reconnus.

Des sorties à la journée sont proposées, des journées à la mer, à la rivière, visites de monuments de sites culturels.

Ouvertures et activités

Les différentes activités encadrées par les animatrices et les stagiaires sont très appréciées des adhérents. Il y a des ateliers créatifs : peinture, atelier calebasse, peinture sur tee-shirt, poterie, atelier SLAM, atelier « la parole est à vous », jardinage, etc.

Les sorties sont aussi appréciées par les adhérents.

La Guadeloupe et sa diversité permet d'offrir des activités extérieures (marche, plage, rivière, sorties culturelles.)

Les sorties au sein du GEM sont par exemple : les musées, les expositions, cinéma, restaurant, Inter GEM adhérents

...

Les jeux de sociétés sont affectionnés par les adhérents.

Les jeux sont des outils pour permettre aux adhérents de communiquer, de créer des relations, de s'entraider.

Il s'agit d'un moment passé ensemble dans la joie et la bonne humeur.

>> Ouvertures :

Exemple de planning, sur le site de Pointe à Pitre :

JOURS	HORAIRES	ACTIVITES QUOTIDIENNES
Lundi	Fermé aux adhérents	Réunion Equipe Animateurs
Mardi	9h00 -16h00	Slam / Moment de Partage Jeux de Sociétés
Mercredi	9h00 -16h00	Départ Sainte Rose / Confection Repas / Jardinage / Jeux De Sociétés
Jeudi	9h00 -16h00	Atelier Ecoute / Vidéos / Informatique / Dessin
Vendredi	9h00 -16h00	Slam / Petit Déjeuner / Atelier Ecoute Musicale

>> Les fréquentations

Site	PAP	MARIE-GALANTE	BASSE-TERRE	SAINT ROSE
Janvier	72	45	45	47
Février	52	32	61	42
Mars	72	34	38	41
Avril	87	34	64	47
Mai	71	57	57	40
Juin	51	48	51	47
Juillet	88	36	38	43
Aout	37	8	49	24



Septembre	83	64	43	52
Octobre	149	96	78	53
Novembre	118	88	84	60
Décembre	118	85	86	55

> Les adhérents

>> Répartition hommes & femmes

Répartition des hommes et des femmes cotisants		
Femme	Homme	Totaux
16	20	36

>> Age moyen des participants, par sexe

TRANCHE D'ÂGE	NOMBRE D'HOMMES	NOMBRE DE FEMMES	TOTAL
20-30 ans	5	4	9
31-40 ans	5	7	12
41- 50 ans	6	4	10
51- 60 ans		3	3
61 et plus		2	2
Total	16	20	36

>> Lieu de vie :

RESIDENCE	NOMBRE D'ADHERENTS
Résidence Personnelle	17
Chez Les Parents	14
En Foyer	2
Autre Membre Famille	0
Chez Des Amis	
Non Renseigné	4
Total	36

>> Situation professionnelle :

SITUATION FAMILIALE	NOMBRE D'ADHERENTS
Salarié	

Sans Emploi	34
Retraite	
Invalide	
Non Renseigné	2

>> Situation familiale :

SITUATION FAMILIALE	NOMBRE D'ADHERENTS
Célibataire	32
Marié	
Divorce	
Concubinage	2
Non Renseigné	2
Total	36

>> Suivi extérieur :

SUIVI EXTERIEUR	NOMBRE D'ADHERENTS
Cmp Divers	25
Pas De Suivi	4
Autre Suivi	2
(Tuteur , Service Udaf , C.H.U)	2
Non Renseigné	5
Total	36

>> Etaient-ils accompagnés, lors de leur première visite :

OUI	NON	TOTAL
30	6	36

> L'association des adhérents

L'association d'adhérents a mis en place une organisation qui lui est propre en fonction de son environnement et de ses membres. Nous tentons jour après jour de mettre en avant une éthique commune pour tous les membres.

Le fonctionnement du GEM s'est défini comme devant nécessairement être souple. L'association doit être capable



de se remettre en question dans les activités qu'elle propose et dans sa démarche. Le GEM est un projet permanent ; puisque ses actions sont susceptibles d'évoluer tout au long de l'année.

L'objectif de cette flexibilité est d'être capable de s'adapter aux membres du GEM à leurs fragilités. Ainsi un GEM doit pouvoir faire place à la pleine participation de ses adhérents.

L'Association doit permettre aux adhérents de prendre part à toutes décisions essentielles telles que le règlement intérieur élaboré collectivement...

Ainsi, le GEM est un ensemble de personnes avec des troubles psychiques qui s'organise entre elles avec l'aide de professionnels.

Certaines activités sont en quelques sortes autogérées. Mais l'investissement ne va pas toujours de soi, nous remarquons que certains adhérents s'impliquent dans les décisions mais pas dans leur application.

Nous réfléchissons sur cette notion d'engagement, ce n'est pas toujours évident de faire face au manque de dynamisme.

« L'entraide commence par être dans ce lieu et faire des choses ensemble. C'est aussi l'acceptation des autres, ».

> Bilan de l'année 2019

L'année 2019 a été le témoin d'un changement, dans la constitution de l'équipe d'appui

En fin d'année 2018, l'arrivée d'un nouveau coordinateur des GEM, Monsieur GARGAR qui a pris ses fonctions en novembre 2018.

L'arrivée au GEM de Pointe à Pitre d'une nouvelle animatrice, M^{me} MONDOR Miréna à compter du mois d'Octobre 2018.

Un ancien usager des GEM, qui a fait un parcours de formation en Pair aidance a été engagé en tant qu'Assistant animateur (pair aidance professionnelle).

Un ancien adhérent des GEM, Pascal, travailleur en ESAT exerce la fonction d'animateur des GEM. D'après l'étude de son dossier professionnel avec l'encadrement de l'ESAT, (parcours, souhaits d'orientation professionnelle, bilan de son accompagnement médico-social et socio-professionnel), Pascal est un salarié qui a les capacités

d'évoluer en milieu ordinaire. Nous avons validé avec l'équipe de l'ESAT cette orientation, et avons opté pour une phase de Transition, en mettant en place d'abord un Contrat de Mise à disposition ESAT-GEM d'une durée d'un an. A l'issue, et après validation par le conseil d'administration de l'Association EQUILIBRE – GEM, nous évaluerons les possibilités de lui accorder un contrat en CDI. Pour rappel, Pascal avait déjà effectué d'autres contrats de mise à disposition sur le GEM de Basse-Terre, est bien connu de tous les GEMOIS et des partenaires des GEM. On a observé une grande fréquentation du GEM de Basse-Terre quand il y exerçait. L'arrivée de Pascal a été saluée par tous les adhérents.

La nouvelle équipe appui a rapidement pris ses marques, et après quelques ajustements a trouvé un mode de fonctionnement stable et harmonieux avec les adhérents des GEM.

Les GEMS ont accueilli 7 stagiaires dont l'apport fut dynamisant, notamment pour la conduite des activités.

Nous nous sommes efforcés, par ailleurs, de maintenir les dynamiques partenariales avec La communauté d'agglomération Cap Excellence, en accentuant le travail entamé, notamment dans les actions dites de déstigmatisation, où les « gémois » sont allés à la rencontre des habitants, des quartiers sensibles.

3 actions ont été mises en place avec l'Atelier Santé Ville et l'UNAFAM

- Une « rencontre santé Sociale » sur la thématique santé mentale
- Une « matinée d'échange de l'ASV en direction des conseillers citoyens
- Des actions de sensibilisations, dans les quartiers prioritaires, au nombre de 9

Il était question d'aborder les problèmes relatifs à l'isolement, aux préjugés auxquels doivent faire face les personnes en souffrance psychique.

Accompagner les citoyens vers une identification des maux dont souffrent ces personnes et permettre l'émergence d'une prise de conscience.

De nouveaux partenariats ont vu le jour, notamment avec le **CHM et son service de réhabilitation**, tendant à faciliter l'accès du GEM aux personnes sortant d'hospitalisation et étant en lien avec la réhabilitation.

Le partenariat avec l'**Hôpital de Jour de Sainte-Rose** a été réactualisé et des pistes de réflexion, portant sur l'orientation des personnes, vers le GEM de Sainte Rose sont à l'étude. Une convention de partenariat a été signée. Le lien entre l'association EQUILIBRE et le gestionnaire,



partenaire privilégié des GEMS et soutien impondérable de nos structures a été réaffirmé, au travers de la **nouvelle convention de gestion**, démontrant l'évolution des adhérents et leur volonté d'être accompagnés plus fortement vers leur autonomie.

Une formation a été proposée par le **CNIGEM** à l'ensemble des GEMS de Guadeloupe « Faire vivre un GEM dans l'esprit du nouveau cahier des Charges des GEM ». En effet, le nouveau cahier des charges de Mars 2016 implique un certain nombre d'ajustements, pour leurs membres, les entités gestionnaires et le parrainage.

Madame DUNOYER, en tant que référente GEM, a permis aux adhérents et aux membres du bureau, de parfaire leurs connaissances, en matière de vie associative : mise en place d'une formation qualifiante, (**Gouvernance associative au sein des groupes d'entraide mutuelle**) avec le centre de formation AFPC Guadeloupe. L'objectif était d'optimiser les compétences des adhérents, en matière de vie associative, connaissance des instances, des responsabilités, obligations, et de mieux maîtriser le fonctionnement au quotidien de leur association.

Ces actions et formations ont mis en exergue l'investissement des adhérents, fait montre de leur implication et de leur désir de voir les différents GEMS se développer et la conscientisation du potentiel d'une telle structure.

En effet, beaucoup d'adhérents ont pris conscience de la portée, tant d'un point de vue personnel qu'au travers du collectif, du rôle que peuvent avoir les GEMS dans le tissu social guadeloupéen. Plusieurs adhérents se sont sentis valorisés par la reconnaissance qu'ils ont reçue des publics et des professionnels rencontrés lors des différentes manifestations organisées en 2019.

Beaucoup d'actions collectives ont été mises en place, durant cette année. De nombreuses sorties, activités ont vu le jour (cf. tableau des activités).

En conclusion, nous pouvons affirmer que le GEM est dans une dynamique évolutive, il serait souhaitable de pouvoir optimiser ce point et d'entrevoir de nouvelles perspectives, pour les GEMS, telles que l'autogestion, sur des temps définis et l'accentuation de la visibilité des GEMS, au travers de différents projets, proposés par les adhérents, notamment les « portes ouvertes », les projets tendant à toucher un plus grand nombre de citoyens.

Autogestion qui devrait également s'envisager, au regard des prérogatives d'une association, comme le permet l'Association EQUILIBRE, avec l'accompagnement de

l'association gestionnaire, engagée à consolider les compétences des membres d'EQUILIBRE pour que cette autogestion se fasse de façon sécurisée et en responsabilité.

Pouvoir donner à l'association EQUILIBRE les moyens de favoriser l'Empowerment de ces adhérents est un challenge que nous devons relever, cette année.

Cela permettra aux adhérents et aux membres du bureau d'aller, petit à petit, vers des projets à visée plus citoyenne et de participer, plus activement aux efforts de déstigmatisation en santé mentale.

> Les réunions de vie associative

Nous abordons lors de ces réunions différents thèmes tels que la participation des Adhérents, l'organisation, la vie quotidienne du GEM : la relation entre les personnes du GEM, l'entretien du lieu d'accueil, les activités, sorties, projets à venir...

Nous abordons également le planning d'activités / sorties du mois à venir.

A cette réunion, sont présents l'équipe professionnelle (le coordonnateur des 4 GEMS, les animateurs et les stagiaires) et les adhérents qui désirent y participer.

Aucune obligation n'est imposée, quant à la présence des adhérents. Ces réunions sont notifiées sur les plannings. Mais nous pouvons constater qu'environ une quinzaine de personnes sont régulièrement présentes.

>> Elections :

Les élections se sont déroulées en avril 2019 au sein de l'Association GEM EQUILIBRE.

Le bureau est composé :

- d'un Président
- d'un Vice-président
- d'un Secrétaire
- d'un Trésorier

> Le GEM dans la cité

Le G.E.M. s'implique dans la ville grâce aux partenariats mis en place, notamment avec CAP EXCELLENCE, avec lequel nous avons participé à des sessions de sensibilisations, auprès des publics, issus de quartiers prioritaires.

Le GEM a pu, lors de ces sessions, aborder la question de la stigmatisation des personnes, en santé mentale.

Ces sessions d'informations et de sensibilisation se sont tenues avec la participation de l'UNAFAM, parrain de notre association.



Sensibiliser, faire comprendre, partager des ressentis, échanger autour de thématiques, tels sont les objectifs de ces rencontres.

Démontrer que les personnes, en souffrance psychique, existent et peuvent être autre chose que des valeurs « non ajoutées », dans notre société.

Nous pouvons aisément affirmer que les GEMS font partie intégrante du tissu social local, même s'ils doivent faire un effort conséquent, durant les années à venir, sur une augmentation de leur visibilité.

Le regard des GEMS est un apport conséquent pour l'EPSM (Etablissement Public en Santé Mentale) qui ne manque pas de faire appel à nos compétences, en sollicitant un de nos adhérents formé à la Pair-Aidance professionnelle).

> L'équipe

>> Le rôle de l'animateur

Certains adhérents expriment leur appréhension à leur arrivée. Une des fonctions de l'animateur est d'être médiateur « catalyseur ».

Il apporte des propositions, si besoin, d'activités et d'organisation.

Il doit être le « créateur » d'une ambiance favorable et propice aux échanges entre les membres.

Il peut faire fonction de tiers, de médiateur entre les adhérents quand la communication est difficile.

L'animateur doit « offrir » le cadre aux adhérents afin que ces derniers évoluent dans un espace sécurisant et de confiance, et ainsi garantir le respect des règles établies par le G.E.M.

L'animateur, en lien étroit avec le coordinateur des GEM peut avoir également une fonction d'information ou de relai vers les services de santé ou sociaux, sans entrer dans la démarche de prise en charge médico-sociale.

Les professionnels ont un rôle clef dans le G.E.M. : le temps libre et le bon cœur des bénévoles ne suffisent pas et les adhérents ressources peuvent s'épuiser.

> La fonction d'animation dans les GEM

Une des fonctions principales de l'animateur est « l'accueil et l'accompagnement »

Accompagner c'est un va-et-vient permanent entre la présence rassurante et le retrait encourageant l'autonomisation.

Mais l'animateur est aussi un technicien. La connaissance de la structure lui permet de renseigner les adhérents sur le fonctionnement du GEM.

Il a la maîtrise du support qu'elle propose aux adhérents. Il peut ainsi user de l'activité comme d'un outil de médiation. Se situer dans le faire plutôt que dans le dire afin d'apaiser la relation entre adhérents mais aussi le rapport que chaque personne entretient avec sa problématique. Il ne s'agit donc pas « d'occuper » les adhérents pour combler un vide dans le temps.

C'est aussi l'encouragement à la participation de ces derniers qui fait la différence. Son rôle est donc de veiller à ce que le lieu reste accueillant que les personnes s'y sentent bien et que les tâches quotidiennes soient effectuées. Cela implique de respecter les difficultés des adhérents, grâce à un cadre assez souple.

Proposer sans imposer, en sollicitant les participants à partir des compétences humaines, sans qu'un projet ne soit pensé pour eux.

Le désir se retrouve également grâce aux rapports entre les membres, l'émulation du groupe, sans que l'animateur n'ait besoin d'intervenir. L'animateur encourage la responsabilisation et l'autonomisation des personnes arrivant dans le GEM.

Il est important de faire respecter le cadre incarné par les règles élaborées collectivement.

Au fil du temps la place de l'animateur évolue vers un rôle de coordination et de régulation, l'animation et l'accueil à proprement parler étant assurés régulièrement par les adhérents.

Cependant l'animateur est un élément du collectif qui a pour fonction de rappeler le règlement intérieur, élaboré avec l'ensemble des membres du GEM.

Il est aussi force de proposition et prend part à l'animation des activités.

Il est, avec le coordinateur garant de la pérennité de la structure ; les adhérents, peuvent être régulièrement, ou occasionnellement absents, fatigués... l'animateur a des compétences en matière de gestion et d'organisation pour maintenir un esprit associatif.

> L'intergem :

Dès le début de l'année, une réflexion s'est engagée autour



des journées inter-gem.

Elles permettent aux différents adhérents de se connaître, de partager, lors d'un temps convivial, autour d'une table, des moments d'échanges, de partage et favorise l'émulation tant des idées que des velléités.

Les professionnelles des 4 GEMS se rencontrent, lors de ces journées et peuvent également échanger sur un temps informel, autour des pratiques. Ces rencontres ont lieu deux à trois fois par mois et tendent à se multiplier.

La volonté de tous est bien de pouvoir préserver l'offre variée qui est proposée aux personnes en situation de souffrance psychique.

> L'analyse de sa pratique :

Les professionnels partagent également un temps d'analyse, lors des réunions d'équipe mais, il serait souhaitable de pouvoir mettre en place des temps d'analyse de pratiques (1 fois/ mois) afin de favoriser une connaissance réciproque et de parvenir à éclaircir les contours des fonctions et du positionnement des professionnels au sein des GEM.

Afin d'entrer sereinement dans un type de rapport transversal avec les adhérents, des temps de formation sont proposés aux professionnels via l'association gestionnaire ou autres.

Au-delà d'une sensibilisation aux problèmes que pose la relation avec des personnes ayant des troubles psychiques, il s'agit davantage de travailler sur ses propres représentations des personnes malades mentales et des conséquences de la maladie psychique que d'acquérir des connaissances concernant les symptomatologies et les pathologies.

Posséder une formation initiale dans le domaine de la santé mentale n'implique pas d'exercer des fonctions semblables à celles des soignants.

La régulation permet de travailler son rapport à l'autre ainsi que la notion de « tiers médiateur » des relations.

>> Rôle des stagiaires

Les stagiaires viennent dans le cadre de leurs formations pour découvrir la structure, les adhérents et le travail des professionnels (les animateurs, le coordinateur).

Les stagiaires sont présents au quotidien auprès des adhérents, ils ont tout d'abord un rôle d'écoute et de soutien des personnes accueillies. Ils peuvent mettre en place des ateliers selon leurs capacités et les désirs des

adhérents. Ils assurent également une fonction de référent auprès des adhérents.

Ils les aident dans les démarches administratives ou personnelles. Ils participent à la vie du GEM. Chaque adhérent peut se référer à eux s'il le désire.

Ils sont importants au sein du GEM car ils apportent un nouveau « regard », « un regard extérieur à la structure », ils viennent avec leurs motivations et leurs idées qui peuvent être bénéfiques à la vie du GEM, et ils aident aussi l'animatrice dans sa fonction au quotidien.

En 2019, six stagiaires ont été accueillis au sein des GEM.

> Perceptives d'améliorations 2019 - 2020

Un questionnaire de satisfaction va être mis en place, et des boîtes à idées vont être mises à la disposition des adhérents, pour qui la communication est plus difficile. Nous devons comme pour le partenariat ouvrir le GEM aux bénévoles et accentuer la recherche.

Réinstaurer les journées d'autogestions afin que les adhérents s'approprient les lieux et ainsi les faire vivre sans la présence de l'animateur. Ce qui va dans le sens de la formation dispensée aux adhérents, en regard du nouveau cahier des charges des GEM.

Attribuer peu à peu, en les accompagnant, de nouvelles responsabilités et tâches aux adhérents, dans le fonctionnement et la gestion du GEM.

Petit à petit, les GEMS doivent gagner en autonomie, permettre aux adhérents de faire vivre leur association. Multiplier les conventionnements avec nos partenaires et faciliter l'accès de nos structures au tout venant et dans l'esprit de notre cahier des charges.

> Projet à venir et partenaires

A l'aube de cette année 2020, un projet, dans le cadre de la SISM (semaine d'information sur la santé mentale), devrait voir le jour et permettre aux adhérents des GEMS d'être connus du grand public.

Ce projet qui tourne autour d'une prestation musicale, dont le thème initial sera la discrimination, devrait faciliter l'intégration des GEMS sur la cité et ouvrir les perspectives, recherchées par nos adhérents, à savoir la reconnaissance



des aptitudes des personnes en souffrance psychique et la modification des représentations.

Cette année devrait également être celle du développement de l'association EQUILIBRE, en permettant aux adhérents et ce, sur l'ensemble des sites, de gérer peu à peu leur structure et de prendre une part active dans le quotidien d'une association.

Pour ce faire, il va être important de travailler le positionnement des animateurs, ce qui est déjà engagé et qui semble être en bonne voie.

Par ailleurs d'autres projets devraient voir le jour et ce, à la demande des adhérents, tels que l'atelier photo, l'atelier informatique, les sorties informelles, durant des temps culturels forts.

De nouveaux ateliers vont voir le jour (peinture, sculpture, confection de lampe enalebasse, etc.)

Le GEM de Basse-Terre se situe dans un local qui est assez exigu, et même si les adhérents s'y sentent bien, ils expriment aussi le souhait d'être dans un local plus grand, et plus ouvert, avec pourquoi pas un jardin.

Des premières démarches de recherche de nouveaux locaux ont été faites avec l'appui du coordinateur. Un local correspondrait parfaitement au GEM de Basse-Terre, avec un jardin. Certains Gemois l'ont visité, et sont pressés de pouvoir y emménager. Un projet d'exploitation du site est à l'étude, car le local pourrait abriter plusieurs associations.

Les GEMOIS y sont favorables et veulent que l'activité des autres associations soient compatibles avec leurs projets et leurs besoins. Ce qui est bien entendu une priorité. Le dossier est à l'étude.

Nous allons aussi mettre l'accent sur les désirs des personnes, dans leur individualité, en leur permettant d'accéder à des activités de leur choix.

Différents partenariats avec des structures du soin et du secteur Médico social sont en cours d'élaboration, de conventions ou de renouvellement de convention :

- CHM Montéran
- CNIGEM
- CMP des différents secteurs gravitant autour des sites
- Hôpital de jour de Sainte-Rose
- MDPH

Bilan des activités de l'année 2019

ACTIVITES	NBRE DE PARTICIPANTS EN MOYENNE	TEMPS DE L'ACTIVITE
Anniversaire Adhèrent	10	Février 2019
Atelier Culinaire	10	Mois De Janvier
Projet Slam	8	Février –Juillet
Arbre Aux Idées Reques	9	Mars
Fêtes De Noel	20	Décembre 2019
Sism	Animateurs et 1 Adhèrent	Mars 2019
Sortie Plage	8	Juillet 2019
Sortie Sainte Rose	10	2 Mercredis Par Mois
Peinture Sur Tee-Shirts	10	Mai-Juillet 2019
Sortie Cinéma	5	Janvier 2019
Sortie Cinéma	9	Juillet 2019
Sortie Mémorial	5	Janvier 2019
Sortie Jardin D'eau	7	Juillet 2019
Sortie Rivière	9	Juin 2019
Sortie Maison Du Crabe	19	Avril 2019
Sortie Marie Galante	8	Mai 2019
Atelier	5	Pendant L'année
Jeux De Société	8	Pendant L'année
Deboul Gem	15	Février
Atelier Artistique	5	Pendant L'année
Atelier Informatique	5	Pendant L'année
Sortie Jardin D'eau	9	Octobre 2019
Atelier Culinaire	10	Pendant Toute L'année (Sainte Rose)



Atelier Jardinage	12	Pendant Toute L'année (Sainte Rose)
Atelier Calebasse	5	Pendant Toute L'année
Atelier Poterie	5	Pendant Toute L'année
Atelier Dessin	6	Pendant Toute L'année
Sortie Basse Terre	6	2 Fois Par Mois
Sortie World Créole Festival	9	Juin 2019
Sortie Phare De Vieux Fort	5	Juillet 2019
Dessin Pleine Air Jardin Botanique	5	Juillet 2019
Visite Musée Du Café	5	Septembre 2019
Accueil Gem PAP	16	Septembre 2019
Pique-Nique Saint Claude	6	Septembre 2019
Visite Du Musée « Rêve De Sable »	6	Septembre 2019
Pique-Nique Rivière	6	Septembre 2019
Projection Film « La Rue Case Nègre »	5	Septembre 2019
Pique-Nique Plage De Grande Anse	5	Octobre 2019
Visite De La Kassaverie	5	Octobre 2019
Vide Grenier Et Bourse Aux Plantes -Baillif	5	Septembre 2019
Pique-Nique - Saint Claude	6	Septembre 2019
Achat et Visite Du Marche - Basse Terre	6	Octobre 2019
Projection Film « La Rue Case Nègre »	5	Septembre 2019
Pique-Nique Plage De Grande Anse	5	Octobre 2019
Visite De La Kassaverie	5	Octobre 2019

Vide Grenier Et Bourse Aux Plantes -Baillif	5	Septembre 2019
Pique-Nique - Saint Claude	6	Septembre 2019
Achat et Visite Du Marche - Basse Terre	6	Octobre 19 2019
Sport détente sur plage	6	Novembre 2019
Cinéma sur netflix	8	Novembre 2019
Atelier culinaire	6	Novembre 2019
Jardinage	9	Novembre 2019
Sortie plage	6	Novembre 2019
Pique-Nique avec famille	9	Novembre 2019
Réunion information MDPH	12	Novembre 2019
Salon Handi pacte	14	Décembre 2019
Journée Handi graph	7	Décembre 2019
Sortie plage	8	décembre 2019
Chante nwel	15	Décembre 2019
Fête de fin d'année Sortie bateau de verre « Le Nautilus » à Bouillante puis restaurant « Arc en ciel » Vieux-Habitants	20	Décembre 2019



> L'Information et le Soutien aux Tuteurs Familiaux

La réaffirmation du principe de priorité familiale par la loi n°2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs, l'article L.215-4 du code de l'action sociale et des familles, prévoit que les personnes appelées à exercer, ou exerçant une mesure de protection en application de l'article 449 du Code civil, peuvent bénéficier, à leur demande, d'une information ou d'un soutien technique.

Enfin, le décret n°2008-1507 du 30 décembre 2008 qui pose le cadre de l'exercice de l'activité d'information et de soutien aux tuteurs familiaux

L'expérience du service Mandataire Judiciaire de l'UDAF Guadeloupe à répondre à l'appel à projet « ISTF » par le biais d'une convention annuelle d'objectifs pour 2017 signée par l'UDAF 971 et la Direction départementale de la cohésion sociale, le 2 novembre 2017.

>> Le cadre éthique et déontologique

L'ensemble de ce projet s'inscrit dans un cadre éthique et déontologique strict :

- L'information et le soutien aux tuteurs familiaux sont délivrés uniquement à la demande des personnes qui le souhaitent, qu'elles soient tuteurs familiaux ou personnes susceptibles d'exercer une mesure de protection.
- Quelle que soit la forme retenue (entretien, courriel, document ...), l'information et le soutien doivent être objectifs et impartiaux, et n'ont pas pour objet d'influencer la personne qui les reçoit dans les décisions relatives à la situation personnelle, patrimoniale, financière et économique de la personne protégée ou à protéger.
- L'information et le soutien aux tuteurs familiaux ne peuvent en aucun cas comporter la réalisation d'actes pour le compte du curateur ou du tuteur.
- Enfin, le cadre déontologique s'inscrit dans le respect de la charte des droits et libertés de la personne protégée (Cf. charte en annexe). Ainsi, les règles de confidentialité imposent qu'aucune archive nominative relative au majeur protégé et à sa mesure ne soit constituée.

>> Les objectifs du service et le public concerné

Le service d'ISTF a pour but d'informer et de soutenir des personnes appelées à exercer ou exerçant

des mesures de protection juridique des majeurs, en application de l'article 449 du Code civil. De rendre accessible l'exercice du mandat qui est confié aux familles, dans le respect de la vie privée des personnes protégées et des relations familiales existantes.

Les permanences assurées dans les deux tribunaux du département ont pour objectif de toucher davantage de personnes en amont des jugements de mise sous protection.

L'UDAF propose un service gratuit d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation des personnes, notamment :

- Aux familles en amont de la mesure de protection pour leur apporter de l'information nécessaire à la compréhension des différents types de mesures de protection.
- Toute personne susceptible de solliciter une mesure pour elle-même ou pour un tiers ;
- Toute personne qui peut être, ou qui est désignée curatrice ou tutrice ;
- Tout professionnel ou bénévole en lien direct ou indirect avec des personnes protégées ou à protéger (un directeur de maison de retraite, une assistante sociale, des associations familiales ou caritatives ...) : ils sont des relais auprès des familles et peuvent donc entrer dans le périmètre de l'ISTF
- Aux tuteurs familiaux par le biais d'entretiens individuels ou de réunions collectives sur des thèmes liés à l'exercice du mandat.

>> La mise en place du service :

Depuis février 2019, des MJPM (Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs) assermentés et soumis au secret professionnel remplissent la mission ISTF.

Le service ISTF de l'UDAF Guadeloupe est aujourd'hui composé de 4 intervenants. Trois salariés de l'UDAF et une personne extérieure. Ils assurent aujourd'hui des permanences sur trois différents sites :

- Au Tribunal d'Instance de Basse Terre, **tous les mercredis matin** de 8h à 11h depuis le 27 février 2019
- Au Tribunal d'Instance de Pointe à Pitre **tous les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois** depuis le 16 mai 2019
- A la Maison de la Justice et du Droit du Raizet depuis



le 17 juillet 2019, un mercredi sur deux en juillet-août et à partir du 12 septembre 2019 **tous les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois**.

>> Les objectifs du service sont :

- D'informer et d'apporter une réponse adaptée aux personnes concernées et aux professionnels, sur les bases légales et réglementaires des régimes de protection des personnes vulnérables ;
- De proposer un soutien technique aux curateurs et aux tuteurs familiaux ;
- De partager l'expérience des mandataires judiciaires à la protection des majeurs avec les tuteurs familiaux ;
- Aux professionnels et personnes bénévoles en lien avec les personnes protégées.
- D'offrir un temps d'échanges dédié aux familles avec des professionnels ;
- De rompre l'isolement des curateurs ou des tuteurs familiaux ;
- De soutenir les familles dans leur engagement et/ou la poursuite de leur mission.

> L'activité du service

Le service assure des permanences physique mais aussi une veille téléphonique.

L'intervenant apporte un soutien technique, par une information personnalisée ou une aide méthodologique :

- Expliquer les modalités de réalisation de l'inventaire prévu à l'article 503 du Code civil ;
- Aider à la rédaction et à la mise en forme de requêtes aux Juges ainsi qu'à la reddition des comptes de gestion (annuel, définitif, récapitulatif) ;
- Aider à la rédaction et à la mise en forme des courriers nécessaires à l'exercice des mesures de protection ;
- Examiner la conformité des documents à produire au juge des tutelles en remettant des formulaires explicatifs ;
- Orienter les personnes soutenues dans les différentes démarches à accomplir pour l'acquisition, la reconnaissance ou la défense des droits de la personne protégée.

De même, nous avons un mail : tuteursfamiliaux@udaf971.fr avec lequel nous répondons aux questions des usagers de ce service, mais aussi il nous permet de transmettre par exemple des exemplaires de requête et de courriers types.

D'octobre 2019 à décembre 2019 nous avons répondu à plus de **50 appels téléphoniques**. Nous veillons à rappeler les usagers afin qu'ils ne restent pas sans réponse.

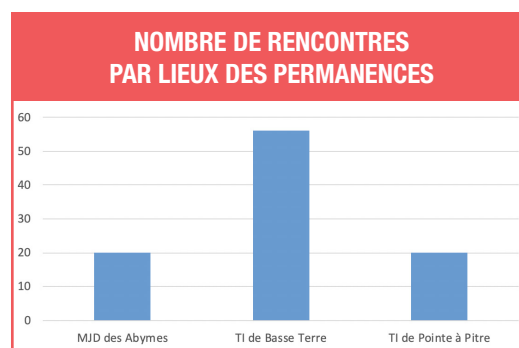
En ce qui concerne l'activité des permanences, elles sont réparties comme suit :

Répartition de l'activité en 2019 selon les tribunaux d'instance :

- Plus 56 contacts au Tribunal d'instance de Basse Terre.
- 20 contacts au Tribunal d'Instance de Pointe à Pitre
- 20 contacts à la Maison de la Justice et du Droit

Nous constatons en ce début année 2020 (janvier, février 2020) une augmentation croissante et constante de l'activité. Pour ces deux premiers mois nous avons déjà reçu en permanence **une cinquantaine de personnes**.

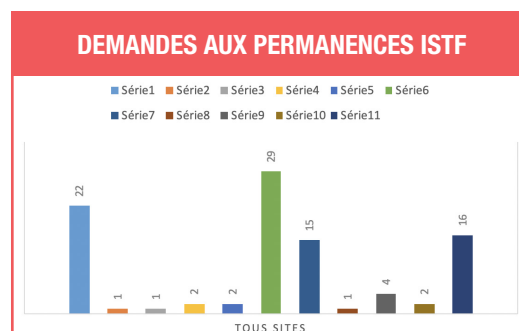
>> Répartition par lieu de permanences



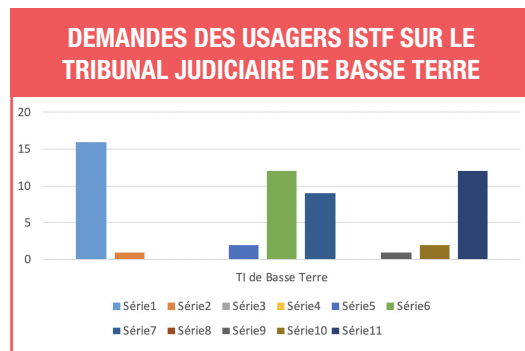
De même, nous avons regroupé les demandes des usagers de l'ISTF en 11 séries :

- Série 1 : Comptes rendus de fin de gestion
- Série 2 : information des droits (sécu, mutuelle, MDPH etc...)
- Série 3 : Information mandat de protection future
- Série 4 : information sur l'habilitation familiale
- Série 5 : Information sur l'inventaire
- Série 6 : Informations sur la mise en place d'une mesure
- Série 7 : Informations sur les missions du tuteur/curateur
- Série 8 : Placement en EHPAD et autres
- Série 9 : Questions patrimoniales
- Série 10 : Renouvellement des mesures
- Série 11 : Suivi des démarches en cours

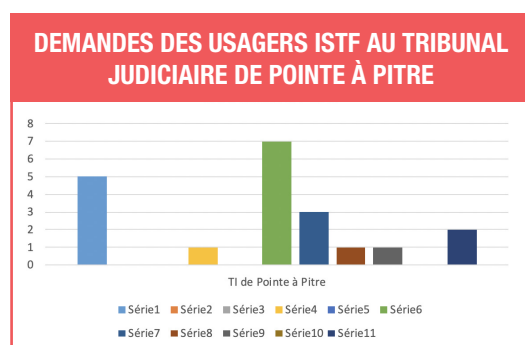
>> Sur l'ensemble des sites des permanences :



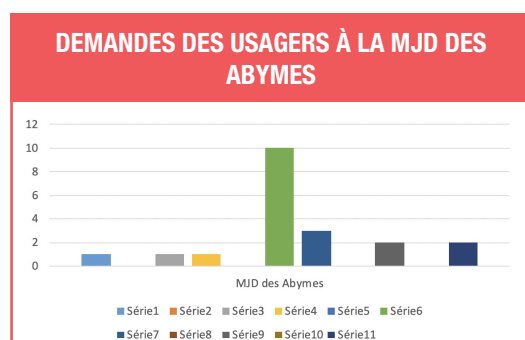
>> Sur le Tribunal Judiciaire de Basse Terre



>> Sur le Tribunal Judiciaire de Pointe à Pitre



>> A la maison de la justice et du droit à Raizet aux Abymes



Le service ISTF permet d'informer et de rassurer les personnes, avant l'audition auprès du Juge des Tutelles. Les proches s'autorisent plus facilement à accepter d'exercer la mesure de protection juridique de leur parent et à conserver leur mandat dans la durée, sachant que le service ISTF peut les soutenir et les conseiller au besoin. De même, les personnes nouvellement nommées ont

besoin de connaître précisément leurs obligations et les missions qui leur incombent afin de satisfaire au mieux aux exigences légales et judiciaires.

De plus, nombreux sont ceux qui ressentent la nécessité d'être accompagnés pour la rédaction du Compte rendu annuel de fin de gestion.

Ainsi, nous contribuons aussi à favoriser les solidarités intergénérationnelles en aidant les enfants à prendre en charge leurs parents conformément à l'esprit de la Loi du 5 mars 2007.

> Les faits marquants en 2019

>> INFORMATIONS COLLECTIVES

Des informations collectives ont été organisées auprès des partenaires du champ médico-social et des tuteurs familiaux. A cet effet, nous avons créé un support Powerpoint avec pour objet : « les mesures de protection ».

- Rencontre avec des usagers et des familles prises en charge par l'UREPS
- Rencontre avec les usagers du CMP du GOSIER

>> PROMOTION DU SERVICE

Le coordinateur du Service a participé à la journée nationale d'accès au droit au CDAD de Pointe à Pitre le 24 mai 2019.

>> PERSPECTIVES 2020

- Continuer d'informer, sensibiliser et mobiliser de nouveaux partenaires sur le dispositif ISTF, comme prendre contact avec l'association UNAFAM.
- S'adapter à l'augmentation des sollicitations des familles sur le département, tout en maintenant une communication active et efficace du service.
- Diffuser une nouvelle enquête de satisfaction auprès des Tuteurs Familiaux
- Rechercher un ou plusieurs partenaires financiers pour mettre en place, à titre expérimental, un groupe de paroles pour les Tuteurs Familiaux.
- Répondre aux exigences de contrôle et de traçabilité de l'activité ISTF, fixées par la DJSCS
- Participation de l'UDAF au Salon de la Protection sociale du 15 au 18 Janvier 2020



> Fonction support informatique et téléphonie

Le service informatique et téléphonie assure plusieurs missions sous l'autorité du Directeur Général, en lien avec le service comptable et financier, et en collaboration avec le consultant en informatique :

- Veiller à la sécurité des bases de données informatiques tutélaires et comptables (logiciel de gestion tutélaire, logiciels RH). Cette veille informatique est indispensable pour s'assurer de l'intégrité des données (virus, piratages, dysfonctionnements...)
- Administrer, suivre et contrôler les infrastructures informatiques et téléphoniques du siège et des établissements
- Proposer les améliorations nécessaires et préparer le cahier des charges des travaux à réaliser
- Assurer le développement de l'intranet et des sites gérés par l'UDAF
- Réaliser toutes les études techniques sur les acquisitions (matériels/logiciels) et prestations de services, ingénierie. La technicienne informatique est la référente auprès de ces prestataires externes.
- Gestion de la flotte de Mobile Digicel

Les chantiers menés en 2019

- Préparation migration des serveurs vers Windows Serveur 2012
- Changement du parc informatique de la tutelle
- Etude d'un nouveau réseau intranet avec orange afin d'améliorer le débit d'internet sur les différents établissements
- Réaménagement du local informatique de Petit Pérou

>> Tous établissements

- Surveillance des sauvegardes de tous les serveurs
- Veille technologique des serveurs (mise à jour, maintenance, hardware)
- Surveillance de l'intranet (connexion entre les différents sites)
- Maintenance office 365
- Relation avec les fournisseurs informatiques
- Gestion de la flotte des mobiles Digicel
- Maintenance et mise à jour du site www.udaf971.fr
- Gestion des imprimantes (scan GED, scan utilisateurs, gestion par code département.)
- Maintenance des réseau câblés (changement de switch, routeur, de prise réseau)
- Hotline utilisateurs
- Mise à jour licence et antivirus

- Sauvegarde et reconfiguration des boîtes aux lettres pour chaque session utilisateur
- Maintenance des onduleurs
- Gestion du parc informatique (commande, diagnostic des pannes)
- Création des nouveaux utilisateurs
- Mise à jour des ordinateurs portables des cadres (passage à Windows 10 professionnel)
- Maintenance des ordinateurs portables et des clients légers.

>> Siège/Institution

- Mise à jour des logiciels de la gamme Berger Levraut (Comptor, salarior, Grhor, Normalise)
- Clôture de la comptabilité 2018 et ouverture 2019
- Accompagnement cabinet Sofigec sur la comptabilité
- Mise en place de la BDES
- Hotline sur les logiciels développés en interne (WinBudget, Gestion du Courrier, Facture Light)
- Maintenance du logiciel Cedricom pour les relèves et les virements bancaires en relation avec les différents centres bancaires de gestion des fichiers bancaires
- Assistance technique pour les cadres dans leurs différents projets
- Mise en place du logiciel de Trésorerie
- Migration du serveur de la comptabilité vers Windows 2012 réinstallation de tous les logiciels métiers création des différents utilisateurs.

>> SMJPM

- Migration du serveur vers Windows serveur 2012
- Changement du parc informatique
- Maintenance des serveurs virtuels
- Optimisation des profils utilisateurs.

>> 4 GEM

- Maintenance des ordinateurs fixes

>> ESAT

- Accompagnement logiciel Mediateam
- Maintenance d'ordinateurs portables des usagers et des ateliers.



>> MAS

- Accompagnement à l'utilisation de Mediateam
- Mise à jour logiciel de facturation
- Préparation ordinateur portable pour le nouveau chef de service.

>> SAMSAH/SAVS

- Problème récurrent de câblage Samsah PAP pour cause humidité du bâtiment
- Accompagnement à l'utilisation de Mediateam
- Migration portable d'un chef de service vers Windows 10.

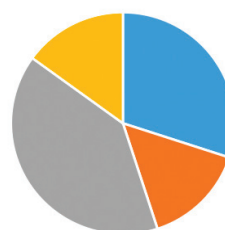
>> VFE

- Vérification de la facturation Noé pour la compta.
- Mise à jour logiciel Noé.
- Maintenance des badgeuses.
- Maintenance du serveur virtuel
- Mise en route des deux ordinateurs portables.

>> PDF

- Installation nouvelle imprimante
- Mise à jour des ordinateurs
- Problème internet récurrent changement du routeur.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



- Hotline utilisateur aide logiciel aide utilisation ordinateur
- projet
- maintenance serveur ordinateur
- mise à jour logiciel métier , site web



> Le bilan social

PRÉAMBULE

L'UDAF de Guadeloupe, solidement ancrée dans ses missions auprès des familles, a toujours cherché à s'adapter à son environnement, et à se positionner en anticipation des mutations du secteur médico-social.

Aujourd'hui, elle poursuit son évolution, tournée vers l'avenir, au moyen d'une stratégie globale d'innovation sociale pour apporter des réponses adaptées, aux besoins des personnes accompagnées, aux conditions de travail des personnels des services, et aux problématiques du secteur (dispositifs innovants et performants, nouvelles méthodes de travail, nouveaux partenariats, mutualisations.).

En 2019, cette stratégie s'est manifestée d'abord en interne, par une recherche d'optimisation du fonctionnement de nos établissements et services : questionnement des pratiques professionnelles pour accentuer la centration sur l'usager ; actualisation ou élaboration de nouveaux projets de service ; adaptation de l'organisation du travail et du fonctionnement des équipes pluridisciplinaires ; évolution des supports de travail (outils bureautiques, logiciels métiers) ; poursuite de la démarche qualité.

Un accent a été mis également sur des travaux de mise en conformité, d'amélioration des conditions et espaces de travail, (travaux d'étanchéité à la MAS, entretien de la salle d'archives, réorganisation d'espaces de travail au service comptable...).

Concernant les mouvements de personnel, le recrutement du Directeur de la MAS, processus mis en place en 2019 été retardé et finalisé en 2020.

Plusieurs départs pour rupture conventionnelle, démission, rapprochement de conjoints ont été enregistrés sur les établissements MAS et SMJPM.

Les contrats aidés PEC Parcours Emploi Compétences présents sur le Siège ont bénéficié d'un renouvellement en CDD, et une Juriste Chargée des relations sociales a été recrutée en CDI.

Le Service mandataire a vu l'attribution d'un nouveau poste budgété de secrétaire collaboratrice.

Sur la MAS, un nouvel animateur d'activités physiques, de profil handi-sport a été recruté en CDI.

Cette année a aussi été l'occasion du renforcement des partenariats existants, pour améliorer les transmissions d'informations utiles à la gestion des parcours des usagers.

Les Groupes d'Entraide Mutuelle ont entériné leur évolution statutaire, en conformité avec leur nouveau cahier des Charges. L'UDAF poursuit l'accompagnement des GEM avec la validation en Novembre 2019 d'une convention de gestion UDAF - Association EQUILIBRE. L'ensemble des personnels affectés au GEM ont depuis cette année 2019 un contrat de travail EQUILIBRE.

A noter qu'un travailleur ESAT a bénéficié d'un contrat de mise à disposition d'un an pour exercer au GEM en tant qu'animateur.

Dans la perspective de la contractualisation du Contrat Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens avec l'ARS, les cadres de l'UDAF ont suivi des sessions de sensibilisation et des formations spécifiques afin de monter en compétences et être en mesure d'effectuer le pilotage de ces nouvelles méthodes de travail et de gestion au sein des établissements concernés.

> L'emploi

>> L'emploi

Au 31/12/2019, l'effectif de l'UDAF de la Guadeloupe tous types de contrats confondus, est de 139 salariés, contre 132 salariés au 31 Décembre 2018.

Soit une faible évolution de 4,5 %

L'effectif est réparti comme suit :

- 122 CDI
- 14 CDD
- 2 CAE
- 1 Contrat d'apprentissage
- 9 Stagiaires Rémunérés

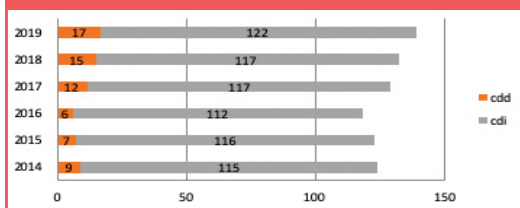
Les CDD conclus dans le cadre du remplacement d'un salarié absent ne sont pas inclus dans cet effectif.

Cet effectif représente 127.13 ETP Equivalent temps plein se décomposant comme suit

- 120,22 ETP en CDI
- 6,91 ETP en CDD

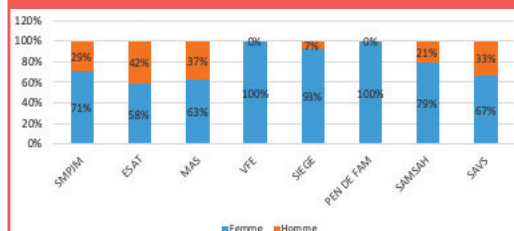


Évolution des effectifs 2014-2019



L'âge médian d'un salarié de l'UDAF est de 48 ans.
La population féminine est plus âgée.
42 % des salariés sont âgés de plus de 50 ans (donc au-dessus de cet âge médian).

Répartition par sexe et par établissement en 2019

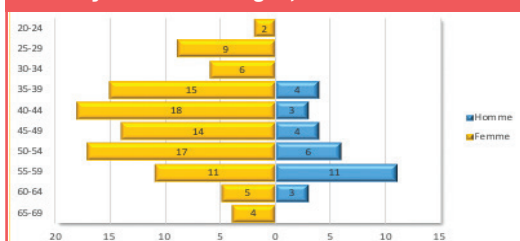


Les embauches

En 2019, l'UDAF a procédé au recrutement de :

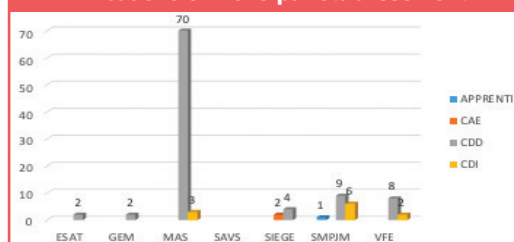
- 11 salariés en contrat CDI
- 97 en CDD dont 2 dans le cadre d'un CUI.CAE.PEC
- 1 contrat d'apprentissage

Pyramides des âges, au 31/12/2019



Les cadres représentent 11,36 % de l'effectif (9,29 % en 2018). Cette augmentation s'explique par le recrutement en 2019 de 3 nouveaux cadres au sein de l'Association.
Les non cadres représentent 88,63 % de l'effectif.
Les femmes représentent 78 % du personnel de cette catégorie.

Embauche en 2019 par établissement



Parmi les 97 CDD conclus, 84 % d'entre eux (soit 81) ont été conclus afin de pourvoir au remplacement des salariés absents pour maladie ou congés et 13 en vue de faire face à un accroissement temporaire d'activité.

Le fonctionnement de la MAS nécessite un effectif constant, c'est pour cela que le recours aux CDD y est le plus important.

Au cours de l'année 2019, l'UDAF a converti en CDI, deux CDD pour ATA et deux contrats CUI CAE.

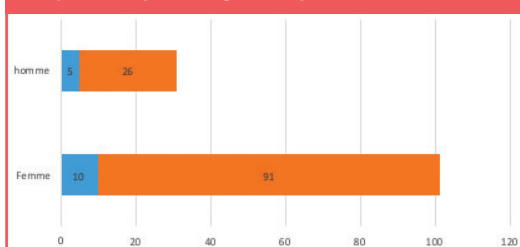
Les embauches directes en CDI ont permis de pourvoir au remplacement de salariés ayant démissionné.

Sur la MAS, nous avons assuré le remplacement du Chef de service et le remplacement de deux éducateurs spécialisés.

Les CDI sur le SMPJM correspondent au remplacement de mandataires judiciaires.

La MAS et le VFE, compte tenu des exigences liées au respect des taux d'encadrement, demeurent les deux établissements ayant recours le plus fréquemment au CDD de remplacement.

Répartition par catégorie et par sexe au 31/12/2019



La proportion importante des femmes se maintient et augmente quelque peu, 76,51 % en 2019 contre 75,46 % en 2018.

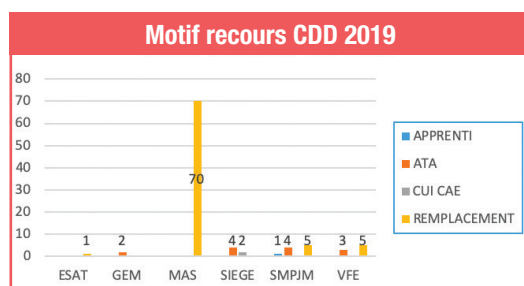
Cette situation est le reflet du secteur de l'action sociale qui demeure un secteur très féminisé.

Au niveau national, les femmes représentent 77,5 % des effectifs salariés de ce secteur.

Par ailleurs, il convient de préciser que l'effectif du VFE demeure exclusivement féminin.

Les métiers de l'intervention pour autrui sont historiquement et socialement rattachés aux femmes à qui l'on prête, notamment, des qualités intrinsèques de sollicitude, d'attention à l'autre, de disponibilité, de présence sociale, d'assistance à autrui, d'écoute et de bienveillance...



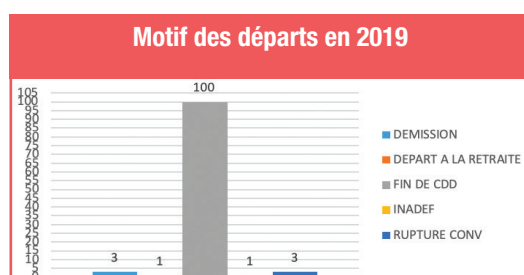


>> Les départs

En 2019, l'UDAF a du faire face à :

- 3 démissions,
- 1 licenciement pour inaptitude,
- 3 ruptures conventionnelles,
- 1 départ à la retraite.

Parmi les CDD arrivés à terme en 2019, 8 étaient des CDD pour accroissement d'activité.



> Organisation du temps de travail et absentéisme

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Le personnel à temps partiel représente 11.17 % des effectifs et exerce principalement au VFE.

Cet effectif comprend également les CDD en Contrat CUI CAE PEC.

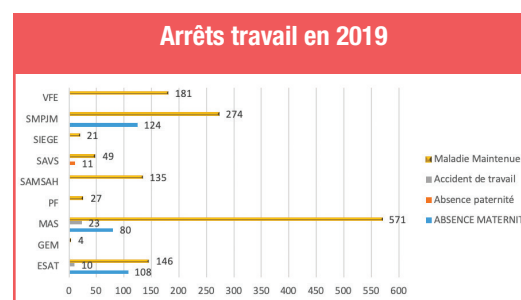
Le choix du recours au temps partiel se justifie :

- Pour le VFE par l'organisation du travail en équipe conformément au projet pédagogique permettant ainsi à la structure d'offrir aux parents une plus grande amplitude horaire pour l'accueil des enfants.
- Concernant les CUI CAE PEC, depuis la réforme intervenue en 2017, l'aide relative au financement de ce type de contrat est limitée à 26h du smic. Ainsi pour des raisons budgétaires l'UDAF a été contrainte de s'y conformer.

ABSENTEISME

Les motifs d'absence (Maladie, Accident, maternité) s'élèvent à 1766 jours sur l'ensemble de l'année 2019 contre 1470 jours en 2018 soit une hausse du nombre d'arrêts de travail d'environ 20 %.

L'absentéisme au seul motif de la maladie représente 77 % des absence soit 1132 jours d'absence.



> La Sécurité

On recense 6 accidents du travail dont 3 ayant entraîné 33 jours d'arrêt de travail au total en 2019. Deux de ces accidents sont des accidents de trajet.

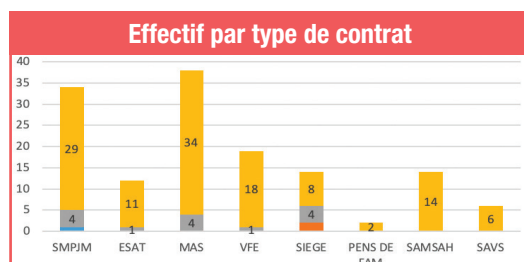
> Principaux indicateurs

EMPLOI

>> Effectif au 31 Décembre 2019

Raison sociale	TYPE DE CONTRAT				Total
	APP	CAE	CDD	CDI	
SMPJM	1		4	29	34
ESAT			1	11	12
MAS			4	34	38
VFE			1	18	19
SIEGE		2	4	8	14
PENS FAMILLE				2	2
SAMSAH				14	14
SAVS			1	6	6
TOTAL	1	2	14	122	139



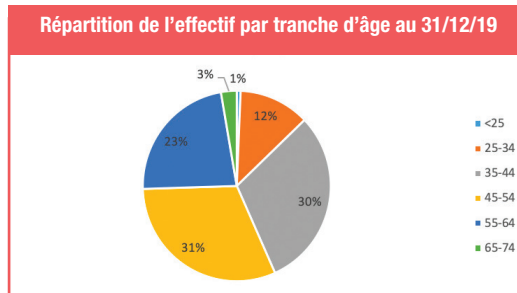


>> Répartition budgétaire de l'effectif par sexe (avant réaffectation)

Raison sociale	Femme	Homme	Total
SERVICE MANDATAIRE	24	10	34
ESAT	7	5	12
MAS	24	14	38
VFE	19	0	19
SIEGE	13	1	14
PENSION DE FAMILLE	2	0	2
SAMSAH	11	3	14
SAVS	4	2	6
Total général	104	35	139

>> Répartition de l'effectif par âge et par sexe

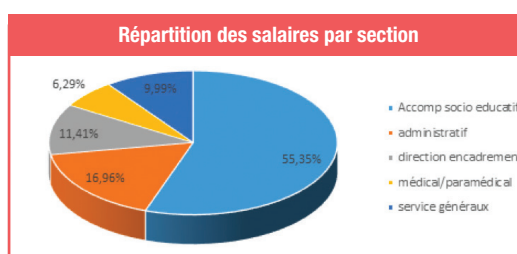
Age	Femme	Homme	Total
21-24	1	0	1
25-29	9	0	9
30-34	6	1	7
35-39	14	4	18
40-44	18	3	21
45-49	13	4	17
50-54	17	6	23
55-59	11	11	22
60-64	5	3	8
65-70	4	0	4
Total général	97	32	129



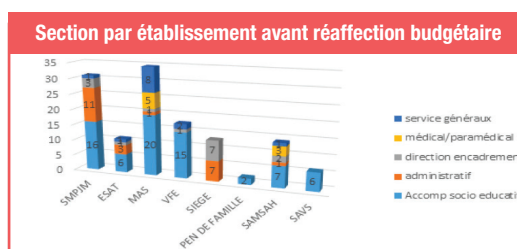
>> Ancienneté par sexe

Ancienneté	Femme	Homme	Total
0-4	46	4	50
5-9	36	14	50
10-14	5	6	11
15-19	4	3	7
20-24	3	2	5
25-29	0	3	3
30-35	3	1	4
Total général	97	33	130

>> Répartition des salariés par section



>> Répartition par section et par Etablissement au 31.12.2019 (avant réaffectation budgétaire)



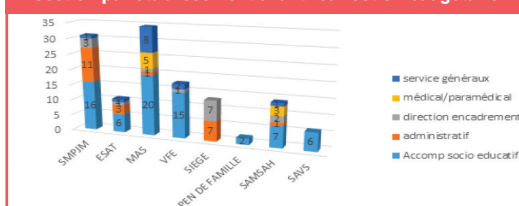
Catégorie	Accompagnement Socio-éducatif	Administratif	Direction Encadrement	Médical/ Paramédical	Services Généraux	Total
SMPJM	16	11	3	0	1	31
ESAT	6	3	1	0	1	11
MAS	20	1	1	5	8	35
VFE	15	0	1	0	2	18
SIEGE	0	7	7	0	0	13
PENS FAMILLE	2	0	0	0	0	2
SAMSAH	7	1	2	3	1	14
SAVS	6	0	0	0	0	6
TOTAL	71	23	15	8	13	129
%	55,27	17,47	11,23	6,20	9,83	100

ABSENTÉISME

>> Nombre de Jour d'absence motif et par Etablissement

ETS	ABSENCE MATERNITE	AT	CONGÉS PATERNITÉ	MALADIE MAINTENUE	Total
ESAT	108	10	0	146	72
GEM	0	0	0	4	4
MAS	80	23	0	571	674
PF				27	
SAMSAH	0	0	0	135	135
SAVS	0	0	11	49	60
SIEGE	0	0	0	21	21
SMPJM	124	0		274	336
VFE	0	0	0	181	181
Total général	313	33	11	1409	1766

Section par établissement avant réaffectation budgétaire



RÉMUNÉRATION

>> Répartition des rémunérations par type de Contrat

CATEGORIE	CADRE	NON CADRE	TOTAL GÉNÉRAL
Contrat APP	- €	3711,8 €	3 712 €
CAE	- €	89463,64 €	89 464 €
CDD	107879,09 €	485522,94 €	593 402 €
CDI	717225,5 €	2957333,36 €	3 674 559 €
Total général	825 105 €	3 536 032 €	4 361 136 €

>> Répartition des Rémunérations par catégorie

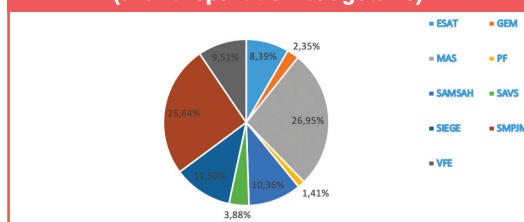
CATEGORIE	Montant	%
Cadre	825 104,59 €	18,92 %
Non Cadre	3 536 031,74 €	81,08 %
Total général	4 361 136,33 €	100 %

>> Répartition des Rémunérations par type de Contrat par Etablissement (Avant répartition Budgétaire)

ETS	CONTRAT				Total	%
	APP	CAE	CDD	CDI		
ESAT			7 663,22 €	358 264,65 €	365 928 €	8,39 %
GEM		41 550,68 €	60 797,57 €		102 348 €	2,35 %
MAS			223 569,17 €	951 890,17 €	1 175 459 €	26,95 %
PF				61 689,42 €	61 689 €	1,41 %
SAMSAH				451 922,71 €	451 923 €	10,36 %
SAVS				169 406,23 €	169 406 €	3,88 %
SIEGE	3 711,80 €	19 563,35 €	135 146,32 €	346 914,97 €	501 625 €	11,50 %
SMPJM		28 349,61 €	110 524,12 €	975 624,07 €	1 118 210 €	25,64 %
VFE			55 701,63 €	358 846,64 €	414 548 €	9,51 %
Total général	3 712 €	89 464 €	593 402 €	3 719 864 €	4 361 136 €	100 %



Répartition de la masse salariale 2019 (avant répartition budgétaire)



>> Répartition des rémunérations par sexe et par catégorie

SEXE	CADRE	NON CADRE	TOTAL GÉNÉRAL
F	393 473,01 €	2 618 164,65 €	3 011 637,66 €
H	431 631,58 €	917 867,09 €	1 349 498,67 €
Total	825 104,59 €	3 536 031,74 €	4 361 136,33 €

>> Etat des visites médicales au 31.12.19

EXAMENS CLINIQUES	2019
Total Visite d'Information et de Prévention Périodique	11
dont salariés avec surveillance particulière liée à l'importance du travail sur écran	11
Total des examens médicaux non périodiques	21
dont visites de reprise après arrêt maladie	2
dont visite de reprise après arrêt maternité	0
dont visite d'information et de prévention	17
dont visite occasionnelle à la demande du médecin	2
Total	32

Chiffres exprimés en nombre d'exams

AVIS D'APTITUDE	2019
Aptes	31
Inapte définitivement	1
TOTAL GÉNÉRAL	32

Chiffres exprimés en nombre d'avis.

Plusieurs avis d'inaptitude peuvent être prononcés pour un même agent au cours de l'année.

> Formation et développement des compétences

>> Les faits marquants de 2019

L'actualité de la Réforme de la Formation professionnelle Loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

Nouveaux enjeux et conséquences de la Réforme, nouvelle réglementation de la formation, Gouvernance modifiée et nouvelle articulation des dispositifs de formation (prise en charge, opérateurs).

Cette réforme de la formation professionnelle amène chaque acteur à se responsabiliser dans une logique de sécurisation des parcours professionnels :

- Renforcement de la notion de Compétence
- Modification des dispositifs d'accès à la formation
- Développement massif des formations en alternance
- Développement de la formation des demandeurs d'emploi
- CPF monétisé, et sans intermédiaire
- Modification du système de collecte
- Transformation des OPCA en OPCO, avec missions repensées

Les points clés de la Réforme

- Collecte unique par les URSAFF – la cotisation au titre de la MSB Masse salariale Brute 2019 est encore collectée par les OPCO. La collecte sera opérée par les URSAFF à compter de janvier 2021.
- Les dispositifs de la Formation professionnelle
 - Le Plan de formation devient PDC : PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
Il est simplifié dans sa construction, mais reste obligatoire et fera l'objet d'un dialogue social avec le CSE.
Maintien de l'obligation de l'employeur d'adapter et de développer les compétences des salariés
- Disparition de la Période de professionnalisation (au 31 Décembre 2018). Remplacé par le dispositif de Promotion et de reconversion par l'alternance. PRO-A
- Le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) est ouvert à des opérateurs privés.
- Le Compte Personnel de Formation CPF. Il est géré depuis le 1^{er} Janvier 2019 par la Caisse des Dépôts et Consignations. En Guadeloupe, c'est le FONGECIF qui a la charge d'instruire et gérer les demandes CPF de Transition (Contrat/Projet de transition Pro).
- Les heures de CPF sont monétisées et converties en euros depuis le 1^{er} Janvier 2019.



- Les Droits DIF acquis au 31 décembre 2014 ont été convertis en Droits CPF. Ces droits DIF sont mobilisables jusqu'au 31 Décembre 2020, et seront supprimés au 1^{er} Janvier 2021.
- Dispositifs de formation qui pourront être financés : le CPF, la promotion par l'Alternance.

Calendrier de la réforme

- 5 Septembre 2018 Publication de la Loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel
- Nouvelle définition de l'action de formation
- Suppression de la période de professionnalisation
- Mise en route de France Compétences
- 1^{er} Janvier 2019
- Apprentissage : entrée en vigueur de la nouvelle aide unique pour les employeurs
- Formation professionnelle : Bascule des OPCA en Opérateurs de compétences OPCO
- Juin 2019 Regroupement des opérateurs de compétences par négociation
- UNIFAF devient OPCO Santé
- CPF désormais crédité en euros
- Deuxième semestre 2019
- Lancement d'une application smartphone CPF
- Janvier 2020 Mise en route des OPCO
- Conseil en Evolution Professionnelle(CEP) confié aux CIBC avec liste organismes sous-traitants
- 1^{er} Janvier 2021 Apprentissage / Formation professionnelle : 1^{ère} collecte effectuée par les URSAFF

Actions et engagements de l'Udaf au titre de la formation et du développement des compétences

- Signature avec UNIFAF d'une convention de gestion simplifiée, en 2019.
- L'année 2019 a été celle des ajustements plans de formation et la continuité des actions amorcées depuis 2017.
- Une part moindre a été accordée aux Actions collectives Régionales UNIFAF, en raison des thèmes proposés.
- Renforcement des actions de formation suivies à distance. L'UDAF ne finance plus les demandes de formation individuelle de CNC Mandataire. Plusieurs salariés engagés dans ces parcours de formation à distance ont bénéficié d'aménagements d'horaires afin d'effectuer leur temps de travail hebdomadaire habituel.

Rappel des orientations stratégiques de l'UDAF en matière de formation et développement des compétences pour 2019 :

- 1) Optimiser la qualité de la prise en charge des usagers
- 2) Améliorer le bien-être au travail
- 3) Consolider l'institution sur les différents plans financier, organisationnel, fonctionnel

Thématiques du plan de formation :

- Accompagnement / soins des usagers
- Approche, dispositifs EMS
- Dossiers et écrits professionnels
- Démarche projet, stratégie
- Evaluation, qualité, développement durable
- Risques professionnels
- Management et ressources humaines

GPEC :

- Rapport de GPEC finalisé en 2018.
- Planning de réalisation du Plan d'Action GPEC validé par la DIECCTE
- Démarche différée. Mise en œuvre et suivi du Plan d'Action à programmer à compter de Septembre 2020, et en lien avec la contractualisation du CPOM de l'UDAF.

Paysage de la Formation en 2019

- Nombre total de départs en formation légèrement inférieur aux chiffres de 2018
- Augmentation du pourcentage de femmes inscrites en formation
- Augmentation du nombre de cadres inscrits en formation
- Plan de formation axé en majorité sur les actions de maintien, d'adaptation et d'évolution des compétences
- Augmentation des actions de développement des compétences
- Financement d'actions de formation sur l'enveloppe Plan Formation
- Augmentation de la mobilisation du CPF
- Augmentation des demandes de CPF de transition (ex CIF. Refusées par FONGECIF)
- Une majorité de départs en formation en collectifs inter établissements,
- Les départs en formation concernent en priorité les fonctions de Chef de service, Educateurs spécialisés et les AMP Aide Médico psychologique.

Mobilisation du CPF :

- Augmentation de l'utilisation du Compte Personnel de Formation, en particulier pour des actions de formation



Hors Temps de travail. Les salariés ont recours également dès 2019 à l'abondement des heures CPF par l'OPCA.

- La démarche de formation individuelle se renforce, avec notamment une augmentation des recours aux activités conseils de l'OPCO et du dispositif Conseil en Evolution Professionnelle

>> Impacts budgétaires de la réforme de la formation

■ Effort formation UDAF

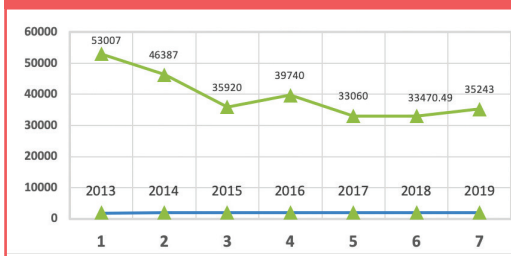
Contribution obligatoire :

- 1 % obligatoire
- 1,30 % volontaire

Avec la Réforme de la formation professionnelle et l'évolution des missions des OPCO, la contribution volontaire est collectée et gérée encore en 2019 par l'OPCO, puis par France Compétence.

Evolution du disponible formation CCN 66

Evolution du disponible plan de formation période 2013-2019 CCN 66 UNIFAF



Budgets des plans de formation et engagements 2019 de l'UDAF

Budget conventionnel 2019	35 243 €
Engagement 2019	44 890 €

Budget conventionnel formation calculé sur la base de la Convention de services 2019 UNIFAF et de la masse salariale 2018.

UNIFORMATION - Budget conventionnel formation calculé sur la base de la masse salariale 2018.

Budget conventionnel 2019	2 408,30 €
---------------------------	------------

Enveloppe budgétaire 2019 reportée sur l'exercice N+1. Saisie de demandes d'aides financières.

>> La population formée ces trois dernières années

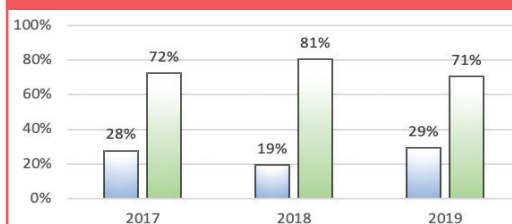
■ Nombre d'inscriptions en formation

Les statistiques suivantes portent sur les inscriptions en formation et non sur les effectifs. Un salarié peut avoir été inscrit sur plusieurs actions de formation.

- En 2017, il y a eu 310 inscriptions en formation.
- En 2018, il y a eu 244 inscriptions en formation
- En 2019, il y a eu 116 inscriptions en formation

■ Répartition par Genre

Taux d'accès à la formation par genre de 2016 à 2019



Inscrits en formation :

- Femmes : 82
- Hommes : 34

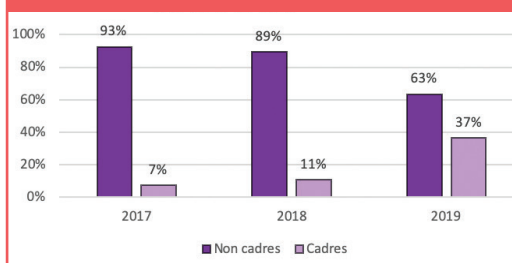
La proportion Homme-Femme quant à l'accès à la formation reflète celle des effectifs de l'UDAF, et de la féminisation du secteur médico-social.

Toutefois, on enregistre en 2019 une augmentation du pourcentage d'hommes inscrits en formation, ce qui entraîne une légère diminution de l'écart entre ces 2 populations. Ces inscriptions ont concerné tant des actions individuelles que des actions en transversal.

■ Répartition par Catégorie socio professionnelle

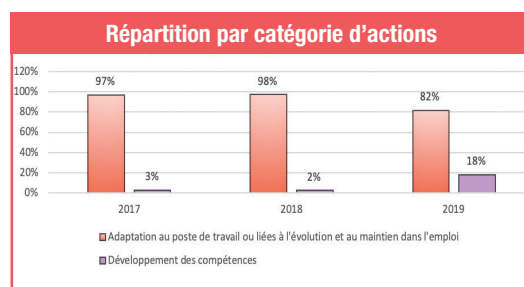
Taux d'accès à la formation par catégorie socio-professionnelle simplifiée : Cadres, Non Cadres

Répartition par catégorie socio-professionnelle de 2016 à 2019



En 2019, on observe une augmentation du départ de cadres en formation. Ces actions ont concerné des formations en transversal, portant sur le cadre législatif et le management (EPRD et ERRD, Nouvelles exigences réglementaires, Process COM, Optimiser ses supports bureautiques...)

■ Répartition par Catégories d'action



En 2019, on observe une augmentation du nombre d'actions liées au Développement des compétences.

- Adaptation : 95 inscriptions
- Développement : 21 inscriptions

En 2019, Les actions de formation liées au développement de compétences sont les suivantes :

- Maitresse de Maison
- Gouvernance
- Surveillant de nuit qualifié
- Gouvernance associative
- Manager de transition
- Gouvernance associative
- EPRD ERRD pour les Etablissements Sociaux et Médico-sociaux
- Formation Initiale CSE
- Organiser les élections professionnelles du CSE

Ces actions traduisent le choix stratégique de l'UDAF de consolider les plans financiers, organisationnels et fonctionnels de l'association.

Actions de formation et Types de financement en 2019

	2019
Alternance	0
CPF	1
Actions financées sur ESMS	1
Mixte	0
Actions période de professionnalisation	0
Actions plan de formation	20

Actions collectives régionales ACR	1
Fonds mutualisés Région et Autres financements	0
Formation des GEM Association EQUILIBRE	4
Totaux	27

Les actions de formation :

- En 2017, l'UDAF a mis en place 32 actions de formation
- En 2018, il y a eu 42 actions de formation
- En 2019, il y a eu 27 actions de formation

En 2019, il y a eu globalement moins d'actions de formations. Ceci est dû à plusieurs facteurs :
Augmentation du nombre d'actions de développement des compétences

Augmentation du nombre de formations diplômantes.

La majorité de ces actions ont été financées sur le dispositif Plan de formation (ou Compte Investissement Formation Adhérent CIFA).

Deux demandes de CIF CPF de Transition ont été enregistrées. Les 2 refusées par le FONGECIF en 2019.

Une action financée par les ESMS, dont le contenu concerne l'actualité des dispositifs SAMSAH, et de la prise en charge des bénéficiaires.

Liste des actions réalisées en 2019

Financement plan de formation 2019	EFFECTIFS
FORMATION INITIALE CSE	9
MAITRESSE DE MAISON	1
GOVERNANCE ASSOCIATIVE	5
SURVEILLANT DE NUIT QUALIF	2
MANAGER DE TRANSITION	1
EPRD ET ERRD POUR LES ESMS	1
MAÎTRISER LES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES	1
ORGANISER LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU CSE	1
LA BIEN TRAITANCE	11
CONDUIRE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL	10
EXCEL PERFECTIONNEMENT ALLIANCE	21
EXCEL PERFECTIONNEMENT CONCEPT X	5
FORMATION DIRIGEANTS	3
HIGIÈNE DES LOCAUX EN EMS	1
LES CONDUITES D'ADDICTION	11
LES TRANSMISSIONS CIBLÉES	7
OPTIMISER SES SUPPORTS BUREAUTIQUES	10
SALAR OR COMPT OR GRH OR	3
TECHNIQUES DE COMMUNICATION - PROCESS COM	12
TOUT SAVOIR SUR LA SAS	1

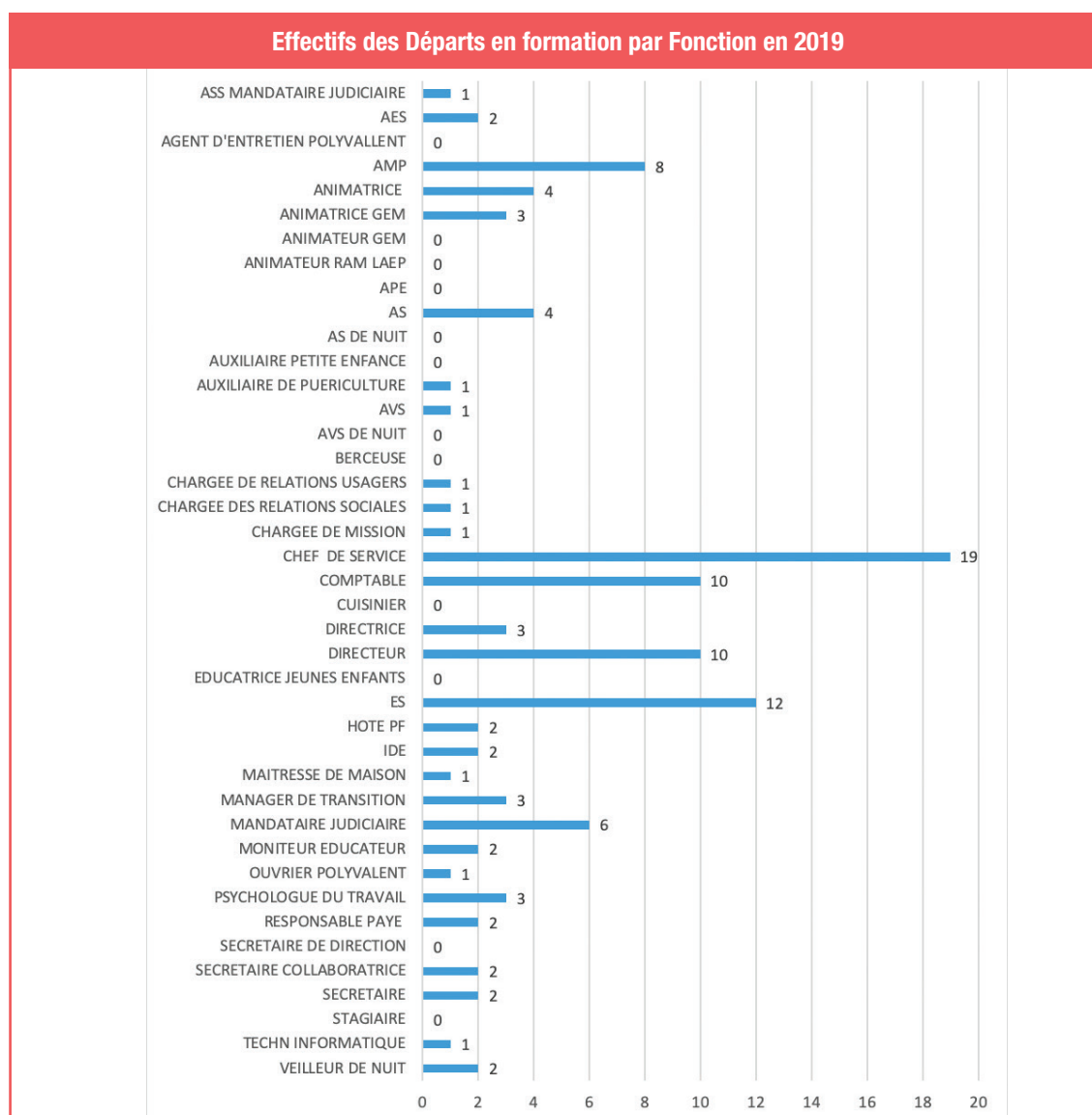


Autres dispositifs de financement 2019	EFFECTIFS
CPF Compte personnel de Formation	
DEAES	1
ACR Actions Collectives Régionales UNIFAF	
DIRECTIVES ANTICIPÉES - Patient	1
Budgets des établissements	
Journée des SAMSAH	1
Demandes CIF - Refusées FONGECIF	
DEASS	0
Responsable Formatin et Développement des Compétences	0
Formation pour le GEM - Association ÉQUILIBRE	
BAFA	1
CAHIER DES CHARGES DES GEM - CNIGEM	15
Gestion - Gouvernance d'une association	17
Groupes de Parole	12

>> Perspectives de formations pour l'année 2020

- Renforcement des compétences métiers
- Analyse de la Pratique
- Finances : Nouvelles tarifications budgétaires EPRD et ERRD
- CPOM
- Bienveillance

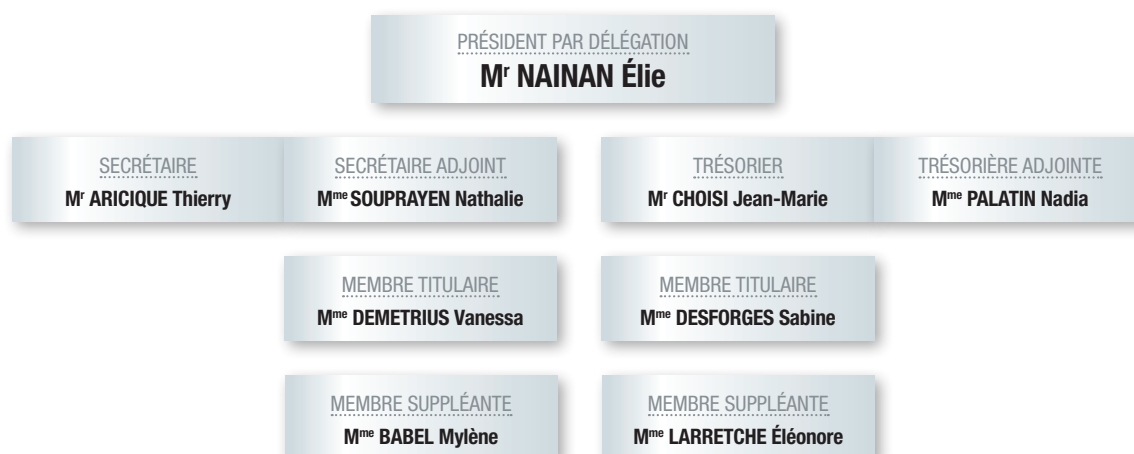
Emploi des stagiaires en formation en 2019



06

Les instances représentatives du personnel

> Le comité d'entreprise



> Les délégués syndicaux



> Les délégués du personnel



> Le C.H.S.C.T.







Union départementale des associations familiales

2 rue Antoine Lardenoy BP87

97100 BASSE-TERRE

Tél. 05 90 81 62 62

www.udaf971.fr